

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche  
Scientifique  
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines  
Ecole doctorale Réseau-Est. Ouargla  
Mémoire de Magister  
Option : sciences du Langage

**L'adverbe et son impact dans  
la presse française,  
Le cas des textes sur les révolutions arabes**

Mémoire préparé par :  
Zeroual Mohamed

Sous la direction de :  
Salah Khennour

Année Universitaire :  
2013-2014

## Remerciements

*Je remercie d'abord Dieu le Tout-Puissant de m'avoir permis de mener à terme cette recherche.*

*Un très grand merci pour mon encadreur, le Dr Salah Khennour, qui a toujours été là pendant les moments les plus difficiles de ma recherche. Je remercie également le Pr Dahou, le Dr Raïssi ainsi que tous les autres enseignants du département.*

DEDICACE :

*A LA MEMOIRE DE MA MERE, QUE DIEU LE TOUT-  
PUISSANT AIT SON AME.*

## INTRODUCTION GENERALE

« Dans la langue française, n'est-il pas amusant de constater que mot est bien un mot ; que nom est un mot et un nom ; que adjectif est un mot, un nom et un adjectif ; tandis que adverbe n'est pas un adverbe »

Philippe Geluck<sup>1</sup>

Si nous avons choisi d'intituler notre recherche, *l'adverbe et son impact dans la presse écrite française, le cas des textes sur les révolutions arabes*, c'est parce que nous avons décidé délibérément de démontrer par l'analyse les différents effets sur la transformation effective de l'énoncé et de sa réception par les lecteurs et ce, souvent à leur insu et souvent sans impliquer aucunement la responsabilité civile, politique ou morale de celui qui décide d'inciter à la révolte, aux manifestations et à la révolution en montant les gens d'un peuple les uns contre les autres. Pour réaliser ce projet et au plan de l'analyse, nous avons opté de commencer par un survol historique afin de circonscrire la notion d'adverbe et d'en saisir toutes les nuances théoriques qui

---

<sup>1</sup> Philippe Geluck, Le tour du chat en 365 jours. 2006 in <http://www.espacefrancais.com/la--place-de-ladverbe/>

ont fait d'elle le lieu de la présence/absence du locuteur tendancieux qui vise à agir et à faire agir son interlocuteur. C'est dans cette optique que nous nous devons également de choisir un corpus adéquat et très parlant sur le plan de l'actualité et où l'adverbe en constituait le centre qui l'attire et lui donne sa cohérence. Après ces choix, nous étions mis ensuite devant l'évidence de la présentation raisonnée du corpus et de son étude effective afin de mettre en valeur le réseau adverbial qui organise les trois modalités, épistémique, affective et déontique, considérées communément comme des procédés d'analyses de la relation communicative qui s'établit entre un journaliste, gestionnaire du phénomène polysémique des adverbes qu'il emploie dans sa langue et un lecteur qui reçoit, comprend et décode les significations de ces adverbes qui s'adressent en premier lieu à lui. Afin de mettre en lumière ces trois modalités, nous nous étions inscrits surtout dans les deux approches des deux linguistes, Bally et Brunot qui présentent la notion de modalité comme un mécanisme linguistique qui a pour principale fonction, la structuration de tous les énoncés de la langue dans la plus parfaite subjectivité ; démarche également adoptée par Catherine Kerbrat-Orecchioni dans la typologie des discours dans son œuvre *L'énonciation* où il constate que « la subjectivité est partout dans la langue »<sup>2</sup>. Dans l'analyse des énoncés, qui constituent notre corpus d'étude, nous avons abordé la notion de subjectivité à partir de la façon dont le journaliste, dans son projet d'agir et de stimuler son lecteur, adopte par ses emplois adverbiaux, une attitude qui prend en considération la véracité ou la logique de ses informations, le degré de perception des nuances émotionnelles par ses informateurs, et l'orientation des lecteurs vers ce qu'ils doivent savoir faire. Cela nous a amené à proposer une classification d'une dizaine d'adverbes où nous avons repéré trois catégories à différentes valeurs subjectives. La première catégorie inclut les adverbes subjectifs à valeur épistémique, qui permettent au journaliste d'engager sa

---

<sup>2</sup> Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation*, Armand Colin, Paris 2006, p 173

prudence, sa justesse, sa franchise, son honnêteté, sa sincérité, etc. Le journaliste essaie de se montrer garant de la vérité des informations qu'il transmet, il reconstruit chez ses lecteurs un regard des événements dans leurs états purs, ou tels qu'ils sont en leurs réalités et ce n'est qu'à travers ces adverbes que les lecteurs peuvent percevoir leur vécu et lui donner sens.

Pour bien définir cette catégorie d'adverbes, nous avons rassemblé vingt-sept adverbes présentés dans leurs énoncés d'origines puis nous avons donné à chaque adverbe ses caractéristiques sémantiques qui le distinguent en nous appuyant tantôt sur des sources lexicographiques, ou dictionnairiques telles que *le Robert*, *le Petit Larousse*, *Emile Littré*, etc. Et tantôt sur des ouvrages de spécialité, comme *Le Bon usage*, *Grammaire des adverbes français*, *Grammaire du français classique et moderne*, etc. Dans les cas où nous ne pouvions pas disposer de définitions référentielles pour certains adverbes, nous avons entrepris immédiatement nos analyses selon les exigences contextuelles de l'énoncé. L'analyse portait au début de cette catégorie sur les adverbes qui nous paraissaient employés pour signaler sous quelle condition le journaliste s'efforce de convaincre son lecteur par les contenus véhiculés dans ses informations. Les emplois de ces épistémiques sont généralement regroupés à leur tour en deux ensembles : ceux qui sont considérés comme des marqueurs de certitude absolue, comme le couple adverbial « parfois violemment » où le premier adverbe « parfois » caractérise un fait lorsque sa réalisation ne s'accomplit qu'avec la haute méfiance du journaliste vis-à-vis de l'information énoncée, et le second adverbe « violemment », dont l'utilisation vient pour inviter le lecteur angoissé d'une situation déjà décrite « dramatique » de s'armer de ses forces pour qu'il puisse maîtriser la gravité de l'évènement en question, et en se refusant à en être la victime. Certains adverbes dans cet ensemble sont présentés sous forme de sources d'information comme les adverbes « évidemment », « logiquement », « géographiquement », où chacun de ces adverbes rend

l'information de l'énoncé où il se trouve plus digne de confiance et plus crédible auprès des lecteurs parce qu'elle est supposée tirée d'une source qui remplit parfaitement la condition de vérité. L'évidence, la logique et la géographie, ces trois sources informationnelles marquent de manière conventionnelle des types de raisonnements automatiques ou des bases de connaissances communes ou partagées. Deux adverbes dans cet ensemble des épistémiques ont un caractère temporel. Il s'agit des deux adverbes « toujours » et « maintenant » qui renforcent la vérité de l'information à partir de la répétition constante d'un événement dans le temps ou à partir d'un témoignage réel sur des faits vus et vécus au même moment où le journaliste s'exprime. L'emploi des adverbes ou des expressions adverbiales « peut être », « bien sûr », « sans doute », « sûrement », « en effet », « inconsciemment automatiquement », « certes », « universellement », « pratiquement », « respectivement », « ne...que », « plus que certainement », « vraiment », « incontestablement » rentrent également dans la stratégie ambitieuse du journaliste qui vise à influencer la compréhension et la croyance des lecteurs. Le deuxième ensemble des épistémiques dans les énoncés examinés regroupe les adverbes suivants « sincèrement certainement », « comment », « longtemps », « quasiment », « quatrièmement ». Au sein des énoncés où ils se trouvent, ces adverbes marquent des degrés de vérité faible, mais cela ne veut pas dire que ces adverbes ne s'utilisent que pour indiquer ce faible degré de vérité dans tous les contextes. Le couple adverbial « sincèrement certainement » par exemple peut exprimer dans d'autres situations un degré de vérité très fort.

La deuxième catégorie rassemble seize adverbes à valeurs affectives ou appréciatives, ces adverbes sont (heureusement, bientôt, à peine, si, hélas, vivement, tout simplement, avec, très bien, autant, ne...que, voici, tant bien que mal, principalement, brutalement, davantage). Tous ces adverbes sont étroitement liés aux impressions personnelles du journaliste. Ce dernier ressent le

besoin d'insister sur ses sentiments pour créer chez le lecteur une certaine satisfaction accompagnée d'un sentiment général de soulagement, de contentement, de solidarité, de plaisir, de mobilisation, etc.

La troisième catégorie range neuf adverbes à valeurs déontiques. Ces adverbes sont (nécessairement, notamment, formellement, vigoureusement, forcément, inévitablement, avant tout, librement, séparément). L'impact que ces adverbes peuvent entraîner est l'orientation facile des lecteurs vers ce qu'ils doivent faire.



**PREMIERE PARTIE :  
SURVOL HISTORIQUE,  
L'ADVERBE, UNE PARTIE DU  
DISCOURS AUX  
FRONTIERES INSUFFISAMMENT  
REPEREES**

**CHAPITRE I**  
**L'HISTORIQUE DE L'ADVERBE**

# 1. LA GRAMMAIRE ANTIQUE.

La grammaire, dans sa forme antique, n'était qu'une sorte d'interprétation des textes et des manuscrits appartenant à des époques antérieures. En Inde, on voulait interpréter les « védas »<sup>3</sup> suivant une nouvelle démarche analytique qui usait des éléments constitutifs de la langue puis, on voulait communiquer cette démarche à leurs voisins chinois. En Grèce antique, la poésie d'Homère<sup>4</sup> avait besoin d'être relue et expliquée par les philosophes et dialecticiens de cette époque. Ils avaient commencé l'étude de la proposition et des parties du discours. Platon, dans son *Cratyle*<sup>5</sup> avait organisé la langue dans un ordre d'assemblage « des éléments aux syllabes, des syllabes aux mots, des mots aux énoncés, des énoncés aux raisonnements »<sup>6</sup>. Ce même ordre se trouvait inchangé chez Aristote<sup>7</sup>, chez les Stoïciens<sup>8</sup>,

---

<sup>3</sup> « Livres sacrés de l'Inde écrits en Sanscrit au nombre de 4 attribués à la révélation de Brahma. Ce sont des recueils de prière, d'hymnes, de formules se rapportant aux sacrifices et à l'entretien du feu sacré (...) » in *Petit Larousse en couleurs*, 1980.

<sup>4</sup> Poète grec du VIII<sup>ème</sup> siècle av.J.-C, (né en 800 et mort en 740). Homère est traditionnellement représenté comme un vieil aveugle récitant ses poèmes à travers la Grèce antique. Il serait l'auteur de l'Illiade et l'Odyssée in <http://www.Linternaute.com/biographie/homere-1>

<sup>5</sup> Dialogue qui met en scène Socrate, Cratyle et Hermogène. La discussion porte sur la question du savoir si la langue est un système de signes arbitraires ou naturels. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Cratyle\\_\(Platon\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Cratyle_(Platon))

<sup>6</sup> Ildefonce, Frédérique, *La naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*, Librairie philosophique J. Vrin, 1997, p.276.

<sup>7</sup> Philosophe grec né en 384 av.J.C. à Stagire en Macédoine et mort en 322 av.J.C. à Chalcis, en Eubée. Disciple de Platon à l'Académie pendant plus de vingt ans. Il prit ensuite une distance critique vis-à-vis des thèses de son maître et fonda sa propre école, le lycée. Il fut également précepteur d'Alexandre le Grand in <http://fr.wikipedia.org/wiki/Aristote>

<sup>8</sup> Relatif à l'école philosophique de la Grèce antique, fondée par Zénon et Citium en 301 av. J.C. c'est par la suite un courant philosophique hellénistique qui a traversé les siècles, subi des transformations (notamment avec Chrysippe en Grèce et à Rome avec Cicéron, Sénèque, Epictète, Marc Aurèle), puis exercé diverses influences à la période classique en Europe (en particulier au XVII<sup>ème</sup> siècle chez René Descartes)

chez Denys le Thrace<sup>9</sup>, chez Apollonius Dyscole<sup>10</sup>, puis chez les Scholiastes<sup>11</sup>. Denys le Thrace élève d'Aristarque<sup>12</sup>, et auteur de *tekné grammatiké*<sup>13</sup>, définissait la grammaire comme :

<< Connaissance expérimentale de ce qui se rencontre communément chez les poètes et les prosateurs. Elle contient six parties : l'art de la lecture, l'explication des tropes, l'art de reconnaître les archaïsmes et les détails de mythologie et de géographie, l'exposé raisonné des règles de déclinaison et de conjugaison, la critique littéraire qui est la plus belle partie de l'art >><sup>14</sup>.

---

jusqu'à nos jours. Cette philosophie exhorte à la pratique d'exercices de méditation conduisant à vivre en accord avec la nature et la raison pour atteindre la sagesse et le bonheur envisagés comme ataraxie (absence de passion qui prend la forme d'une absence de souffrance) in <http://fr.wikipedia.org/wiki/Sto%C3%AFcisme>.

<sup>9</sup> Grammaire grec du II<sup>ème</sup> siècle av. J. C. né en 170 à Alexandrie en Egypte et meurt en 90 av. J. C. et fut le disciple d'Aristarque. Il enseigna les belles lettres à Rome. On lui doit une grammaire grecque, longtemps classique qui a été publiée par Fabricius dans le tome VII de sa bibliothèque grecque et par Bekker, *Anecdota graeca*, t. II, Berlin, 1816 in [http://Fr.wikipedia.org/wiki/denys\\_le\\_grammarien](http://Fr.wikipedia.org/wiki/denys_le_grammarien).

<sup>10</sup> Naquit à Alexandrie probablement dans les premières années du II<sup>ème</sup> siècle de notre ère. Apollonius fut surnommé le Dyscole, c'est-à-dire le difficile. Les grammairiens ne savent quelle explication donner à ce surnom. Les uns disent qu'il le doit à l'obscurité de son style ; les autres, que le mot vient de cet usage alors commun, de poser dans les doctes réunions des philologues, certaines questions obscures dont la discussion exerçait leur sagacité in E. Egger, *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'Antiquité*, Paris, Auguste Durand, Libraire, MDCCCLIV.

<sup>11</sup> Une scholie est un commentaire, une note philologique figurant sur un manuscrit et servant à expliquer un texte. C'est une courte note marginale ou interlinéaire notamment, sur un passage précis et difficile du texte (une remarque philologique ou historique, une fiche de travail, un fragment, une glose pour soi). Les auteurs des scholies sont appelés les scholiastes. Les scholies peuvent être marginalisées (écrites dans la marge) ou interlinéaires (insérées dans le texte même entre les lignes). Les scholies des textes antiques sont une source précieuse d'information à la fois philologique et historique. Les scholiastes sont généralement anonymes in <http://fr.wikipedia.org/wiki/scholie>.

<sup>12</sup> Aristarque de Samothrace : un des plus célèbres grammairiens et critiques de toute l'Antiquité. Il naquit dans l'île de Samothrace, au commencement du II<sup>ème</sup> siècle avant J.C. Il fut élevé à Alexandrie. A l'âge de 62 ans, il se laissa mourir de faim in *Imago Mundi*. Encyclopédie gratuite en ligne : <http://www.cosmosisions.com/Aristarque.htm>.

<sup>13</sup> Ouvrage grammatical de Denys Le Thrace.

<sup>14</sup> Denys le Thrace dans *la Tekné grammatiké* in « *Vers la notion de la grammaire* », auteur anonyme.

Apollonius, élève de Tryphon<sup>15</sup>, de son côté, postule que :

**« Les relations entre les mots sont aussi systématiques  
que les relations entre les unités de rang inférieur,  
lettres et syllabes »<sup>16</sup>.**

Les Latins ont suivi les Grecs de bout en bout, et leur domaine grammatical est devenu riche par les multiples productions des grammairiens, dont nous pouvons citer: - Varron<sup>17</sup> « *de lingua Latina* » – Verrius Flaccus<sup>18</sup> « *de verborum significatione* » – Palémon<sup>19</sup> « *ars grammatica* » – Probus<sup>20</sup> « *catholica* » – Donat<sup>21</sup>, le maître de Saint Jérôme « *ars grammatica* » ou « *ars minor* » qui était en usage jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. – Priscien<sup>22</sup> « *institutiones grammaticae* » en dix-huit livres contiennent tout ce qu'on enseignait sur les parties du discours et la construction.

---

<sup>15</sup> Fils d'Amomonius, grammairien grec ayant vécu au cours de la deuxième moitié du premier siècle avant J.C. Il doit être distingué d'un second grammairien également nommé Tryphon qui a vécu probablement plus tard et dont l'œuvre est très peu connue in [http://fr.wikipedia.org/wiki/tryphon-\(grammarien\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/tryphon-(grammarien)).

<sup>16</sup>Frédérique Ildéfonce, *La naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*, Librairie J. Vrin, p.276.

<sup>17</sup>En lat. Marcus Terentius varro, philosophe latin, né à Reate (auj.Rieti) [116-27av.J.-C] Avocat à Rome, il prit part à la guerre civile aux côtés pompée, mais se réconcilia avec César, qui le chargea d'organiser des bibliothèques publiques. De son œuvre encyclopédique, nous ne possédons que les trois livres d'un traité d'économie rurale, une partie d'un traité de philosophie et des fragments d'ouvrages historiques in Petit Larousse en couleurs, librairie Larousse, 1986

<sup>18</sup> Marcus Verrius Flaccus (né vers 55 av.J.-C, mort en 20 après J.-C.) est un savant érudit, historien, philologue, poète, grammairien et maître d'école (Grammaticus) romain, exerçant sous les règnes d'Auguste et de Tibère in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Verrius\\_Flaccus](http://fr.wikipedia.org/wiki/Verrius_Flaccus)

<sup>19</sup> Auteur de ( *Ars Grammatica* )

<sup>20</sup> Marcus Aurelius Valerius Probus, naquit vers 232 probablement à Sirmium (auj. Mitrovica, en serbie) fut massacré en septembre ou octobre 282. Auteur de (*Catholica*) in [http://en.wikipedia.org/wiki/Marcus\\_Verrius\\_Probus](http://en.wikipedia.org/wiki/Marcus_Verrius_Probus)

<sup>21</sup>Aelius Donatus, grammairien latin du IV<sup>e</sup> siècle né vers 320 et décédé vers 380 fut le précepteur de Saint Jérôme in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Aelius\\_Donatus](http://fr.wikipedia.org/wiki/Aelius_Donatus)

<sup>22</sup>Priscien de Césarée, en latin Priscianus caesariensis, fut un grammairien latin de VI<sup>e</sup> siècle. Né à Césarée de Maurétanie, aujourd'hui Chréchell en Algérie vers 470, sous la domination Vandale il s'installe à Constantinople (naquit dans la dernière moitié du cinquième siècle, vécut sous les empereurs Zénon, Anastase et Justin, et mourut probablement vers le milieu du sixième siècle in Priscien vie et œuvres. Poésie de Priscien-la périegèse. Les poids et mesures. Eloge d'Anastase. Par E.F.Corpet, C.L.F Panckoucke, éditeur 1845.

## 2. L'ADVERBE DANS LES THEORIES GRAMMATICALES DE L'ANTIQUITE.

A travers l'évolution de la grammaire, l'adverbe avait été défini et analysé de manière abondante. Depuis l'antiquité grecque, il occupait dans l'intérêt des grammairiens une place importante. Les Stoïciens parlaient de l'appartenance de l'adverbe aux parties du discours ou de l'énoncé. Ils parlaient également de sa forme « intermédiaire, disaient-ils, entre celles des trois genres de l'adjectif »<sup>23</sup>. D'après eux, la classe de l'adverbe renferme tous les mots et toutes les locutions, qui selon la conception stoïcienne n'avaient pas de définitions. L'adverbe stoïcien est donc une classe « fourre-tout »<sup>24</sup>. Avant les stoïciens ce qu'on appelait les parties de l'expression ne comptaient chez Aristote<sup>25</sup> et Théodore<sup>26</sup> que trois parties : le verbe, le nom et la conjonction. Ce qu'est remarquable dans cette division aristo-théodoriène, c'est l'absence de l'adverbe en tant que partie de la phrase. Certains philosophes, surtout les Stoïciens auraient augmenté ce nombre;

---

<sup>23</sup> E. Egger, *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théoriciens grammaticales dans l'antiquité*, Paris, Auguste Durand, Libraire, MDCCCLIV, p. 195.

<sup>24</sup> « Une classe fourre-tout » : expression tirée des *Adverbes du Français, le cas des adverbes en -ment*, Claude Guimier, Orphys, 1996, introduction, p.1.

<sup>25</sup> Philosophe grecque, né en 380av.J.-C à Stagire en Macédoine, et mort en 322av.J.-C à Chalcis en Eubée. Disciple de Platon à l'Académie pendant plus de vingt ans, il prit ensuite une distance critique vis-à-vis des thèses de son maître et fonda sa propre école, le Lycée. Il fut également précepteur d'Alexandre le Grand in <http://fr.wikipedia.org/wiki/Aristote>

<sup>26</sup> Théodore de Cyrène vécut autour de 320 av. Jésus-Christ et est natif de Cyranaïque. Il fut un des disciples d'Aristippe de Cyrène (...) célèbre dès son temps pour ses critiques de la religion, il a été surnommé l'athée. Ses ouvrages : sur les dieux et les questions in [http://fr.wikipedia.org/wiki/th%C3%A9odore\\_l'ath%C3%A9e](http://fr.wikipedia.org/wiki/th%C3%A9odore_l'ath%C3%A9e)

ils auraient ajouté aux conjonctions les articles, puis les prépositions aux noms; aux noms les appellatifs, puis les pronoms; aux verbes les adverbes. Apollonius Dyscole, dans son « *traité de l'adverbe* », le définit comme :

**« Un mot indéclinable qui détermine par un attribut général ou particulier les modes des verbes, et qui, sans les verbes ne peut compléter une pensée »<sup>27</sup>.**

Diogène Laerce, écrivain grec du III<sup>e</sup> siècle après J.C. Son panorama biographique des sectes philosophiques contient des citations de nombreux ouvrages antiques perdus, identifie Antipater<sup>28</sup> comme celui qui le premier isola l'adverbe et certifia sa naissance. Selon la Scholie<sup>29</sup> de Londres, certains grammairiens voulurent, parmi les adverbes isoler encore les adverbes de plainte. L'adverbe apparaissait aussi selon le témoignage de Quintilien<sup>30</sup> dans la subdivision d'Aristarque<sup>31</sup> des parties de l'énoncé, il avait fixé huit parties : le nom, le verbe, le

---

<sup>27</sup> Ibid., p. 189.

<sup>28</sup> Antipater de Tarse, philosophe (162-133 av.J.C), (...) Il est le premier parmi les stoiciens, selon un témoignage de Diogène laerce (vers 220 apr. J.-C) à avoir reconnu l'adverbe in <http://www.bibliotheca-classica.org/sites/default/files/Mazhug@-prn.pdf>

<sup>29</sup> Une scholie est un commentaire, une note philologique figurant sur un manuscrit et servant à expliquer un texte. C'est une courte note marginale ou interlineaire notamment, sur un passage précis et difficile du texte (...). Les auteurs des scholies sont appelés les scholiastes (...). Les scholies des textes antiques sont une source précieuse d'information à la fois philologique et historique. Les scholiastes sont généralement anonymes in <http://fr.wikipedia.org/wiki/scholie>

<sup>30</sup> Probus Quintilien, rhéteur latin, né à Calagurris Nassica (auj. Calahorra, Espagne) [v.30-v.100apr.J.-C]. Il fut précepteur des petits neveux de Domitien. Dans son ouvrage (*Istitutio Oratoria*) il réagit contre les tendances nouvelles représentées par Sénèque et proposa l'imitation de Cicéron in <http://www.bibliotheca-classica.org/sites/default/files/Mazhug@-prn.pdf>

<sup>31</sup> Aristarque de Samothrace, un des plus célèbres grammairiens et critiques de toute l'antiquité. Il naquit dans l'Ile de Samothrace, au commencement du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Il fut élevé à Alexandrie (...) A l'âge de 72ans se laissa mourir de faim in *Imago Mundi*. Encyclopédie gratuite en ligne. <http://www.cosmovisions.com/Aristarque.htm>

participe, le pronom, l'article, la préposition, l'adverbe et la conjonction. Cette même répartition avait été reprise par Denys le Thrace<sup>32</sup>. Le Manuel de Denys appelle l'adverbe

**« Une partie de discours qui est indéclinable, qui modifie le sens du verbe ou qui se joint au verbe ».**

Tryphon<sup>33</sup>, le maître d'Apollonius, selon l'ouvrage d'Emile Egger, intitulé « *Apollonius Dyscole, essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* » avait écrit un livre spécial sur l'adverbe.

### **3. LA GRAMMAIRE MODERNE.**

Marc Dominicy<sup>34</sup> écrit dans l'introduction de son ouvrage « *la naissance de la grammaire moderne* » que :

**« la grammaire, telle que nous la concevons aujourd'hui – même s'il nous arrive de la baptiser " linguistique " – est née, pour une part essentielle, à Port-Royal<sup>35</sup> »<sup>36</sup>.**

---

<sup>32</sup> Denys le Thrace, né à Alexandrie en Egypte en 170 et mort en 90 av.J.-C. Il fut le disciple d'Aristarque, enseigna les belles lettres à Rome. On lui doit une Grammaire grecque longtemps classique qui a été publiée par Fabricius dans le Tome VII de sa bibliothèque grecque et par Bekker, *Anecdota graeca*, t, II, Berlin, 1816 in [http://fr.wikipedia.org/wiki/denys\\_le\\_Grammairien](http://fr.wikipedia.org/wiki/denys_le_Grammairien)

<sup>33</sup> Tryphon, fils d'Ammonios, est un grammairien grec ayant vécu au cours de la seconde moitié de l'1er siècle av.J.-C. Il doit être distingué d'un second grammairien également nommé Tryphon qui a vécu probablement plus tard et dont l'œuvre est très peu connue in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Tryphon\\_\(grammairien\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Tryphon_(grammairien))

<sup>34</sup> Marc Dominicy, est titulaire de la chaire de linguistique générale à l'université libre de Bruxelles

<sup>35</sup> Port-Royal, abbaye de femmes, fondée en 1204 près de Chevreuse (Yvelines), réformée à partir de 1608 par l'abbesse Angélique Arnauld, puis dédoublée en Port-Royal des Champs et Port-Royal de Paris en 1625. Elle passa en 1635 sous la direction religieuse de Saint-Cyran et devint le foyer de jansénisme (...) A partir de 1656, la persécution s'abattit sur Port-Royal des Champs ; les religieuses furent expulsées en 1709, l'abbaye fut démolie en 1710. Il en subsiste des vestiges ; un oratoire-musée a été édifié en 1891 sur l'emplacement de l'ancienne chapelle (...) in Petit Larousse en couleur. Librairie Larousse 1986



Deux autres auteurs, Robert Léon Wagner<sup>37</sup> et Jacqueline Pinchon<sup>38</sup>, estiment dans leur « *Grammaire française classique et moderne* » que les premières grammaires françaises parurent au XIVE siècle en Angleterre, dont l'apprentissage du bon français de France fut une exigence socio-commerciale pour les anglais voyageurs. Ces grammaires étaient des traités sous la forme de « dites...ne dites pas... ». Dans un article intitulé « *continuités et discontinuités, tension et synergie : les rapports du latin et les langues vernaculaires, reflétés dans la modélisation grammaticographique* », publié dans la revue « *Persée* », Pierre Swiggers donne une autre raison pour laquelle les anglais optaient pour l'apprentissage du Français, c'est le besoin administratif, selon lui, la langue française à cette époque était la langue administrative par excellence. L'auteur cite aussi dans cet article les premières productions grammatico-graphiques traitant surtout, l'orthographe et la morphologie du nom et du verbe. Parmi ces productions qui avaient été rédigées en Angleterre d'après Swiggers, on peut citer, celles qui suivent :

*1. Vers 1250 : "traité de la conjugaison Française"(Cambridge, Trinity collège, 3,56)*

*2. Vers 1300:" Tracta tus orthographiae", de T.H. parisii studentis (British Library Additional 17716)*

---

<sup>36</sup>Marc Dominicy, *La naissance de la Grammaire moderne*, by Pierre Mardaga, éditeur 1991, introduction, p.7

<sup>37</sup> Robert Léon Wagner (12 mars 1905-26 février 1982) est un grammairien et professeur de lettres qui s'est spécialisé dans la lexicographie. Il a notamment enseigné à l'école pratique des hautes études(EPHE) in <http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert-L%C3%A9on-Wagner>

<sup>38</sup> Jacqueline Pinchon, née le 22 mai 1900 à Calais, 17 juin 1940 départ pour l'Angleterre. Professeur à l'université Paris III (en 1991). Auteur de : *Grammaire du Français Classique et Moderne, Morphosyntaxe du Français étude de cas*

### 3. Vers 1300: "Orthographia Gallica" (British Library Harley 4971)

Ces productions et d'autres forment la base d'une nouvelle grammaire naissante. Du « *Donait François* »<sup>39</sup>, rédigé par les Clercs parisiens à la demande de Sieur Johan Barton, composé avant 1409, aux articles du « *Grand Larousse de la langue Française* », consacrés à la syntaxe, dont l'auteur est Henri Bonnard<sup>40</sup>. Wagner et Pinchon exposent quatre étapes remarquables dans l'évolution de la grammaire moderne, dont chaque étape est caractérisée par un ensemble de grammairiens et d'ouvrages et par des spécificités grammaticales propres à chacune de ces étapes

## **Première étape: un peu avant 1409 jusqu'au XVIIe siècle.**

Les grammairiens de cette étape procèdent à une comparaison entre la grammaire du Français et celle du Latin, ils essayent de modeler le Français de cette époque sur le Latin. Le *Donat Latin* a été traduit en ancien Français au XIIIe siècle. Ces grammairiens adoptent le modèle proliférant de Priscien contre le modèle

---

<sup>39</sup> Ouvrage écrit par quelques bons Clercs français pour le gentilhomme de Johan Barton, type de l'ouvrage : Grammaire du Français, à l'usage des Anglais par questions/réponses. Il ne s'agit pas d'une grammaire d'apprentissage, mais d'une grammaire de perfectionnement, date de composition : ca 1409 in Pierre Swiggers, le *Donait François*, la plus ancienne grammaire du français, *Revue des langues Romanes*, Tome89/2 ; 1985, p235-241

<sup>40</sup> Henri Bonnard, né le vendredi 30 juillet 1915 à Lyon, décédé le vendredi 19 novembre 2004, âgé de 89ans(...), grammairien auteur de « *La Grammaire Française à l'usage de tous* » 1997, et d'une série d'articles sur la linguistique dans le *Grand Larousse de la Langue Française* (1971-1978) in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri\\_Bonnard](http://fr.wikipedia.org/wiki/Henri_Bonnard)

élémentaire de Donat, surtout Meigret<sup>41</sup> et Robert Estienne<sup>42</sup>,  
(Jacques Julien, Revue Persée, p.65)

Les principaux ouvrages écrits à cette époque, d'après un article destiné aux internautes, intitulé « *Corpus des grammaires Françaises de la Renaissance* », signé par une équipe éditoriale composée de douze enseignants universitaires français, lesquels parmi eux (Bernard Colombat, de l'université Paris Diderot), (Jean-Marie Fournier, de l'université Sorbonne Nouvelle Paris3), et (Susan Baddely, de l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines). Ces enseignants mettent à la disposition des chercheurs :

**« un corpus-disent-ils- qui permet de faire des recherches fines et variées dans ces ouvrages encore largement méconnus ».**

Ces ouvrages sont classés suivant un ordre chronologique :

1. « *Quantes parties d'oraison sont* » *XIVe siècle de Donat.*
2. "*Donait François*"1409, de *Johan Barton*
3. "*Principalia Grammaticalia*"1498, de *Martin Marin*
4. "*Lesclarcissement de la langue Françoise*"1530, de *John Palsgrave*
5. "*Grammatica Latino-Gallica*"1531, de *Jacobus Sylvius Ambianus*
6. "*In Linguam Gallicam Isagwge*"1532, de *Jacques Dubois*
7. "*Liber de Differentia Vulgularum*", "*Gallici Sermonis Varietate*" et "*Aelii Donat de Octo Partibus Orationis Libellus*"1585 (1545), de *Charles de Bovelles.*
8. "*Le Tretté de la Grammere Françoze*"1550, de *Louis Meigret*

---

<sup>41</sup>Louis Meigret ou Maigret, né vers 1550 à Lyon et mort en 1558, est un grammairien français, réformateur de la langue française de la Renaissance in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis\\_Meigret#cite\\_note\\_Housman\\_1](http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Meigret#cite_note_Housman_1)

<sup>42</sup> Robert Estienne, né en 1503 à Paris et mort le 7 septembre 1559 à Genève, est un lexicographe et imprimeur français in <http://fr.wikipedia.org/wiki/Robert-Estienne>

9. *"Gallicae Linguae Institutio, Latino Sermone Conscripta"*1561 (1550), de Jean Pillot
10. *"Traicté de la Gramaire Françoisse"*1557, de Robert Estienne
11. *" La Grammaire Françoisse"*1557, de Gabriel Meurier
12. *"Institutio Gallicae Linguae In usum Iuuentutis Germanicae"*1558, de Jean Granier
13. *"Devis de la langue Françoisse"*1559, d'Abel Matthieu
- "Second Devis et Principal Propos de la langue Françoisse"*1560, d'Abel Matthieu
14. *"Grammaire Françoisse"*1566, de Gerard Du Vivier
15. *"Briefve Institutio de la langue Françoisse"*1568, de Gerard Du Vivier
16. *"Grammaticae Gallicae Libri Tres"*1586(1570), d'Antoine Cauchie
17. *"Pierre de La ramée Gramere"*1562, de Petrus Ramus
18. *"Pierre de La ramée Grammaire"*1572, de Petrus Ramus
19. *"Eléments ou Institutions de la langue Françoisse"*1586, de Jean Bosquet
20. *"Grammatica Gallica Nova"*1623(1598), de Joannes Serreius (Jean Serrier)
21. *"Les Travaux de Maupas, et d'Oudin"*, 1607,1632

## **Deuxième étape : de 1647 à 1801**

Cette étape a connu l'apparition d'un nombre d'ouvrages grammaticaux dans lesquels s'élabore un inventaire des valeurs grammaticales du Français moderne. Les grammairiens à cette époque cherchent à fonder les principes de la grammaire. Les principaux ouvrages grammaticaux publiés à cette époque sont:

1. *"Remarques sur la Langue Française"*1647, de Vaugelas

2. *"La Nouvelle Méthode de la Grammaire Française"*1674,  
d'Aisy

3. *"Le traité de la grammaire Française"*1706, de Regnier  
Desmarais

5. *"Les Principes Généraux et Raisonnés de la Langue Française"*  
1730, de Restaut

6. *"Les Vrais Principes de la Langue Française"*1740,  
de Girard

7. *"La Grammaire Raisonnée"*1767, de Beauzée

8. *"La Grammaire de Condillac "*1775

10. *"Les éléments de Grammaire Générale Appliqués à la Langue  
Française"*1801, de R. Sicard

## **Troisième étape : de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle**

Les grammairiens de cette époque s'intéressent en priorité au développement historique des formes et des tours de la langue au détriment de la description des valeurs. Les principaux ouvrages de cette époque sont :

1. *Précis de Grammaire Historique de la Langue Française"*1887,  
de F. Brunot

2. *"Nouvelle Grammaire Historique du Français"*1889,  
de L. Clédat

3. *"Cours de Grammaire Historique de la langue Française",*  
de A. Darmesteter, et I. Sudre, 1891, 1897

## Quatrième étape : du début du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les grammairiens ont commencé à se libérer des doctrines rigides des anciens. Ils mêlent à la description des langues une interprétation psychologique des faits étudiés et des soucis de style. La grammaire prétend être normative. Elle se rattache à l'époque classique; le « *Bon usage* » de Maurice Grevisse<sup>43</sup>, dont la première édition paraissait en 1936, puis refondu en 1986, par André Goosse.<sup>44</sup> Cet ouvrage est le prolongement de « *Remarques sur la Langue Française* », de Vaugelas. Mais les contemporains ne s'enferment pas dans les règles héritées des anciens. La grammaire contemporaine s'ouvre largement sur les nouvelles théories de la Linguistique moderne, telle que la Pragmatique, la Sémiotique, l'Analyse de Discours, etc.

## Les principaux ouvrages grammaticaux de cette époque :

1. *"Des mots à la pensée"1911, de M.M.Damourette*
2. *"Essai de Grammaire de la Langue Française"1927, de Pichon*
3. *"Le problème de l'article et sa solution dans la langue Française", et "Temps et Verbe"1919, 1929, de M.G.Guillaume*
4. *"Les procédés expressifs du Français"1957, de M.A.Sauvageot*

---

<sup>43</sup> Maurice Grevisse, né le 7 octobre à Rulles et mort le 4 juillet 1980 à la Louvière. Grammairien belge francophone(...), instituteur en 1915, puis professeur, il suit des cours de philologie classique à l'université de Liège et est devenu Docteur. Professeur en 1927(...) Auteur du *Bon Usage* in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice\\_Grevisse](http://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice_Grevisse)

<sup>44</sup> André Goosse, né à Liège le 16 avril 1926. Grammairien belge, successeur de Maurice Grevisse, il réédite et met à jour le *Bon Usage*, se marie avec Marie-Thérèse Grevisse, la fille de Maurice Grevisse. Il épouse en 1988 l'écrivaine belge France Bastia in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9\\_Goosse](http://fr.wikipedia.org/wiki/Andr%C3%A9_Goosse)

5. "La syntaxe du Français Contemporain" 1928, 1943,  
de K.r.Sandfeld

6. "Le Bon usage", 7<sup>e</sup> éditions 1959, de M.M. Grevisse

## 4. L'adverbe dans la grammaire moderne

Le statut de l'adverbe dans la hiérarchie des parties du discours est officiellement reconnu dans les grammaires modernes, surtout dans la période qui s'étend entre 1530 et 1586. Jacques Julien montre dans le tableau suivant la liste canonique des parties du discours chez les grammairiens de cette période :

| Le grammairien | Année de parution de l'ouvrage | Parties du discours |               |               |               |                |                |                |               |               |
|----------------|--------------------------------|---------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|----------------|---------------|---------------|
|                |                                | 1ère position       | 2ème position | 3ème position | 4ème position | 5ème position  | 6ème position  | 7ème position  | 8ème position | 9ème position |
| Palsgrave      | 1530                           | Article             | Nom           | Pronom        | Verbe         | Participe      | Préposition    | <u>Adverbe</u> | Conjonction   | Interjection  |
| Sylvius        | 1531                           | //                  | Nom           | Pronom        | Verbe         | <u>Adverbe</u> | Participe      | Conjonction    | Préposition   | Interjection  |
| Pillot         | 1550                           | Article             | Nom           | Pronom        | Verbe         | Participe      | <u>Adverbe</u> | Préposition    | Conjonction   | //            |
| Meigret        | 1550                           | Article             | Nom           | Pronom        | Verbe         | Participe      | Préposition    | <u>Adverbe</u> | Conjonction   | Interjection  |
| Estienne       | 1557                           | Nom                 | Articler      | Pronom        | Verbe         | Participe      | <u>Adverbe</u> | Conjonction    | Préposition   | Interjection  |

|                  |             |         |         |        |       |           |                |                |             |              |
|------------------|-------------|---------|---------|--------|-------|-----------|----------------|----------------|-------------|--------------|
| <b>Garnier</b>   | <b>1558</b> | //      | Nom     | Pronom | Verbe | Participe | <u>Adverbe</u> | Préposition    | Conjonction | Interjection |
| <b>Ramus</b>     | <b>1562</b> | //      | Nom     | //     | Verbe | //        | <u>Adverbe</u> | //             | Conjonction | //           |
| <b>Du vivier</b> | <b>1566</b> | Nom     | Article | Pronom | Verbe | Participe | <u>Adverbe</u> | Préposition    | Conjonction | //           |
| <b>Cauchie</b>   | <b>1570</b> | Article | Nom     | Pronom | Verbe | Participe | Préposition    | <u>Adverbe</u> | Conjonction | Interjection |
| <b>Bosquet</b>   | <b>1586</b> | //      | Nom     | Pronom | Verbe | Participe | <u>Adverbe</u> | Conjonction    | Préposition | Interjection |

### **Remarque :**

Ce tableau est légèrement modifié ; nous avons ajouté horizontalement la colonne dessus réservée pour les grammairiens, l'année d'apparition de leurs ouvrages et les classements des parties du discours.

Le tableau ne mentionne pas également les titres des ouvrages, il ne fournit que l'année d'apparition de chaque ouvrage devant le nom du grammairien.

Pendant les cinquante-six ans indiquées dans le tableau de Julien, l'adverbe n'a jamais manqué de présence dans toutes les subdivisions des parties du discours. Il arrive certes, que l'adverbe peut changer de position dans telle ou telle partition mais, généralement, il maintient la sixième place dans le rang de la majorité de ces classements, par



exemple, dans l'ordre de Pilot, Estienne, Garnier, Ramus, Du Vivier et Bosquet, l'adverbe est sixième dans les listes, alors que chez Palsgrave, Meigret et Cauchie, il est neuvième, et enfin cinquième chez Sylvius. L'adverbe moderne ne pose pas de problème uniquement dans son classement au sein des parties du discours, mais aussi dans sa définition, son espèce, ses figures et sa signification. Les grammairiens modernes, chacun définit l'adverbe différemment des autres. Dans toutes leurs définitions, il y'a toujours quelque chose de différent, et la seule propriété de l'adverbe commune dans toutes ces définitions, c'est l'indéclinabilité ou l'invariabilité de l'adverbe. A titre d'exemple, Meigret traduit la définition de Priscien « *Adverbium est pars orationis indéclinabilis, cuius significatio verbis adicitur* »<sup>45</sup>. Il traduit le même exemple illustré dans la définition priscienne « *Prudens homo prudenter agit=l'homme sage se gouverne sagement* »<sup>46</sup>. Une définition, intégralement recopiée n'a rien apporté de nouveau à l'adverbe. Meigret imite aveuglement Priscien dans tous les propos qu'il expose sur l'adverbe « *Meigret répète, de façon esclave et sans aucun profit pour le français, les trois figures de Priscien: simplex, composita et décomposita* »<sup>47</sup>. Douze ans après l'ouvrage de Meigret, Petrus Ramus publie son livre « *Grammaire De la Ramée* »<sup>48</sup>. Dans le dix-huitième chapitre, avant que Ramus commence à parler profondément de l'adverbe, il le fait distinguer d'abord des autres

---

<sup>45</sup>Franz Josef Hausman, *Louis Meigret, humaniste et linguiste*, Tubingen: Narr, 1980. p 194

<sup>46</sup>Ibid., p194

<sup>47</sup>Ibid., p194

<sup>48</sup>Né à Cuts, en Picardie vers 1515, mort le 26 aout 1572 . Logicien et Philosophe français in [http://fr.wikipedia.org/wiki/pierre\\_de\\_la\\_Ram%C3%A9e](http://fr.wikipedia.org/wiki/pierre_de_la_Ram%C3%A9e)

parties du discours et le classer avec ce qu'il appelle parties du discours « sans n<sup>o</sup>bre »<sup>49</sup>,

**« O yons maintenant l'étymologie du mot sans n<sup>o</sup>bre.p. Le mot sans nombre cest celuy, qui outre la principale signification ne dénote aucun nombre, comme l aduerbe, & la conjonction. L Aduerbe cest vng mot sans nombre, qui est adioict à vng aultre:& est de quantité ou qualité »<sup>50</sup>.**

Ramus, dans cette définition fait l'inventaire d'une longue liste des adverbes de quantité et de qualité où les frontières entre les sous-classes ne sont pas strictement délimitées, par exemple « avant » est une préposition dans sa grammaire de 1562, et un adverbe de temps et d'exhortation dans la grammaire de 1572. Robert Estienne, un autre grammairien de la même époque, note dans le chapitre qu'il consacre à l'adverbe, dans son livre « *Traité de la Grammaire Française* », les exceptions qui peuvent entraver la reformulation d'une définition ferme de cette partie du discours. Il dit que :

**« Les adverbes ce sont mots qui ne se déclinent point, et pourtant (pour ce motif) n'ont aucuns articles : lesquels communeement se joignent aux verbes pour montrer quelle est leur action ou passion »<sup>51</sup>.**

L'adverbe chez Estienne peut prendre la nature de nom « il ha ung article devant, ainsi que les noms, comme Le trop de biens gaste »<sup>52</sup>. Il parle aussi de deux espèces, de trois figures et de diverses significations de l'adverbe ; pour l'espèce, l'adverbe est primitif ou dérivatif, pour les figures, la première est simple, la deuxième est composée et la troisième est dérivée des composées. Pour les significations, Estienne donne une

---

<sup>49</sup>Petrus Ramus, *Grammaire Dep. De la Ramée*, De l'imprimerie d'André Wechel 1572,p.285

<sup>50</sup> Ibid., p.285

<sup>51</sup>Charles-Louis Livet, *La grammaire française et les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle*, Auguste Durant libraire, Paris 1859,p448

<sup>52</sup> Ibid., p.448

grande quantité d'adverbes en s'appuyant sur le critère étymologique des termes.

Nous allons voir maintenant l'adverbe dans les grammaires modernes de la deuxième étape. Nous consultons précisément la définition de Regnier Desmarais<sup>53</sup> dans son ouvrage qui a le même titre que l'ouvrage de son précurseur Robert Estienne « *Le Traité de la Grammaire Française* ». François Séraphin Regnier Desmarais, avant de s'étendre longuement sur la division des adverbes, il définit, dans un paragraphe composé d'environ cent mots l'adverbe comme suit

« L'adverbe e[st] une partie d'orai[son], qui ne reçoit nulle variation, & qui sert à modifier un nom adjectif, un verbe, ou un participe, c'e[st]-à-dire, à marquer quelque qualité, quelque manière, quelque circon[st]ance, de ce qui e[st] signifié par l'un ou par l'autre. Ain[si] dans phra[ses], e[tre] extrêmement heureux, e[tre] souvent malade ; parler bien, e[crire] mal ; un homme fort craignant Dieu ; Il a toujours fait son devoir. Ces termes extrêmement, souvent, bien, mal, fort & toujours, sont des adverbes qui désignent différentes manières, différentes circon[st]ances dans ce qui e[st] signifié par ces noms, ces verbes, & ces participes<sup>54</sup> ».

L'adverbe desmaraisien porte sur le nom adjectif, le verbe et le participe, son rôle dans la phrase est de modifier le sens de ces trois termes. Desmarais divise les adverbes d'après leurs formes et leurs significations ; pour la forme, il apprécie la division en simple et en composée sur la division en primitive et en dérivée. Pour lui, l'adverbe simple c'est celui qui,

---

<sup>53</sup> Regnier Desmarais, secrétaire perpétuel de l'Académie française/Approbaton 1705/Extrait de privilege 1706 signé Loyens

<sup>54</sup> François Séraphin Regnier-Desmarais, *Traité de la Grammaire Française*, chez Eugène Henry Fricx, Imprimeur du Roy, M.DCC.VI, p.508

« De luy-me]me, ou par le long u]age de la langue, ne fait qu'un ]eul mot, comme ouy, non, quand, comment, jamais, de]ormais, tous]ours, beaucoup, autre]ois, ]agement, ]en]ement »<sup>55</sup>.

Par contre, l'adverbe composé,

« e]t formé de plu]ieurs mots que l'u]age accou]tumé de ]éparer dans l'E]criture, comme a pré]ent, à advenir, en haut, en bas, au]i-to]t, peu à peu, à la ha]t. »<sup>56</sup>.

Pour les significations des adverbes, il existe, selon Desmarais, autant de significations que d'énonciations de la langue. Mais pour éviter de multiplier trop de divisions : « qui apporteroient plus d'embarras que d'éclaircissements »<sup>57</sup>. Desmarais distingue dix divisions : adverbes de temps, de lieu ou de situation, d'ordre ou de rang, de quantité ou de nombre, de qualité, de manière, d'affirmation, de négation, de doute et de comparaison.

En 1836, Victor Augustin Vanier<sup>58</sup> publia son ouvrage « *Dictionnaire grammatical, critique et philosophique de la langue française* ». Dans cet ouvrage, l'auteur aborde de la question de l'adverbe sur trois niveaux distincts. Premièrement, il démontre la fausseté de la dénomination de l'adverbe dans toutes les grammaires précédentes. L'adverbe, selon lui, ne devait pas avoir cette appellation parce qu'elle se contredit avec sa fonction logico-naturelle. L'adverbe tel qu'il soit dans la phrase n'a de fonction que pour modifier l'attribut du sujet

---

<sup>55</sup> Ibid., p.509

<sup>56</sup> Ibid., p.509

<sup>57</sup> Ibid., p.509

<sup>58</sup> Victor Augustin Vanier, membre de plusieurs sociétés savantes, auteur de plusieurs ouvrages approuvés par l'université de France

« un mot qui modifie l'attribut du sujet s'ajoute par la pensée à cet attribut, et ne peut être appelé adverbe puisque le verbe proprement dit n'en reçoit aucune influence »<sup>59</sup>.

Deuxièmement, Vanier refuse d'emblée toutes les classifications de l'adverbe qui ont été faites et accordent une seule et unique classe :

« Tous les adverbes sont de manière, car leur emploi a pour but d'exprimer la manière particulière sous laquelle nous considérons l'attribut du sujet »<sup>60</sup>.

Enfin, pour soutenir son idée que,

«L'adverbe n'est qu'un signe de modification de modification, et jamais modification de la substance »<sup>61</sup>.

L'auteur s'appuie sur dix définitions de l'adverbe qui appartiennent à des grammairiens appartenant à ce qu'il appelle la « nouvelle école ». Ces définitions sont :

1. « *L'adverbe sert à modifier des adjectifs et des adverbes eux-mêmes* ». Domergue 1771.
2. « *L'adverbe est une partie indéclinable de l'oraison, qui se joint avec les verbes et avec les adjectifs, pour en exprimer les manières et les circonstances* ». Académie 1772.
3. « *L'adverbe est l'équivalent d'une proposition et de son complément.* ». Sicard 1801
4. « *Les adverbes servent à modifier les verbes, les adjectifs et même d'autres adverbes, mais jamais les noms.* ». Destutt-Tracy, 1803.
5. « *Tout mot signe d'une manière d'être d'une autre manière d'être se nomme adverbe.* ». Thournel, 1816.
6. « *L'attribut d'attribut (l'adverbe) est un mot composé du signe d'un rapport et d'une qualité considérée par abstraction, comme purement qui représente avec pureté.* »

---

<sup>59</sup> Victor- Augustin Vanier, *Dictionnaire grammatical critique et philosophique de la langue française*, A Paris, chez l'auteur, chez Brunot-Labbe libraire de l'université, chez Delalain libraire, chez Dupont libraire et chez Janet et Cotelte libraires, 1836, p.22

<sup>60</sup> Ibid., p.22

<sup>61</sup> Ibid., p.24

*Serreau et Boussy, 1824.*

7. « *L'adverbe est un mot qui modifie d'une manière complète le verbe, l'adjectif et même un autre adverbe.* ».

*Boniface, 1829 et répété en 1834.*

8. « *L'admodatif (l'adverbe) est un nom qui désigne une modification ou quelque autre circonstance d'une manière d'être.* ». *Darjou 1829.*

9. « *L'adverbe est un mot qui se joint ordinairement au verbe ou à l'adjectif, pour en déterminer la signification.* » *Lhomond, 1831.*

10. « *L'adverbe est un mot invariable qui qualifie ou un verbe ou un adjectif, ou un autre adverbe.* » *Chapsal, 1831.*

Cette suite de définitions qui s'étale entre 1771 et 1836, rassemblée par Vanier, coïncide avec la deuxième et la troisième étape que nous avons proposées dans l'évolution de la grammaire moderne.

L'adverbe aménagé depuis quinze siècles dans le rang et l'ordre des parties du discours, plus exactement depuis le traité de « *De octo orationis partibus* » d'Aelius Donatus du IV<sup>ème</sup> siècle, n'a plus subi, selon Oswald Ducrot<sup>62</sup> et Tzvetan Todorov<sup>63</sup>, que « des retouches de détail »<sup>64</sup>. Cela veut dire que l'adverbe reconnu déjà, depuis des siècles, en tant que partie fondamentale du discours, son classement soit au premier rang, ou au dernier, sa position telle qu'elle soit ne change rien de ses essentiels qui sont l'invariabilité, son rattachement à un autre mot, son effet en tant que modificateur de sens et sa diversité sémantique. Le *Bon Usage*, ouvrage grammatical distinctif du XIX<sup>ème</sup> siècle

---

<sup>62</sup> Oswald Ducrot, né en 1930, est un linguiste français. Agrégé de philosophie, ancien attaché de recherches au (CNRS), il est directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS) à Paris. Il est auteur de nombreux ouvrages, en particulier sur l'énonciation in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Oswald\\_Ducrot](http://fr.wikipedia.org/wiki/Oswald_Ducrot)

<sup>63</sup> Tzvetan Todorov, né le 31 mars 1939 à Sofia, il se rend à Paris en 1963 et devient docteur d'Etat en 1970. Il acquiert la nationalité française en 1973, il travaille au CNRS à partir de 1968. Entre 1983 et 1987 il dirige le centre de recherches sur les arts et le langage in [http://fr.wikipedia.org/wiki/Tzvetan\\_Todorov](http://fr.wikipedia.org/wiki/Tzvetan_Todorov)

<sup>64</sup> Oswald Ducrot, Tzvetan Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de langage*, édition du Seuil, 1972, p.263

**« L'ouvrage de Maurice Grevisse et de notre temps, la meilleure grammaire de la langue française »<sup>65</sup>.**

Une autre confession proclamant l'importance à part de cet ouvrage vient du Président de l'Académie Goncourt « Hervé Bazin » qui conseille : « **voyez donc Grevisse** »<sup>66</sup> pour tout problème de la langue

**« De sa syntaxe, de ses tournures, de ses difficultés, de ses diversités, de ses finesses, de ses nouveautés, de son mouvement »<sup>67</sup>.**

Grevisse consacre cent trois pages de son *Bon Usage* pour la question d'adverbe, une matière riche en informations mise à la disposition des apprenants. La sixième partie du discours grevissienne est présentée à partir de sa définition, son origine, sa forme, ses degrés de signification, sa place, sa classification et ses diverses espèces. Nous reviendrons à cet ouvrage dans le deuxième chapitre pour entreprendre avec plus de détails notre analyse du procédé d'analyse de Maurice Grevisse.

Un autre ouvrage dont nous avons déjà parlé, couronné par l'Académie française, c'est la « *grammaire du Français classique et moderne* » de Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon. Ces deux professeurs, l'un à la Sorbonne et l'autre à l'université de Paris III, définissent les adverbes par opposition aux conjonctions et aux prépositions, ils disent que :

**, « Les adverbes sont des mots invariables comme les conjonctions et les prépositions. Ils diffèrent néanmoins de**

---

<sup>65</sup> Maurice Grevisse, *le Bon Usage*, préface de la 11<sup>e</sup> édition (1980) par Robert le Bidois, éditions Duculot, Paris-Gembloux, 1980

<sup>66</sup> Maurice Grevisse, *le Bon Usage*, préface de la 10<sup>e</sup> édition par Hervé Bazin (1975) éditions Duculot, Paris-Gembloux, 1980

<sup>67</sup> Ibid., 10<sup>e</sup> édition

ces deux espèces de mots parce qu'ils peuvent assumer une fonction dans la phrase »<sup>68</sup>.

Après avoir éclairé la différence entre les adverbes, d'une part, et les conjonctions et les prépositions, d'autre part, les deux professeurs divisent les adverbes d'après leur morphologie à des adverbes composites non pourvus d'une marque caractéristique, c'est le cas des adverbes qui sont passés du Latin au Français comme « bien », « hier », « en », « là », « loin », etc., et ceux qui se sont formés à l'époque romane ou en ancien français mais qu'on ne sent plus comme composés aujourd'hui comme « après », « avant », « beaucoup », « bientôt », etc., et à des locutions adverbiales composées en Français et dont la formation reste claire parce que leurs éléments demeurent distincts dans l'écriture comme « ci-dessus », « ci-après », « là-haut », « avant-hier », « en bas », etc., puis à des adjectifs adverbialisés par dérivation impropre, ils ne varient ni en genre ni en nombre comme « clair » dans « ils voient clair ».

Les adverbes qui se distinguent morphologiquement sont les adverbes pourvus d'une marque caractéristique, ce sont tous ceux qui sont formés à l'aide du suffixe « ment », ils ont pour base un adjectif comme « bon, bonnement » ou un adverbe comme « quasi, quasiment ».

Wagner et Pinchon reviennent, dans des sous-titres avant d'entamer le sens et l'emploi des adverbes à la formation des adverbes en « ment », puis aux degrés d'intensité des adverbes et enfin aux degrés de comparaison. Ils montrent dans ces sous-titres toutes les règles qu'il faut respecter pour entreprendre une telle formation puis ils parlent séparément des « intensifs » et des « comparatifs ».

---

<sup>68</sup>Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon, *Grammaire du Français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962, p.403



En ce qui concerne le sens et l'emploi des adverbes, pour le premier, les deux grammairiens s'appuient sur une série d'exemples, ils repèrent les adverbes et font des interprétations et des gloses équivalentes au sens de ces adverbes. Pour le second, ils disent qu'il résulte du sens propre de certains adverbes et de l'usage. Du fait de leur sens comme « **beaucoup** », « **combien** », « **peu** », etc., qui s'apparentent à l'espèce des substantifs. Quant à l'usage lui aussi a spécialisé l'emploi de certains adverbes comme « **aussi** », marque du comparatif et « **si** », marque du degré d'intensité.

Arrivons aux fonctions des adverbes, nos auteurs dégagent cinq fonctions distinctives :

1. Un adverbe assume la fonction de prédicat, indépendant, postposé au thème. Exemple : il est venu nous voir – **quand ?**, ou préposé au thème. Exemple : **heureusement**, qu'il est venu !
2. Un adverbe peut assumer certaines fonctions du substantif ou de l'adjectif auquel il s'apparente, comme la fonction du sujet : exemple : **beaucoup** estiment que c'est un tort, ou la fonction d'attribut : exemple : on en voit **beaucoup (peu)** qui choisissent cette spécialité, ou la fonction du complément déterminatif : exemple : les nouvelles d'**hier** étaient meilleures, et ou la fonction d'épithète d'attribut : exemple : un homme **bien** n'agit pas ainsi.
3. Un adverbe peut assumer la fonction de déterminant non spécifique du substantif, c'est le cas des adverbes de quantité comme « **un peu de** », « **beaucoup de** », « **pas de** ».
4. Comme déterminants, les adverbes peuvent se rapporter :
  - a) A un terme précis : verbe : exemple : elle chante **agréablement**, adjectif : exemple : soyez **plus** aimable.

b) A un groupe de termes : exemple : frappez **encore plus fort**.

5. A une phrase : exemple : **hier**, à la chute du jour, mon cabriolet cheminait au-delà de saint-Ménhoud (Victor Hugo).

Les adjectifs adverbialisés constituent avec le verbe qu'ils déterminent un groupe plus ou moins uni. Quelques-uns de ces groupes, lexicalisés finissent par devenir des locutions inanalysables comme : « **tourner court** », « **rire jaune** ». Dans ce cas, par opposition à des groupes tels que « **parler haut** », « **sentir bon** », il n'est pas possible d'insérer une détermination secondaire entre le verbe et son déterminant.

Avant de quitter la fonction, Léon et Jacqueline notent quelques remarques sur les cas où l'adverbe peut passer, par dérivation impropre, dans l'espèce du substantif et recevoir alors un déterminant spécifique : exemple : l'estomac se fatiguait **de ce trop** de belles paroles, et sur l'adverbe « **non** » comme préfixe de beaucoup de mots construits comme « **un non-sens** », « **un non-lieu** », etc. D'autres observations sont notées aussi concernant certains adverbes qui jouent un rôle de construction dans la phrase et servent à articuler deux termes ou deux membres de phrase, c'est le cas de la particule « **que** » corrélatrice comme « **plus que** », « **moins que** », « **aussi que** », etc. Il en va de même de « **comme** ». Ainsi encore les adverbes relatifs, exemple : je l'ai retrouvé **où** je m'y attendais le moins. Et ceux qui introduisent une proposition indirecte, exemple : je me demande **comment** vous vous y êtes pris.

Maintenant, pour la place de l'adverbe par rapport aux termes qu'il détermine, les deux grammairiens proposent des catégories d'adverbes puis la place qui convient à chacune d'elle, ils séparent

d'abord les deux adverbes « **en** » - exemple : j'**en** viens - « **y** » - exemple : tu **y** vas, puis ajoutent l'adverbe « **ne** » - exemple : je **ne** saurais, et les adverbes formant des degrés d'intensité - exemple : c'est **si** bon - ou de comparaison - exemple : il est **aussi** raisonnable **que** toi.

Ces adverbes se placent avant le terme qu'ils déterminent. Les adverbes qui déterminent l'ensemble d'une phrase se placent ordinairement en tête de la phrase, exemple : **hier**, j'avais trop de choses à faire pour venir vous voir. Un adverbe qui détermine un verbe se place après lui si le verbe est à la forme simple, exemple : il court **vite**. Si le verbe est à une forme composée de l'actif, les adverbes de temps et de lieu se placent ordinairement après le groupe auxiliaire + forme adjective, exemple : nous l'avons rencontré **ici**, je l'ai vu **aujourd'hui**. Les adverbes d'intensité et de quantité, mais aussi des adverbes de temps tels que « **longtemps** », « **souvent** », « **toujours** » se placent de préférence entre l'auxiliaire et la forme-adjective, exemple : j'ai **longtemps** habité sous de vastes portiques. Les adverbes de manière en « **ment** » se placent soit entre l'auxiliaire et la forme-adjective, soit après le groupe, exemple : on a **abondamment** commenté ce texte ou on a commenté **abondamment** ce texte. Un adverbe qui détermine un adjectif ou un autre adverbe se place ordinairement avant lui, exemple : un homme **toujours** mécontent, **jamais** satisfait, il est **volontiers** désagréable.

En dernier de cette partie de leur ouvrage, réservée à l'adverbe, les deux auteurs organisent les adverbes dans trois grandes classes ; la première classe comprend les adverbes de négation, de quantité, d'intensité et de manière. La deuxième classe se compose des

adverbes circonstanciels de temps, de lieu, de cause et les adverbes d'opinion. La troisième classe inclut les adverbes de liaison et de comparaison. Ces classements sont suivis de beaucoup de détails qui n'entrent pas forcément dans cette problématique qui ne vise pas à la proposition d'une nouvelle catégorisation.

Depuis quelques décennies, certains grammairiens reprennent les recherches les plus récentes de leurs collègues qui ont traité la question de l'adverbe et essaient de les actualiser par rapport aux nouvelles conceptions de la recherche. Ainsi, l'étude faite par Oswald Ducrot sur « *les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse* » de Henning Nølke s'inscrit dans le centre de cette nouvelle tendance. Il en va de même pour les travaux de Claude Guimier sur « *les adverbes du Français : le cas des adverbes en -ment* » que nous allons détailler dans le deuxième chapitre de notre mémoire sous le titre « *procédés d'analyse de l'adverbe* », les travaux de Christian Moulinier et Françoise Levrier « *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment* », et ceux de Morten Nøjgaard sur « *les adverbes du Français : essai de description fonctionnelle* ».

Les travaux linguistiques contemporains qui s'intéressent à l'énonciation comme les travaux de Véronique Schott-Bourget « *Approche de la linguistique* » et ceux de Dominique Maingueneau « *L'énonciation en linguistique française* » attribuent à un nombre limité d'adverbes l'appellation d' « *embrayeurs* » ou adverbes d' « *énonciation* », sous prétexte que ces adverbes particuliers ont pour fonction d'ancrer l'énoncé dans la situation spatio-temporelle, ou parce qu'ils sont considérés par rapport aux termes de la phrase : « *sur quoi portent-ils ?* ». Ainsi, ces études isolent des sous-classes singulières d'adverbes qui permettent à l'énoncé d'advenir en tant qu'énonciation et ce, en

permettant l'actualisation du contexte qui permet au texte de se dévoiler en tant que contexte d'énonciation par la prise en compte de l'opposition signifiante de Enonciateur/ Enonciataire, du contexte, du lieu et du temps de l'énonciation, etc.

**CHAPITRE II**  
**LES PROCÉDES D'ANALYSE**  
**DE L'ADVERBE**

Notre situation dans ce chapitre n'est pas différente de celle de l'analyseur qui examine dans des ouvrages grammaticaux la partie qui représente le dispositif ou le procédé d'analyse, déjà travaillé et appliqué par un grammairien sur un objet d'étude précis, puis essaie de le décomposer en ses éléments constitutifs, pour en saisir, comment ce procédé a été structuré ? Or, quels sont les types de relations établis entre les différents éléments, qui composent ce procédé d'analyse ? Pour atteindre nos objectifs, nous devons reposer nos efforts sur une suite d'opérations mentales ; nous devons simplifier, expliquer, détailler, comparer, interpréter, paraphraser, déduire, conclure, etc. Tout en sachant que les résultats, qui éventuellement seront obtenus, puissent être faussés ou abusifs.

Les procédés d'analyses qui composent la matière de notre objet d'analyse, c'est-à-dire qui servent de corpus pour notre deuxième chapitre de la première partie de cette étude, sont les chapitres et les traités, qui abordent la question de l'adverbe chez les grammairiens suivants : Apollonius Dyscole, Maurice Grevisse et Claude Guimier. Ces trois grammairiens représentent à notre avis trois grammaires, qui présentent différemment la conception de l'adverbe ; celle qui s'est formée pendant la genèse des théories linguistiques en grammaire grecque ancienne, celle qui s'est reproduite sur la base de presque toutes les grammaires qui la précèdent, et celle qui, par sa tendance analytique trace des nouvelles frontières à l'adverbe.

Notre analyse de ces trois conceptions peut donc prendre plusieurs formes, elle peut-être grammaticale simple définie comme

« Un exercice scolaire visant à découvrir dans une phrase la nature, et la fonction des mots qui la constituent »<sup>69</sup>.

Elle peut-être aussi syntaxique, soumise à un ordre complexe de relations, qui seul, rend possible la communication entre les individus. Dans ce sens, Beauzée avertit

« Anéantissez l'ordre analytique, les règles de la syntaxe seront partout sans raisons, sans appui, et bientôt elles seront sans consistance, sans autorité, sans effets ; les mots sans relations entre eux, ne formeront plus de sens ; la parole ne sera qu'un vain bruit »<sup>70</sup>.

Charles Bally parle de l'analyse logique, il dit qu'elle est

« Un procédé d'analyse de la phrase fondé sur le postulat que les énoncés réalisés comprennent chacun deux parties, l'une qui est le corrélatif du procès, le dictum<sup>71</sup>, l'autre par laquelle le sujet parlant exerce une intervention ( pensée, sentiment, volonté ) sur le dictum ; c'est la modalité »<sup>72</sup>.

Dans la grammaire générative, on parle de l'analyse structurale, lorsqu'une phrase est susceptible à l'application d'une transformation, elle est inanalysable lorsque la transformation est impossible. Notre analyse peut porter enfin, sur le contenu des énoncés, sur ce qui n'est pas dit explicitement dans la phrase, il s'agit de déduire les sens implicites et les significations non-dites.

## **1- Analyse de l'adverbe selon le processus apollonien (relatif à Apollonius Dyscole)**

Les fragments et les passages, sur lesquels est basé notre analyse du processus d'analyse apollonien de l'adverbe, sont tirés spécifiquement

---

<sup>69</sup> Jean du Bois, *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse/Bordas, VUEF 2002, p 33

<sup>70</sup> Beauzée, *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondements à l'étude de la langue*, de l'imprimerie d'Auguste de Lalain 1819, p 700

<sup>71</sup> D'après un article de Luisa Mora Millan intitulé " *l'adverbe aspect indiciel dans A rebours*" le dictum est défini comme le " contenu représenté "

<sup>72</sup> Ibid., *Dictionnaire de Linguistique*, P 33



de la recherche faite par Emile Egger<sup>73</sup>, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, professeur suppléant à la faculté des Lettres de Paris et maître de conférence à l'école normale supérieure<sup>74</sup>, dont l'ouvrage est intitulé *Apollonius Dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales de l'Antiquité*. Cet ouvrage est organisé en huit chapitres avec une introduction à son ouverture et deux index, français et grec, à sa fin. L'adverbe se trouve dans le sixième chapitre, consacré aux particules indéclinables. Il est localisé entre les deux traités de la préposition et de la conjonction. Son traitement commence à partir de la page 189 et se termine par un paragraphe composé de neuf lignes à la page 202. Dans environ quatorze pages, pourtant ce nombre est faible par rapport à cent pages réservés à l'adverbe dans le traité original d'Apollonius. Ce dernier chiffre a été fourni par Egger lorsqu'il a parlé du mérite d'Apollonius contre Aristote, Théodore Gaza et Regnier Desmarais quand celui-ci avait divisé les adverbes en huit classes distinctes :

**« Comment croire, dit Egger, qu'il n'en resta nulle trace ni dans les cents pages de son traité de l'adverbe, ni dans la syntaxe »<sup>75</sup>,**

---

<sup>73</sup>Né le 18Juillet1813, mort le 1septembre1885, était un savant français . A partir de 1840, Egger était le professeur des assistants et de 1855 jusqu'à sa mort, il est professeur de littérature grecque dans la faculté des lettres à l'université de Paris. En 1854, Egger a été élu membre d'Académie des Inscriptions, et en 1873, il est membre du conseil supérieur de l'instruction publique (...). Ses travaux les plus importants sont :

-*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, 1849.

-*Les notions élémentaires de grammaire sont comparables*, 1852.

-*Apollonius dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'Antiquité*, 1854.

-*Mémoires de littérature ancienne*, 1862.

-*Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, 1863.

In [http://fr.wikitranslation.com/en/%C3%89mile\\_Egger](http://fr.wikitranslation.com/en/%C3%89mile_Egger)

<sup>74</sup> Coordonnés écrits dans la couverture de l'ouvrage « *Apollonius dyscole. Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'Antiquité* »

<sup>75</sup> Ibid., *Apollonius dyscole*, p 198.

Nos interventions dans cette partie vont être centrées surtout sur la définition de l’adverbe, la démonstration de son invariabilité et ses rapports avec le verbe, son espèce, ses divisions et enfin sa place dans la phrase car Apollonius, comme beaucoup de grammairiens antiques « se limite à définir l’adverbe et à en examiner ses accidents<sup>76</sup> »<sup>77</sup>.

## 1.1. Autour de l’adverbe apollonien

### 1.1.2. Introduction méthodologique

Avant de présenter la définition de l’adverbe, Apollonius avance une sorte de vérité générale ou d’évidence qui concerne tous les mots de la langue. Il dit en effet que :

**« Tout mot peut être considéré de deux manières : par rapport à l’idée qu’il exprime et par rapport à la forme »<sup>78</sup>.**

Cette citation placée au début de son traité dévoile, très tôt, les deux fondements sur lesquels va reposer son procédé d’analyse, non seulement de l’adverbe mais de tous les mots de la langue. Il y’a, selon Apollonius pour la langue, que deux manières d’être langue, dans le sens et dans la forme. Ces deux notions jumelles de sens et de forme, qui sont conçues, tour à tour, comme idée exprimée par le mot et comme matière du mot quand le sens en est écarté, constituent le point de départ qui donne à l’adverbe apollonien son autonomie et l’oppose aux autres parties du discours.

---

<sup>76</sup> Les accidents de l’adverbe sont l’espèce, la signification et la figure

<sup>77</sup> Pierre Swiggers. *Grammatical theory and philosophy of language in antiquity*, Edited by Pierre Swiggers and Alfons Wouters, Leuven 2002.p 294

<sup>78</sup>Emile Eggers, *Apollonius dyscole. Essai sur l’histoire des theories grammaticales dans l’Antiquité*, Auguste Durant libraire, 1854. MDCCCLIV.p189

### 1.1.3 Une définition tridimensionnelle (à trois dimensions)

Après cette introduction méthodologique, exposée à partir des premières lignes de son traité, le grammairien alexandrin aboutit ensuite à la définition de l'adverbe, il dit à ce propos que :

**« L'adverbe est un mot indéclinable, qui détermine par un attribut général ou particulier les modes des verbes, et qui sans les verbes ne peut compléter une pensée »<sup>79</sup>.**

La compréhension globale qu'offre cette définition met l'accent sur l'adverbe en tant que sujet auquel renvoient les trois actions à savoir le fait d'être indéclinable, de déterminer les modes des verbes et de compléter une pensée qui nous informent successivement sur la définition, sur la morphologie, sur la fonction syntaxique et sur le rôle sémantique de l'adverbe. Ces trois actions constituent également les trois dimensions qui permettent à un mot de la langue l'appartenance à la catégorie des adverbes : dans la première dimension, l'adverbe est présenté comme un mot, mais un mot non fléchi, qui n'obéit pas à la règle de la flexion<sup>80</sup>, il s'oppose aux noms qui se fléchissent en cas<sup>81</sup>, et aux verbes qui se fléchissent en personnes, en temps et en modes. L'adverbe n'a donc qu'une seule forme invariable. Cette invariabilité est la première marque qui caractérise morphologiquement l'adverbe apollonien. Dans la deuxième

---

<sup>79</sup>Ibid., 189

<sup>80</sup> En grammaire, la flexion est un procédé morphologique consistant à pourvoir les racines (verbales, nominales, etc.) d'affixes ou de désinences ; ceux-ci expriment les fonctions syntaxique (cas), les catégories grammaticales du nombre, du genre, de la personne, ou les catégories sémantiques de l'animé, du comptable, etc., selon les classes de mots déterminées par chaque langue. La flexion inclut la déclinaison (flexion nominale) et la conjugaison (flexion verbale) (...) in *Dictionnaire linguistique*, Jean Dubois, Larousse –Bordas/VUEF 2002 , p.204

<sup>81</sup>La fonction syntaxique dans la phrase est obtenue par la liaison de la catégorie grammaticale associée au syntagme nominal.

dimension, la fonction syntaxique de l'adverbe se délimite exclusivement aux verbes. Il ne prédique dans la phrase que les inflexions des verbes, l'expression « **modes des verbes** » employée par Apollonius dans sa définition, désigne le caractère particulier ou général des actions, autrement dit, la disposition intérieure chez la personne ou les personnes produisant l'action. Certains adverbes se combinent avec tous les temps, comme l'adverbe de manière **doucement** dans : je parle doucement, je parlais doucement, je parlerai doucement, etc. D'autres adverbes ne s'utilisent qu'avec tel ou tel temps, comme les adverbes qui expriment de façon différenciée un temps précis tel que **hier** qui ne s'associe qu'avec le passé, **aujourd'hui** qui ne peut se construire qu'avec le présent et **demain** qui se rajoute toujours à des temps futurs. Pour les modes, il en va de même. La confusion modale n'est pas permise, dans la mesure où toute confusion entre les modes mènent à l'incohérence de l'énoncé ; de l'indicatif au subjonctif, de l'impératif à l'optatif à l'infinitif, les adverbes doivent être utilisés suivant les exigences du mode qui convient. Par exemple, l'adverbe de manière **rapidement** s'emploie avec tous les modes dans tu marches **rapidement**, je souhaite que tu marches **rapidement**, marche **rapidement**, ah ! si tu marchais **rapidement**, tu dois marcher **rapidement**, par contre l'adverbe interrogatif **est-ce que** ne se construit qu'avec l'indicatif, il n'est pas recevable de produire une phrase agrammaticale telle que **est-ce que** tu avoir fait ton travail ?. La troisième dimension porte sur la construction de l'adverbe avec le verbe. Le grammairien exclut définitivement de l'adverbe tout pouvoir d'exprimer, sans la coprésence du verbe, une idée. L'adverbe apollonien ne présente pas seul un sens plein, il a toujours besoin

d'être joint au verbe pour qu'il forme avec lui une signification complète. En revanche le verbe, tout seul, peut exprimer une idée achevée. Apollonius renforce cette idée. Il donne trois phrases où il remarque que dans la première (Tryphon lit)<sup>82</sup>, l'idée exprimée est complète à cause de la présence du verbe. Puis il compare cette phrase avec la phrase (Tryphon bien)<sup>83</sup> où il constate que cette phrase dépourvue du verbe ne reflète aucune idée, mais pour que l'idée soit récupérée, Apollonius voit qu'il faut précéder l'adverbe par un verbe, comme par exemple le verbe « écrit », et comme ça nous obtenons la phrase « Tryphon écrit bien » qui se comprend clairement. Les grammairiens antiques considèrent que le nom et le verbe sont les constituants fondamentaux de la phrase. Ils occupent respectivement dans la hiérarchie des parties du discours la première et la deuxième position :

« Les plus savants auteurs de grammaires nous ont transmis les parties du discours, en plaçant le nom en premier, le verbe en second, dans la mesure où il ne peut y avoir d'énoncé complet sans eux »<sup>84</sup>.

#### **1.1.4. Démonstration de l'invariabilité de l'adverbe, son indéclinabilité**

Sur le plan de la forme, l'invariabilité ou l'indéclinabilité signifie que l'adverbe est un mot à terminaison inchangeable. Il n'est pas susceptible de recevoir des marques de genre (masculin ou féminin),

---

<sup>82</sup> Ibid., *Apollonius Dyscole*, p 191

<sup>83</sup> Ibid., *Apollonius Dyscole*, p 191

<sup>84</sup> Priscien, *Grammaire, Livre XVII, Syntaxe I*. Texte latin, traduction introduite et annotée, par le groupe Ars Grammatica, animé par Marc Baratin et composé de (Frédérique Biville, Guillaume Bonnet, Bernard Colombat, Alessandro Garcea, Louis Holtz, Séverine Issaeva, Madeleine Keller, Diane Marchand). Librairie philosophique, J.Vrin. Paris, p83

de nombre (singulier ou pluriel) et de personne (je, tu, etc.). Sa forme reste stable dans tous les cas. Sur le plan de l'idée, le jugement ou l'idée que l'adverbe exprime ne varie pas aussi, elle est enfermée dans un cadre invariable. Selon L. Ganeval, cette invariabilité que l'adverbe partage avec d'autres parties du discours comme la conjonction, la préposition et l'interjection

« Est un mur qui enferme le jugement dans une formule, dans une espèce de moule qui lui donne nécessairement le même caractère »<sup>85</sup>.

A propos de cette idée d'invariabilité de l'adverbe, Apollonius dit :

« Que l'adverbe soit invariable, c'est ce que l'on verra clairement par la démonstration suivante. L'addition des noms aux verbes sert à représenter l'attribut dans les êtres marqués par les mots déclinables, [soit ceux qui sont au nominatif,] soit quelquefois ceux qui sont aux cas obliques et sur qui porte l'action partant de la personne agissante. Par exemple, Tryphon lit<sup>86</sup> montre que l'attribut contenu dans le verbe appartient à Tryphon. Dans, Tryphon frappe Dionysius<sup>87</sup>, l'acte passe de Tryphon à Dionysius qui en est l'objet. De même avec la voix passive : « Dionysius est frappé par Tryphon »<sup>88</sup>. Les déclinables qui ne se joignent pas de cette façon à un verbe construit de cette même façon avec d'autres déclinables, ne s'appellent plus des mots déclinables, mais des adverbes, puisqu'ils ont la construction propre aux adverbes »<sup>89</sup>.

Pour que l'invariabilité de l'adverbe soit justifiée, Apollonius s'appuie dans son raisonnement sur la double fonction sémantico-syntaxique remplie par l'adverbe dans une phrase. Sémantiquement, une fois un adverbe est employé dans une phrase, le verbe auquel il est associé n'a plus d'autre étendue de signification que celle qui lui permet l'adverbe, mais cet adverbe lui-même, ne peut fonder son

---

<sup>85</sup> L. Ganeval, *Grammaire raisonnée de la langue française*. A, Durand, Fouraut. Paris, 1862. p 224

<sup>86</sup> Exemple traduit dans un article de Sylvain Brocquet intitulé « *Apollonius Dyscole et l'adverbe* », publié dans la Revue « *Histoire Epistémologie Langage* » le 27/11/2005, p126

<sup>87</sup> La traduction de cet exemple se comprend à partir du troisième exemple.

<sup>88</sup> Ibid., *Apollonius Dyscole*, p 190

<sup>89</sup> Ibid., *Apollonius Dyscole*, p190

caractère adverbial et prend sa forme invariable que lorsqu'il prédique au lieu d'un nom, le verbe qui se construit avec lui, autrement dit, l'impact de l'adverbe apollonien se fait sentir sur le verbe et non sur le nom. L'invariabilité peut être démontrée aussi, dans la conception apollonienne de l'adverbe, à partir du comportement syntaxique des noms additionnés aux verbes. Le grammairien analyse les fonctions syntaxiques des noms contenus dans les trois exemples illustrés dans sa citation et affirme que le cas utilisé pour la fonction syntaxique du nom Tryphon, employé comme sujet dans les deux premiers exemples, cités ci-dessus, est le nominatif<sup>90</sup>, alors que dans le troisième exemple, le cas utilisé est l'agentif<sup>91</sup> qui est l'un des cas obliques qui expriment les fonctions grammaticales de l'attributif datif<sup>92</sup>, ou les fonctions dites concrètes<sup>93</sup>, dont les plus importantes sont : le génitif<sup>94</sup>, l'ablatif<sup>95</sup>, le locatif<sup>96</sup> et l'instrumental<sup>97</sup>.

---

<sup>90</sup> Le nominatif est le cas utilisé dans les langues flexionnelles pour exprimer la fonction grammaticale de sujet in *Dictionnaire de linguistique*, Jean Dubois, Larousse Bourdas/VUEF 2002, p 328

<sup>91</sup> On donne le nom d'agentif au cas exprimant l'agent du procès, quand ce dernier n'est pas l'agent de la phrase. Le complément d'agent du verbe passif peut être exprimé par l'agentif. Ibid., p 22

<sup>92</sup> On appelle datif le cas exprimant la fonction grammaticale d'attribut (syntagme prépositionnel introduit par les prépositions à, de, etc., en français) dans un syntagme verbal comportant déjà un syntagme nominal complément d'objet (ex : pierre donne un pomme à son frère). Ce cas est indiqué par une désinence de la flexion en latin et en grec. Ibid., p 130

<sup>93</sup> Par opposition aux cas directs, qui expriment les fonctions grammaticales de sujet et de complément (nominatif, ergatif et accusatif), les cas obliques expriment les fonctions grammaticales de l'attributif (datif, ablatif, locatif, instrumental). Ibid., p 332

<sup>94</sup> On appelle génitif un cas exprimant dans un syntagme nominal une relation de possession. Dans (le livre de pierre) pierre est au génitif dans les langues casuelles (...). Le génitif peut, dans certaines langues, assumer la fonction d'autres cas comme l'ablatif (ainsi le génitif grec). On appelle génitif subjectif le génitif qui représente le sujet dans une phrase avec un verbe et génitif objectif celui qui représente le complément d'objet (...). Ibid., p 217

<sup>95</sup> On désigne sous le nom d'ablatif un cas, utilisé dans diverses langues, exprimant la séparation et, par extension, la fonction locale d'éloignement d'un lieu (ex : la barque s'éloigne du rivage). On donne parfois le nom d'ablatif à un cas de la

Contrairement à ces noms qui se joignent aux verbes de cette façon, Apollonius propose d'autres exemples pour montrer qu'un adjectif employé de façon déclinable dans un énoncé, peut se transformer en un adverbe et revêt au lieu d'une forme variable, une forme invariable. Dans l'exemple, le rapide jeune homme marche<sup>98</sup>, l'adjectif (rapide), peut passer de la variabilité à l'invariabilité, immédiatement dès qu'il reçoit le suffixe (ment), qui lui attribue le statut adverbial non flexionnel, comme dans la phrase, rapidement marche le jeune homme<sup>99</sup>

### 1.1.5 L'espèce de l'adverbe apollonien

Dans une importante citation, consacrée à ce qu'on appelle « l'espèce de l'adverbe », Apollonius dit que : « les adverbes sont primitifs ou dérivés »<sup>100</sup> ; il distingue dans cette citation entre deux espèces d'adverbes : la première appelée « primitive ou primaire » et la seconde est connue sous l'appellation de « dérivée ». L'adverbe primitif s'identifie à partir de sa forme qui ne procède que d'elle-même comme **non**, **ainsi**, **souvent**, etc. Les adverbes primitifs ou primaires sont des adverbes, chacun a sa forme propre et on ne peut le

---

déclinaison qui assume la fonction de plusieurs autres cas ; ainsi, l'ablatif latin est à la fois un ablatif, un instrumental, un comitatif, un agentif et souvent un locatif (...)  
Ibid., p 1

<sup>96</sup> Par opposition au « directionnel », on appelle locatif un cas utilisé dans des langues flexionnelles exprimant le déroulement dans un lieu du procès du verbe (ex : On construit beaucoup à Paris) (...) Le terme de locatif a été étendu à l'ensemble des compléments de lieu, compléments de phrase et compléments de verbe. On appelle verbes locatifs les verbes suivis normalement d'un complément de lieu (Il vient à Paris ; Il enfonce un clou dans le mur ) Ibid., p 288

<sup>97</sup> On appelle instrumental le cas exprimant l'instrument , le moyen par lequel s'accomplit le procès exprimé par le verbe (ex: Il a coupé la pomme avec un couteau) Ibid., p 251

<sup>98</sup> Sylvain Brocquet, « Apollonius Dyscole et l'adverbe » article publié dans la Revue « *Histoire Epistémologie Langage* » le 27/11/2005, p 129

<sup>99</sup> Ibid., p 129

<sup>100</sup> Ibid., Apollonius Dyscole... p 197



prêter par la ressemblance ou la comparaison avec d'autres, aucune régularité de formation. Quant aux dérivés, ce sont tous les adverbes qui se composent selon un mode de formation déterminé, si on les compare les uns avec les autres, on peut rendre compte le plus souvent de leur régularité de formation en raison de la similitude de leur finale. On trouve également cette opposition de primitif/dérivé chez Pierre Swiggers qui dit qu' :

« Un mot est primitif relativement aux autres mots qui en sont formés, pour exprimer avec la même idée originelle quelque idée accessoire qui la modifie ; & ceux-ci sont les dérivés, dont le primitif est en quelque sorte le germe »<sup>101</sup>.

Les adverbes dérivés sont généralement les adverbes qui proviennent ou qui dérivent :

- ✚ ou bien d'autres adverbes, comme **plus proche** qui dérive de **proche**, **plus au-delà** de **au-delà**, etc.
  
- ✚ ou bien de noms, comme à la **manière de Cicéron** qui vient de **Cicéron**, **en latin** qui vient également du **latin**, etc.
  
- ✚ ou bien d'un verbe ou d'un participe, comme **insensiblement**, qui est formé à la base du verbe (**sentir**) employé avec la première personne du singulier (**je sens**) ou du participe (**sent**).
  
- ✚ ou bien d'un pronom, comme **ici** de **celui-ci**, et **là** de **celui-là**.
  
- ✚ ou bien d'une préposition, comme **ex** (**hors de**), **in** (**dans**), etc.

---

<sup>101</sup> Pierre Swiggers, *Grammaire et théorie du langage au 18<sup>e</sup> siècle, mot, temps et mode*. Presse universitaire de Lille, 1986, p 24 in <http://books.google.dz/books?id=Dyi6HX0gkD8C&printsec=frontcover&dq=inauthor:%22Pierre+Swiggers%22>

A la suite de cette partition en primitifs et dérivés, Apollonius propose une autre partition qui tient compte de la diversité sémantique des adverbes, il distingue, en effet, des adverbes de temps, de lieu, de commisération, de manière, de quantité ou de nombre, d'affirmation, de négation et de doute, de comparaison et d'ordre ou de rang.

### 1.1.6 Place de l'adverbe apollonien

Apollonius se demande en fin de son traité de nous rappeler que le plus cohérent pour son adverbe est d'être placé avant le verbe, il dit :

**« N'oublions pas non plus de dire pourquoi, si les adverbes se mettent avant ou après les verbes, ils tirent leur nom de ce premier usage »<sup>102</sup>.**

L'usage de faire précéder l'adverbe sur le verbe dont il est joint, est plus naturel que l'usage inverse. Le mot « adverbe » lui-même, s'interroge Apollonius, n'est-il pas venu de l'expression « mot additionné au verbe », qui comporte dans sa signification cet emplacement de l'adverbe en premier puis vient le verbe ensuite. En grec et en latin l'adverbe comme le nom adjectif réservent leur place avant le terme sur qui ils portent comme dans l'expression **un homme de bien**, traduite du latin **bonus homo**<sup>103</sup>, l'adjectif **bonus** est placé avant le nom **homo**. De même pour l'adverbe **bene** contenu dans la phrase latine **bene agit**<sup>104</sup> qui signifie en français **agit bien**, il est placé avant son verbe. Pierre Swiggers parle de cette ressemblance entre les manuels grammaticaux latins et ceux des grecs dans leur traitement de l'adverbe, il dit que :

---

<sup>102</sup> Ibid., *Apollonius dyscole*, p 193

<sup>103</sup> Priscien, *Livre XV. De adverbio ( l'adverbe )*, p 87

<sup>104</sup> Ibid., Priscien, p 87

**« le traitement de l’adverbe dans les manuels grammaticaux  
latins s’inscrit dans la continuité de l’analyse de l’adverbe  
par les grammairiens grecs »<sup>105</sup>**

La modification apportée par l’adjonction de l’adverbe *bene* apparaît dans l’énoncé avant que l’action d’agir soit réalisée. Mais, d’après Egger, celui qui lit le texte apollonien trouve que son adverbe est souvent déplacé de sa position naturelle.

De ce qui précède, nous avons vu que l’étude de l’adverbe chez Apollonius Dyscole se présente en trois grandes parties distinctes, dans la première partie le grammairien définit l’adverbe en s’appuyant sur l’observation des formes des mots et l’analyse ou l’interprétation des idées qu’ils expriment. Il classe l’adverbe parmi les mots accessoires qui répondent à des idées et à des rapports secondaires mais qui sont fréquemment utilisés dans la langue. Il distingue en revanche les mots sans lesquels nulle proposition n’est possible, il s’agit du nom et du verbe. A côté de la définition, Apollonius montre le rôle non-essentiel de l’adverbe dans la phrase et démontre dans un long passage son caractère invariable. Dans la deuxième partie, on trouve un exposé sur l’espèce de l’adverbe et ses différentes divisions où le grammairien fait une double partition, l’une par rapport aux origines des adverbes et l’autre par rapport à leurs apports sémantiques. Dans la troisième partie, le grammairien part de son principe dit « imitation de la pensée complète »<sup>106</sup>. Ce principe d’après Apollonius permet un ordre logique dans l’emplacement de divers constituants de la phrase, ce n’est pas par hasard que l’adverbe

---

<sup>105</sup> Pierre Swiggers, *Grammatical theory and philosophy of language in Antiquity*, Edited by Pierre Swiggers and Alfons Wouters, Leuven 2002. p 2002

<sup>106</sup> *Ibid.*, *Apollonius dyscole...* p 67

apollonien se place avant le verbe puisqu'il n'est sous les yeux du grammairien qu'une sorte d'adjectif du verbe.

## **2. L'analyse de l'adverbe selon le processus de Maurice Grevisse :**

### **2.1 Le Bon Usage dit « le Grevisse » en quelques lignes :**

En 1936, Maurice Grevisse publie sous le titre du « **Bon Usage** » un ouvrage de référence sur la grammaire française. Dès cette date, l'auteur n'a cessé d'améliorer et d'enrichir périodiquement cette œuvre. Deux nouvelles éditions sortent dans les années 1939 et 1946. Ces deux éditions décrochent successivement le prix de Keyn de l'Académie royale de Belgique et la médaille d'or de l'Académie française. La cinquième édition est publiée en 1953, la sixième en 1955, la septième en 1961, la huitième en 1964, la neuvième en 1965, la dixième en 1975, la onzième en 1980. Après sa mort, en 1980, son gendre André Goosse, grammairien lui aussi, prend sa succession et fait paraître la 12<sup>e</sup> édition en 1986, puis la 13<sup>e</sup> en 1993 dont beaucoup de définitions ont été modifiées ou remplacées. André Goosse signale ces modifications dans l'avant-propos de la troisième édition de son œuvre écrite en collaboration avec Maurice Grevisse intitulée « *Nouvelle Grammaire française* », il dit :

« La rédaction de la treizième édition du Bon usage (1993) m'a permis d'apporter dans la troisième édition de la Nouvelle grammaire française un certain nombre de changements, qui seront, je l'espère, considérés comme des améliorations »<sup>107</sup>

et enfin la 14<sup>e</sup> en 2007 qui paraît dans un format entièrement renouvelé. La 15<sup>e</sup> édition, encore en vigueur, est une édition avec de nombreuses mises à jour. Le Bon Usage est maintenant consultable en version électronique.

Contrairement à un condensé ou à un précis grammatical, « *le Grevisse* » est un ouvrage volumineux dont le nombre de pages dans certaines de ses éditions arrive jusqu'à 1700 et contient d'après Lieber Maria dans son ouvrage « *Maurice Grevisse et la grammaire française : contribution à l'histoire d'un phénomène* » pas moins de 16997 citations, tirées de la littérature française de toutes les époques, du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles autant qu'aux classiques, et de grands ouvrages de syntaxe ainsi que de la presse écrite en français. L'idée du bon usage chez Maurice Grevisse est fondée particulièrement sur le principe d'adapter la langue française conformément aux modèles utilisés par les écrivains dans leurs productions littéraires ainsi que les corrections des correcteurs crédibilisés et autorisés par l'Académie française et les contributions de tous les professionnels de la langue de Voltaire. Dès le départ Grevisse avait le souci de décortiquer la langue française et de regarder objectivement comment elle est faite ; son projet était clair : la codification de la langue en se servant d'une vraie pratique de la grammaire. Hervé Bazin dans une critique élogieuse reconnaît ce rôle

---

<sup>107</sup> André Goosse, Maurice Grevisse, *Nouvelle Grammaire française*, 3<sup>e</sup> édition de Boeck & Larcier.s.a (Département Duculot), 1995. Avant-propos rédigé par André Goosse, p 6

de vrai grammairien à Grevisse, il dit dans la préface de la dixième édition du *Bon usage* :

**« Grevisse n'est ni laxiste ni fixiste. Il constate, explique et trie ; il compare et commente. Contre les grammairien-gendarmes qui interdisaient, qui s'emparaient de votre bouche pour transformer vos dents en barreaux, il choisit le rôle d'ingénieur du son, d'ingénieur du sens. Contre le magistère, il choisit l'écoute. Il trouve bon qu'une langue parlée par des êtres vivants soit comme eux, en évolution continue ; que mort ou naissance, comme eux, la renouvellent, la raniment incessamment ce qui a perdu jeunesse, force et saveur »<sup>108</sup>.**

La grammaire de Maurice Grevisse dans sa méthode est une grammaire descriptive, elle se présente comme scientifique et objective, étendant son champ d'investigation aux formes orales de la langue, mais elle répond avec pertinence, spécialement aux questions concrètes que pose la pratique de la langue. Le *Bon Usage*, dans toutes ses éditions, est organisé en quatre grandes parties dont chacune est subdivisée en différents chapitres et sections. La onzième édition de 1980, imprimée en Belgique sur les presses Duculot, fait la matière de notre analyse. Nous travaillons, plus exactement, sur le sixième chapitre de la quatrième partie qui traite de l'adverbe. Ce chapitre commence à partir de la page 993 et se termine à la page 1096. L'ouvrage réserve 103 pages à l'analyse de l'adverbe ; ce qui représente uniquement 9,39% de son volume. Cependant, il faut reconnaître que cet espace, très rétréci par rapport au volume total de l'ouvrage, n'est abordable, à notre avis, que lorsque l'on rattache globalement au processus de Grevisse appliqué dans toute sa

---

<sup>108</sup> Maurice Grevisse, *le Bon usage*, éditions Duculot, préface de la 10<sup>e</sup> édition rédigé par Hervé Bazin président de l'Académie Goncourt, 1975

grammaire. L'auteur évoque, dans tous les propos qu'il traite, la question des règles grammaticales, en premier puis les fait suivre d'exemples tirés de différentes sources littéraires, syntaxiques, journalistiques, etc.

## **2.2 La définition de l'adverbe de Grevisse : une règle générale teintée de quelques exceptions**

Avant qu'elle soit, désormais modifiée, la définition-mère proposée par Maurice Grevisse depuis les premières éditions de son *Bon usage*, jusqu'à la onzième de 1980, dernière édition dans la vie de l'auteur est la suivante :

**«L'adverbe est un mot invariable que l'on joint à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier le sens : Il parle bien. Un homme très pauvre. Il écrit fort mal »<sup>109</sup>.**

Cette définition transmise intégralement de la onzième édition se présente sous deux aspects fondamentaux, le premier tire sa crédibilité de ce qui se trouve communément partagé dans le plus grand nombre d'adverbes ; ce sont les propriétés suffisantes que doit posséder un mot pour être classé dans la catégorie des adverbes et pour être distingué de tous les autres mots de la langue. C'est pourquoi, tout mot dépourvu d'une ou de plusieurs de ces propriétés définitoires mentionnées dans la définition ne doit pas normalement être classé dans la catégorie des adverbes. Le deuxième aspect est désigné par les trois exemples illustrés dans la définition et dont l'objectif principal est de consolider l'idée avancée par le grammairien dans sa définition, ainsi que de préciser la méthode dite « **déductive** » que le grammairien

---

<sup>109</sup> Maurice Grevisse, *le Bon usage, Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Edition Duculot, Paris-Gembloux, 1980. P 993

applique, non seulement dans ce chapitre, mais dans toute sa grammaire, cette méthode va le plus souvent des règles aux exemples. L'auteur fait suivre sa définition par quatre cas d'usage particulier, ce sont des exceptions qui s'imposent à côté de la définition, elles ont pour rôle de compléter ce qui n'a pas été dit dans la définition. Ces quatre cas sont : quand l'adverbe équivaut à un complément de circonstance, quand il est modificateur de certaines prépositions ou locutions prépositives, quand la modification porte sur certaines conjonctions ou locutions conjonctives et enfin quand l'adverbe est joint à un nom pris adjectivement. Le grammairien termine sa définition par une phrase qui explique qu'est-ce qu'une locution adverbiale. Il distingue les locutions adverbiales composées graphiquement de plusieurs éléments séparés dans l'écriture, des adverbes qui se présentent comme des unités, autrement dit, il décrit les adverbes formés d'« un seul mot » par opposition aux locutions adverbiales formées d'un « assemblage de mots ». Cette définition, comme nous l'avons signalé plus haut, n'est pas répétée typiquement dans toutes les éditions du Bon usage. L'édition de 1993, refondue par André Goosse, remplace dans la définition-mère, l'expression « que l'on joint (...) pour en modifier le sens » par l'expression « apte à servir de complément ». La nouvelle définition est reformulée donc comme suit :

**« L'adverbe est un mot invariable qui est apte à servir de complément à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe ».**

L'expression remplaçante « apte à servir de complément » permet à l'adverbe de devenir au sein d'une phrase, un élément complémentaire à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe.



## 2.3 Origine et forme des adverbes : entre l'hérédité et la création

Le deuxième point abordé dans le chapitre de l'adverbe s'occupe principalement de deux propos : l'origine et la forme de l'adverbe. Pour l'origine Grevisse donne un inventaire d'une liste des adverbes hérités de la langue latine, classique ou vulgaire. Il comptabilise vingt-cinq adverbes d'usage courant en français contemporain et met entre parenthèses l'équivalent latin de chacun de ces adverbes. Parmi ces adverbes, nous trouvons, à titre d'exemple, l'adverbe **après** dont l'équivalent en latin est l'adverbe **ad pressum**<sup>110</sup>, l'adverbe **très** venu du latin **trans**<sup>111</sup>, l'adverbe **loin** adapté du terme latin **longe**, etc. Les français contemporains ont hérité aussi de leurs ancêtres latins certains mots auxquels ils ont attribué la valeur adverbiale comme le mot **peu** venu du latin **ad paucum**<sup>112</sup> qui était chez les latins un adjectif populaire. Le mot **tôt** qui était un participe passé venu du latin **tostum**,<sup>113</sup> etc. Le grammairien poursuit sa tâche, celle d'inventorier, il comptabilise cette fois-ci trente-sept locutions adverbiales d'origine latine mais sans clôturer la liste, puis il donne devant chaque locution sa signification en français contemporain, par exemple : la locution **Ab ovo**<sup>114</sup> qui était en usage chez les latins, veut dire en français d'aujourd'hui **dès l'origine**, la locution latine **Pro forma**<sup>115</sup> signifie dans le français de nos jours **pour la forme**, etc. Avant de s'arrêter de parler des

---

<sup>110</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 994.

<sup>111</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 994.

<sup>112</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 994.

<sup>113</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 994.

<sup>114</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 994

<sup>115</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 995

adverbes et des locutions adverbiales latines transplantées dans la langue française, Grevisse donne six autres adverbes qui indiquent l'ordre et la manière dont les choses sont arrangées les unes à l'égard des autres, ces adverbes sont : **primo**<sup>116</sup>, **secundo**<sup>117</sup>, **tertio**<sup>118</sup>, **quarto**<sup>119</sup>, **quinto**<sup>120</sup>, **sexto**<sup>121</sup>, etc. De l'hérédité à la création, il s'agit d'un grand nombre d'adverbes et de locutions adverbiales qui sont nés dans un environnement purement français, ils sont créés par les français au cours de l'évolution de leur langue. La création de ces adverbes a été soumise à deux procédés, l'un s'appelle « **la composition** », l'autre « **la dérivation** ». La composition est l'assemblage de deux éléments de la langue de manière tantôt séparée, tantôt agglutinée en un seul mot, ce sont les adverbes et les locutions adverbiales créés à partir de la combinaison des composants suivants :

- Un adverbe et un autre adverbe comme **ci-dessus** créé de la combinaison entre **ci** et **dessus**, **bientôt** créé de **bien** + **tôt**, etc.
- Une préposition et un adverbe comme **dedans** = **de** + **dans**, **avant-hier** = **avant** + **hier**, etc.
- Une préposition et un adverbe substantivé comme **au-dedans** = **au** + **dedans**, **au-dehors** = **au** + **dehors**, etc.
- Une préposition et un nom comme **debout** = **de** + **bout**, **sur-le-champ** = **sur** + **le champ**, etc.
- Une préposition et un adjectif comme **à couvert** = **à** + **couvert**, **partout** = **par** + **tout**, etc.

---

<sup>116</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 995

<sup>117</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 995

<sup>118</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 995

<sup>119</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 995

<sup>120</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 995

<sup>121</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 995

- Un adjectif et un nom comme **longtemps** = **long** + **temps**, **beaucoup** = **beau** + **coup**, etc.
- Des éléments variés, nom + préposition + nom comme **mot à mot**, préposition + verbe + nom comme **à tue-tête**, etc.

Quant à la dérivation, elle est aussi un procédé à l'aide duquel les français ont créé une très grande quantité d'adverbes, ce procédé permet la construction de nouveaux adverbes à partir de deux types de dérivation : la dérivation impropre, consiste à dénaturer la catégorie grammaticale d'un mot au profit de la catégorie des adverbes, à condition de ne pas toucher à la forme de ce mot, comme **clair** et **juste** adjectifs neutres, transformés en adverbes modifiant le verbe dans les expressions (**voir clair**, **chanter juste**, etc.). La dérivation propre est une opération qui consiste à ajouter les deux suffixes **ons**, parfois **on**, et **ment**, pour former de nouveaux adverbes. Le suffixe- « **ons** » (-**on**) ne se trouve d'après Grevisse que dans les trois expressions suivantes : à **reculons**, à **tâtons**, à **califourchon**, il s'agit d'une formation qui est déjà morte. Anciennement, les expressions à **bouchon**, à **boucheton**, à **chatons**, à **cropeton-s** ou à **croupeton-s**, à **genouillons**, à **ventrillons** étaient en usage mais elles ne le sont pas aujourd'hui. Ces expressions très anciennes sont toujours suivies de la préposition **à**, et marquent soit un mouvement soit une position du corps comme **califourchon** qui signifie d'après le Petit Larousse en couleur (jambe d'un côté, jambe de l'autre, comme si l'on était à cheval). La formation des adverbes à l'aide du suffixement se trouve séparément analysée dans ce chapitre. Elle est régie par une règle générale et cinq règles particulières. Généralement, la fonction principale du suffixe- **ment** est de rendre possible le passage

des adjectifs féminins dans la catégorie des adverbes avec des conséquences sémantiques. En appliquant la règle générale de Grevisse, le suffixe- **ment** ne s'ajoute jamais aux adjectifs masculins comme **grand, beau, vif, doux, sot**, mais à leur féminins singuliers **grande, belle, vive, douce, sott**. Les adverbes en- **ment** d'après une note historique à la suite de la règle générale :

« Sont à l'origine des mots composés résultant dans le latin vulgaire de la combinaison d'un adjectif féminin et de l'ablatif latin *mente*<sup>122</sup> (du nom féminin *mens* qui signifie esprit) »<sup>123</sup> .

Dans le très ancien français le mot **mente** a pris la signification de la manière et est devenu par la suite un simple suffixe apte à s'attacher à un grand nombre d'adjectifs. Mais beaucoup d'adjectifs n'ont pas admis cette sorte de créativité lexicale, et au lieu du suffixe- **ment**, il faut alors employer une locution adverbiale formée à l'aide de certains mots comme **air, façon, manière, ton**, etc. Exemple : il répondit d'une **manière** concise, d'un **air** content<sup>124</sup>. La formation dérivationnelle par l'adjonction du suffixe- **ment** ne se rattache pas uniquement à l'application de la règle générale. Les différences que portent certaines formations constituent à leurs tours des règles particulières numérotées de un jusqu'à cinq.

1. Quand l'adjectif finit au masculin singulier par l'une des voyelles suivantes : **ai, é, i, u**, la simple addition de **ment** suffit pour former l'adverbe, sans avoir recours au féminin de l'adjectif comme **vrai /**

---

<sup>122</sup> Différemment de Maurice Grevisse, Charles Pierre Girault Duvivier dans sa *Grammaire des grammaires* affirme que "Tous les adverbes en- **ment** sont formés d'un adjectif et du substantif italien *mente*, substantif latin *mens, mentis*, qui signifie esprit, intention, manière". Edition de 1917, p.825

<sup>123</sup> Maurice Grevisse, *le Bon usage, grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Onzième édition, Duculot 1980. P 997

<sup>124</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 997

vraiment, joli / joliment, etc. Dans le cas de l'adjectif gai on admet les deux formations gaiement ou gaïment. De même pour les adverbes suivants : assidûment, congrûment, crûment, dûment, goulûment, incongrûment, indûment, nûment, l'accent circonflexe marque la chute du « e » du féminin.

2. Le « e » muet des adjectifs masculins ou féminins comme aveugle, conforme, commode, énorme, confuse, commune, etc. se change en « e » fermé, aveuglément, conformément, commodément, énormément, confusément, communément, etc.

3. De gentil et de impuni se forment les adverbes gentiment et impunément au lieu de gentilleme<sup>n</sup>t et impunie<sup>m</sup>ent.

4. Des adjectifs terminés par ant et ent se forment les adverbes en amment et en emment comme puissamment de puissant et prudemment de prudent, excepté les trois adjectifs suivants : lent, présent, véhément qui donnent les adverbes lentement, présentement, véhémentement.

5. Certains adverbes en-ment sont formés à partir de quelques noms pris adjectivement comme bêtement de bête, diablement de diable, etc. D'autres sont formés d'adjectifs indéfinis comme tellement de telle, ou d'adverbe comme même<sup>m</sup>ent de même.

## **2.4 Degrés de signification, trois niveaux de gradation**

Si l'on jette un coup d'œil sur les degrés de signification tels qu'ils sont analysés par Grevisse dans la onzième édition, on se rend compte de l'absence de définition à ce sujet. Le titre « degrés de signification » dans le chapitre de l'adverbe s'ouvre directement sur

une analogie établie entre l’adverbe et l’adjectif affirmant que la propriété des degrés de signification est liée exceptionnellement à ces deux termes. Les degrés de signification sont appelés aussi les comparatifs. Le grammairien donne ensuite les différents adverbes qui admettent les degrés de signification et les range dans trois niveaux de gradation : le premier niveau est le degré positif ou le degré neutre, c’est la forme de base, non marquée de gradation comme **loin**, **doucement**, **voir clair**, etc. Le deuxième niveau est le degré dit comparatif qui établit une qualité hiérarchique entre deux éléments à un niveau égal, inférieur ou supérieur. Ce degré regroupe trois variétés comparatives, celle qui exprime l’égalité comme **aussi fort**, celle qui exprime la supériorité comme **plus fort**, et celle qui exprime l’infériorité comme **moins fort**. Le troisième niveau est le degré superlatif qui exprime le plus haut degré d’une qualité en supériorité ou en infériorité. On distingue au sein du superlatif deux types de gradation, le superlatif absolu qui désigne une qualité à un très haut degré sans qu’elle soit comparable comme **très loin**, l’adverbe **très** signifie « beaucoup au plus haut point ». Le superlatif relatif marque le degré le plus élevé ou le plus bas comme **le plus loin**, **le moins loin**, etc. On peut exprimer le haut degré avec certains adverbes qui admettent l’idée de gradation en utilisant le comparatif de supériorité **plus** précédé de l’article indéfini **des**, exemple : il a vécu **des plus longtemps**<sup>125</sup>. Avec l’adverbe **bien** le haut degré s’exprime en employant la formule **des mieux** ou **au mieux**, exemple : il cause **des mieux**<sup>126</sup>. Faire quelque chose **au mieux**. Inversement à l’emploi de **des mieux** et **au mieux** le comparatif d’infériorité peut être marqué au moyen de l’expression **des moins**

---

<sup>125</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1002

<sup>126</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1002

exemple : il parle **des moins** bien, **des moins** correctement<sup>127</sup>. La liste des adverbes qui admettent les degrés de signification se poursuit, le grammairien propose neuf comparatifs de différentes formations, **au plus juste, au plus mal, au plus près, au plus tôt et au plus vite**, sont formés d'une préposition et deux adverbes, **au plus loin de, au plus loin que, du plus loin que** et **au moins mal que**, sont formés soit de deux adverbes insérés entre deux prépositions, soit d'une préposition, deux adverbes et une conjonction.. Les derniers adverbes ayant la signification de gradation dans ce chapitre sont : l'adverbe **autrement** lorsqu'on lui donne une nuance affective exemple : pierre ira **autrement** loin que son frère<sup>128</sup> c'est-à dire plus loin. L'adverbe **moindrement** au sens de « le moins du monde » qui s'emploie uniquement pour exprimer le superlatif exemple : il n'est pas le **moindrement** étonné<sup>129</sup>. C'est-à dire le degré d'étonnement le très bas. Les degrés de signification se clôturent sur l'emploi occasionnel du comparatif **plus** et du superlatif **bien** mais il faut qu'il y ait un mot intermédiaire entre les deux exemples : **plus** il y a de malheurs particuliers, et **plus** tout est **bien**<sup>130</sup>.

## **2.5 La place de l'adverbe, plusieurs positions sont possibles**

Analysée par rapport aux termes précités dans la définition : ceux du verbe, de l'adjectif, du second adverbe et du participe non encore pensé au sein de notre travail, la place de l'adverbe dans le Bon usage (dixième édition) est relativement poly-positionnelle. C'est-à dire, elle est « assez variable » et dispose de plusieurs positions. La nature du

---

<sup>127</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1002

<sup>128</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1002

<sup>129</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1003

<sup>130</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1003

terme avec lequel l'adverbe est employé au sein d'une phrase constitue le critère majeur qui détermine ces positions. En général, la place de l'adverbe indique si celui-ci est apte à être placé avant, entre ou après l'élément qu'il modifie dans la phrase. Les différentes positions de l'adverbe telles quelles sont analysées par Maurice Grevisse dans la onzième édition du *Bon Usage* sont les suivantes :

1- La position de l'adverbe employé avec un verbe conjugué à un temps simple est la postposition ou la place « après ». Exemple : réfléchis **longtemps** avant de te faire applaudir par les ennemis (Hugo, *Pierres*, p. 191)<sup>131</sup>

2- La position de l'adverbe « **presque** » employé avec un verbe à l'infinitif est facultative, c'est-à-dire elle dépend du choix de locuteur, il peut le placer « avant » ou « après ». Exemple : avouer qu'on n'aime pas son mari, c'est **presque** avouer qu'on en aime un autre (Marmontel, dans Littré)<sup>132</sup> / la faire souffrir, la tuer **presque** (M. Proust, *Les plaisirs et les jours*, pp. 154-155)<sup>133</sup>

3- La position de l'adverbe « **mieux** » employé avec le verbe « **aimer** » est l'antéposition, l'adverbe « **mieux** » se place avant le verbe « **aimer** » et forme avec lui une locution utilisée beaucoup plus dans le domaine juridique. Exemple : le propriétaire en sera cru sur son serment, si **mieux n'aime** le locataire demander l'estimation par experts (code civil, article 1716)<sup>134</sup>

4- La position de l'adverbe employé avec un verbe conjugué à un temps composé est l'interposition dans la plupart des cas, c'est-à-dire, il se place entre l'auxiliaire et le participe. Exemple : j'ai **presque**

---

<sup>131</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1003

<sup>132</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1003

<sup>133</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1004

<sup>134</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1004



atteint le but<sup>135</sup>. L'adverbe dans ce même emploi peut être placé également après le participe. Exemple : je me suis plu **assez** durant la première partie (Fr. Mauriac, dans le figaro litt., 8 juin 1963)<sup>136</sup>

5- La position de l'adverbe « **ne** » et les deux adverbes pronominaux « **en** » et « **y** » : ces adverbes sont toujours antéposés par rapport au verbe sauf dans le cas où le verbe est à l'impératif affirmatif. Exemple : l'honnête homme **ne** vole pas / vas-**y**

6- la position des adverbes de lieu, de temps, d'interrogation et d'exclamation, sous l'exigence de la mise en relief sont le plus souvent en tête de phrase. Exemple : **partout** on sentait l'ordre rétabli (ID., Sal., p 462)<sup>137</sup> / **souvent** ils venaient se chercher à leur comptoir (FLAUB., Bouv. et Péc., p 11)<sup>138</sup> / **comment** en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? (RAC., Ath., III, 7.)<sup>139</sup> / **Comme** il fait noir dans la vallée ! (Muss., N. de mai.)<sup>140</sup>

7- La position de l'adverbe qui modifie un verbe à l'infinitif est facultative. Elle est due à l'euphonie ou le rythme. Exemple : c'est là que je voudrais **lentement** me promener et penser à toi vers la fin du jour (M. BARRES, L'ennemi des lois, p. 77)<sup>141</sup> / Je crois entendre marcher **précipitamment** derrière moi (CHAT., Mart., V)<sup>142</sup>

8- La position de l'adverbe « **bien** » employé avec l'infinitif « **vouloir** » est soumise à l'exigence du style. Ces deux termes assemblés forment une expression qui s'utilise doublement, tantôt « **vouloir bien** » et tantôt « **bien vouloir** ». Dans les milieux militaires et administratifs là où le

---

<sup>135</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1004

<sup>136</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1004

<sup>137</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1004

<sup>138</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1004

<sup>139</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1004

<sup>140</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1004

<sup>141</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1005

<sup>142</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1005

travail est organisé à des hiérarchies professionnelles on utilise l'expression « **bien vouloir** » pour s'adresser à un supérieur et l'expression inverse pour s'adresser à un inférieur. Exemple : il pria le capitaine de **bien vouloir** lui donner un guide (J. ROY, *Les Chevaux du soleil*, p. 166)<sup>143</sup> / je vous prie, Monsieur l'Intendant général, de **vouloir bien** me donner vos ordres à ce sujet (STENDHAL, *Corr.*, t. II, p. 338)<sup>144</sup>

9- La position de l'adverbe employé avec un adjectif ou avec un autre adverbe est en général l'antéposition. Exemple : pour nous l'exemple est **dangereusement** irrésistible (P. LOTI, *La Galilée*, p 17)<sup>145</sup> / Et chacun croit fort **aisément** – Ce qu'il craint et ce qu'il désire (La F., F., XI, 6)<sup>146</sup>

10- La position de l'adverbe employé avec un participe est facultative. Ce sont les raisons de style et de rythme de la phrase qui détermine cette position. Exemple : Le cœur d'une grande reine, **autrefois** élevé par une aussi longue suite de prospérité, et puis plongé **tout à coup** dans un abîme d'amertume. (Boss., R. d'Angel.)<sup>147</sup> / Alexandre tourmenté **maintenant** dans les enfers (Boss., *La Vallière*)<sup>148</sup>

11- La position de l'adverbe inséré entre l'article et l'adjectif suivi d'un nom. Cette position se trouve particulièrement chez des écrivains contemporains comme P. Loti qui dit dans son roman « *La Mort de Philoe* » : La lumière d'un **toujours** chaud soleil<sup>149</sup>.

---

<sup>143</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1006

<sup>144</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1005

<sup>145</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1006

<sup>146</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1006

<sup>147</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1006

<sup>148</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1006

<sup>149</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1006

12- La position de l’adverbe « **presque** » employé avec un complément introduit par une préposition se met devant la préposition. Exemple : Il est **presque** sans ressources<sup>150</sup> / arriver **presque** en même temps<sup>151</sup>.

13- La position de l’adverbe « **presque** » employé avec un des termes de quantité et une préposition se met le plus souvent entre la préposition et le terme de quantité. Exemple : C’est le défaut de **presque** tous nos écrivains (D’ALEMBERT, A Voltaire, 26 janv. 1767)<sup>152</sup>. Mais l’adverbe **presque** peut être placé aussi avant la préposition. Exemple : Cette cérémonie, qui se renouvelait **presque** à chaque soirée (R. ROLLAND, Jean-Christophe, t. VI, p. 38)<sup>153</sup>

14- La locution adverbiale « **non seulement** » et les mots corrélatifs **mais, mais encore, mais aussi, mais même** se placent de façon symétrique. Exemple : **Non seulement** on l’estime, **mais encore** on l’aime<sup>154</sup>.

## **2.6 Classification des adverbes, sept espèces ; des détails sans cesse**

Grevisse comme la plupart des grammairiens antiques ou modernes fonde sa classification des adverbes sur les critères sémantiques, il regroupe dans sept différentes classes ou catégories tous les adverbes de la langue française. A chaque classe est associée une signification particulière. Les adverbes qui portent les mêmes caractéristiques distributionnelles sont regroupés sous la même appellation et pivotent tous autour d’un même sens. Dans les détails abondants fournis à

---

<sup>150</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1006

<sup>151</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1006

<sup>152</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1007

<sup>153</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1007

<sup>154</sup> Ibid., *Le Bon usage*, p 1007

propos de chaque classe se superposent des sous-classes complémentaires. Néanmoins ces sous-classes sont incomplètement expliquées et ne tracent pas des frontières strictement délimitées entre elles. La sous-classe inclut des listes ou séries d'adverbes qui de point de vue quantitative restent inachevées. Très nombreux sont les adverbes qui appartiennent à telle ou telle sous-classe surtout les adverbes formés sur la base du suffixe-ment mais ne sont pas inventoriés de manière explicite dans les distributions aménagées. Les adverbes selon la classification de Grevisse sont distribués comme suit :

1- la catégorie des adverbes de manière, se présente sous différents niveaux d'organisation, au départ elle regroupe dix-neuf adverbes formant un ensemble relativement indépendant. Ces adverbes sont : **ainsi, bien, comme, comment, debout, ensemble, exprès, franco, gratis, impromptu, incognito, mal, mieux, pis, plutôt, quasi, recta, vite, volontiers**. Grevisse ajoute à ces adverbes une liste ouverte des adverbes-en-ment dont trois seulement sont cités : **doucement, lentement et incessamment**. Puis il donne neuf locutions adverbiales : **à l'envi, à dessein, à tort, à loisir, à propos, cahin-caha, dare-dare, de même, mine de rien**. A l'intérieur de cette catégorie on distingue également un faisceau d'adverbes italiens employés comme termes de musique : **adagio, allegro, andante, dolce, forte, piano, smorzando**, etc., et un certain nombre d'adjectifs neutres employés adverbialement comme **bon, bas, cher**, etc. Quelques expressions formées généralement d'un verbe complété par un nom ayant la valeur adverbiale, se trouvent incluses dans les remarques faites par l'auteur dans la suite de ses détails, il s'agit des expressions suivantes : **parler français, parler chrétien, parler chicane, parler raison, parler**

**Phébus, parler Vaugelas, acheter français, voter français, causer français, etc.** Les derniers éléments cités dans l'espèce des adverbes de manière sont les deux termes : **pareil** au sens adverbial de **de même** ou **pareillement** et **pile** au sens de **brusquement** qui appartiennent à la langue populaire, très familière.

2- la catégorie des adverbes de quantité ou d'intensité. La première sous-classe de cette catégorie se compose de trente-trois adverbes aménagés suivant un ordre alphabétique. Ces adverbes sont : **assez, aussi, autant, autrement, beaucoup, bien aise, combien, comme il est fort !, comment (= à quel point), d'avantage, environ un an, fort, guère, mais (n'en pouvoir), moins, moitié mort, par trop, (ne) pas autrement (= guère), pas mal, peu, plus, presque, quasi (vieilli), que de craintes !, quelque dix ans, (à) ras bord, ras le bol, si rapide, tant, tellement, tout fier, très, trop.** La deuxième sous-classe comprend tous les adverbes **en-** **ment** qui expriment la quantité comme **quasiment, terriblement et diablement.** La troisième sous-classe compte un certain nombre de locutions adverbiales, parmi lesquelles on trouve : **à moitié, à demi, à peine, à peu près, au moins, tant soit peu, tout à fait, à gogo, à tire-larigot, un tantet, un tantinet.** La quatrième sous-classe range des expressions utilisées particulièrement dans la langue militaire et politique comme les expressions de pourcentage : **(à) cent pour cent, (à) quatre-vingts pour cent, etc.** Dans ses remarques attachées à l'espèce des adverbes de quantité, l'auteur fait introduire de temps en temps des termes et des expressions nouvelles ayant la valeur adverbiale comme : **autant vaut, tant que, quantième, combienième, combienième, excessivement.**

3- la catégorie des adverbes de temps, elle s'ouvre sur quarante adverbes formant ensemble la première sous-classe. Ces adverbes sont : **alors, après, après-demain, aujourd'hui, auparavant, aussitôt, autrefois, avant, avant-hier, bientôt, déjà, demain, depuis, derechef, désormais, dorénavant, encore, enfin, ensuite, entre-temps, hier, incontinent, jadis, jamais, longtemps, lors,**

**maintenant, naguère, parfois, puis, quand, quelquefois, sitôt, soudain, souvent, subito, tantôt, tard, tôt, toujours.** La deuxième sous-classe se constitue des locutions adverbiales suivantes : **tout de suite, de suite, dans la suite, tout à coup, à l'instant, à jamais, à présent, à temps, de temps en temps, tout le temps, jusque-là, sur-le-champ, tout à l'heure.** La catégorie se clôt sur deux vieux adverbess qui ne sont pas à l'usage actuel, **cependant** qui est transformé en conjonction et **onques** qui est disparu depuis des siècles.

4- la catégorie des adverbess de lieu. La première sous-classe de cette catégorie comprend vingt-quatre adverbess. Ces adverbess sont : **ailleurs, alentour, arrière, attendant, autour, avant, ça, céans (vieux), ci, contre, dedans, dehors, derrière, dessous, dessus, devant, ici, là, loin, où, outre, partout, près, proche.** La deuxième sous-classe est formée des locutions adverbiales suivantes : **au-dedans, au-dehors, ci-contre, en arrière, en avant, quelque part, là-bas, là-dedans.**

5- la catégorie des adverbess d'affirmation. La première sous-classe contient les adverbess suivants : **assurément, aussi, certainement, exactement, absolument, bien, certes, oui, précisément, si, volontiers, vraiment, soit.** La deuxième sous-classe regroupe les locutions adverbiales : **en vérité, sans doute, si fait, si vraiment, que si, d'accord, pour sûr.**

6- la catégorie des adverbess de négation, cette catégorie contient le peu d'adverbess par rapport aux catégories précédentes. Elle se compose de trois sous-classes différentes ; appartiennent à la première sous-classe les deux formes canoniques exprimant l'idée négative par excellence : **non**, forme accentuée ou tonique et **ne**, forme atone. La forme **ne** se trouve généralement accompagnée d'une série de mots ou d'expressions, qui eux-mêmes forment lorsqu'ils s'utilisent de manière autonome la deuxième sous-classe de cette catégorie, ces mots et expressions sont : **pas, point, aucun, aucunement, guère, jamais, nul, nullement, plus, que, rien, personne, âme qui vive, qui que ce soit, quoi que ce soit, de ma vie, de (tel temps), de longtemps, nulle part.** la troisième sous-classe se

compose de quelques mots d'un usage restreint, se trouvant dans les détails, il s'agit de **mie**, complément de la négation **ne**, utilisé surtout dans la langue écrite, **goutte** qui ne s'emploie plus que familièrement surtout après le verbe **voir** et parfois après les verbes **entendre** et **comprendre**, et en fin **mot** qui s'utilise devant les verbes **dire**, **répondre**, **sonner**, **souffler**.

7- la catégorie des adverbes de doute, c'est la catégorie la moins détaillée et la plus diminuée dans son nombre, pour la première fois dans sa classification des adverbes Grevisse ne sépare pas les adverbes qui sont formés d'« un seul mot » des « locutions adverbiales ». Il regroupe les deux formes à la fois de la façon suivante : **apparemment**, **peut-être**, **probablement**, **sans doute**, **vraisemblablement**.

En conclusion, l'étude du sixième chapitre de la onzième édition du Bon usage a montré que l'étude de l'adverbe est organisée à partir de cinq grands titres, la définition de l'adverbe, son origine et sa forme, ses degrés de signification, sa place dans la phrase et enfin sa classification ou ses espèces. Ces cinq titres fournissent de manière élémentaire ou globale, une si importante masse de connaissances et d'informations. Le premier titre prend en compte les détails d'une définition présentée sous deux sortes de règles : la règle principale et les règles particulières, « **chaque règle est illustrée d'un minimum de dix exemples pris chez des auteurs reconnus** »<sup>155</sup>. Le second titre examine l'origine et la forme des adverbes, à ce sujet l'auteur divise les adverbes en deux types, d'abord il décrit les adverbes venus du latin, puis aborde les deux procédés de composition et de dérivation

---

<sup>155</sup> Josette Pratte, Journal « *le Nouvelliste de Trois-Rivières* » semaine du 23 août 1980, vol. 22 No. 34

qui contribuent à la formation des adverbes du français contemporain. Dans le troisième titre le grammairien établit une hiérarchie entre les adverbes qui admettent les degrés de signification, il distingue trois niveaux de gradation ; les adverbes au degré positif ou neutre, les adverbes au degré comparatif et les adverbes au degré superlatif. Le quatrième titre étudie les différentes positions de l’adverbe par rapport à l’élément qu’il modifie dans la phrase. Pour cette question, l’adverbe peut se trouver antéposé, interposé ou postposé. C’est le terme de la phrase avec lequel l’adverbe est associé ; terme qui détermine cette position. Dans le dernier titre Grevisse range les adverbes dans sept espèces, il regroupe dans chaque espèce un certain nombre d’adverbes qui partagent les mêmes traits sémantiques.

### **3. Analyse de l’adverbe selon le processus de Claude Guimier**

#### **3.1 Claude Guimier en quelques mots...**

Depuis l’obtention de son Agrégation d’anglais en 1972, Claude Guimier a passé toute sa carrière professionnelle à l’université de Caen de Basse-Normandie, grimant peu à peu tous les grades de la hiérarchie universitaire : Assistant pendant presque dix ans, de 1972 à 1981. Puis Maître-assistant jusqu’à 1984, il s’est promu Maître de conférence pendant cette année et prépare sa thèse de Doctorat sur les problèmes de l’adverbe anglais, soutenue en 1986. En 1989 il est devenu professeur, puis professeur émérite jusqu’à octobre 2011. Fidèle toujours à son établissement d’origine, Guimier est actuellement professeur honoraire à l’université de Caen, mais pratiquement retraité depuis 2011. Dans son parcours professionnel, il



a publié quelques ouvrages et beaucoup d'articles, ses écrits portent sur la syntaxe et la sémantique de l'anglais et du français, notamment sur les adverbes, les connecteurs, les prépositions. Ses principales publications sont :

**Ouvrage :**

1981 : *Prépositions : an Analytical Bibliography*, Amsterdam : J. Benjamins B.V., 244 p

1988 : *Syntaxe de l'adverbe anglais*, Lille : Presse Universitaires de Lille, 312 p

1996 : *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Paris/Gap, Ophrys, collection « L'essentiel français », 170 pp

1997 : *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'Agrégation d'anglais*, Paris, Nathan, Coll. Fac. Langues Etrangères, 256 pp. (en collaboration avec Georges Granier)

2002 : *L'épreuve de Linguistique à l'Agrégation d'anglais : grammaire, phonologie*, Paris, Nathan/VEUF, édition révisée et complétée du précédent, 272 p. (en collaboration avec Rosalind Dilsy et Georges Garnier)

**Quelques articles (depuis 2000) :**

2000 : « *Non-congruence et congruence : alors que vs. Tandis que* », *connecteurs et marqueurs de connexion, Syntaxe et Sémantique 1*, C. Guimier, éd., Presses Universitaires de Caen, pp. 79-111.

2008 : « *L'adverbe tout en construction comparative : tout prémodifieur de comme* », *Les structures comparatives du français : des bases de données aux corpus*, C. Fuchs, éd., *Linguisticae Investigationes*, 31(1), 62-86

2011 « *Les constructions comparatives intra-prédicatives en français* », *Travaux de Linguistique*, 63, pp. 7-33, (en collaboration avec C. Fuchs)

Les informations présentées ci-dessus sur Claude Guimier sont tirées de la page personnelle<sup>156</sup> de l'auteur. Ainsi que d'un article écrit par Guimier lui-même à la suite de sa décision de mettre un terme à sa carrière universitaire. Dans cet article intitulé « *La carrière de René Gallet en quelques mots...* » Guimier se compare professionnellement avec son collègue René Gallet, il dit dans les premières lignes de l'article :

« A l'heure où je décide de mettre un terme à ma carrière universitaire, me revient l'honneur d'évoquer ce que fut celle de René Gallet. René et moi-même avons au moins deux points en commun : notre origine sarthoise, qui fait de nous des « horsains » en Basse-Normandie, et une carrière tout entière passée au sein de la communauté des anglicistes de l'université de Caen »<sup>157</sup>

### 3.2 Généralités sur l'œuvre de Claude Guimier

Dans l'œuvre de Claude Guimier, il ne s'agit pas d'un chapitre au sein d'un ouvrage qui traite de l'adverbe, ni d'une étude qui tente de recouvrir toutes les espèces d'adverbes, mais d'une œuvre consacrée toute entière à l'analyse d'une classe particulière des adverbes. La recherche de Claude Guimier comme l'indique le titre de son œuvre « *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment* » porte essentiellement sur les adverbes formés à partir du suffixe – ment. Dans sa recherche, l'auteur évite de baser ses analyses sur des notions qui étaient déjà abondamment épuisées dans les travaux faits par ses prédécesseurs les plus récents tels que les travaux de l'anglais Sidney Greenbaum

---

<sup>156</sup> <http://www.crisco.unicaen.fr/Claude-Guimier,102.html>

<sup>157</sup> Claude Guimier, « *La carrière de René Gallet en quelques mots...* », Revue LISA /LISA e-journal [Online], Vol. VII- n°3 | 2009, Online since 19 May 2009, connection on 04 december 2012. URL : <http://lisa.revues.org/61;DOI:10.4000/lisa.61>

(1969), de l'allemand Renate Bartsch (1972), de Mordrup (1976), de Suzanne Schly (1977), de Sabourin et Chandieux (1977), d'Oswald Ducrot (1980), de Ludo Melis (1983) et de Christian Molinier (1984). Ces linguistes cités dans le travail de Henning Nolke sur « *les adverbiaux contextuels : problèmes de classification* » traitent les adverbes en –ment pour aboutir à des classifications basées sur des tests formels. L'idée nouvelle qui distingue le projet de Guimier de tous les projets précédents est clairement affirmé par lui-même dans l'introduction de son œuvre, il dit en effet que :

**« Notre projet dans cette œuvre n'est pas de présenter une nouvelle classification des adverbes-mots (...) mais de faire une présentation synthétique des principaux types de fonctionnement adverbial »<sup>158</sup>.**

Hugues Constantin De Chanay, auteur d'une critique sur les adverbes en –ment de Claude Guimier publiée dans la revue *Persée*, montre que la démarche adoptée dans le travail de Guimier offre une nouvelle perspective de l'analyse des adverbes, il dit à ce propos que :

**« Claude Guimier relève le gant, dans un travail qui a pour premiers (mais non pour seul) mérites d'associer syntaxe et sémantique – voire, parfois, pragmatique -, et de s'appuyer presque toujours, pour décrire les mécanismes de la langue, sur des exemples pris en discours et replacés dans leur contexte »<sup>159</sup>**

Au fur et à mesure des analyses présentées tout au long de l'œuvre de Claude Guimier, pas moins de huit cent exemples illustrés<sup>160</sup> tendent à montrer que les paraphrases, les gloses et les interprétations des

---

<sup>158</sup> Claude Guimier, *Les adverbes du français : le cas des adverbes en –ment*, Ophrys, 1996, p 3

<sup>159</sup> Hugues Constantin De Chanay, L'information grammaticale, n° 78, juin 1998, Numéro 1, p. 66-67, <http://www.persée.fr>

<sup>160</sup> Notre inventaire comprend tous les exemples mêmes ceux qui sont plus qu'une fois exploités dans l'analyse de telle ou telle situation

énoncés qui contiennent des adverbes en –ment peuvent entraîner de nouveaux types de fonctionnement adverbial fondés surtout sur les deux notions d'incidence syntaxique et de portée sémantique. Notre analyse du procédé d'analyse de l'adverbe de Claude Guimier sera donc limité particulièrement à ces deux notions d'incidence syntaxique et de portée sémantique qui préparent à notre avis à l'élaboration d'un modèle particulier d'analyse qui va être appliqué et repris constamment par l'auteur dans l'examen de tous les exemples qu'il considère comme représentatifs du corpus de son étude. Ces deux notions d'incidence syntaxique et de portée sémantique fonctionnent à tour de rôle à chaque fois que l'auteur vient analyser un exemple. Parfois elles sont exploitées ensemble dans l'analyse d'un seul et même exemple. L'idée directrice qui est à l'origine de toute la réflexion de Guimier sur les types de fonctionnement adverbial relève de la question posée dans l'introduction de l'ouvrage : **de quoi l'adverbe prédique-t-il quelque chose ?**<sup>161</sup> Ce quelque chose qui préoccupe l'auteur dans toute son œuvre constitue les fondements sur lesquels repose son procédé d'analyse des adverbes en –ment.

### **3.3 Les fondements du procédé d'analyse des adverbes en -ment de Claude Guimier**

Pour parvenir aux différents types de fonctionnement adverbial établis par Claude Guimier au cours de ses analyses, nous nous proposons de faire une sorte d'isolement terminologique des principaux concepts utilisés dans son étude ; nous mettons d'un côté les trois concepts d'interprétation, d'incidence syntaxique et de portée sémantique qui

---

<sup>161</sup> Ibid., Les adverbes du français, p 3

sont utilisés comme des outils d'analyse qui servent de mécanismes par lesquels l'adverbe prend appui sur un support ou sur un élément de l'énoncé qui organise autour de lui les informations véhiculées par l'adverbe. De l'autre côté nous abordons séparément les deux couples conceptuels d'intra-prédicatif, extra-prédicatif et d'endophrastique, exophrastique dont chaque concept désigne une appellation donnée à un type de fonctionnement adverbial dans l'œuvre.

### **3.3.1 Les concepts utilisés comme outils d'analyse**

Tous les énoncés analysés dans l'œuvre de Guimier passent forcément par trois opérations. Dans la première opération, l'auteur procède à l'interprétation de l'exemple corpus ou l'énoncé source en faisant appel à des paraphrases ou des gloses. Cette opération touche surtout l'ordre dans lequel les divers constituants de l'énoncé sont organisés et mis en relation les uns par rapport aux autres, elle permet le remplacement de l'adverbe dans l'énoncé source par d'autres constituants qui sont sémantiquement ou fonctionnellement équivalents, elle permet également le déplacement de l'adverbe vers d'autres positions. L'interprétation des adverbes en –ment dans l'œuvre de Guimier se présente sous plusieurs formes, mais elle fonctionne toujours comme un outil d'analyse qui cherche à trouver l'énoncé équivalent à l'énoncé source. Au sens de la paraphrase et de la glose, l'interprétation est conçue comme

**« Une opération de reformulation aboutissant à un énoncé contenant le même signifié ou encore ayant une même structure profonde »<sup>162</sup>.**

---

<sup>162</sup> Citation sans auteur in <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/praphrase>

Cette démarche interprétative qui constitue la pierre angulaire de tout le travail de Guimier a été contestée par Georges Galichet<sup>163</sup> qui

**« Invite à respecter la réalité linguistique et analyser les phrases telles qu'elles se présentent sans y apporter la moindre retouche »<sup>164</sup>**

Il dit à ce propos :

**« Il faudrait prendre la phrase à analyser comme un fait, et par conséquent ne jamais lui substituer une autre phrase plus facile à décomposer. Si l'on est obligé de le faire, que ce soit à titre d'essai, et pour dégager plus facilement, par recoupement les valeurs de la langue de la phrase donnée »<sup>165</sup>.**

Dans la deuxième opération l'auteur met en lumière l'incidence syntaxique et la portée sémantique de l'adverbe. Il étudie tous les cas interprétatifs possibles qui conduisent à la désignation de l'incidence syntaxique et de la portée sémantique des adverbes en –ment. L'incidence définie dans l'œuvre de Guimier comme « la référence syntaxique à un support »<sup>166</sup> décrit généralement les relations d'inclusion rétrogradée qui s'établissent entre les adverbes en –ment et leurs supports. Tout adverbe dans l'énoncé où il se trouve est obligatoirement orienté soit vers un seul constituant de l'énoncé soit

---

<sup>163</sup> Georges Galichet 1904-1992, grammairien français. Etudes à l'Ecole Normale Supérieure de St Cloud. Directeur d'école normale. Docteur ès lettres, il fait paraître en 1947 aux Presses Universitaires de France un ouvrage théorique réédité en 1950, Essai de Grammaire psychologique du français moderne. Suivent en 1949 Physiologie de la langue française (que sais-je ?) d'un contenu sensiblement identique, puis Méthodologie grammaticale : Etude psychologique des structures (PUF, 1953), qui reprend les mêmes idées de base, en insistant sur la pédagogie de la grammaire in [http://ctlf.ens-lyon.fr/n\\_fiche.asp?num=2627](http://ctlf.ens-lyon.fr/n_fiche.asp?num=2627)

<sup>164</sup> Peter Lauwers, La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique ; Etude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948, Library of congress cataloging-in-publication Data, ORBIS SUPPLEMENTA ; t.24 p 490

<sup>165</sup> Ibid., Peter Lauwers, p 490

<sup>166</sup> Ibid, Les adverbes du français, p 4

vers l'énoncé tout entier. Quant à la portée sémantique, l'auteur la définit comme « l'élément à propos duquel l'adverbe dit préférentiellement quelque chose »<sup>167</sup>. La portée par opposition à l'incidence ne s'identifie pas à partir d'un support grammaticalement défini, mais elle s'identifie par le renvoi au sens apporté sur l'élément de la phrase avec qui l'adverbe a à faire. Elle est en quelque sorte le sens rajouté au support syntaxique de l'adverbe. L'effet sémantique qui se produit de l'analyse de la portée va de l'adverbe vers l'élément concerné de l'énoncé, par contre l'effet syntaxique de l'incidence se délimite dans le support parce que grammaticalement un élément dans la phrase ne peut remplir qu'une seule fonction. Dans les énoncés où l'adverbe en -ment est le terme de départ suivi d'une virgule ou d'une pause intonative, il n'est pas question de parler de l'incidence syntaxique ou de la portée sémantique.

### **3.3.2 Les concepts qui désignent les appellations des types de fonctionnement adverbial**

Quatre concepts sont utilisés par Guimier pour désigner les résultats de sa recherche sur les types de fonctionnement adverbial des adverbes en -ment. Ces concepts forment deux couples distinctes, ils sont réunis en deux dichotomies, d'une part le concept de l'intra-prédicatif par opposition au concept de l'extra-prédicatif, d'autre part le concept de l'endophrastique par opposition au concept de l'exophrastique. Chacun de ces quatre concepts qualifie l'adverbe par rapport à la place qu'il occupe dans l'énoncé. L'intra-prédicatif,

---

<sup>167</sup> Ibid, Les adverbes du français, p 4

concept composé du préfixe **intra** qui signifie à l'intérieur, et du terme **prédicatif** qui est un adjectif formé sur la base du nom masculin **prédicat** qui désigne dans un énoncé le corps de la phrase coupé de son terme de départ ou de sa tête ou même de son élément initial, le verbe dans le prédicat est le pivot qui organise autour de lui les autres constituants. L'adverbe ayant une place à l'intérieur du prédicat d'une phrase assume une fonction intra-prédicative. Mais l'adverbe en -ment peut se trouver détaché du prédicat et ne lie aucun rapport direct avec lui. Il ne porte pas sur un élément précis de la phrase mais sur son intégralité. Cette situation langagière marquée dans l'écrit par une virgule, et dans l'oral par une pause intonative attribuée aux adverbes en -ment la fonction extra-prédicative. Ce sont en général les adverbes de phrase ou d'énonciation qui remplissent cette fonction. On les appelle aussi adverbes de modalité relative au rôle pragmatique qu'ils jouent dans l'énoncé. Ces deux concepts d'intra-prédicatif et d'extra-prédicatif définissent les adverbes en -ment à partir des critères syntaxiques. Les deux autres concepts d'endophrastique et d'exophrastique sont aussi des appellations qui dénomment les types de fonctionnement adverbial mais au lieu des critères syntaxiques ils se soumettent dans leur analyse à des critères sémantiques précisant les effets de sens produits par les adverbes en -ment vis-à-vis de leurs portées. Si l'adverbe en question est intégré dans le prédicat, on parle d'un type de fonctionnement adverbial à caractère endophrastique, c'est-à-dire l'impact de l'adverbe en -ment se fait sentir de l'intérieur de la proposition. Par contre si l'adverbe se trouve dans la périphérie de l'énoncé et ne participe pas à la construction de son sens référentiel, sa présence dans l'énoncé est grammaticalement



accessoire, et sémantiquement non importante. Dans ce cas on parle d'un type de fonctionnement adverbial à caractère exophrastique.

En résumé, nous dirons que les concepts de base sur lesquels repose le procédé d'analyse des adverbes en –ment de Claude Guimier sont :

L'interprétation : première opération d'analyse qui consiste à trouver l'énoncé équivalent à l'énoncé source, elle vise à mettre en lumière les différents éléments de la phrase notamment l'incidence syntaxique et la portée sémantique.

L'incidence syntaxique : outil d'analyse à l'aide duquel on peut distinguer entre les adverbes intra-prédicatifs et les adverbes extra-prédicatifs.

La portée sémantique : outil d'analyse à l'aide duquel on peut distinguer également entre les adverbes endophrastiques et les adverbes exophrastiques

L'intra-prédicatif : type de fonctionnement adverbial à caractère syntaxique qui se manifeste à l'intérieur du prédicat.

L'extra-prédicatif : type de fonctionnement adverbial à caractère syntaxique qui échappe à l'impact de la relation prédicative.

L'endophrastique : type de fonctionnement adverbial à caractère sémantique qui décrit un adverbe intégré dans la proposition.

L'exophrastique : type de fonctionnement adverbial à caractère sémantique qui décrit un adverbe ayant un statut périphérique dans la phrase.

**Partie II :**  
**Analyse de l'adverbe dans les articles de la**  
**presse écrite française à propos des révolutions**  
**arabes**

## Présentation raisonnée du corpus

Selon un dépouillement fait par l'Office de justification de la diffusion ( OJD )<sup>168</sup> le 27 /12/2011 sur la presse écrite française diffusée entre 1999 et 2011 dans tout le territoire français, cent quatre-vingt-dix-huit ( 198 ) journaux et magazines de différents types : quotidiens nationaux, quotidiens régionaux, presse hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle, bimestrielle, trimestrielle, et même annuelle vendus ou gratuits en version papier ou numérique sont mis à la disposition des lecteurs français et francophones. Cette matière informationnelle très variée constitue partiellement l'infrastructure de notre corpus pour la deuxième partie de cette étude composé essentiellement d'un ensemble de textes ou d'articles tirés de quelques-uns de ces journaux et magazines. Nous signalons dès ces premières lignes de cette présentation de notre corpus que notre travail sur les adverbes dans la deuxième partie de ce mémoire porte donc sur un registre spécifique de la langue, celui de la presse écrite considérée comme un moyen de diffusion de l'information qui lie le public des lecteurs immédiatement aux événements de l'actualité. Juan Herrero Cécilia de l'université Castilla la Mancha parle de ce rôle informationnel de la presse dans son article « *syntaxe, sémantique et pragmatique des titres des nouvelles de la presse française construits en forme de phrases nominales ou averbales : aspects cognitifs et communicatifs* », elle dit :

**« La presse est une pratique socio-discursive qui répond à la finalité communicative d'informer sur les événements de l'actualité et de commenter (analyser et interpréter) leur signification »<sup>169</sup>.**

---

<sup>168</sup> Organisme de contrôle, de tirage et de la diffusion de la presse dans le monde

<sup>169</sup> In <http://dialnet.unirioja.es/descargo/articulo/2555126.pdf>.

Trente-quatre journaux et magazines français forment le socle institutionnel et journalistique de notre corpus. Ces journaux et magazines sont :

1. **La Croix**, quotidien national, catholique et profondément chrétien
2. **Le Monde**, quotidien national d'information générale
3. **Média part**, site d'information et d'opinion qui propose un journalisme d'investigation
4. **La Feuille de chou**, quotidien radical bimestriel gratuit à l'attention des habitants de la commune française Sainte-Aulde de l'Ile de France
5. **Le Grand Soir**, journal d'inspiration communiste, il se présente comme un journal radical mais pas extrémiste
6. **Alter Info**, journal d'opinion en ligne, dont le siège est à Mulhouse, il se présente comme indépendant de tout groupe d'influence
7. **Paris Match**, magazine hebdomadaire d'actualités et d'images
8. **Nord éclair**, quotidien régional du Nord en France
9. **Salte.fr**, magazine en ligne d'analyses, de commentaires et de débats sur l'actualité dans les domaines politique, économique et surtout technologique
10. **La Dépêche**, quotidien régional dont le siège est à Toulouse
11. **Le figaro**, journal libéral de la bourgeoisie française
12. **Marianne**, magazine hebdomadaire qui lutte contre ce qu'il nomme la pensée unique
13. **Paris Tech Réview**, Revue gratuite spécialisée dans l'impact des technologies sur les entreprises, l'économie, la société et les individus
14. **Agora Vox**, un site web d'actualité, il considère le citoyen comme capteur et analyseur de l'information

15. **Rue 89**, un site web de débats sur l'actualité. Selon l'un de ces créateurs le nom a été choisi car la rue est un lieu où on aime bien être
16. **Ring**, magazine spécialisé dans la boxe
17. **Télégramme**, quotidien régional dont le siège est à Morlaix
18. **Le Nouvel Observateur**, hebdomadaire d'information générale
19. **La Riposte**, journal mensuel qui défend les idées du Trotskisme
20. **La Documentation Française**, Revue bimensuelle qui a pour vocation l'information économique et sociale
21. **La Tribune**, journal hebdomadaire économique et financier
22. **Télérama.fr**, magazine hebdomadaire. Malgré sa vocation de publier les programmes de télévision, il s'intéresse à l'information générale surtout les sujets culturels
23. **Courrier international**, hebdomadaire qui paraît tous les jeudis. Il s'intéresse beaucoup plus aux événements internationaux
24. **Grotius international**, site web animé par des étudiants universitaires, des acteurs et des journalistes
25. **La Provence**, quotidien régional dont le siège est à Marseille
26. **L'Humanité.fr**, quotidien d'opinion proche du parti communiste français
27. **La Voix Du Nord**, quotidien régional du nord de la France
28. **Libération**, quotidien d'information générale et d'opinion
29. **Le nouvel Econpmiste.fr**, journal hebdomadaire d'opinion qui livre des analyses stratégiques et transversales de l'actualité
30. **Métro**, quotidien gratuit d'information générale et d'opinion
31. **Le Post**, site web d'actualité dont le siège est à Paris
32. **Les Echos**, quotidien d'information économique
33. **L'Express**, magazine hebdomadaire d'information générale

34. **Les Indigènes de la République**, journal officiel des banlieues qui lutte contre les inégalités raciales

Chaque journal et chaque magazine cité ci-dessus nous fournit pour cette recherche un seul article qui montre l'attitude des journalistes par rapport à leurs énoncés et qui donne leurs propres visions sur les soulèvements populaires en masse contre les régimes en place dans quelques pays arabes. La question du printemps, de la révolution, de la révolte ou des manifestations des peuples arabes selon les nominations généralement motivées des uns et des autres sera donc au centre de notre travail. Nous avons rassemblé au même nombre de journaux et de magazines des articles, de différents titres, qui couvrent la période des douze premiers mois qui suivent le déclenchement de ces événements débutés en Tunisie et vite exportés aux quelques pays voisins du monde arabe ; le premier article de notre corpus est publié le 13/1/2011 et le dernier le 25/12/2011. Les titres des articles dont il est question dans notre étude sont :

- « La révolte des pays arabes » in *La Croix*
- « La révolution arabe n'a pas encore eu lieu » in *Le Monde*
- « Vive la révolution arabe » in *Média Part*
- « Kant, Derrida et la révolution arabe » in *La Feuille de chou*
- « De la Révolution dans le « Monde Arabe »...on nous cache quelque chose » in *Le Grand Soir*
- « Les révolutions arabes et nous : tremblez, braves gens ! » in *Alter Info*

- « Le monde arabe ne décolère pas » in *PARIS MATCH*
- « Le nœud de la révolution arabe » in *Nord éclair*
- « Pourquoi parle-t-on de printemps des peuples arabes ? » in *Slate.fr*
- « Le point sur la révolution dans les pays arabes » in *LA DEPECHE.fr*
- « Mouammar Kadhafi, le Guide rattrapé par la révolution » in *LE FIGARO.fr*
- « Révoltes arabes : et si Todd avait mis dans le mille ? » in *Marianne*
- « La révolution Facebook : le printemps arabe et le futur politique des réseaux sociaux » in *Paris Tech REVIEW*
- « Révolution arabe : l'Europe, la France à rebours » in *AGORA VOX*
- « Dans le monde arabe, une révolution aux multiples visages » in *Rue 89*
- « Les révoltes arabes, les intellectuels français et la pensée complexe » in *RING*
- « Monde arabe. Les femmes au cœur de la révolte » in *Le Télégramme*
- « Les 10 mots de la révolution tunisienne- 9. Califat » in *Le nouvel Observateur*
- « Manifeste international sur la révolution arabe- 1<sup>ère</sup> partie » in *La Riposte*

- « Le ressort économique des révolutions arabes » in *La documentation Française*
- « Les révolutions arabes ne sont que des coups d'Etat militaires masqués » in *LA TRIBUNE*
- « Après le printemps tunisien, la révolution des médias reste à faire » in *Télérama.fr*
- « MONDE ARABE. Un printemps révolutionnaire et féminin » in *Courrier international*
- « Le destin des révolutions arabes se joue-t-il en Arabie Saoudite » in *GROTUIS international*
- « Libye : les rebelles dans Tripoli, bientôt la fin pour Kadhafi » in *La Provence.com*
- « Des hackers sous la bannière des révolutions arabes » in *l'Humanité.fr*
- « Le Printemps arabe décortiqué par la ligue des droits de l'Homme » in *LA VOIX DU NORD*
- « La révolution arabe marque la fin de l'orientalisme » in *Libération*
- « Révolution arabe- qui a peur de la Charia ? On attendait la démocratie. Ce sera la loi islamique » in *Le nouvel Economiste.fr*
- « L'automne orageux du printemps arabe » in *métro*
- « Les révolutions arabes de la Génération Facebook » in *Le Post*
- « La Russie à l'heure des révolutions arabes » in *Les Echos*



- « Comment la révolution arabe a libéré la parole » in  
*L'EXPRESS*
- « Monde arabe : partout la révolution continue » in  
*LES INDIGENES DE LA REPUBLIQUE*

Ces articles sur lesquels nous nous sommes basés pour confectionner notre objet de recherche sont exploités, à leur tour, à partir de cinquante-un énoncés choisis sur le critère des adverbes qu'ils contiennent. Au moins un énoncé est pris de chaque article. D'un énoncé à l'autre, le nombre d'adverbes utilisés n'est pas le même, certains énoncés contiennent plusieurs adverbes, d'autres ne contiennent qu'un seul. La condition nécessaire et suffisante que doit remplir tout énoncé pour qu'il fasse partie de la liste des énoncés sélectionnés pour notre étude est de contenir parmi ses constituants au moins un adverbe de nouvelle apparition, c'est-à-dire, une fois ; cet adverbe est choisi lors de sa première occurrence suivant l'ordre dans lequel les énoncés sont organisés dans le corpus, même s'il surgit dans un autre énoncé dans le même article ou dans un autre article d'un autre journal ou magazine, ne peut être analysé et interprété qu'une seule fois sauf dans des cas très rares où ce même adverbe, sélectionné deux fois, est appartenant à deux catégories différentes d'adverbes et ayant donc deux significations diverses. Dans une situation pareille, l'adverbe est considéré par rapport à la signification qu'il assume dans l'énoncé et non pas par rapport à sa forme. Et ce, conformément à notre démarche analytique qui se veut de prime abord sémantique. En général, l'adverbe dans notre recherche est le noyau dur autour duquel s'organisent d'autres éléments pertinents que

cette présente recherche prend effectivement en charge. Il est la phase finale d'un travail de collecte et de tri d'une matière journalistique qui a pour but de représenter avec précision toute la presse écrite française. Des journaux et magazines aux articles, des articles aux énoncés, des énoncés aux adverbes. Ce sont ces quatre étapes qui nous ont permis de construire notre corpus et qui nous ont conduit finalement à comptabiliser cinquante-un adverbes de différentes appartenances classificationnelles et catégorielles. Ces adverbes vont également illustrer nos prochaines analyses entamés sérieusement dans les trois tableaux qui représentent notre classification basée sur le critère d'impact. En fin de cette présentation, nous signalons que tous ces articles, qui forment l'assise matérielle sur laquelle repose d'emblée la deuxième partie de notre travail, sont tirés des sites internet, des journaux et magazines dans lesquels ces articles avaient été publiés au moment même de la constitution du corpus.

## **Ce que l'on entend par le terme d' « impact »**

Le terme d' « impact » est souvent utilisé pour désigner une influence violente ou une répercussion très vive. *La Grande Encyclopédie Larousse* de 1962 le définit comme l' « endroit où vient frapper un projectile »<sup>170</sup>. *Le Petit Robert* de 1978, donne également au mot « impact » le sens d' « influence d'une action »<sup>171</sup>. En 1986, l'*Académie Française*, pour mieux expliquer le mot « impact », mettait à côte de sa définition l'exemple suivant :

---

<sup>170</sup> La Grande Encyclopédie Larousse, 1962 in <http://www.langue-fr.net/spip.php?article51>

<sup>171</sup> Le Petit Robert, 1978 in <http://www.langue-fr.net/spip.php?article51>

« L'impact de « J'accuse » d'Emile Zola sur l'opinion »<sup>172</sup>. Une autre définition nous vient du *Petit Larousse* de 1988. Ce dictionnaire définit le mot « impact » comme une « influence décisive de quelque chose ou de quelqu'un sur le déroulement de l'histoire des événements »<sup>173</sup>. Péchoin Daniel et Dauphin Bernard dans leur *Dictionnaire des difficultés du français d'aujourd'hui* de 1988-2001 disent que :

« Impact est aujourd'hui employé non seulement dans son premier sens de « heurt d'une chose contre une autre, choc » mais également au sens figuré de « influence forte » : une étude d'impact (=étude de l'influence qu'aura sur le milieu naturel une installation industrielle) : l'impact d'un écrivain, l'impact d'une publicité. Cet emploi est aujourd'hui si courant qu'il ne peut plus être considéré comme fautif. On pourra toutefois préférer, dans l'expression soignée, et hors de tout contexte technique, les équivalents influence, ascendant, pouvoir, empire, domination attraction, éclat, rayonnement, en fonction du contexte »<sup>174</sup>.

En nous appuyant sur cette dernière citation définitoire des deux dictionnaristes Péchoin et Dauphin, le terme d'« impact » dans notre contexte exclusivement inspiré de l'univers journalistique, va donc chercher à résoudre le problème des effets de sens produits par les adverbes, à travers lesquels les journalistes agissent sur la compréhension et l'esprit des lecteurs. Il s'agit de montrer à quel point l'adverbe peut passer de la modification des éléments auxquels

---

<sup>172</sup> Dictionnaire de l'Académie française, 1986 in <http://www.plidico.com/définition/impact.htm>

<sup>173</sup> Petit Larousse, 1988 in <http://www.langue-fr.net/spip.php?article92>

<sup>174</sup> Péchoin Daniel, Dauphin Bernard, *Dictionnaire des difficultés du français d'aujourd'hui*, 1988-2001 in <http://www.langue-fr.net/spip.php?article51>

il s'attache dans l'énoncé à la modification de l'attitude comportementale des lecteurs. Pour évaluer cet « impact » à caractère adverbial, nous partons de l'idée pragmatique de Charles Morris qui invite à centrer l'analyse de l'énoncé sur « l'étude des relations existant entre les signes et leurs utilisateurs »<sup>175</sup> D'après cette idée, les relations qui s'établissent entre l'adverbe en tant que signe linguistique et les deux partenaires de l'acte communicatif ( le journaliste et le lecteur ), sont nos lieux privilégiés pour l'évaluation de l'impact de l'adverbe dans la presse écrite française. Comment l'adverbe implique le journaliste dans le contenu de son énoncé ? Quels sont tous les effets de sens qu'il peut exercer sur les lecteurs ? est-ce qu'un énoncé « adverbialisé » n'a de valeur informative que pour mieux orienter les lecteurs vers des objectifs déjà prédéfinis par les journalistes ? Pour répondre à ces trois questions nous allons proposer dans un premier temps une classification des adverbes qui repose sur le critère d' « impact », comme propriété sémantique partagée par toutes les sous-classes que nous allons obtenir, puis nous aborderons la manière dont le journaliste adhère explicitement ou implicitement dans le contenu de l'information transmise. Ensuite, nous nous appuierons sur ce que Mikhaïl Bakhtine appelle « l'attitude responsive active »<sup>176</sup> pour montrer que le lecteur n'est pas un partenaire passif de l'acte communicatif. Une dernière remarque d'ordre terminologique ; le terme « impact » appartient à une famille de mots très pauvre. Dans le Petit Larousse de 1988 cité ci-dessus, ce mot se trouve solitaire sans

---

<sup>175</sup> Cité par Catherine KERBRAT-ORECCHIONI. L'énonciation De la subjectivité dans le langage. Quatrième édition. Armand Colin, Paris 1999, p 205

<sup>176</sup> Raquel Pastor de De la Silva, « Le repérage des traces de subjectivité de la construction de la relation lecteur-scripteur au cours de textes de médiacritique d'art en langue étrangère » in <http://aile.revues.org/1471>

aucun autre dérivé, suivi tout simplement par le mot « impaction » qui a une signification médicale toute différente. Le verbe « impacter » employé aujourd’hui, surtout dans les milieux journalistiques, est de création très récente par rapport à l’histoire de son radical. Il date seulement de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. L’adjectif du mot « impact » n’existe pas jusqu’à maintenant. Pour couvrir ce manque terminologique, surtout poussés par le besoin de disposer d’un terme ou d’une expression qui qualifie notre classification, nous n’avons pas trouvé d’autres moyens que de joindre le mot « impact » au participe passé « fondée »+la préposition « sur » qui donnent l’expression « fondée sur »

## **Classification des adverbess fondée sur la notion d’impact**

Sans prétendre établir ou inventer une nouvelle classification des adverbess, qui dépasse les objectifs visés dans cette étude, nous signalons dès le départ que l’intérêt unique de ce travail classificateur consiste à tracer quelques frontières entre les différentes marques de subjectivité intensivement ressenties dans les énoncés de notre corpus. Il s’agit d’une distribution classificatrice de quelques occurrences d’un nombre bien déterminé d’adverbess dans un contexte précis. Nous regroupons dans de petits sous-ensembles des listes d’adverbess qui vont du plus subjectif au moins subjectif, autrement dit nous procédons à un classement hiérarchique des adverbess qui marquent un impact, qui va du plus haut degré ou d’une implication maximale des journalistes dans leurs énoncés, à un degré d’effet relativement baissé ou plus au moins faible. Parmi les adverbess qui provoquent de

manière remarquable cet impact d'intensité dans les énoncés de notre corpus, ceux qui sont appelés « modalisateurs », dont la notion de « modalisation » ou « modalité » est à leur origine. Cette notion relevant du domaine de sens, signifie d'après Charles Bally :

**« La forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit »<sup>177</sup>.**

Pour Ferdinand Brunot « la modalité » englobe diverses attitudes du locuteur. Il dit à ce propos qu'

**« Une action énoncée, renfermée, soit dans une question, soit dans une énonciation positive ou négative, se présente à notre jugement, à notre sentiment, à notre volonté, avec des caractères extrêmement divers. Elle est considérée comme certaine ou comme possible, on la désire ou on la redoute, on l'ordonne ou on la déconseille, etc. Ce sont là les modalités de l'idée »<sup>178</sup>.**

D'après un commentaire de Nicole Le Querler dans son article « *les modalités en français* » publié dans la revue « Persée », ces deux linguistes (Bally et Brunot) adoptent vis-à-vis des énoncés une politique du « tout modal »<sup>179</sup>. Les adverbes dits « modalisateurs » ne sont donc qu'une seule forme linguistique parmi d'autres, qui peuvent être le

---

<sup>177</sup> Louiza MORA MILLAN, *Ladverbe aspect indicial* dans « A REBOURS » in

<sup>178</sup> Brunot Ferdinand, *La pensée et la langue*, édi. Corr. (Paris : Masson, 1953[édi.

Or. : 1922]) cité dans « Les modalités en français » article de Nicole Le Querler in

[http://www.persée.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph\\_0035-](http://www.persée.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-)

[0818\\_2004\\_num\\_82\\_3\\_4850](http://www.persée.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_2004_num_82_3_4850)

<sup>179</sup> Nicole Le Querler, *Les modalités en français* in : *Revue belge de philosophie et d'histoire*. Tome 82 fasc. 3, 2004. *Langue et littérature moderne-Moderne taal en litterkund*. pp. 643-656

résultat de l'intervention intellectuelle, affective ou volitive<sup>180</sup> du sujet pensant ou du locuteur de manière à marquer sa subjectivité à travers le choix qu'il fait de l'un ou de l'autre de ces adverbes, et qui permettent d'évaluer l'énoncé sous trois points de vues différents : le premier point de vue met l'accent sur le degré de vérité du contenu véhiculé dans l'énoncé. Le deuxième s'occupe principalement de sa valeur affective et le troisième porte sur sa valeur déontique. Dans le premier point de vue, le locuteur, en se référant à sa logique ou à son propre raisonnement, ou d'autre source, indique dans quelle mesure l'information qu'il met sous les yeux des lecteurs est vraie ou fausse, en d'autres termes à quel point cette information est adéquate au référent que le locuteur vise à décrire. Les adverbes modalisateurs employés pour exprimer ce point de vue sont généralement les « épistémiques » ou les « assertifs ». D'après Bernard Pottier (1992 : 216 ) l'épistémique : « est le domaine du croire, du connaître, du souvenir, mettant en œuvre le cognitif »<sup>181</sup>. Ces adverbes fonctionnent aussi comme des modalisateurs d'assertion en ce sens qu'ils sont introduits dans des phrases déclaratives pour vérifier le degré de vérité dans l'énoncé. Les assertifs, selon Andrée Borillo, sont des modalisateurs qui expriment : « un jugement d'affirmation sur une vérité ressentie par le locuteur comme une certitude plus au moins forte »<sup>182</sup>. Dans le deuxième point de vue, le locuteur énonce une réaction émotionnelle qui a pour but d'agir spécialement sur les sentiments des lecteurs, le locuteur s'adresse

---

<sup>180</sup> Terme centré autour du verbe vouloir. Typologie des modalités, in

<http://enonciation2008.canalblog.com/archives/2009/03/05/12832072.html>

<sup>181</sup> Mounga Bauvarie, Les procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules Verne : le cas de Michel Strogoff, in

[http://www.memoireonline.com/01/08/873/m\\_procede-modalisation-oeuvre-romanesque-jules-verne-michel-strogoff31.html](http://www.memoireonline.com/01/08/873/m_procede-modalisation-oeuvre-romanesque-jules-verne-michel-strogoff31.html)

<sup>182</sup> Borillo Andrée, Les adverbes et la modalisation de l'assertion, Langue française, n 30, Mai 1976, p.86

émotivement à la subjectivité de son destinataire. Les adverbes utilisés sous ce point de vue sont les « affectifs » ou les « appréciatifs » qui indiquent d'après Robert Sctrick : « la participation émotive ou affective de l'énonciateur »<sup>183</sup>. Ces adverbes mettent en évidence surtout le cote humain du locuteur. Dans le troisième et dernier point de vue, le locuteur fait intervenir une volonté qui exprime une nécessité (ce qui doit être), une éventualité (ce qui peut être, mais qui peut aussi ne pas être), un devoir ou un droit, une interdiction ou une permission. Pour Bally la nécessité :

**« Est au fond une volonté imposée par les circonstances, les forces naturelles, etc., qui sont pour ainsi dire personnifiées par la langue »<sup>184</sup>.**

Les adverbes qui expriment ces types de volontés sont « les déontiques », terme provient de l'ancien grec (« ta deonta » qui signifie « ce qu'il faut »)<sup>185</sup>. Le modalisateur déontique selon Paul Laurendeau (2004 :5) :

**« Correspond à ce que je crois être nécessaire en sachant que ce n'est pas, et que ce n'est même peut-être pas désirable »<sup>186</sup>.**

Ces trois types d'adverbes qui forment la catégorie des modalisateurs présents dans les énoncés examinés dans notre corpus sont rangés, accompagnés de leurs significations, dans des sous catégories comme le montrent les trois tableaux suivants :

---

<sup>183</sup> Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, L'énonciation. Quatrième édition, Armand Colin, Paris, 1999, p 132

<sup>184</sup> Ibid., Les procédés de modalisation

<sup>185</sup> Ibid., Les procédés de modalisation

<sup>186</sup> Paul Laurendeau, « Modalité, opération de modalisation et mode médiatif », Delamotte-Legrand. R.dir. Les médiations langagières, Volume 1, Des faits de langue aux discours, Dyalang CNRS, publications de l'Université de Rouen, pp 83.85 in <http://paullerendeaulinguiste.Wordpress.com/>



## Tableau 1 : adverbess classés selon leurs valeurs épistémiques

| Enoncé   | Adverbess marqueurs d'impact                | Evaluation épistémique des contenus communiqués   |
|--|---|---|
| <p>« Chômage des jeunes, la hausse des prix et le manque de perspective d'avenir expliquent les manifestations, parfois violemment réprimées de ces dernières semaines dans plusieurs pays du monde arabe. ». La Croix, 13/1/2011.</p> | <p><b>PARFOIS</b><br/><b>VIOLEMMENT</b></p> | <p>Il s'agit au départ d'un adverbe qui précise le sens d'un autre. « Parfois » est un adverbe de temps composé de la préposition « par » qui indique le sens de la « distribution » et du substantif « fois » qui a le sens du « nombre ».</p> <p>« Parfois » peut marquer donc une distribution d'un même phénomène temporel qui se reproduit de manière régulière dans un nombre d'intervalles du temps.</p> <p>Quant au terme « violemment », il est un adverbe de manière formé sur la base de l'adjectif « violent » qui signifie avec violence, avec impétuosité, rudement, très fortement, etc. Il nuance une intensité très élevée.</p> <p>Dans l'information communiquée dans l'énoncé de notre corpus, le journaliste au moyen de l'adverbe « parfois » donne l'impression qu'il est prudent vis-à-vis de l'intensité de la violence</p> |

|  |                    |  |
|--|--------------------|--|
|  |                    | <p>décrite. Il n'exagère pas au point où son information risque de perdre de sa crédibilité aux yeux des lecteurs. Certes, les manifestations d'après le journaliste sont tout le temps réprimées, mais elles ne le sont que parfois avec violence. Cette prudence marquée par l'emploi de l'adverbe « parfois » peut entraîner deux types d'impacts ; d'une part, elle affaiblit relativement l'intensité du fait décrit (la répression violente des manifestations) et d'autre part, elle offre à l'information un degré de vérité plus ou moins fort.</p> |
| « Evidemment, on peut toujours penser que tout cela n'aurait pas pu se passer sans l'aval des USA ». Média –part, 28/1/2011. | <b>Evidemment</b>  | <p>Formé sur la base de l'adjectif « évident » qui signifie selon le Petit Larousse en couleur de 1980 « qui s'impose immédiatement à l'esprit par son caractère de certitude »<sup>187</sup>. Dans notre énoncé, le journaliste se réfère à l'évidence comme source de son information. Les faits décrits n'ont même pas besoin d'être argumentés pour qu'ils soient croyables. Le degré de vérité de l'énoncé est incontestable.</p>   |
| « Logiquement, un gouvernement démocratique,   | <b>Logiquement</b> | <p>L'adverbe « logiquement » porte sur tout le reste de</p>  |

<sup>187</sup>Petit Larousse en couleurs , Librairie Larousse, 1986

|  |                                |  |
|--|--------------------------------|--|
| <p>représentant les intérêts de sa population n'accepterait pas que des multinationales pillent les richesses de son pays et asservissent ses citoyens ». Alter Info, 13/1/2011.</p> |                                | <p>l'énoncé. Tout ce qui est affirmé par sa suite est logique et n'admet pas la contradiction. Le journaliste trouve dans la logique l'originalité des propos qu'il émet, il montre sa pleine conviction par rapport au bon sens et au cours irréfutable des choses. Le sens de « logiquement » entraîne des effets de certitude assez forts.</p>                                |
| <p>« Géographiquement coincée entre la Tunisie et l'Égypte, la révolte libyenne est entrain de devenir guerre civile » Nord-Eclair 22/2/2011</p>                                     | <p><b>Géographiquement</b></p> | <p>Par l'emploi de l'adverbe « géographiquement » le journaliste localise avec précision le lieu où se déroulent les événements dont il parle. Il se réfère à la Géographie comme la science qui permet de donner plus d'assurances à propos de la vérité des données transmises.</p>  |
| <p>« Du coup, les manifestations risquent peut-être d'être moins nombreuses, mais plus militantes ». Rue89 13/03/2011</p>  | <p><b>Du coup</b></p>          | <p>Dans sa thèse du doctorat intitulée « La multiplicité de sens assignés au mot « du coup » et la polysémie comme phénomène linguistique » Marina Neilsen propose quatre emplois sémantiques à l'expression « du coup ». Parmi ces emplois celui qui indique « l'idée d'un mouvement suivi d'un choc physique ou moral »<sup>188</sup>. Blampain et Hanse dans le « Nouveau</p> |

<sup>188</sup> Marina Neilsen, La multiplicité de sens assignés au mot “du coup” et la polysémie comme phénomène linguistique, cite par Katrine Malm dans « une étude de l'expression du coup » mastergradsoppgave i fransk spark, 2011

|  |                        |  |
|--|------------------------|--|
|  |                        | <p>dictionnaire des difficultés du français. moderne » disent que l'expression « du coup » est la réduction de l'expression « du même coup » qui marque d'après eux : « un effet brusque se produisant presque en même temps »<sup>189</sup>. Dans notre énoncé « du coup » apporte une modification de l'extérieur sur un fait qui est déjà modifié de son intérieur par l'adverbe « peut-être » qui produit selon Formilhague « un effet de vérité plus grand qu'une phrase assertive »<sup>190</sup> l'adverbe « peut-être » traduit une réserve prise par le journaliste pour donner plus de crédibilité à ce qu'il dit. Il favorise dans son information le qualitatif sur le quantitatif ; raisonnement que tout le monde peut accepter.</p> |
| <p>« La conception était médiocre, bien sûr, précise Okhin. Mais largement suffisante pour leur permettre de poster des textes et de communiquer avec l'extérieur C'était l'essentiel ». L'Humanité 03/10/2011</p> | <p><b>Bien sûr</b></p> | <p>Formé de l'association de deux termes, de l'adverbe « bien » qui peut exprimer, selon les contextes où il se trouve, des significations fortes différentes, et de l'adjectif « sûr » qui signifie « chose dont on ne peut pas douter »<sup>191</sup> Dans notre énoncé « bien » est employé comme la marque de</p>  |

<sup>189</sup> Ibid., une étude de l'expression « du coup »

<sup>190</sup> Ibid., les procédés de modalisation

<sup>191</sup> Ibid., Petit Larousse en couleurs

|   |                   |   |
|---|-------------------|---|
|   |                   | renforcement de la certitude nuancée par l'adjectif « sûr ». Ce qui n'admet aucun doute dans l'énoncé ce n'est pas le contenu véhiculé, mais c'est la vérité ou la fausseté de l'information en tant que question totalement indépendante du savoir du journaliste (tout dépend de ce que précise Okhin). Le centre d'évaluation de la vérité de l'énoncé est déplacé hors la volonté du journaliste. La vérité de l'énoncé n'est pas donc, une chose garantie. |
| « Il en abuse même d'une manière parfois caricaturale qui se retourne contre lui et qui a sans doute contribué à son isolement progressif vis-à-vis de segments importants de la population russe » Les Echos. 19/12/2011 | <b>Sans doute</b> | Dans cet énoncé, l'adverbe « sans doute » est employé conformément à son sens d'origine qui n'offre aucune chance au doute d'être ressenti. Il indique l'absence totale de l'incertitude. Le journaliste se porte garant à propos de la vérité du fait énoncé.  |
| « Pour voir jouer un rôle révolutionnaire à l'iPad, il faudra sûrement attendre la révolution en Chine » Le Post. 30/11/2011  | <b>Sûrement</b>   | Inséré entre une construction impersonnelle marquant la nécessité ou l'obligation, et une forme infinitive. L'adverbe « sûrement » indique que l'accomplissement de l'action de la première proposition doit certainement passer par la réalisation de l'action de la deuxième proposition. Il s'agit d'un passage  |

|   |                 |  |
|---|-----------------|--|
|   |                 | d'une proposition hypothétique à une proposition pleinement vraie.   |
| « L'aide à ces pays est indispensable. Mais comment ? ». La voix du nord 08/10/2011   | <b>comment</b>  | « comment » est ordinairement un adverbe interrogatif qui questionne sur la manière. Dans une situation d'interlocution, le locuteur ou le sujet parlant pose la question « comment ? » pour être informé ou renseigné sur la manière d'un fait qu'il ignore. Il sollicite donc le point de vue informatif de son interlocuteur. Dans ce cas « comment » ne peut être qu'un marqueur d'un degré de vérité très faible ou nul. Dans notre énoncé ce n'est pas le cas, l'adverbe « comment » traduit une volonté ou un désir de la part du journaliste qui espère une solution urgente au problème évoqué dans son énoncé. Il s'agit d'un glissement sémantique de l'adverbe « comment », informateur sur une vérité vers une valeur déontique |
| « En effet, grâce à la rente pétrolière et à l'Islam comme ressource symbolique, l'Arabie Saoudite s'est constitué un vaste réseau de clientèle dans le monde arabe et islamique ». Grotius international | <b>En effet</b> | Formé de la préposition « en » et du substantif « effet ». L'adverbe « en effet » est un modalisateur assertif confirmatif. Parfois il a la valeur de « oui » ou de « non » lorsqu'on l'utilise  |

|   |                                 |   |
|---|---------------------------------|---|
| 18/07/2011  |                                 | dans une réponse sur une question. Il exprime une connaissance effective réelle fondée sur l'expérience personnelle du locuteur. Dans notre énoncé, il n'est plus question pour le journaliste de ne pas croire ce qu'il dit. Son domaine de savoir s'attache fortement à la réalité économique-religieuse d'un pays. Soleil qu'on ne peut pas le cacher avec le tamis.   |
| « L'appellation « printemps arabe » vaut toujours mieux que les noms floraux ou folkloriques qui sont donnés habituellement aux révoltes ». Slate.fr<br>22/02/2011    | <b>Toujours</b>                 | « Toujours » est un adverbe du temps, il peut indiquer essentiellement, soit « la globalité d'une durée », soit « la répétition d'un même fait au cours du temps ». Dans ces deux cas, « toujours » a le sens d'une pluralité temporelle composée d'une multitude d'instant. La répétition constante d'un fait au cours de cette multitude instantielle attribue à l'énoncé une certaine crédibilité aux yeux des lecteurs. |
| « on croyait alors, sincèrement certainement, qu'il fallait protéger le peuple de lui-même et le prémunir de ses débordements intempestifs ». Agora Vox<br>02/03/2011 | <b>Sincèrement certainement</b> | Il s'agit d'un adverbe de manière qui modifie un autre adverbe de la même espèce. « sincèrement » signifie de manière sincère, c'est-à-dire de manière loyale. Cet adverbe est renforcé par l'adverbe « certainement » qui marque un haut degré de certitude. Dans notre énoncé le journaliste ne   |

|  |   |   |
|--|---|---|
|  |   | <p>doute pas de sa sincérité, il est certainement sincère. Mais vis-à-vis quoi il se porte certain ? une relecture de l'énoncé montre que le journaliste n'est vraiment certain que de sa sincérité par rapport à l'incertitude du contenu de son information. Le verbe « croire » en tête de l'énoncé marque une incertitude très forte. Le couple adverbial « sincèrement certainement » nuance donc un degré de vérité faible.</p>   |
| <p>« Inconsciemment, automatiquement, les européens se questionnent sur ce qu'ils ont à perdre d'une explosion des pouvoirs dictatoriaux au sud de la méditerranée ». Agora Vox 02/03/2011</p> | <p><b>Inconsciemment, automatiquement</b></p> | <p>L'académie française dans son édition de 1986 donne à l'adverbe « inconsciemment » la définition suivante : « sans se rendre compte de ce qu'on fait » d'après cette définition l'adverbe « inconsciemment » désigne tout qui échappe à la conscience, à la volonté, et au savoir ( quelque chose qui se fait aveuglement sans envisager les conséquences ). Graphiquement séparé par une virgule du terme qui le suit, l'adverbe « inconsciemment » est loin d'être modifier par le sens de l'adverbe « automatiquement » qui indique le caractère de ce qui se fait d'une manière mécanique ou systématique, c'est-à-dire quelque chose qui se fait sans</p> |



|   |                          |   |
|---|--------------------------|---|
|   |                          | <p>l'intervention d'une force extérieure. Dans notre énoncé ces deux adverbes sont sémantiquement équivalents, ils marquent un fait qui se produit par habitude. Le degré de vérité de l'énoncé est très élevé.</p>   |
| <p>« ce n'est donc qu'un début, maintenant que la parole, les caméras et les coups de crayon ont été libérés. Vivement la suite ! ». L'express 16/12/2011</p> | <p><b>Maintenant</b></p> | <p>D'après Marc Wilmet l'adverbe du temps « maintenant » peut exprimer l'idée de « rupture dans une chronologie en référant à un événement déclencheur »<sup>192</sup>. Pas loin de cette signification Sylvie Mellet affirme que la fonction principale de « maintenant » est « d'instaurer un nouveau repère énonciatif qui, dans la gestion de l'altérité, va permettre de passer d'une représentation à une autre, de signaler le moment précis de la bascule et du changement de point de vue »<sup>193</sup>. Dans notre énoncé le journaliste constate à partir du moment où il parle la fin d'une situation et le début d'une autre, « maintenant » est la marque temporelle qui témoigne la vérité de ce constat basé sur des données réelles.</p> |

<sup>192</sup> Marc Wilmet, *Rupteurs temporels* (1997: 651). Cité par Marcel Vuillaume dans « ici et maintenant », édition Rodopi.B.V. Amsterdam-New-York, NY2008. p 96

<sup>193</sup> *Ibid.*, p 97

|   |                           |   |
|---|---------------------------|---|
| <p>« Certes, le journal télévisé n'est plus grossièrement aux ordres ». Télérama 04/06/2011</p>   | <p><b>Certes</b></p>      | <p>Rangé dans le Bon Usage, parmi les adverbes d'affirmation. L'adverbe « certes » exprime un acte consistant à affirmer ou reconnaître la vérité d'un fait. Dans notre énoncé cet adverbe apporte l'indication de l'affirmation sur toute la phrase. Le journaliste par l'emploi de « certes » veut être assuré que son information va atteindre le lecteur d'une façon persuasive et inébranlable</p> |
| <p>« Les évènements des derniers jours ont abondamment démontré la poursuite et la vitalité du processus révolutionnaire dont l'étincelle a éclaté en Tunisie à la fin de l'année dernière ». Les Indigènes de la République 25/12/2011</p> | <p><b>abondamment</b></p> | <p>Adverbe de quantité ou « quantifieur » utilisé pour désigner l'idée d'intensité d'une quantité ou d'abondance de l'action évoquée. Dans notre énoncé, à force d'être trop démontrés, les faits décrits par le journaliste sont devenus une vérité évidente.</p>  |
| <p>« De nombreux groupes terroristes trouveront longtemps chez lui argent et abri ». Le Figaro 25/02/2011</p>   | <p><b>Longtemps</b></p>   | <p>Marqueur d'aspect de point de vue progressif centré sur le déroulement du temps et non sur le déroulement de l'action comme l'indique l'adverbe « longuement » qui marque l'argumentation lente. L'adverbe « longtemps » n'est pas forcément associé à tel ou tel temps. Dans notre énoncé il indique une longue durée au futur. L'évènement en question n'a pas encore</p>                          |

|   |                        |  |
|---|------------------------|--|
|   |                        | eu lieu. Pour voir s'il est vrai ou faux, il faut attendre ce que l'avenir nous apportera.   |
| « Le Saoudien comme l'Egyptien revendique des droits politiques tels qu'ils sont universellement conçus ». Grotius international 18/07/2011 | <b>universellement</b> | Adverbe de manière qui a le sens de « mondialement », « planétairement », etc. Le journaliste, avec l'emploi de l'adverbe « universellement » donne à son information une justification reconnue à l'échelle mondiale. Il s'agit d'un propos accordé par tout le monde. Le degré de vérité de l'énoncé est incontestable partout dans l'univers.   |
| « La capitale est quasiment sous contrôle ». La Provence 22/08/2011   | <b>Quasiment</b>       | Marie-Eva de Villers mentionne dans son œuvre « le vif désir de durer : illustration de la norme réelle du français québécois » trois expressions synonymiques de l'adverbe « quasiment ». Ces expressions sont : (« à peu près », « en quelque sorte » et « presque ») <sup>194</sup> . Chacune de ces expressions indique le caractère incomplet d'un jugement pris par le locuteur. Dans notre énoncé le journaliste informe sur une situation qui s'achemine vers son accomplissement, mais sans l'atteindre effectivement. L'adverbe « quasiment » met en doute le contenu de |

<sup>194</sup> Marie-Eva de Villers, *Le vif désir de durer : Illustration de la norme réelle du français québécois*, Editions Québec Amérique, 2005, p 124

|   |                     |  |
|---|---------------------|--|
|   |                     | l'information parce qu'il décrit un fait qui est sur le point d'être pleinement réalisé, mais, à présent, il ne l'est pas encore.  |
| « Malgré la propagande mensongère des impérialistes, les islamistes n'ont joué pratiquement aucun rôle, sinon aucun, dans les révolutions égyptienne et tunisienne ». La Riposte 09/04/2011                                 | <b>Pratiquement</b> | D'après Christian Molinier et Françoise Levrier l'adverbe « pratiquement » (peut avoir le sens de « approximativement », dans la langue parlée on le rapproche de « presque »). <sup>195</sup> Par opposition à « théoriquement » l'adverbe « pratiquement » peut décrire la manière concrète d'envisager une question abstraite. La pratique est un exercice qu'on applique pour mesurer réellement la valeur vériconditionnelle d'un propos abstrait. Dans notre énoncé, le journaliste qui observe ce qui se passe devant ses yeux, constate d'abord la réalité, puis affirme son jugement qu'il considère conforme au fait constaté. |
| « Mitrailleuses, mortiers, aviation militaire sont actuellement employés par un régime aux abois pour mater le mouvement de libération qui s'est emparé de la plus vieille dictature-42 ans – du monde arabe ». Nord éclair | <b>actuellement</b> | Adverbe du temps qui précise le moment d'un fait qui se produit au moment même où l'on parle. Le journaliste s'appuie sur le temps vécu pour montrer la vérité de l'information communiquée  |

<sup>195</sup> Christian Molinier et Françoise Levrier, Grammaire des adverbes, description des formes en-ment, Librairie Droz, 1999, p 286

|  |                              |  |
|--|------------------------------|--|
| <p>22/02/2011</p> <p>« En Tunisie et en Egypte, le taux de scolarisation dans le supérieur a atteint respectivement 28,6% et 32,6% entre 1970 et 2003 ». La documentation française 25/05/2011</p>   | <p><b>respectivement</b></p> | <p>Selon Molinier et Levrier, l'adverbe « respectivement, permet d'établir une relation distributive entre les membres coordonnés de deux groupes syntaxiques. Il se rattache normalement à celui qui apparaît en seconde position »<sup>196</sup>. L'adverbe « respectivement » est un adverbe numératif qui impose la prise en considération de l'ordre selon lequel s'organise la relation logique entre certains éléments de l'énoncé. Les statistiques fournies dans notre énoncé peuvent être représentées sur les deux axes, des abscisses et des arrangements dans ce qu'on appelle en mathématique « le repère orthonormé ». Le journaliste s'appuie sur des statistiques et des chiffres comme source d'assurance de la vérité de son information.</p> |
| <p>« Quatrièmement, la nouvelle génération arabe, plus urbaine mieux éduquée, plus ambitieuse que la précédente, offre un spectacle que peu d'observateurs, obnubilés par les progrès de l'islamisme et du terrorisme, avaient daigné remarquer ». Le Monde 02/03/2011</p> | <p><b>Quatrièmement</b></p>  | <p>Adverbe ordinal qui sert à marquer ce qui occupe le rang signalé par le nombre « quatre », il détermine avec la précision et l'arrangement numérique la quatrième position dans le rang d'un classement. L'énumération est un argument nécessaire</p>   |

<sup>196</sup> Ibid., Grammaire des adverbes, p. 291

|  |  |   |
|--|--|---|
|  |  | <p>pour classer les choses suivant leurs degrés d'importance.</p> <p>Dans le parcours informatif des événements décrits dans son article, le journaliste a reporté l'énoncé en question, pour être communiqué, à la quatrième position car les trois premiers déjà évoqués sont de contenus plus importants. Ce report ou ce renvoi à plus tard de l'information diminue relativement son degré de vérité par rapport à d'autres informations qui occupent des positions meilleures. Dans les étapes de l'argumentation « premièrement » introduit un premier argument dans ce que le journaliste appelle « un ensemble argumentatif », « deuxièmement » et « troisièmement » sont intermédiaires entre le premier argument et le quatrième. L'adverbe « quatrièmement » qui désigne le quatrième argument dans la chaîne, s'il n'est pas le dernier dans le classement adopté par le journaliste c'est-à-dire s'il est intermédiaire entre des arguments précédemment évoqués et des arguments attendus. Dans ce cas le degré de vérité qu'il apporte à l'énoncé est lié à la position qu'il</p> |
|--|--|---|

|  |                 |  |
|--|-----------------|--|
|  |                 | occupe dans la succession des arguments.   |
| « les arabes ne connaissent que la force ; la démocratie ne peut être imposée que par le haut ». Libération 19/10/2011 | <b>Ne...que</b> | L'adverbe composé « ne...que » d'après l'ouvrage « Grammaire du Français classique et moderne » de Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon exprime « la restriction exclusive » <sup>197</sup> . Cette restriction selon ces deux linguistes « peut-être affirmée ou niée » <sup>198</sup> . Dans notre énoncé par l'emploi de l'adverbe « ne...que » le journaliste exclut aux arabes toute sorte de connaissance sauf celle qui est symbolisée par le terme précédé de « que ». La négation d'après Anna Orlandini « est le rejet d'un contenu positif exprimé par le contexte » <sup>199</sup> . Le contenu positif rejeté par la négation dans notre proposition peut-être paraphrasable comme suit « la force est la seule connaissance des arabes ». Pour Robert Scrick, la négation dans une phrase « a pour propriété essentielle d'inverser la valeur de |

---

<sup>197</sup> Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon, Grammaire du Français classique et moderne, Paris, Hachette, 1962, p. 426

<sup>198</sup> Ibid., p. 427

<sup>199</sup> Orlandini Anna, Grammaire fondamentale du Latin, tome VIII. Négation et argumentation en Latin, Peeters, p. 408

|  |                              |  |
|--|------------------------------|--|
|  |                              | vérité d'un jugement » <sup>200</sup> . Il s'agit donc d'une forte conviction du journaliste vis-à-vis la valeur de vérité inversée dans son jugement.   |
| « Plus que certainement, les peuples observent les évènements ». Feuille de chou 31/01/2011  | <b>Plus que certainement</b> | L'expression adverbiale « plus que certainement » indique que le degré de certitude chez le journaliste dépasse la mesure de la certitude elle-même. Le comparatif de supériorité « plus que » achemine le degré de vérité de l'information de la certitude la plus naturelle vers le paroxysme de cette certitude.  |
| « Que cela soit un évènement majeur de notre histoire, (et pas seulement de l'histoire des Arabes) ne semble pas vraiment les impressionner ». Média-part 28/01/2011 | <b>vraiment</b>              | Différent de la plupart des adverbes en -ment qui sont formés sur la base de leurs adjectifs féminins. L'adverbe « vraiment » est l'un d'un petit nombre d'adverbes français qui sont formés à partir de leurs adjectifs masculins. Généralement, on utilise cet adverbe pour affirmer plus fortement qu'une chose ou un propos est conforme à la réalité dont on parle. |
| « Etat des lieux d'un monde arabe qui n'évolue pas à la même vitesse ni nécessairement dans la même direction, mais qui s'est incontestablement                      | <b>incontestablement</b>     | L'adverbe « incontestablement » est formé sur la base de son adjectif préfixé « incontestable » qui peut avoir le sens de  |

<sup>200</sup> Robert Scrick, « La négation linguistique » article publié dans newsletter d'Encyclopaedia universalis in <http://www.universalis.fr/encyclopédie/négation-linguistique/#i44854>



|  |  |  |
|--|--|--|
| remis en mouvement ». Rue 89 le 13/03/2011 |  | « indiscutable », de « certain », d' « inévitable » qui indiquent selon Molinier et Levrier « le degré de certitude ou de nécessité maximal » <sup>201</sup> Dans notre énoncé, après avoir nié deux faits successifs (l'évolution du monde arabe à la même vitesse et l'évolution du monde arabe dans la même direction) le journaliste affirme d'une manière dont personne ne peut contester que le monde arabe est réellement en mouvement. |
|--|--|--|

## Tableau 2 : adverbess classés selon leurs valeurs affectives ou appréciatives

| Enoncé   | Adverbess marqueurs d'impact | Evaluation affective et appréciative des contenus communiqués   |
|--|------------------------------|---|
| « Heureusement que les manifestants sont sans danger pour le pouvoir des hommes politiques ». Le Grand soir 10/02/2011 | <b>Heureusement</b>          | Habituellement l'Adverbe de manière « heureusement » signale une évaluation du locuteur qui apprécie positivement la situation décrite dans son énoncé. En d'autres termes l'adverbe « heureusement » est la marque d'un sentiment de contentement, d'un plaisir ou d'une satisfaction ressentie par le sujet parlant. Olivier Soutet dans son ouvrage « la polysémie » donne à |

<sup>201</sup> Ibid., Grammaire des adverbess, p 105

|   |                       |   |
|---|-----------------------|---|
|   |                       | <p>l'adverbe « heureusement » deux expressions équivalentes (« de manière avantageuse ou favorable » et « dans l'état de bonheur »)<sup>202</sup></p> <p>L'adverbe « heureusement » dans notre énoncé a un impact à double tranchant, d'une part il traduit un état d'âme du journaliste, celui de sa fierté vis-à-vis son information. D'autre part, il apporte le soulagement au lecteur qui se sent vidé de quelque chose qui pèse sur lui.</p>  |
| <p>« Libye : les rebelles dans Tripoli, bientôt la fin pour Kadhafi ». La Provence 22/08/2011</p> | <p><b>Bientôt</b></p> | <p>Formé de la combinaison de deux termes, de « bien » qui peut exprimer l'idée de quantification, de caractérisation, de confirmation, de renforcement de sens, d'approximation, de satisfaction, etc., et du terme « tôt » qui provient du latin « tostum », participe passé du verbe latin « torere » qui signifie dans le français moderne « griller » ou « brûler » exprimant l'idée de « rapidité », on dit : brûler une étape, c'est la faire sauter rapidement. Dans le Robert de 2000 l'adverbe « bientôt » désigne la proximité temporelle par rapport à un évènement situé</p> |

<sup>202</sup> Olivier Soutet, La polysémie, Presse de l'université Paris-Sorbonne, 2005, p. 210

|   |                 |   |
|---|-----------------|---|
|   |                 | « dans un proche futur » <sup>203</sup> Cette signification n'exclut pas dans notre énoncé l'idée du ravissement et d'enthousiasme chez le journaliste qui souhaite la réalisation la plus proche et la plus rapide du fait décrit.   |
| « Les femmes arabes ont à peine progressé vers une plus grande égalité des sexes ». Courrier international 07/06/2011 | <b>A peine</b>  | Les origines de l'expression adverbiale « à peine » remontent au terme latin « poena » emprunté au grec « poine » qui était utilisé dans les milieux juridiques pour désigner la compensation ou l'amende versée pour une faute commise ou un crime fait. Le latin « poena » indique d'abord le châtiment infligé à un serviteur, il est donc marqueur de douleur et de sanction. L'expression « à peine » dans l'usage du français courant peut indiquer l'idée d'une « petite quantité » ou d'une « successivité immédiate ». Dans notre énoncé, par l'emploi de l'expression adverbiale « à peine », le journaliste exprime son soutien le plus affectif avec les femmes arabes, douloureuses et victimes, d'après lui, de l'inégalité et de l'injustice sociale |
| « Ce n'est donc qu'un   | <b>Vivement</b> | Adverbe de manière qui  |

<sup>203</sup> Le Robert, Dictionnaire de français, 65000 mots, définitions, exemples, EDIF 2000

|   |                     |   |
|---|---------------------|---|
| <p>début, maintenant que la parole, les caméras et les coups de crayon ont été libérés. Vivement la suite ! ». L'express 16/12/2011</p> |                     | <p>indique d'après Le Robert 2000 : « un souhait d'accomplissement rapide »<sup>204</sup> il permet également de graduer quelques expressions émotives comme l'admiration, l'étonnement, la gaité la colère, etc. Dans notre énoncé, le journaliste, très satisfait par le droit de la liberté de l'expression arraché par les manifestants, souhaite que les plus prochains jours apportent d'autres bonnes nouvelles.</p>   |
| <p>« Hélas, les africains n'ont guère envie de nommer Kadhafi président des Etats Unis d'Afrique ». Le Figaro 25/02/2011</p>            | <p><b>Hélas</b></p> | <p>Remarquable déjà par sa double appartenance catégorielle ; « hélas » interjection ou « hélas » adverbe ? Dans les deux cas « hélas » ne marque qu'une réaction affective à une situation ou à un propos que le locuteur présente comme pénible et douloureux. Daniel Vanderveken, professeur à l'université de Trois-Rivières écrit dans « Cahiers de Linguistique française » que « l'adverbe hélas exprime la condition de sincérité spéciale que le locuteur est triste ou malheureux de l'existence de l'état de chose représenté par le contenu propositionnel. C'est pourquoi un énoncé commençant par « hélas » sert à se</p> |

<sup>204</sup> Ibid, Le Robert 2000

|  |                               |   |
|--|-------------------------------|---|
|  |                               | <p>plaindre et se lamenter »<sup>205</sup>. Dans notre énoncé l'adverbe « hélas » nuance l'attitude ironique du journaliste, ce dernier regrette ironiquement la situation décrite. L'ironie selon Kerbrat « est un procédé par lequel on exprime sous les dehors de la valorisation un jugement de dévalorisation »<sup>206</sup></p>  |
| <p>« La révolte de 2011 est, tout simplement démocratique ». Le Monde 02/03/2011</p> | <p><b>Tout simplement</b></p> | <p>L'origine de l'adverbe « simplement » selon l'ouvrage « Juridictionnaire » de Jacques Picotte est l'adverbe latin « simpliciter » qui désigne d'après le même ouvrage « ce qui n'est pas subordonné à des conditions », il marque donc le caractère de ce qui n'est pas soumis à l'autorité de quelqu'un ou de quelque chose. Dans certains emplois l'adverbe « simplement » peut désigner la qualité de ce qui est facile, naturel, spontané, non compliqué, etc. En ce qui concerne notre énoncé l'adverbe « simplement » adossé à l'adverbe « tout » qui a le sens de « entièrement » fonctionne comme le dernier soupir expiré par le journaliste pour résumer tout ce qui a</p> |

<sup>205</sup> Daniel Vanderveken, Théorie des actes de langage et analyse des conversations, Cahiers de Linguistique française, p. 23 in <http://clf.unige.ch/display.php?numero=13&idfichier=273>

<sup>206</sup> Ibid., p. 77

|   |                    |  |
|---|--------------------|--|
|   |                    | <p>été dit à propos de la révolte de 2011. Le lecteur sait enfin l'idéologie de cette révolte. Surtout, d'après le journaliste qu' elle n'est pas islamique. Quel soulagement !</p>  |
| <p>« J'agirai avec fermeté ! En arabe le tyran répète l'adverbe plusieurs fois : avec fermeté, avec fermeté ». Le nouvel observateur 24/03/2011</p> | <p><b>Avec</b></p> | <p>Cité dans le Bon Usage parmi une liste des adverbess français venus du latin. « Avec » d'après Grevisse, auteur de cet ouvrage, provient du latin « apud hoc<sup>207</sup> » Cet adverbe fort polysémique peut indiquer les idées de l'accompagnement, de l'opposition, de la manière, de la simultanéité, de moyen, etc. Dans notre énoncé le journaliste reconnaît d'abord au terme « avec » son appartenance à la partie du discours des adverbess. L'énoncé est la traduction française d'une expression arabe dite par l'ex-président tunisien à travers laquelle ce dernier menace les manifestants contre son régime d'une sanction sévère. L'emploi de l'adverbe « avec » dans « l'énoncé traduit », implique le journaliste (traducteur de l'énoncé), il marque son attitude ironique vis-à-vis le président tunisien qui prétend pouvoir réaliser</p> |

<sup>207</sup> Maurice Grevisse, Le Bon Usage

|  |                  |   |
|--|------------------|---|
|  |                  | parfaitement tout ce qu'il veut, mais réellement ne le pourra jamais. Cette attitude encourage beaucoup les manifestants pour continuer leur soulèvement sans rien craindre.  |
| « Les élections se sont très bien déroulées ». Métro 20/11/2011  | <b>Très bien</b> | Le couple adverbial « très bien » exprime une appréciation positive de haute qualité. Le journaliste est excessivement satisfait de la manière dans laquelle les élections tunisiennes se sont déroulées. Les autres dans le monde arabe peuvent le faire aussi. Mais d'abord il faut sacrifier.  |
| « Autant le reconnaître, ce n'est pas ainsi que la France avait rêvé l'issue du printemps arabe ; ni le projet de société qui, selon elle, devait tout naturellement en découler. Et c'est bien là son erreur ». Le Nouvel économiste 04/11/2011 | <b>Autant</b>    | Classé dans le Bon Usage parmi les adverbes de quantité ou d'intensité. L'adverbe « autant » peut avoir selon Grevisse, auteur de cet ouvrage, le sens de « extrêmement » <sup>208</sup> . Dans notre énoncé cet adverbe est considéré comme quantifieur affectif parce qu'il offre une information où le journaliste exprime de manière excessive ses regrets vis-à-vis le résultat choquant et inattendu du printemps arabe. Tous les calculs français sont dispersés dans le vent. |
| « Les arabes ne connaissent que la force ; la démocratie ne peut   | <b>Ne ...que</b> | Les adverbes de négation d'après Claude Muller ne s'utilisent pas seulement   |

<sup>208</sup> Maurice Grevisse, Le Bon usage, Onzième édition, Duculot 1980, p. 1024

|   |                     |   |
|---|---------------------|---|
| <p>être imposée que par le haut ». Libération 19/10/2011</p>  |                     | <p>pour décrire un phénomène sémantique qui inverse la valeur de vérité d'un propos mais, ils s'utilisent également pour réagir à « une situation sentie comme intolérable »<sup>209</sup>. Un énoncé négatif, selon Muller, peut être accompagné de plusieurs sentiments, il peut traduire le désaccord, le pessimisme, le mépris, la désolation, et même la haine du locuteur. Dans notre énoncé le journaliste se trouve très inquiet de la situation qui caractérise les arabes. Dommage que les arabes sont des lâches et ne reculent que devant la force. Il doivent donc prouver le contraire.</p> |
| <p>« Pourquoi les réseaux sociaux ont-ils été si utiles aux manifestants tunisiens et égyptiens ». Paris Tech Review 2/3/2011</p> | <p><b>Si</b></p>    | <p>« Si » est un adverbe de quantité ou d'intensité, il a le même sens que les deux superlatifs absolus « très » et « tellement » qui permettent de graduer l'expression de sentiment dans une phrase. Dans notre énoncé, par l'emploi de l'adverbe « si » le journaliste imprime dans son message, son soulagement et sa satisfaction vis-à-vis son idée transmise (l'utilité des réseaux sociaux comme des moyens de révolte)</p>   |
| <p>« Voici deux mois, le jeune Mohamed El Bouazizi décidait à l'hôpital de Ben Arous, et</p>                                      | <p><b>Voici</b></p> | <p>Formé à partir du verbe « vois » impératif du verbe « voir » et de l'adverbe de lieu « ci »</p>  |

<sup>209</sup> Muller Claude, La négation en français, Genève, Droz 1991, p.470



|  |                                 |  |
|--|---------------------------------|--|
| <p>la Tunisie s'embrasait, entraînant à sa suite nombre de pays arabes ». Ring 07/03/2011</p>  |                                 | <p>qui désigne le lieu le plus proche par rapport à l'énonciateur. Dans notre énoncé l'adverbe « voici » n'indique pas la présence du journaliste dans le lieu ou dans l'espace mais dans le temps. Le journaliste se localise dans le temps le plus proche par rapport au fait décrit. Cette approximation indique son intimité et son soutien non conditionné avec la révolution tunisienne.</p>   |
| <p>« Après la Tunisie, l'Egypte, le Yemen, ou encore la Jordanie, le Bahreïn entame sa troisième journée de révolte ce mercredi, tandis que l'Iran et la Libye tentent tant bien que mal de dire aussi leur colère contre les régimes ultra-répressifs ». Paris Match 16/02/2011</p> | <p><b>Tant bien que mal</b></p> | <p>Expression adverbiale composée de quatre termes. Elle a le sens de l'ancienne expression (tellement quellement) qui signifie « telle quelle » ou « de manière difficile ». L'expression « tant bien que mal » est l'équivalente de l'expression « ni bien, ni mal et plutôt mal que bien ». Cette expression achemine l'état psychique du journaliste d'un degré de perfection et d'utilité vers une mauvaise et indésirable situation.</p> |
| <p>« Selon les statistiques officielles algériennes, le chômage touche principalement les jeunes ». La Croix 13/01/2011</p>  | <p><b>principalement</b></p>    | <p>Le Dictionnaire de la langue française Emile Littré dans son édition de 1872-1877 donne à l'adverbe « principalement » les significations suivantes : « d'une façon principale » et « par-dessus tout ». Selon le contexte où il se trouve, cet adverbe peut être remplacé par plusieurs synonymes comme</p>  |

|  |                           |  |
|--|---------------------------|--|
|  |                           | <p>surtout, essentiellement, particulièrement, spécialement, singulièrement, etc. Dans notre énoncé l'adverbe « principalement » indique que les jeunes chômeurs algériens sont précisément spécifiés ou particulièrement distingués par le journaliste pourtant il existe d'autres personnes qui ne sont pas des jeunes et qui eux-mêmes sont aussi touchés par le chômage. Cette distinction traduit beaucoup plus la solidarité et le soutien moral du journaliste avec les jeunes chômeurs qui sont toujours dans les premiers rangs des manifestations.</p> |
| <p>« Les révolutions du monde arabe ont surgi brutalement ». Slate.fr 22/02/2011</p> | <p><b>brutalement</b></p> | <p>L'Académie française dans son édition de 1986 donne à l'adverbe « brutalement » les significations suivantes : « avec rudesse », « sans ménagement », « soudain » et « d'une façon inopinée ». Ces significations marquent soit le caractère violent du surgissement des révolutions du monde arabe, soit leur surgissement brusque, soudain et inattendu. Dans ces deux cas l'adverbe « brutalement » indique l'état du journaliste qui est surpris, étonné de cette apparition inattendue des révolutions arabes.</p>                                       |

|  |                         |  |
|--|-------------------------|--|
| <p>« La Tunisie se rapproche davantage de la France que de nombre d'autres pays du continent africain ». Marianne le 27 /02/2011</p> | <p><b>Davantage</b></p> | <p>« davantage » est un adverbe de quantité qui marque d'après le Bon usage « la supériorité par comparaison et signifie « plus » ou encore « plus longtemps ». <sup>210</sup>Dans notre énoncé par l'emploi de l'adverbe « davantage » le journaliste exprime son contentement à propos du rapprochement tunisien de la France. Les tunisiens, selon le journaliste sont plus chanceux que leurs compatriotes arabes d'acquiescer cet avantage.</p> |
|--|-------------------------|--|

### Tableau 3 : adverbess classés selon leurs valeurs déontiques

| Enoncé  | Adverbes marqueurs d'impact      | Evaluation des contenus déontiques communiqués   |
|---|----------------------------------|--|
| <p>« Il y a dans ces pays une réelle aspiration à plus de liberté, mais pas nécessairement à plus de démocratie » La Tribune 01/06/2011</p> | <p><b>Pas nécessairement</b></p> | <p>L'adverbe « nécessairement » est le marqueur de la modalité déontique par excellence. Il indique l'accomplissement obligatoire et inévitable d'une action dans une situation. Par l'emploi de l'adverbe « nécessairement » les choses arrivent, sans qu'on puisse les empêcher. Dans notre énoncé l'adverbe « pas nécessairement » au sens de « nécessité négative » est synonyme de « n'a pas besoin », il</p> |

<sup>210</sup> Ibid., Le Bon usage, p1031

|  |                     |   |
|--|---------------------|---|
|  |                     | indique que les pays arabes sont obligatoirement en manque de ce qu'ils désirent satisfaire en question de démocratie.  |
| « Les égyptiens reprennent les slogans tunisiens notamment le fameux « dégage » ». La Dépêche 23/02/2011 | <b>notamment</b>    | Contrairement à la majorité des adverbes en-ment qui sont formés sur la base de leurs adjectifs, l'adverbe « notamment » est formé à partir du participe présent du verbe « noter ». Le dictionnaire d'autrefois Emile Littré donne au mot « notamment » le sens suivant « d'une manière qui doit être notée ». Un autre emploi de l'adverbe « notamment » se trouve dans Pougens, Académie, observations sur Vaugelas. D'après cette source « notamment peut être employé pour marquer une chose plus particulièrement ». Il produit un effet d'insistance sur un élément jugé important dans un ensemble. Dans notre énoncé l'effet d'insistance produit par l'adverbe « notamment » porte sur l'impératif « dégage », terme élu comme « mot de l'année 2011 » par le jury du 7 <sup>e</sup> Festival du mot présidé par le linguiste Alain Rey et composé de journalistes, écrivains, sociologues, et sémiologues. |
| « Les manifestations sont formellement interdites ».Alter Info   | <b>formellement</b> | Adverbe de manière formé à partir de son adjectif féminin   |

|   |                              |  |
|---|------------------------------|--|
| 13/02/2011  |                              | <p>« formelle » et du suffixe « ment ». parmi les synonymes ayant le même sens que l’adverbe « formellement » on peut citer : « absolument », « clairement », « expressément », « nettement », « précisément », « radicalement », « rigoureusement », etc. L’adverbe « formellement » est souvent utilisé pour renforcer l’idée d’une interdiction ou d’un empêchement. Dans notre énoncé « formellement » marque l’insistance et l’obligation qui porte sur l’interdiction ordonnée de manière plus exacte et plus précise.</p> |
| <p>« La position du dirigeant libyen est de plus en plus difficile, l’opinion internationale condamnant vigoureusement l’usage de la force contre les manifestants ». La Dépêche 23/02/2011</p> | <p><b>vigoureusement</b></p> | <p>Adverbe de manière formé sur la base de son adjectif féminin « vigoureuse » dont son masculin est « vigoureux » qui signifie d’après le Robert 2000 «qui s’exprime, agit avec efficacité »<sup>211</sup>. Dans notre énoncé l’adverbe « vigoureusement » indique que le dirigeant libyen est sous la puissante pression de l’opinion internationale. Nous rappelons ici la définition de la nécessité chez Bally qui dit qu’elle est « au fond une volonté imposée par les circonstances, les forces naturelles, etc. »</p>   |

<sup>211</sup> Ibid., Le Robert

|  |                              |   |
|--|------------------------------|---|
| <p>« Dans son édition des dimanches 6 et 7 février, le journal de référence de la France qui se lève tard et autres amoureux de l'actualité postprandiale publie un article intitulé « L'intelligentia du silence ». Ayant pris le parti délibéré d'interroger des intellectuels dont l'étude des régimes autoritaires arabes n'est pas forcément la spécialité puis leur ayant reproché par anticipation leur discrétion, voire leur ignorance des évènements qui se déroulent en Tunisie et en Egypte ». Marianne 27/02/2011</p> | <p><b>forcément</b></p>      | <p>L'académie française dans son huitième édition de 1932-1935 donne à l'adverbe « forcément » les équivalents suivants « par force », « par obligation » et « par une conséquence rigoureuse ou inévitable ». Dans notre énoncé l'adverbe « forcément » précédé de l'adverbe de négation « ne...pas » indique que le sujet des « régimes autoritaires arabes » qui doit-être abordé et étudié par les intellectuels français dans leurs débats n'a pas été forcément dans l'ordre du jour et par conséquent, il est inévitablement écarté.</p> |
| <p>« Inévitablement, le politologue, l'historien, le sociologue tronçonnent le réel, le compartimentent, le simplifient à l'excès ». Ring 07/03/2011</p>   | <p><b>inévitablement</b></p> | <p>L'adverbe « inévitablement » signifie, d'après la définition donnée par l'édition de 1986 de l'Académie française, « de façon inévitable » ou « nécessairement ». Il s'agit dans notre énoncé de trois tâches nécessaires que le politologue, l'historien et le sociologue doivent remplir. En revanche ces trois tâches nécessaires « devoirs » sont des droits légitimes à l'information pour les lecteurs.</p>  |
| <p>« La révolution vise avant tout à renverser le régime ». Télégramme 08/03/2011</p>  | <p><b>Avant tout</b></p>     | <p>Formé de l'adverbe « avant » qui marque à la fois le positionnement dans le lieu ou dans le temps et de l'adverbe « tout » qui a le sens d' « entièrement ».</p>   |

|   |                   |  |
|---|-------------------|--|
|   |                   | L'expression adverbiale « avant tout » dans notre énoncé, indique la priorité absolue dans le temps et dans l'espace de l'objectif tracé par la révolution. Le « renversement du régime » est considéré comme le droit le plus exigé par la révolution. Rien n'est prioritaire pour les révolutionnaires que de réaliser cet objectif  |
| « Tu sais, avec Ben Ali nous n'avons pas le droit de pratiquer librement notre religion ». Le nouvel observateur 24/03/2011   | <b>librement</b>  | L'adverbe « librement » indique la manière de ce qui a le pouvoir de décider, d'agir par soi-même, sans contrainte ou ce qui n'est pas retenu par une obligation. Dans notre énoncé l'adverbe « librement » précédé de l'expression « nous n'avons pas le droit » indique que la pratique de la religion est interdite, elle n'est pas permise ni autorisée par le régime de Ben Ali |
| « Les femmes ont participé en masse à la mobilisation, leurs traditionnelles abayas formant un océan noir au sein des manifestations où hommes et femmes défilent séparément ». Télégramme 08/03/2011 | <b>séparément</b> | L'adverbe « séparément » du verbe « séparer » qui signifie « empêcher d'être en contact » ou « mettre à part l'un de l'autre ». Dans notre énoncé ce qui empêche le contact entre hommes et femmes au sein des manifestations est la religion islamique qui proscrit la mixité des sexes. Le journaliste tente de donner plus de légitimité aux manifestations                       |

## **Conclusion générale**



Nous voilà arrivé au terme de ce travail que nous aurons voulu continuer à travers des applications autres sur d'autres supports pour asseoir définitivement notre hypothèse essentielle, celle qui est contenue dans notre intitulé même et qui pose l'adverbe comme un autre centre ou le centre lui-même qui attire la phrase et lui donne sa cohérence concernant non pas ses sens et ses significations qui transparaissent naturellement mais tous les non-dits que l'adverbe introduit, annonce et cache tout en même temps.

Cette hypothèse que nous avons poursuivie inlassablement tout au long de cette recherche et que nous avons appliquée sur un corpus composé de trente-quatre articles journalistiques qui disent insidieusement et de manière souvent erronée les événements qui touchent aux Révolutions arabes et ce, grâce à la puissance de l'adverbe que les grammairiens ne pouvaient plus classer à cause et en raison de ce pouvoir singulier de dire sans dévoiler comme s'il avait ce pouvoir de parler en silence.

En effet, notre intitulé, *L'adverbe et son impact dans la presse écrite française, le cas des textes sur les Révolutions arabes*, contient bel et bien cette problématique du dit et du non-dit grâce à ce mot inclassable, fuyant et insaisissable ; un mot en apparence « vulgaire » mais qui permet et admet de dire ce que les journalistes ne pouvaient dire explicitement pour ne pas s'attirer les foudres de la justice et le reste ; un mot qui se révèle être le pivot autour duquel viennent graviter les autres termes de la phrase. Souvent plus important que le verbe, l'adverbe détermine différemment les lecteurs et dit souvent la chose et son contraire aux uns et aux autres. Et de ce fait, il constitue en pratique l'un des actes de paroles les plus pertinents.

## Bibliographie

1. BEAUZEE, Nicolas. *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage pour servir de fondements à l'étude de la langue*, Tome 1. Paris : De l'imprimerie d'Auguste de Lalain, 1819. 701 p.
2. BORILLO, Andrée. « *Les adverbes et la modalisation de l'assertion* », in *Langue française*. N° 30, volume 30, 1976. pp 74-89.
3. BROQUET, Sylvain. « *Apollonius Dyscole et l'adverbe* », in *Revue Histoire, épistémologie langage*. N° 27-2, volume 27, 2005. Pp 121-140.
4. BRUNOT, Ferdinand, *La pensée et la langue, méthode principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliqué au langage*. Paris : Masson et C<sup>IE</sup> éditeurs, 1922. 507 p.
5. DE CHANAY, Hugues Constantin. « *Claude Guimier, Les adverbes du français. Le cas des adverbs en ment, ophrys, 1996* », in *L'information grammaticale*. Juin 1998. N° 78, volume 78. Pp 66-67
6. DE VILLERS, Marie-Eva, *Le vif désir de durer: Illustration de la norme réelle du français québécois*. Editions : Québec Amérique 2005. 349 p.
7. DOMINICY, Marc, *La naissance de la Grammaire moderne*. Bruxelles : Pierre Mardaga éditeur, 1984. (Coll. Philosophie et langage). 255 p.
8. DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste,

- MEVEL Jean-Pierre. *Dictionnaire de Linguistique*, Edition : Larousse, 2001. (Coll. Expression). 514 p.
9. EGGER, Emile, *Apollonius dyscole, Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité*. Paris : Auguste Durand, libraire, 1854. 349 p
10. GANE VAL, L, *Grammaire raisonnée de la langue française*. Paris : Auguste Durand, libraire 1862. 275 p
11. GELUCK, Philippe, *Le tour du chat en 365 jours*. Editeur : Play Bac, 2006. (coll. Calendrier). 365 p
12. GIRAULT- DUVIVIER, Charles Pierre, *Grammaire des grammaires : ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*. Tome 1. Paris : A. Cotelle libraire-éditeur, 1848. 707 p.
13. GOSSE André/ GREVISSE Maurice, *Nouvelle Grammaire française. Applications*. Volume 202. Bruxelles. Edition De Boeck Duculot, 1989. 254 p.
14. GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage, avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Onzième édition, 2<sup>e</sup> tirage. Paris : Edition Duculot, 1980. 1519 p.
15. GUIMIER, Claude, « *La carrière de René Gallet en quelques mots*» in Revue “*LISA/LISA e-journal [online]*”. Vol. VII- N°3, 2009. p. 4-7
16. GUIMIER, Claude, *Les adverbes du français, le cas des adverbes en-ment*. Bruxelles : Edition Ophrys, 1996. (coll. L'essentiel français). 170 p.

17. HAUSMAN, Franz Josef, *Louis Meigret, humaniste et linguiste*. Volume 6. Editeur : Gunter narr verlag tubingen 1980. (coll. Lingua et traditio). 302 p.
18. ILDEFONCE, Frédérique, *La naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*. Vol. 20 d'Histoire des doctrines de l'antiquité classique. Edition : Librairie philosophique J. Vrin, 1997. 490 p
19. KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris: Edition Librairie Armand Colin, 1980. (Coll. Linguistique). 290 p
20. LAURENDEAU, Paul, *Modalité, opération de modalisation et mode médiatif*. Delamotte-Legrand. R .dir. Les médiations langagières, volume 1, Des faits de la langue au discours, Dyalang CNRS. Publications de l'université de Rouen. Pp 83-95
21. LAUWERS, Peter, *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique; Etude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*. Paris: Peeters, 2004. (Coll. Orbis Supplémenta). 777 p.
22. Le Petit Larousse illustre. Paris: Edition Librairie Larousse, 1978.
23. LE QUERLER, Nicole, « *Les modalités en français* ». in Revue belge de philosophie et d'histoire 2004. (Vol.82 n°: 82-3). Pp 643-656.

24. Le Robert, Dictionnaire de français 65000 mots, définitions, exemples. Edition Silke Zimmermann avec la collaboration de Laurence Laporte 2000.
25. LIVET, Charles-Louis, *La grammaire française et les grammaires du XVIIe siècle*. Editeur : Book Surge Publishing 1859. (Coll. Elibron Classics). 546 p.
26. MALM, Katrine, *Une étude de l'expression "du coup"*. Mémoire de master, université de Tromsø soutenu le 01/06/2011
27. MOLINIER, Christian/ LEVRIER, Françoise, *Grammaire des adverbes, description des formes en-ment*. Genève-Paris: Edition Librairie Droz, 2000. 527 p.
28. MORA MILLAN, Maria Louisa, *L'adverbe aspect indiciel dans A rebours*. Source: Estudios de lengua y literatura francesas (02149850)-1988, n. 2-pp.165-177
29. MOUNGA, Bauvarie, *Les procédés de modalisation dans l'oeuvre Romanesque de Jules Verne, le cas de Michel Strogoff*, in [www.memoireonline.com/01/08/873universitéYaoundé](http://www.memoireonline.com/01/08/873universitéYaoundé)
30. MULLER, Claude, *La négation en français, syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*. Genève: Librairie Droz, 1991. 470 p.
31. ORLANDINI, Anna, *Grammaire fondamentale du Latin, tome VIII. Négation et argumentation en Latin*. Edition Peeters Publisher, 2001. (Coll. Bibliothèque d'études classiques). 408 p.

32. OSWALD, Ducrot/ TZVETAN, Todorov, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de langage*. Edition du Seuil, 1979. (Coll. Points essais). 470 p.
33. PECHOIN, Daniel/ DAUPHIN, Bernard, *Dictionnaire des difficultés du français d'aujourd'hui*. Edition France loisirs 1999. 659 p.
34. *Petit Larousse en couleurs*, 1980
35. PETRUS, Ramus, *Grammaire de Pierre de la Ramée, lecteur du Roy en niuersite*. Paris: Edition Wechel, 1572. 211 p.  
Original provenant de la bibliothèque de Bavière.
36. PRATTE, Josette, *Maurice Grevisse, une vie chez les mots*.  
Le journal « le Nouvelliste de Trois-Rivières ». Semaine du 23 août 1980, vol. 22 N°34
37. PRISCIEN, *Grammaire, Livre XVII, Syntaxe I*. Paris: Librairie philosophique J. Vrin, 2010. 350 p. Texte latin, traduction introduite par le groupe Ars Grammatica.
38. RAQUEL, Pastor de De la Silva, « *Le repérage des traces de subjectivité de la construction de la relation lecteur-scripteur au cours de textes de médiacritique d'art en langue étrangère* ». Article publié dans la Revue « Aile », acquisition et interaction en langue étrangère [En ligne],13| 2000, mis en ligne le 15 décembre 2005.  
<http://aile.revues.org/1471>
39. SCTRICK, Robert, *La négation Linguistique*. In Encyclopadia universalis [En ligne]:  
[www.universalis.fr/encyclopedie/negation-linguistique/](http://www.universalis.fr/encyclopedie/negation-linguistique/)

40. SERAPHIN REGNIER-DESMARAIS, François, *Traité de la Grammaire française*. Amsterdam : chez Henri Desbordes, Marchand Libraire, dans Kalverjfrat, publié 1707. 755 p. M.DCC.VI
41. SOUTET, Olivier, *La polysémie*. Paris Sorbonne: Edition PUPS, 2005. (Coll. Travaux de Linguistique, et de stylistique française: "Etudes Linguistique"). 456 p.
42. SWIGGERS Pierre, *Grammaire et Théorie du langage au 18e siècle, mot, temps et mode*. Tome premier, Grammaire et littérature. Edition Presses universitaires de Lile, 1986. 116 p.
43. SWIGGERS, Pierre, *Grammatical theory and philosophy of language in antiquity*. Edition Peeters, 2002. (Coll. Orbis Supplementa. Book 19). 325 p.
44. VANDERVEKEN, Daniel, *Théorie des actes de langage et analyse des conversations*. Editeur Université de Genève, Faculté des lettres Département Linguistique 1992. (Coll. cahiers de linguistique française, volume 13). 234 p.
45. VANIER, Victor Augustin, *Dictionnaire grammatical critique et philosophique de la langue française*. Paris : Editions L'Auteur/Brunot/Delalain/Dupont/Janet et Cotelle, 1836. 692 p. Original provenant de : Bibliothèque municipale de Lyon
46. VUILLAUME, Marcel, *Ici et Maintenant*. Amsterdam/New York: Edition Rodopi, 2008. (Coll. Cahiers Chronos, vol. 20). 219 p.

47. WAGNER, Robert Léon/ PINCHON, Jacqueline, *Grammaire du Français classique et moderne*. 2<sup>e</sup> édition. Paris : Hachette, 1962. (Coll. Hachette université). 640 p.



# Table des matières

|                                |   |    |
|--------------------------------|---|----|
| <b>INTRODUCTION GENERALE :</b> | .....   | 4  |
| <b>PARTIE I :</b>              | <b>SURVOL HISTORIQUE: L'ADVERBE, UNE<br/>PARTIE DU DISCOURS AUX FRONTIERES<br/>INSUFFISAMMENT REPEREES.....</b> | 9  |
| <b>CHAPITRE I :</b>            | <b>L'HISTORIQUE DE L'ADVERBE.....</b>   | 10 |
|                                | 1- La grammaire antique.....  | 11 |
|                                | 2- L'adverbe dans les théories grammaticales de<br>l'antiquité .....  | 14 |
|                                | 3- La grammaire moderne .....   | 16 |
|                                | Première étape: un peu avant 1409 jusqu'au XVII <sup>e</sup><br>siècle .....                                    | 18 |
|                                | Deuxième étape: de 1647 à 1801 .....  | 20 |
|                                | Troisième étape: de la fin du XVII <sup>e</sup> siècle<br>au début du XIX <sup>e</sup> siècle .....             | 21 |
|                                | Quatrième étape: du début de XIX <sup>e</sup> siècle jusqu'à nos<br>jours .....                                 | 22 |
|                                | 4- L'adverbe dans la grammaire moderne .....  | 23 |
| <b>CHAPITRE II :</b>           | <b>LES PROCEDES D'ANALYSE DE L'ADVERBE.....</b>   | 38 |
|                                | 1- Analyse de l'adverbe selon le processus<br>apollonien (relative à Apollonius Dyscole)                        | 40 |
|                                | 1.1. Autour de l'adverbe apollonien.....  | 42 |
|                                | 1.1.2. Introduction méthodologique.....   | 42 |
|                                | 1.1.3. Une définition tridimensionnelle (à trios<br>dimensions).....  | 43 |
|                                | 1.1.4. Démonstration de l'invariabilité de<br>l'adverbe, son indéclinabilité .....                              | 45 |
|                                | 1.1.5. L'espèce de l'adverbe apollonien.....  | 48 |
|                                | 1.1.6. La place del'adverbe apollonien .....  | 50 |
|                                | 2- Analyse de l'adverbe selon le processus de<br>Maurice Grevisse .....   | 52 |
|                                | 2.1. Le Bon usage dit « le Grevisse » en<br>quelques lignes.....  | 52 |
|                                | 2.2. La définition de l'adverbe de<br>Grevisse: une règle générale teintée de<br>quelques exceptions.....       | 55 |

|                                 |  |            |
|---------------------------------|--|------------|
|                                 | 2.3. Origine et forme des adverbes, entre l'hérédité et la création.....   | 57         |
|                                 | 2.4. Degrès de signification, trios niveaux de gradation.....  | 61         |
|                                 | 2.5. La place de l'adverbe, plusieurs positions sont possibles.....  | 63         |
|                                 | 2.6. Classification des adverbes, sept espèces; des détails sans cesse .....                                     | 67         |
|                                 | 3. Analyse de l'adverbe selon le processus de Claude Guimier .....   | 72         |
|                                 | 3.1. Claude Guimier en quelques mots.....  | 72         |
|                                 | 3.2. Généralités sur l'oeuvre de Claude Guimier .....  | 74         |
|                                 | 3.3. Les fondements du procédé d'analyse des adverbes en-ment de Claude Guimier....                              | 76         |
|                                 | 3.3.1. Les concepts utilisés comme outils d'analyse.....   | 77         |
|                                 | 3.3.2. Les concepts qui désignent les appellations des types de fonctionnement adverbial....                     | 79         |
| <b>PARTIE II :</b>              | <b>ANALYSE DE L'ADVERBE DANS LES ARTICLES DE LA PRESSE ECRITE FRANCAISE A PROPOS DES REVOLUTIONS ARABES.....</b> | <b>82</b>  |
|                                 | Présentation raisonnée du corpus.....  | 83         |
|                                 | Ce que l'on entend par le terme d' « impact » .....  | 90         |
|                                 | Classification des adverbes fondée sur la notion d'impact .....  | 93         |
|                                 | Tableau 1: adverbes classés selon leurs valeurs épistémiques .....   | 97         |
|                                 | Tableau 2: adverbes classés selon leurs valeurs affectives ou appréciatives .....                                | 113        |
|                                 | Tableau 3: adverbes classés selon leurs valeurs déontiques .....   | 123        |
| <b>CONCLUSION GENERALE.....</b> | .....  | <b>128</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>      | .....  | <b>130</b> |
| <b>ANNEXES.....</b>             | .....  | <b>139</b> |

## **Annexes**

La contestation gagne le monde arabo-musulman

### **Monde arabe, les raisons de la révolte**

Chômage des jeunes, hausse des prix et manque de perspectives d'avenir expliquent les manifestations, parfois violemment réprimées, de ces dernières semaines dans plusieurs pays du monde arabe

13/1/11 - Mis à jour le 14/1/11 - 14 H 59

**Lendemain d'émeutes à Mnouja, dans la banlieue de Tunis, jeudi 13 janvier (photo Ben Salem/AP).**

#### **LA HAUSSE DES PRIX ALIMENTAIRES**

La hausse des prix des produits de base a été le déclencheur des troubles qui ont éclaté dans différentes régions d'Algérie ces dernières semaines, faisant cinq morts et 800 blessés. Ce sont les émeutes les plus graves en Algérie depuis les événements de Kabylie en 2001. La hausse des prix des denrées de base est surtout liée au système algérien d'économie dirigée.

Anticipant la croissance des sommes qu'ils devraient verser aux impôts après la mise en œuvre de l'obligation de l'usage des chèques, prévue alors pour mars, les grossistes ont fait monter les prix. Pour éviter d'envenimer les tensions avec ce secteur clé, le gouvernement a dû surseoir à imposer aux grossistes l'usage des chèques, seule garantie de transparence dans les transactions commerciales.

En Tunisie, ce sont les jeunes Tunisiens qui manifestent leur colère face au chômage auquel se mêle désormais une contestation du régime du président Ben Ali.

En Jordanie, des manifestations sont prévues vendredi 14 janvier, dans plusieurs villes du pays pour dénoncer une inflation record qui a atteint 6,1 % sur douze mois. Redoutant la contagion après les révoltes en Algérie et en Tunisie, le roi Abdallah a pris des mesures immédiates pour atténuer l'impact de ces hausses en annonçant une diminution de 6 % des prix du kérosène, du mazout et de l'essence.

En outre, 21 millions d'euros seront débloqués pour permettre la baisse des tarifs des denrées vendues dans les coopératives. Les ministres de l'agriculture et du commerce seront chargés de contrôler la baisse des prix.

Le gouvernement a également alloué 20 millions d'euros au développement de zones défavorisées et décidé la création d'emplois dans plusieurs ministères, dont ceux de l'éducation et de la santé, où les embauches avaient été gelées en 2010. Les États-Unis ont voté au secours du roi, offrant 77 millions d'euros pour aider à « améliorer la vie » des Jordanais.

#### **DES ÉCONOMIES MAL GÉRÉES ET CORROMPUES**

« L'Algérie est un pays riche avec un peuple pauvre », analyse **أحمد بركات**, auteur d'*Un regard calme sur l'Algérie* (1). Elle « a les poches pleines car elle exporte du pétrole et du gaz. Mais cela ne lui a pas suffi pour créer des emplois et diversifier son économie ». Le pétrole et le gaz représentent 93 % des exportations algériennes.

L'Algérie, incapable de mettre en place une industrie dans d'autres secteurs, s'est rendue complètement dépendante de cette production. Mais une bonne partie des rentrées de devises restent non utilisées.

L'Algérie a créé un Fonds de régulation des recettes qui a en réserve l'équivalent de 50 milliards d'euros.

Cet argent utilisé pour quelques grands travaux, comme l'achèvement du métro d'Alger, n'a pourtant pas permis à l'Algérie de décoller. La plupart des biens de consommation courante sont importés. Une importante partie de l'argent des hydrocarbures est captée par le pouvoir et ses proches.

La Jordanie n'a que 5,8 millions d'habitants, dont 37 % ont moins de 15 ans. Ce petit pays désertique n'a ni pétrole ni gaz, et n'a que peu de ressources naturelles. L'endettement général, la pauvreté et le chômage sont des problèmes récurrents.

Le roi Abdallah, à la tête du pays depuis 1999, a entrepris des réformes économiques sur le long terme afin d'améliorer les conditions de vie. Mais la Jordanie reste une économie assistée. L'aide financière étrangère est indispensable : elle est fournie par les pays arabes voisins. La Jordanie compte également sur les apports en devises des travailleurs expatriés.

#### **DES RÉGIMES AUTORITAIRES À BOUT DE SOUFFLE**

Tunisie et Algérie sont des régimes autoritaires, mais avec des différences. En Tunisie, le président Ben Ali est au pouvoir depuis vingt-quatre ans et bloque toute perspective d'alternance. L'opposition est muselée, comme les organisations des droits de l'homme. À l'autoritarisme du régime s'ajoute une captation de la richesse par les

proches du président Ben Ali, et notamment le clan des Trabelsi, de la famille de sa femme, Leïla. En Algérie, depuis l'indépendance en 1962, le pouvoir réel est entre les mains des militaires qui s'abritent derrière le président Abdelaziz Bouteflika, un ancien du Front de libération nationale (FLN), élu à la tête du pays en 1999 et réélu depuis. La presse y est beaucoup plus libre et critique envers le régime. La monarchie jordanienne avec à sa tête, le jeune roi Abdallah, doit compter avec une opposition islamiste très remontée. Surtout après les élections législatives de novembre qu'elle a boycottées, parce qu'elle s'estimait marginalisée par le gouvernement. Elle pourrait être tentée de profiter des tensions pour s'imposer sur la scène politique.

#### **DES JEUNES SANS PERSPECTIVE**

Selon une étude publiée par le Population Reference Bureau, portant sur les pays du Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), en 2007, l'Algérie arrive en tête des pays de cette région pour le taux de chômage des hommes et des femmes entre 15 et 24 ans, devançant même les Territoires palestiniens.

Selon les statistiques officielles algériennes, le chômage touche principalement les jeunes : 21,5 % des 16-24 ans, soit un actif sur cinq. Les universitaires et surtout les diplômés de l'enseignement supérieur subissent un taux de chômage de 21,4 %.

Selon des sources internationales (FMI, Pnud et France Diplomatie), les moins de 25 ans représentent 45,6 % de la population en Algérie et 40,8 % en Tunisie. Le gouvernement tunisien reconnaît un taux de chômage de 14 %, il serait en réalité le double. Dans ce pays, la répartition du chômage traduit des disparités régionales, voire une dichotomie entre le littoral sur-développé et une périphérie sous-développée.

Les régions intérieures sont les plus touchées par le chômage des jeunes. Elles ne totalisent que le tiers, voire le quart des emplois dans les services et dans l'industrie. Alors que l'axe littoral concentre 74 % des emplois non agricoles et plus de 75 % des emplois industriels et tertiaires. Les régions côtières se taillent, de surcroît, la part du lion en matière d'investissements publics, soit 65 %.

#### **LA RÉVOLTE VIA INTERNET**

Le rôle des médias électroniques a été capital dans les révoltes en Tunisie. C'est par les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter qu'a circulé la nouvelle selon laquelle le jeune chômeur diplômé de 26 ans, Mohamed Bouazizi, s'était immolé par le feu à Sidi Bouzid, le 17 décembre.

Des mouvements de protestation se sont ensuite propagés dans le pays. Un chiffre montre le rôle dévolu désormais aux médias électroniques : « Sur les 12 millions de Tunisiens, 3,6 millions d'internautes ont suivi sur leurs écrans d'ordinateur, minute par minute, les émeutes et les manifestations qui se sont succédé pendant une bonne vingtaine de jours à travers le pays », écrit le journaliste tunisien Taoufik Ben Brik.

Autrefois, le régime aurait pu étouffer la révolte sans témoins, aujourd'hui, le monde entier regarde, grâce aux nouveaux médias, ce qui se passe en Tunisie et doit faire le tri parmi la masse d'informations et d'images qui circulent sur la Toile. Le pouvoir n'a pas trouvé de parade à cette nouvelle forme de résistance.

**Agnès ROTIVEL et Alain GUILLEMOLES**

Sources : Site Internet

<http://www.le-croix.com/Actualite/Monde/Monde-arabe-les-raisons-de-la-revolte-NG-2011-01-14-261874>

## La révolution arabe n'a pas encore eu lieu

Le Monde.fr | 02.03.2011 à 09h12 - Mis à jour le 02.03.2011 à

11h29 | Par Pascal Menoret (chercheur à l'Université Harvard,

professeur assistant à la New York University Abu Dhabi)

Lorsque nous habitons au Caire en 2008, mon compagnon était sans cesse harcelé dans la rue. Égyptien gracile d'une vingtaine d'années, tout dans son maintien et son dialecte trahissait l'orientation sexuelle et le fait qu'il était né et avait vécu en Arabie saoudite. *Masri muattarab*, Égyptien de l'étranger : cette condition enviable – les membres de la diaspora étant plus aisés que les autres Égyptiens – le désignait aux pressions des commerçants et aux intimidations des chauffeurs de taxi. Qu'il ouvre la bouche, et les prix s'envolaient ; qu'il proteste, et les menaces pleuvaient. A une ou deux reprises, il avait échappé aux coups grâce à sa voix perçante (je le surnommait *bowji*, klaxon) et à son vaste répertoire d'insultes, égyptiennes et saoudiennes. Jour après jour, il rentrait épuisé et tendu à la maison. Hochant la tête, il murmurait : "L'Égypte est une jungle : les lions mangent les agneaux, et il faut être renard pour y survivre."

Trois ans plus tard, l'hostilité et la violence qui divisaient les Égyptiens se sont retournées contre le régime et ont fait fuir Hosni Moubarak, parvenu au pouvoir en 1981. Occupant *Misra el-Tahrir* (place de la Libération) pendant plus de deux semaines, les Égyptiens ont résisté à la police et à ses auditeurs, les *tanawwa*, briseurs de révolutions à la solde du pouvoir. La "République de Tahrir" est devenue un havre de solidarité et d'entraide entre hommes et femmes, jeunes et vieux, musulmans, chrétiens et athées. Disparu, le harcèlement sexuel. Envoyée, la haine interconfessionnelle. Oubliés, l'incivisme et la négligence. Les chrétiens protègent les musulmans, les musulmans pleurent les martyrs chrétiens. La guerre de tous contre tous n'est plus : à sa place, une vaste révolte, opiniâtre et admirable, a tenu tête à la brutalité policière.

La situation était intenable en 2008 ; en 2011 elle a empiré. Anarchie institutionnelle, corruption, exploitation économique, répression : les raisons de *shar'at* ne manquaient pas. Les possibilités de le faire étaient plus rares. Les partis d'opposition réelle sont bannis depuis 1952 ; l'état d'urgence, en vigueur depuis 1967, interdit manifestations et grèves. La fuite de Ben Ali a montré la voie : de même qu'en Europe de l'Est en 1989, la chute d'un mur a entraîné la dislocation de tous les autres. Moubarak est tombé ; Libyens, Bahreïnites et Yéménites sont dans la rue ; même les Syriens et les Saoudiens, pourtant durement réprimés, relèvent la tête. Alors que les légions américaines commencent à se retirer du Moyen-Orient, le changement qu'elles étaient censées favoriser se produit enfin, mais pas à la pointe des balonnettes. Ce sont l'exaspération et la dignité, la colère et le respect de soi qui parlent.

Quelques leçons peuvent être tirées des événements récents. Premièrement, la révolution arabe n'a pas encore eu lieu : en Tunisie et en Égypte, les mêmes têtes – hormis Ben Ali et Moubarak – sont toujours aux commandes du pays. La révolte de 2011, pour l'instant, c'est un peu la fuite à Varennes sans la prise de la Bastille ni l'abolition des privilèges : le président est parti, mais de nombreux prisonniers politiques sont encore à l'ombre et une législation d'exception continue de protéger les puissants. En Égypte, l'armée, qui a fourni à la République tous ses présidents, de Naguib à Moubarak, tient le pays ; la page de la révolution militaire de 1952 n'est toujours pas tournée.

Deuxièmement, les révoltes arabes ne sont pas la révolution iranienne. Il est vrai que les islamistes jouent un rôle important dans les mobilisations égyptienne et bahreïnite. Mais ni les Frères musulmans ni les partis chiites n'ont organisé les Journées de 2011 : ils se contentent de soutenir une mobilisation qui les dépasse. Et contrairement à Khomeiny, ils ne parviendront pas à *shar'at* le pouvoir : si le clergé iranien était un pilier de l'État, les Frères étaient bannis de la scène politique égyptienne, et les chiites de Bahreïn sont durement marginalisés. Si la révolte arabe peut être comparée à la révolution iranienne, c'est parce qu'ici et là, le soulèvement populaire a fourni à une partie de l'État (le clergé en Iran, l'armée en Égypte, le prince héritier à Bahreïn) l'occasion de rebattre les cartes du pouvoir.

Troisièmement, la révolte arabe témoigne de changements politiques telluriques. En l'absence de partis crédibles, les mosquées ont longtemps été d'importants lieux de contestation. Mais le religieux a lui aussi été victime de la répression. Militants emprisonnés, mosquées sous surveillance, religion devenue objet de grande consommation : tout a concouru, pendant les dix dernières années, à la dépolitisation de l'islam politique lui-même. En même temps, la révolution technologique a fourni des armes nouvelles à la contestation. Pour s'organiser dans un État policier, on peut compter sur ses réseaux familiaux ; mais mieux vaut utiliser Internet. La toile a permis de démultiplier la protestation, d'échanger des tuyaux et de bénéficier de la mobilisation de millions d'internautes. Mais qualifier la révolte arabe de "révolution Facebook" reviendrait à confondre l'instrument et l'objectif, les moyens et les fins. La révolte de 2011 est, tout simplement, démocratique : Tunisiens et Égyptiens sont descendus dans la rue pour rappeler aux puissants qu'ils étaient plus puissants – et plus nombreux – qu'eux.

Quatrièmement, la nouvelle génération arabe, plus urbaine, mieux éduquée, plus ambitieuse que la précédente, offre un spectacle que peu d'observateurs, obnubilés par les progrès de l'islamisme et du terrorisme, avaient daigné remarquer. Technologiquement habile, prompt à tirer parti de l'espace urbain, partisane de slogans universels (fin de la répression, départ des corrompus, dignité et respect), son succès à inténier le cours de l'histoire a paradoxalement tenu à ce que les régimes la croyaient négligeable. Les yeux rivés sur Al-Qaïda, personne n'a songé à suivre de près ce que faisait la nouvelle génération. Des trottoirs de Tunis aux places du Caire et aux ronds-points et rocares du Golfe, la jeunesse a transformé les villes arabes en machines à protester. Ce faisant, elle rappelle une vérité importante : le réseau social le plus efficace, celui qui favorise le plus les échanges, la communication et la révolte, ce n'est pas Facebook. C'est la ville.

Les révoltes arabes vont-elles conduire à de véritables changements ? La question agite toutes les têtes, de Washington au Caire et à Riyad. L'enjeu des protestations est la fin du népotisme et de la corruption, le démantèlement des systèmes de clientèle qui, autour d'une famille ou d'un clan, drainent les énergies, stérilisent l'économie, produisent exclusion et répression. Il a fallu attendre un siècle pour que la Révolution française porte des fruits durables et que les Français viennent à bout des blocages les plus révoltants de leur société. Il faudra certainement plusieurs décennies aux sociétés arabes pour remplacer le népotisme par la méritocratie, la corruption par l'égalité des chances, le monopole par la libre concurrence et l'autoritarisme par l'arbitrage pacifique. Une manière pour nous, Européens, d'aider à ce processus serait de faire comprendre aux dictatures arabes qu'elles ne bénéficient plus de l'amitié de Paris, de Londres et de Bruxelles. Les consommateurs que nous sommes pourrions aussi visiter plus souvent Le Caire, Tunis et Manama, et regarder d'un autre oeil les commerçants, chauffeurs de taxi et autres badauds. Qui sait ? Il s'en trouvera peut-être un pour nous dire dans un grand sourire, songeant aux atterrissements de Paris face aux révoltes arabes : "Français, encore un effort si vous voulez être républicains !"

Pascal Menoret a publié *L'Arabie, des routes de l'encens à l'ère du pétrole* (Gallimard, Découvertes, 2010).

Pascal Menoret (chercheur à l'Université Harvard, professeur assistant à la New York University Abu Dhabi)

Source :

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/02/la-revolution-arabe-n-a-pas-encore-eu-lieu\\_1486850\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/02/la-revolution-arabe-n-a-pas-encore-eu-lieu_1486850_3232.html)

# MEDIAPART



## Vive la Révolution Arabe!

28 JANVIER 2011 | PAR [ALAIN GRIVEL](#)

Voici que l'Égypte est gagnée par ce que nos médias appellent la "Contagion" de la Révolution Tunisienne (Signant par là la haute estime dans quoi ils tiennent ce bouleversement de leurs modes de pensée). Ce manque évident de tact manifesté par le Peuple Égyptien vis à vis des populations éminemment cultivées qui viennent visiter la vallée des rois trouve sa juste repartie dans le silence méprisant desdits médias pour cette faute de goût. Que cela soit un événement majeur de notre histoire, (et pas seulement de l'histoire des Arabes) ne semble pas vraiment les impressionner. Il s'agit là, comme le soulignent les communiqués Israéliens d'événements internes aux pays concernés qui ne concernent en rien le "processus de paix" (requiescat in pace) Israélo-Palestinien. Ouf! On craignait le pire! Évidemment il n'en est rien et l'avènement de la démocratie dans les pays Arabes va avoir de réjouissantes répercussions sur les nationalismes de toute sorte, entre autres. Les impérialistes, dont nous autres Français, vont voir leur auto-intoxication idéologique tourner en eau de boudin, mais a-t-elle jamais été autre chose?

Évidemment on peut toujours penser que tout cela n'aurait pas pu se passer sans l'aval des USA, et que ce serait en quelque sorte la réponse d'Obama aux couleuvres que BB lui a fait avaler... Que le diable me fasse ravalier ces pensées!

Vive la Révolution Égyptienne!

Sources :

<http://blogs.mediapart.fr/blog/alain-grivel/280111/vive-la-revolution-arabe>

# Nordéclair

## Le noeud de la révolution arabe

PUBLIÉ LE 22/02/2011 À 00H00

C'est en Libye qu'est en train de se jouer le destin de la révolution dans le monde arabo-musulman. Géographiquement coincée entre la Tunisie et l'Égypte, la révolte libyenne est en train de devenir guerre civile.

Mitrailleuses, mortiers, aviation militaire sont actuellement employés par un régime aux abois pour mater le mouvement de libération qui s'est emparé de la plus vieille dictature - 42 ans - du monde arabe. Les morts se comptent par centaines. Les cadavres jonchent les rues. Tout ressemble trait pour trait à un début de guerre civile.

Dans le même temps, le mouvement de contestation pré-révolutionnaire s'amplifie au Yémen, à Bahreïn ; la rue manifeste au Maroc et en Algérie.

Mais on a l'impression, aujourd'hui, que tout peut se jouer en Libye. La contagion, dont nous parlons tant, s'est répandue d'autant plus facilement que les révolutions tunisienne et égyptienne se sont déroulées rapidement et avec peu de sang versé, même s'il y en a trop eu. En quelque sorte, les despotes se sont éloignés du pouvoir dans des conditions inédites, laissant la gestion des affaires courantes à une institution capable de stabilité : l'armée.

En Libye, la situation est différente. Mouammar Kadhafi est une personnalité excentrique qui a toujours joué de la violence sans vergogne, aidant les terroristes et usant lui-même d'un terrorisme d'État. Il a enfermé son pays dans une autarcie qu'il a pu maintenir sans difficultés du fait de la richesse de la manne pétrolière. Et à l'intérieur de ses frontières, il a pratiqué un désordre institutionnel qui lui a permis d'exercer un pouvoir personnel de type autocratique, alors que lui-même n'était que le « leader » de la révolution, sans fonction dédiée dans l'architecture gouvernementale. Pays de tribus, la Libye a été pour Kadhafi un formidable terreau de clientélisme. Cependant, depuis le début des émeutes, les démissions de certains dirigeants sont un symbole de la fragilité du régime. Démission du ministre de la Justice pour « recours excessif à la violence » ; démission de l'ambassadeur de la Syrie à la Ligue arabe ; démission de certains diplomates dans des postes à l'étranger. Et puis désapprobation du régime par les oulémas. La violence de la riposte aux manifestations s'explique aussi par ce fait singulier qui fait que certains affidés lâchent le pouvoir.

Si le vent révolutionnaire l'emporte en Libye, le coup de baton risque d'être magistral dans tout le Maghreb et le Moyen-Orient. Si, à l'inverse, l'emploi de la force bloque le processus en cours en Libye, il y a de fortes chances alors que la contestation qui habite aujourd'hui tout l'espace arabo-musulman se ralentisse ou s'éteigne. C'est pourquoi ce qui se joue à Tripoli dépasse le seul cadre libyen. C'est le sort d'un changement, qui ressemble à celui des pays d'Europe centrale et orientale à la fin des années 80, qui va se jouer dans les jours qui viennent.

Nord Éclair

Sources :

<http://www.nordeclair.fr/France-Monde/Monde/2011/02/22/le-noeud-de-la-revolution-arabe.shtml>

## La Feuille de Chou

Presse quotidienne radicale au capital illimité d'indignation. Ce qui n'est pas dans le Journal est dans la Feuille de Chou.

### Kant, Derrida et la révolution arabe.

La Feuille de Chou du 31 janvier 2011 à 10 h 09 min by [scolomo](#).  
La révolution arabe s'étend et s'approfondit chaque jour. L'enthousiasme aussi.

Manifestation de soutien au peuple tunisien, sous la statue du général Kéber à Strasbourg. F2Cfoto.

Le peuple tunisien a donné le signal du départ. Le monde ébahi, effrayé ou enthousiaste voit en direct sur Al Jazeera, (censuré en Égypte!) le spectre de la révolution s'ébrouer là où, comme toujours, on ne l'attendait pas. Bien creusé, bien joué la taupe rouge!

Puisque ces dictateurs étaient pour l'un soi-disant "laïque" et "féministe", et torturait dans les prisons et commissariat, pour l'autre rempart contre l'islamisme, ami d'Israël, ennemi de l'Iran et contenait les Frères musulmans, ils étaient les amis des "démocraties" occidentales, pas dégoûtées qui leur sous-traitaient la torture des prisonniers de Guantanamo et la fabrication des jeans.

Le souffle révolutionnaire est en train de les balayer. La Tunisie, l'Égypte, les autres suivent ou suivront. Ils font leur 1789. Mais en vertu du principe de la révolution permanente, selon lequel les tâches démocratiques bourgeoises se télescopent avec celles de l'indépendance nationale réelle et de la révolution socialiste, une transcroissance du processus révolutionnaire initial est à l'œuvre, même si les acteurs de la révolution n'en sont pas tous conscients.

"Obama prône une transition en bon ordre": Titre DNA

Imaginez, le 13 juillet 1789, ce titre "L'Empereur d'Autriche souhaite une transition en bon ordre"...La Bastille n'eut point été détruite et la tête du roi n'eut point roulé dans la sciure. On peut rêver!

Rien encore n'est joué. A Tunis comme au Caire, il s'agit de déjouer les manœuvres internes et externes qui, toutes, veulent priver les peuples des résultats de leur action. Les puissances se liquent, comme en 1917, pour que des solutions de "moindre mal", de leur point de vue, se mettent en place. L'essentiel pour les brigands impérialistes, est de conserver les appareils d'État et leurs bandes armées pour garantir la poursuite de l'exploitation capitaliste des peuples. Ils sont prêts à changer les têtes des guignols locaux, pour que rien ne change.

De ce côté de la Grande Bleue, et ailleurs, plus que certainement, les peuples observent les événements, pas du point de vue de Sirius, mais en empathie, touchés de plein fouet par l'enthousiasme contagieux qui les saisit chaque fois qu'un peuple se libère. Le vieux Kant qui avait ressenti cela lors de l'annonce (tardive, car Internet n'existait pas) de la révolution française) en avait bouleversé sa promenade rituelle, c'est dire! C'est cet enthousiasme et cette participation cosmopolitique qui est étudiée ci-dessous à partir de Kant déconstruit par Derrida.

Vive Kant!

Vive Derrida!

Vive la révolution arabe!

Note F2C:

Pour la révolution tunisienne, l'ATMF et l'UJFP avaient pris l'initiative de manifester. Ne se trouvera-t-il aucune organisation pour lancer une manifestation de soutien au peuple égyptien? Les organisations françaises de "gauche" ont-elles à ce point oublié la solidarité internationale qui animait certaines d'entre elles pendant la guerre du Vietnam?

Sans réponse, on va devoir s'y coller...

<http://www.afsp.msh-paris.fr/act/vite/sei/seicol03/seicol03gles.en.pdf>

Source :

<http://la-feuille-de-chou.fr/archives/18262>

## Le point sur la révolution dans les pays arabes

Publié le 23/02/2011 à 15:34, Mis à jour le 23/02/2011 à 15:36 | 3

La révolution s'étend aux pays arabes. Ⓞjédé

Depuis quelques semaines, un vent de liberté souffle sur les pays du Maghreb et du Proche-Orient. Débutée en Tunisie, la contestation des régimes en place a gagné progressivement l'Égypte, le Yémen, le Bahreïn et aujourd'hui la Libye.

Tout commence le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid, au centre de la Tunisie, quand un jeune vendeur s'immole par le feu après que sa marchandise ait été confisquée par la police. S'ensuivent des émeutes dans tout le pays, les Tunisiens réclamant la démission du président Ben Ali et la mise en place d'une véritable démocratie dans le pays. Quelques semaines plus tard, le 14 janvier 2011, le président Ben Ali quitte le pays pour se réfugier en Arabie Saoudite.

La révolution arabe ne fait que commencer. En effet après la Tunisie, c'est au tour de l'Égypte de faire la sienne. La population, que la crise paupérise, demande également la démission d'Hosni Moubarak, au pouvoir depuis 1981, et la mise en place d'un régime démocratique. Les Égyptiens reprennent les slogans tunisiens, notamment le fameux "Dégage". Les insurgés campent plusieurs nuits sur la place de la Liberté du Caire, bientôt rejoints par l'armée. Le 11 février, le Rais démissionne.

Quelques échauffourées ont également lieu en Algérie et au Maroc, vite réprimées. Au Soudan, en Iran et en Jordanie, la jeunesse organise des manifestations pour la démocratie. C'est au Bahreïn, au Yémen et en Libye que la révolte est la plus forte. De nombreux accrochages ont lieu dans la capitale yéménite entre les partisans du président Saleh et des opposants, dans la capitale Sanaa. Manama, au Bahreïn, est le théâtre de nombreuses manifestations contre la monarchie dirigée par Hamad ben Issa al-Khalifa.

Dans ces pays, l'armée continue à soutenir le régime en place. C'est en Libye que la situation semble la plus explosive. Alors que la population brandit des drapeaux de la monarchie et demande son départ, Mouammar Kadhafi s'est adressé à ses partisans, les exhortant à punir les insurgés. Toute la partie est du pays, où se trouvent les villes de Tobrouk et Benghazi, est passé sous le contrôle de la population. Des militaires ont déserté le pays et ont atterri à Maïte, refusant de bombarder la population. La position du dirigeant libyen est de plus en plus difficile, l'opinion internationale condamnant vigoureusement l'usage de la force contre les manifestants.

Le printemps des peuples arabes semble en marche...

Source :

<http://www.ladepeche.fr/article/2011/02/23/1020817-le-point-sur-la-revolution-dans-les-pays-arabes.html>

# Le ★ Grand Soir

Journal Militant d'Information Alternative

« Informer n'est pas une liberté pour la presse mais un devoir »

0 février 2011

De la Révolution dans le « Monde Arabe »...on nous cache quelque chose.

Samuel MOLEAUD

## I/ Réveil amer des élites : un vent de révolte populaire fait trembler les chaumières.

Le réveil sonne. Un peut trop tôt, mais c'est toujours trop tôt quand il faut ouvrir les yeux. Hier, on s'est bien gavés quand-même. Grosse soirée, j'me suis encore fait un max de flouze. Les kilos de coke importés d'Amérique Latine par mes esclaves ont bien galvanisé le sentiment de puissance à l'assemblée de la petite table luxueuse. On a bien ri, la fête semblait interminable, nous étions entre nous, comme on dit. J'ai rincé tout le monde à vue, mais bon, c'est de la bonne came, et je suis sûr qu'ils reviendront demain.

Je peine à ouvrir les yeux pour lutter contre la sonnette d'alarme dont le vacarme strident me perce les tympans, et l'angoisse de la redescente se fait sentir, ainsi qu'une sèche gueule de bois qui m'obligera à m'adapter à ce jour nouveau qui s'annonce.

Hier, c'était comme dans un rêve. Nous étions libres, et surpuissants contre quiconque viendrait gâcher la soirée. D'autres, trop pauvres pour se payer l'entrée au club privé n'appréciaient pas la fête, restés dans le froid, sur le perron de la porte blindée. Ils crevaient de faim ou de soif et, bien qu'ils nous aient fournis nos doses de coke pour mille ans, nous ne pouvions que passer outre leur révolte, et savourer le moment présent. De toute façon, nous avions cercié le quartier de nos chers collaborateurs Médias, Police, Armée et Justice.

Une fois le poker lancé, voilà que Mrs Néolibéralisme et Oligarques faisaient leurs premières mains. Quinte flush royale, carré, full, et couleur successifs terrassaient pour de bon Mr Environnement, Mmes Démocratie et Liberté, qui étaient alors obligés de mettre au milieu de la table tout leur tapis. Voilà comment se déroulait le jeu pendant des décennies : Néolibéralisme et Oligarques faisaient le jeu, pendant qu'Environnement, Liberté et Démocratie étaient les perdants réguliers, soupçonnant les premiers d'avoir présélectionné les cartes du flop. Quel culot de porter de telles allégations ! Quelle calomnie !

Quand soudain, et l'on ne sait pourquoi, sans doute une excessive envie de rentrer au club privé, Société civile, Solidarité et Socialisme, restés dehors, commencèrent, à l'abri des chiens de garde médiatiques et policiers, à tailler une brèche dans la porte blindée. Je vous jure, ils étaient vraiment nombreux, et survoltés.

- Néolibéralisme : « Diantre ! Une révolution ? Dis-moi, parrain du FMI, vont-ils nous piquer tous nos jetons s'ils parviennent à rentrer ? »

- Club des oligarques : « S'ils avaient pu faire une révolution, ils auraient fait exploser le bâtiment, on aurait cramé avec. Ils vont juste troubler un peu la fête. Lâche du lest, camarade. S'ils jouent bien, le risque zéro n'existe pas. Mais je doute de leurs capacités à jouer bien. La question à se poser, c'est surtout vont-ils décoder nos méthodes de manipulation du jeu ? Mais laisse les rentrer quand-même, plus il y a de jetons, plus les joueurs ont l'illusion de jouer un rôle dans la partie, et plus nous sommes riches et puissants ! Et puis, n'oublie pas que nous socialisons les pertes, c'est déjà ça ! (rires) »

- Néolibéralisme : « Ouais mais ils vont payer leurs dettes ? Et nos avoirs, dans les paradis fiscaux seront en danger s'ils renversent le déroulement du jeu... »

- Club des oligarques : « N'alle craintes, les Médias et la Police politique font bien leur travail. Il faudra les remercier, d'ailleurs. »

Une paire d'heures plus tard, à peine, et sans que les parties aient pu négocier des arrangements, voilà que les troubles fêtes ont mis le feu à la salle de jeu ! Avec soit disant comme motif, qu'ils ne mangeaient pas, qu'ils voulaient décider pour eux-mêmes ce qui est bon ou pas, et s'exprimer librement. Enfin, n'importe quoi, en somme. Pourquoi faire cela quand on leur jette les miettes des restes du gâteau à chaque soir. Ces mécréants ont vraiment l'art de critiquer la main qui les nourrit, c'est vexant.

Alors bon, sans trop détailler, nous avons opté pour la « négociation interposée » : avons fait mine de s'incliner, en délocalisant l'espace de jeu dans le quartier voisin, plus calme. Plus docile. Dans le quartier voisin, ils travaillent pour nous et ne demandent pas plus de bakchich. En espérant que ce ne fut qu'un malheureux incident. Les médias et la police

maintenant. Ils voudraient que je quitte la ville ! Moi, je mourrai ici. Mais avec une telle gueule de bois, j'aurai du mal à rentabiliser mes actions pétrolières en Afrique du Nord, moi. Celles sur le canal de Suez se sont effondrées ce matin, à cause de ces gens qui s'entre-tuent pour avoir le droit de voter pour nous. Ce n'est pas gagné.

Ces espèces de bêtes décharnées par leur servilité, dont la colère collective à l'emporte pièce fait qu'ils se mettent en pièce pour une misère de pièces, me laissent de marbre. Heureusement que Barack, Hillary, Silvio, DSK et Nicolas me soutiennent en privé (leurs annonces publiques ne sont pas sincères), j'avais vraiment l'impression d'être une crevure de première à écouter ces Incapables populistes.

Au téléphone, ils m'ont conseillé d'annoncer des réformettes sociales et politiques en me disant que j'avais jusqu'à septembre pour redorer mon blason. Pourquoi pas. Et puis ensuite, je mettrai des pots à la place. Dommage que Michèle Alliot Marie n'ait plus le droit de proposer ses doux et chaleureux services à la française depuis le scandale de son discours répressif relatif à notre pote Ben Ali. Car je n'aurais pas été contre. Ils sont quand-même stupides, ces manifestants, à croire que changer la tête d'un régime sans changer les institutions va leur apporter la liberté. C'est comme remuer une épée dans l'eau. Ça fait des vaguelettes, mais ça se calme ensuite. Ah tiens, le téléphone sonne...

- Hosni : « Allô ? Ah, Dominique ? Dis-moi, je sais qu'on s'est vus hier, mais je m'inquiète un peu. Toi qu'on appelle le socialiste économiste hors pair du FMI, on en est où sur la facture de la révolte de mon entrepr...pays ? »

- DSK le socialisto-criminolo-capitalien : « Ben ~~dés~~, toi, tu coupes Internet dès la première semaine. Grossière erreur qui t'as coûté 90 millions de dollars (1). Je sais bien que c'est le peuple qui paye, mais bon...Et puis selon les bourses arabes, il y a eu 49 milliards de dollars de pertes entre le 25 janvier et le 31 ! En Hosni, c'est bon pour nous ça ! Tu vas pouvoir imposer un programme d'austérité quand tu seras sorti de ta petite crise passagère, pour rembourser le prêt que je vais te faire, et les ajustements structurels sur le peuple vont payer la facture aux marchés. »

- Hosni : « Ah ouais quand-même. Pour une fois, ils se montrent dangereux. S'ils espèrent que je ferai comme Ben Ali, ils peuvent toujours courir. »

- DSK : « Ben je peux te dire qu'ici, à New-York, on commence à bien flipper. Surtout qu'à Sanaa, au Yémen, ils commencent à chahuter leur trône. Heureusement, les médias américains et européens n'en parlent pas trop, mais l'Algérie vacille aussi. Si tu tombes sans héritier, tu le sais bien, ce sera dur pour nous de garder le contrôle dans la région. Et puis il y a Israël... Car c'est tous les arabes qui vont se révolter. Imagine un avenir où le peuple décide, où la Palestine est un État souverain, et où les États-Unis n'ont plus de paillasson pétrolier dans cette région riche en Or Noir ? Impensable ! Heureusement que les manifs sont sans danger pour le pouvoir des hommes politiques.

Tu dois annoncer la transition, pour faire croire aux gens que tu les écoutes, et continuer à rendre compétitives Exxon Mobil, GDF Suez, Unilever, et BMW qui sont présentes dans ton pays (2). Ici, les médias ont ordre d'annoncer que la chute provoquerait une recrudescence de l'islamisme radical pour camoufler notre besoin d'hégémonie. La religion comme camouflage de l'économie, ça fait bonne recette. Mais à cause de ton peuple, les gauchistes du monde entier prennent les populations du Maghreb comme un exemple, et pensent à en faire de même...ce n'est pas bon du tout ça. »

- Hosni : « Si je quitte le pouvoir, ils seront contents, et on pourra assurer une relève souhaitable... »

- DSK : « Je ne l'apprendrai pas l'adage "Le roi est mort, vive le roi". Le libéralisme, c'est l'avenir. Les peuples ne s'en rendent pas compte. Je te rappelle en fin de semaine, mais j'ai des amis de la CIA et des banquiers qui sont prêts à gérer ton dossier. Les gens n'y verront que du feu. »

## II/ Que se trame-t-il derrière ces révoltes acceptées par les puissances impérialistes ?

Il est vrai qu'un vent d'espoir souffle depuis mi-janvier aux portes de l'Europe capitaliste : l'Afrique du Nord montre à tous les peuples opprimés dans le joug néolibéral comment faire pour virer un dictateur. Même les médias impérialistes (Le Figaro, Le Monde, Libération, L'Express etc, etc) se sont



sont actuellement sur le pied de guerre pour faire croire que le jeu reste transparent, et « démocratique », comme ils aiment à le matraquer, et si tout se passe bien, on remet ça ce soir. Non mais quelle insolence ! Et

﴿.appâ﴾ médiatique à un autre business. Les révolutions tunisienne et égyptienne portent un immense espoir à nombre de militants sous nos latitudes, celui que la rue peut gagner contre un pouvoir autoritaire, malgré un lourd prix à payer de centaines de morts. Une leçon que nous ferons bien d'apprendre pour l'appliquer. Mais les élites oligarchiques ont du tirer leur épingle du jeu depuis, en s'assurant que le chaos à venir, ou la fausse stabilité politique apportée par la future équipe politique leur perpétuera des profits colossaux.

Dans nombre de pays, (Venezuela, Bolivie, Viêt-Nam des années 1960, Cuba, l'Iran plus récemment, et bien d'autres), les révolutions anticapitalistes ayant réussi entraînent l'intervention militaire des États-Unis, ou bien leurs incursions diplomatiques agressives (financement des partis d'opposition, armement des groupes paramilitaires « d'autodéfense » d'extrême-droite, espionnage militaire, déstabilisation volontaire, voir invasions, guerres, et bombardements). Pourquoi les révolutions nord-africaines sont-elles, ce coup-ci, soutenues ? Du moins, pourquoi laisse-t-on faire la rue ? Les pouvoirs économiques et politiques ont-ils une jouissance malade du chaos, laissant sombrer leur barque par cupidité et par folie financière, voyant que la vente d'armes explose dans un pays instable politiquement ? Dans un sens, croire que l'idéologie néolibérale est en train de vaciller est probable, mais dire qu'elle est morte serait une erreur : elle triomphera encore plus de ce brasier qui se déroule à deux-mille kilomètres de chez nous. Cet art de cacher les ambitions derrière une illusion de changement démocratique, proféré à merveille par la verve intarissable des diplomates experts en théorie réaliste des relations internationales, est plus fort que les révolutions populaires, c'est le pilier central de l'Empire : on appelle ça la propagande.

J'ai le sentiment que cette Révolution n'en n'est pas une, et que l'on nous cache quelque chose. Comme d'habitude. Car il y a fort à penser que les élites capitalistes de la planète salivent abondamment de la démocratie libérale qui va succéder aux « anciens » régimes.

Samuel

Moleaud

<http://sam-articles.over-blog.com>

(1) <http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-une-coupure-d-intern...>

(2) <http://fr.transnationale.org/pays/egyp.php>

URL de cet article 12725

Sources :

<http://www.legrandsoir.info/De-la-Revolution-dans-le-Monde-Arabe-on-nous-cache-quelque-chose.html>

### Les révolutions arabes et nous : tremblez, braves gens !

Dimanche 26 Mai 2013 - 09:44

Dans son dernier débat sur France 2, l'animateur Yves Calvi s'inquiétait de la montée possible de l'islamisme en Egypte et Tunisie. Nous allons voir pourtant que si nous laissons de côté les passions médiatiques pour analyser de manière rationnelle les contradictions entre l'Occident et le monde arabe, ces révolutions ne constituent pas une menace mais un exemple à suivre pour nous, Occidentaux. Nous avons la possibilité de construire un monde plus juste. Pourquoi en avoir peur ?

Grégoire Lallou

Dimanche 13 Février 2011

Service public France2 insulte l'intelligence des Arabes

Dans son dernier débat sur France 2, l'animateur Yves Calvi s'inquiétait de la montée possible de l'islamisme en Egypte et Tunisie. Nous allons voir pourtant que si nous laissons de côté les passions médiatiques pour analyser de manière rationnelle les contradictions entre l'Occident et le monde arabe, ces révolutions ne constituent pas une menace mais un exemple à suivre pour nous, Occidentaux. Nous avons la possibilité de construire un monde plus juste. Pourquoi en avoir peur ?

- Tiens chérie, tu regardes un film d'épouvante ? Ça a l'air effrayant !  
- Mais non mon amour, c'est Yves Calvi qui parle des révolutions arabes dans Mots croisés.

Étonnant ! Ce lundi 07 février, l'émission Mots croisés, animée par Yves Calvi sur France 2, traitait des « révolutions arabes et nous ». Si personne n'a osé contester la légitimité des mouvements populaires qui embrasent la Tunisie, l'Égypte et d'autres pays de la région, l'animateur et certains de ses invités ont tout de même agité l'épouvantail islamiste, histoire de faire frissonner les téléspectateurs. On a ainsi évoqué la « crainte d'un scénario à l'iranienne », un « enthousiasme pour la liberté mais aussi des inquiétudes » ou bien encore « un soutien pas inconditionnel mais prudent ». Yves Calvi s'est également demandé avec beaucoup de style si la démocratie faisait « le jeu des barbus ». Mention spéciale enfin à Alain Finkielkraut qui, toujours égal à lui-même, a réussi à nous glisser « quelque chose qui irait plus dans le sens du choc des civilisations que dans le sens de l'instauration d'une démocratie visant à assurer à son peuple une vie digne et décente ».

Les Occidentaux doivent-ils craindre les révolutions arabes ? Le Proche, le Moyen-Orient, voir le monde, risquent-ils de plonger dans le chaos ? Des barbus fanatiques vont-ils partir, la **bourqa** entre les dents, à l'assaut de notre Europe civilisée ? Pour répondre à ces questions, il faudrait commencer par analyser les contradictions profondes entre l'Occident et le monde arabe. Comme nous allons le voir, elles ne relèvent en rien d'un passionnel choc des civilisations, mais d'un système basé sur la recherche du profit maximum qui a conduit l'Occident à piller et opprimer les peuples arabes. Évidemment, Calvi et ses invités se gardent bien d'analyser ces mécanismes mais préfèrent extrapoler sur des peurs irrationnelles. C'est bon pour l'audimat. Ça permet aussi de continuer à asservir les sauvages et les barbus sans se remettre en question. Le scénario à l'iranienne

À plusieurs reprises, la possibilité d'un scénario à l'iranienne a été évoquée durant l'émission. Et toujours en sous-entendant qu'il s'agissait de la pire issue possible pour la révolution égyptienne. C'est la magie du débat démocratique à la télévision : pas besoin de dire que l'Iran est le mal incarné, tout le monde le sait. Le débat peut ainsi se dérouler dans un périmètre implicitement convenu et acceptable.

Mais pourquoi un scénario à l'iranienne serait-il la pire des choses ? L'Iran est-il un pays dangereux ? A-t-il déjà attaqué un pays où qu'il soit dans le monde ? Jamais. En réalité, Yves Calvi pourrait plutôt demander si les États-Unis sont un pays dangereux. La réponse serait oui et non. Oui car l'Oncle Sam a mené plus d'offensives militaires que n'importe quel autre État de la planète. Statistiquement, il y a donc plus de risques d'être attaqué un jour par les

Comment expliquer alors cette diabolisation de l'Iran ? Peut-être parce que c'est une dictature islamique et que son président **Ahmadinejad** est un farouche antisémite. Le problème, c'est que tout cela est faux.

Tout d'abord, l'Iran est-il une dictature ? Évidemment, dans le périmètre convenu du débat télévisé, tout le monde est d'accord pour dire qu'**Ahmadinejad** a truqué les dernières élections. Mais une analyse un peu sérieuse de la situation en Iran et des sondages réalisés par un **think tank** de la famille Rockefeller (que l'on peut difficilement taxer de supporter inconditionnel d'**Ahmadinejad**) remettent en cause cette vérité acquise. Même si l'État islamique n'est pas un havre de libertés pour ses citoyens, il n'est pas l'horrible dictature qu'on essaie de nous faire croire.

L'Iran est-il néanmoins un bastion de l'antisémitisme ?

N'importe qui peut se rendre dans ce pays du Moyen-Orient et discuter avec des membres de l'importante communauté juive qui y vit pour voir que cette affirmation est fautive. La communauté juive dispose même de représentants au parlement. En matière de dictature antisémite, on peut faire mieux. Le tout est de ne pas confondre l'opposition à la politique du gouvernement israélien avec la haine des Juifs.

Reste que l'Iran est un État islamique. Mais s'agit-il vraiment d'un problème pour les Occidentaux ? Le royaume d'Arabie Saoudite est aussi un État islamique mais cela n'a jamais vraiment contrarié l'Occident. Au contraire, les États-Unis ont annoncé il y a quelques mois vouloir conclure avec ce pays une vente d'armes record se chiffrant à soixante milliards de dollars. Si l'islamisme représentait un réel danger pour l'Occident, l'administration de **Barack Obama**, prix Nobel de la paix, chercherait-elle à vendre aux Saoudiens des avions F-15 et des hélicoptères de combat pour un montant capable d'éradiquer la faim dans le monde ?

Notons également qu'en matière de dictature et d'antisémitisme, l'Iran n'a pas de leçons à recevoir de l'Arabie Saoudite : ce royaume féodal, anachronique, est régi par un système de monarchie absolue ; la famille royale monopolise les richesses du pays ; les manifestations y sont formellement interdites ; et les Juifs n'ont pas le droit d'y exercer leur culte.

S'il voulait vraiment nous faire peur, Yves Calvi aurait donc évoqué un scénario à la saoudienne. Mais le fait est que les questions de la démocratie, de l'antisémitisme et de l'islamisme ne constituent pas vraiment le cœur du problème. Si l'Iran est le diable, c'est parce qu'il mène une politique indépendante des puissances occidentales. Et si on ne parle jamais de l'Arabie Saoudite, c'est parce que ce pays est un allié privilégié de Washington.

Les raisons de la colère

Nous touchons donc le cœur du problème. Si des gouvernements démocratiques devaient émerger dans le monde arabe, représentant réellement les aspirations des peuples, nous, Occidentaux, pourrions craindre en effet que ces gouvernements manifestent un certain ressentiment à notre égard. Pas parce que nous aurions en face de nous des fanatiques religieux, mais au contraire, des gens lucides qui pourraient nous en vouloir d'avoir imposé pendant des années des dictateurs violents et corrompus.

Par conséquent, si les Occidentaux veulent construire des relations justes et pacifiques avec le monde arabe, il ne faut pas attendre de ce dernier qu'il accepte d'avantage les dictateurs que nous lui choisissons. Il faut attaquer le problème à la racine, chez nous, en nous posant déjà la question : pourquoi devons-nous imposer des dictatures au Tiers-Monde pour défendre nos intérêts ?

Etats-Unis que par l'Iran. Mais non, l'Oncle Sam n'est pas vraiment dangereux car depuis la Seconde Guerre mondiale, il n'a remporté aucun conflit armé si ce n'est l'invasion de la Grenade en 1983.

La réponse se trouve dans notre système économique basé sur la course au profit maximum. En effet, dans le capitalisme libéral, les compagnies sont soumises à une concurrence sans merci. Dans cet univers implacable, il faut pouvoir réaliser un maximum de bénéfices pour ne pas être éliminé ou absorbé par les concurrents. C'est le sort réservé aux plus faibles qui disparaissent au profit de la formation de monopoles ou d'oligopoles. Ces mastodontes économiques détiennent réellement le pouvoir dans nos sociétés et se livrent à une compétition acharnée à l'échelle de la planète. Dans cette lutte sans merci, les grandes puissances capitalistes ont besoin pour leurs multinationales d'avoir un accès facile aux matières premières, d'exploiter une main d'œuvre bon marché, de trouver des débouchés pour les capitaux qu'elles accumulent et finalement, de contrôler les zones stratégiques pour le développement du commerce.

La domination des pays du Tiers-Monde a toujours permis aux puissances occidentales de rencontrer ces objectifs. C'est pourquoi elles sont hier parties coloniser les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine. Et c'est pourquoi aujourd'hui, elles continuent d'asservir ces pays sous une forme moins crue mais tout aussi détestable, grâce notamment aux préceptes fumeux de la Sainte Trinité néolibérale : Banque Mondiale, FMI et OMC. Amen, l'Occident civilisé règne en maître.

Oui mais le problème, c'est que les sauvages et les barbus ne sont pas toujours disposés à nous laisser profiter pour trois fois rien de leur pétrole, de leurs minerais, de leur gaz ou de n'importe quelle autre chose avec laquelle nous pouvons faire de l'argent. Certains rechignant même à travailler dans des conditions exécrables pour deux dollars par jour et viennent encore se plaindre quand ils trouvent les produits que nous leur vendons trop chers.

C'est là que les dictateurs entrent en scène ! Logiquement, un gouvernement démocratique, représentant les intérêts de sa population, n'accepterait pas que des multinationales pillent les richesses de son pays et asservissent ses citoyens. Il a donc fallu placer à la tête de ces pays du Tiers-Monde des dirigeants corrompus, prêts à laisser nos multinationales se servir librement, pourvu que la patte soit graissée. Pour maintenir ce système en place et empêcher toute forme de contestation, les puissances occidentales ont financé l'appareil répressif des dictateurs. On comprend mieux maintenant pourquoi Michèle Alliot-Marie a proposé son soutien à Ben Ali lorsqu'il faisait tirer sur la foule.

Si vous avez du mal à croire à tout cela, observez un peu ce qui s'est passé ces dernières années. Les Etats-Unis et l'Europe ont remplacé Lumumba par Mobutu en Afrique, Allende par Pinochet en Amérique Latine, Mossadegh par le shah Mohamed Reza au Moyen-Orient. La liste est longue, mais ce n'est pas tout.

Des guerres économiques Parfois, les puissances occidentales n'arrivent pas à placer tranquillement une marionnette à la tête d'un pays. Ou alors, le cheval sur lequel elles avaient misé décide de ne plus suivre les règles du jeu. Dans ces cas-là, l'Occident n'hésite pas à faire parler la poudre à canon. Les Etats-Unis sont des spécialistes en la matière. Leur économie reposant en grande partie sur le complexe militaro-industriel, faire la guerre est une activité très lucrative.

Washington a ainsi attaqué l'Irak en 2003 pour faire main basse sur son pétrole. Evidemment, le motif de cette guerre n'était pas avouable. Colin Powell a donc d'abord agité une petite flote dans une conférence de presse, prétendant détenir la preuve irréfutable que Saddam Hussein disposait d'armes de destructions massives. Ensuite, quand le pot aux roses a été découvert, Washington a prétendu que le président irakien était connecté au réseau terroriste d'Al-Qaïda. Des personnes ayant quelques connaissances du monde arabe ont alors attiré l'attention des dirigeants US sur le fait que ce prétexte ne tenait pas la route lui non plus. Finalement, Georges W. Bush a pris une grande inspiration, posé son regard sur l'horizon et déclaré que les Etats-Unis attaquaient l'Irak pour apporter la démocratie au peuple irakien. C'était l'argument imparable qui a permis à Bush d'envoyer de nombreux jeunes gens se faire tuer sur le front. La vérité, c'est que toutes les guerres sont économiques.

En effet, si Bush se souciait vraiment de la démocratie dans le monde, il ne lui était pas nécessaire de courir aussi loin qu'en Irak. Porter un peu d'attention aux paramilitaires colombiens qui assassinent des syndicalistes et des militants des droits de l'homme à quelque pas de chez lui aurait suffi. Si c'était déjà trop, il aurait pu au moins s'abstenir d'appuyer un coup d'Etat contre Manuel Zelaya, président démocratiquement élu du Honduras.

Le fait est que la démocratie n'a rien à voir dans tout ça et que pour les multinationales US, il était plus lucratif d'attaquer l'Irak qu'un pays économiquement soumis comme la Colombie. Tant pis pour les victimes des bombes au phosphore blanc interdites par les conventions

l'Asie.

Autre guerre économique : l'Afghanistan. Officiellement, les Etats-Unis sont partis renverser le régime des Talibans parce qu'il soutenait Ben Laden. En réalité, le gouvernement afghan a proposé au lendemain du 11 septembre de faire juger l'ennemi public numéro 1 par un tribunal islamique, sur base des preuves que lui fournirait l'administration Bush. Evidemment, la démarche faisait couler le véritable objectif des Etats-Unis : se débarrasser d'un régime qu'ils avaient eux-mêmes porté au pouvoir quelques années auparavant mais qui refusait de laisser la compagnie texane Unocal développer un projet de pipeline dans le pays. Quand la marionnette n'obéit plus, les missiles pleuvent.

Notre révolution Au regard de l'Histoire, de ces coups d'Etat que nous avons fomentés, de ces dictateurs que nous avons imposés et de ces bombes que nous avons larguées, nous devrions donc comprendre que les citoyens du monde arabe puissent nous en vouloir un petit peu !

Nous ne devons cependant pas craindre de voir la démocratie émerger en Tunisie, en Egypte ou dans d'autres pays de la région. D'abord parce que l'épouvantail islamiste qu'agite Yves Calvi est le produit-même de la dictature et de l'oppression qu'ont subies les populations musulmanes. Ensuite, parce que les contradictions profondes qui pourraient opposer l'Occident au monde arabe dépendent essentiellement d'un système d'exploitation que nous, Occidentaux, avons mis sur pied pour accaparer les richesses du Tiers-Monde. La pomme de la discorde a poussé dans notre jardin, à nous donc d'attaquer le problème à la racine.

Il ne faut pas voir les révolutions arabes comme une menace pour nos valeurs occidentales, mais au contraire, comme des opportunités pour construire des relations plus justes, basées sur le respect mutuel. Les révolutions arabes ne doivent pas nous inquiéter, elles doivent nous inspirer. Lorsque nous aurons décidé d'en découdre avec ce système basé sur la course au profit maximum, des relations justes et équitables pourront s'établir.

Invité sur le plateau de Mots Croisés ce lundi 07 février, Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères, faisait profil bas devant la volonté farouche des peuples d'Egypte et de Tunisie d'en finir avec la dictature. Pourtant, ce sémillant « ~~droits-de-l'homme~~ » déclarait il y a cinq ans que les peuples du Sud n'étaient pas assez mûrs pour la démocratie. C'est faux et les peuples arabes nous l'ont assez prouvé ces derniers jours en risquant leur vie pour en finir avec la dictature. En réalité, c'est l'Occident et ses multinationales qui ne sont pas prêts à accepter la démocratie dans le monde arabe. Et l'Occident ne le sera pas tant qu'il n'aura pas entamé sa propre révolution démocratique, tant qu'il n'aura pas renversé ce système qui chaque jour creuse un peu plus le fossé entre les riches et les pauvres, oppresse les peuples et détruit la planète. D'ici là, vous pouvez compter sur Yves Calvi pour vous faire frissonner tard le soir.

Source : [www.michelcollon.info](http://www.michelcollon.info)

<http://michelcollon.info/>

# PARIS MATCH

## LE MONDE ARABE NE DÉCOLÈRE PAS

Les «jours de colère» se répandent comme une traînée de poudre en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Après la Tunisie, l'Égypte, le Yémen, ou encore la Jordanie, le Bahreïn entame sa troisième journée de révolte ce mercredi, tandis que l'Iran et la Libye tentent tant bien que mal de dire aussi leur colère contre les régimes ultra-répressifs d'Ahmadinejad et de Kadhafi.

### 3e jour de contestation au Bahreïn

Le Bahreïn entame sa troisième journée de contestation. Les manifestations de la «journée de la rage», lundi 14 février, organisées sur Facebook et Twitter, et apparemment inspirées par les troubles en Égypte et en Tunisie, se sont déroulées principalement dans des villages chiites aux abords de Manama, la capitale. Les manifestants, majoritairement chiites, réclament la démission du Premier ministre, Khalifa ben Salman al-Khalifa, qui gouverne le pays depuis son indépendance en 1971. Oncle du roi, il est perçu par la majorité chiite comme le symbole de la richesse de la famille régnante, sunnite, et donc des discriminations dont leur communauté serait victime -dans l'accès au logement, aux soins et aux emplois dans la fonction publique. Les protestataires exigent aussi la libération des prisonniers politiques, ce que le gouvernement a accepté, et l'adoption d'une nouvelle Constitution -mesure qui avait indigné, avec l'organisation d'élections législatives, la précédente vague insurrectionnelle, qui avait duré plusieurs années, jusqu'en 2002. Ils demandent en outre des mesures contre la pauvreté et le chômage.

Ce mercredi, des milliers de manifestants chiites (10 000 personnes selon Amnesty International) se sont réunis dans le centre Manama, pour rendre un dernier hommage à l'un des leurs tués la veille lors d'affrontements avec les forces de l'ordre. «Fadhel Ali Matrook se trouvait parmi la foule de personnes portant le deuil d'Ali Abdunadi Mushajma (22 ans, ndr) -tué la veille lors d'affrontements entre manifestants et policiers-lorsqu'il a lui-même été abattu par la police à Manama», raconte l'ONG de défense des droits de l'Homme. «Les policiers antiémeutes auraient ouvert le feu sur la foule sans sommation pendant les funérailles», déplore l'organisation. «Les déclarations faites à Amnesty International par des témoins oculaires qui étaient présents lorsque les coups de feu ont été tirés mardi 15 février donnent fortement à penser que la mort de Fadhel Ali Matrook résulte d'un recours excessif à la force, auquel cas les policiers responsables doivent être traduits en justice», lit-on encore. Dans une allocution télévisée, le roi Hamad ben Isa al Khalifa a présenté ses condoléances aux familles des deux victimes, «deux de nos fils précieux», et promis qu'une commission ferait le jour sur les circonstances de leur décès.

Vendredi, dans l'espoir d'apaiser les tensions, le roi avait déjà annoncé le versement d'une allocation de 1000 dinars (2000 euros environ) à chaque famille, et le déblocage d'une enveloppe de 417 millions de dollars pour financer des dépenses sociales, dont des subventions sur les produits de première nécessité. Il a également promis de libérer des adolescents mineurs arrêtés l'an dernier. Le Wefaq, principal bloc d'opposition chiite, qui a suspendu ses activités parlementaires, a annoncé qu'il devait rencontrer le gouvernement aujourd'hui pour discuter d'une sortie de crise. Ce mercredi qui devait être plus calme qu'hier -mardi était férié, pour célébrer l'anniversaire de la naissance du prophète Mahomet-

Selon des sources concordantes, l'élément déclencheur de cette révolte fut l'arrestation un peu plus tôt, d'un défenseur des droits de l'Homme, prénommé Fathi Tadjil. Cet homme, qui est notamment le porte-parole

du mouvement. Un correspondant d'Al Jazeera a fait état de milliers de personnes sur le Rond-point Pearl/Lulu, dont les Bahreïniens comptent faire leur «place Tahiti».

### Iran : Heurts aux funérailles

Malgré le dispositif de sécurité déployé par le régime de Mahmoud Ahmadinejad, la «vague verte», née de la contestation post-électorale de 2009 et ressuscitée lundi, continue de s'élever sur Téhéran. De nouveaux affrontements ont opposé partisans du pouvoir et opposants, ce mercredi, en marge des funérailles de Sani Zhaled, un étudiant tué par balles la veille lors d'un rassemblement dans la capitale, dans des circonstances encore floues. En effet, alors que les loyalistes du président iranien assurent qu'il appartenait aux basijji (littéralement, «mobilisation» : miliciens pro-Ahmadinejad \*), et qu'il a été abattu par les opposants, ces derniers affirment le contraire. «Des étudiants et des gens qui participaient à la cérémonie funèbre à la mémoire de l'étudiant martyr Sani Zhaled se sont heurtés à un nombre limité de personnes apparemment liées au mouvement séditieux [ainsi sont appelés les partisans de l'opposition, ndr] et les ont repoussés en lançant des slogans appelant à la mort des monarchiques» («hypocrites», désignant les moudjahidines du peuple, principale organisation de lutte armée contre le régime), écrit ainsi la télévision publique IRIB sur son site Internet. Zhaled était «pro-(Mir)Hossein Mousavi [candidat déchu du dernier scrutin et ne reconnaissant pas ces résultats, ndr] et un membre du Mouvement vert», dit au contraire le site d'opposition Rahesabz.net. «Sa famille est sous pression pour dire qu'il est basijji et pro-gouvernemental», précise-t-il.

Interdites par les autorités, les manifestations de lundi, en soutien aux soulèvements en Égypte et en Tunisie, étaient les premières organisées par l'opposition iranienne depuis plus d'un an. Elles ont été un succès pour les chefs de l'opposition iranienne Mir Hossein Mousavi et Mehdi Karubi, tandis que le chef adjoint de la police de Téhéran, Ahmadreza Radan, a évalué à seulement 150 le nombre de participants. «Le rassemblement glorieux du 25 Bahman [la date du 14 février dans le calendrier persan, ndr] est une grande réussite pour le grand peuple d'une grande nation et pour le Mouvement Vert», s'est ainsi félicité le premier, sur son site Internet Kaleme. «Soyons en alerte avant qu'il ne soit trop tard, ouvrez vos oreilles et entendez la voix du peuple, a de son côté lancé l'ancien président réformateur du Parlement Karubi sur son site Internet Sahamnews.org. La répression violente et l'opposition aux volontés du peuple ne durera qu'un temps», a-t-il ajouté. De leur côté, des députés ont appelé à la peine de mort pour ces deux dissidents hier. «Mousavi et Karubi doivent être exécutés! Mort à Mousavi, Karubi et Khatami!», ont-ils scandé au Parlement, selon les propos rapportés par Al Jazeera. Ils ont également accusé les États-Unis, la Grande-Bretagne et Israël d'avoir orchestré ces manifestations, comme à chaque velléité de rébellion du peuple. Le bilan officiel de la journée d'action de lundi est de deux morts et huit blessés, tous victimes de tirs à l'arme à feu.

\* Ces miliciens chiites sont liés aux pasdarans (Gardiens de la révolution), qui ont joué un grand rôle dans la répression des grandes manifestations de l'opposition après la réélection controversée de Mahmoud Ahmadinejad à la présidence en juin 2009. À l'époque, des millions d'Iraniens, qui avaient fait de la couleur verte leur signe de ralliement, avait fini par être muselés, après plusieurs mois d'acharnement du régime.

des familles des prisonniers tués dans un massacre à la prison d'Abou ~~SXXXX~~ le 29 Juin 1996, manifestait avec les proches des victimes, quand il a été arrêté sans raison apparente, rapporte ~~Al Jazeera~~. A l'époque, ces détenus s'étaient soulevés pour protester contre leurs conditions de détention, et l'insurrection avait viré au bain de sang. Les défunts ont été enterrés dans la cour de la prison et dans des fosses communes à Tripoli. Les familles demandent toujours que les coupables soient jugés. Si ~~Terbil~~ aurait depuis été libéré, les manifestations auraient duré jusqu'à l'aube, les émeutiers munis de cocktails Molotov, et les policiers les dispersant à l'aide de gaz lacrymogènes, de matraques et d'eau chaude. Idris Al-~~Masjari~~, un romancier et écrivain libyen ayant confié ces informations à la chaîne de télévision qatarie aurait été arrêté quelques heures après. Le calme serait dorénavant revenu. «Benghazi est calme à présent. Les banques sont ouvertes et les enfants vont à l'école», a confirmé un habitant contacté dans la matinée par Reuters. Quatorze personnes auraient été blessées dans les affrontements, dont trois manifestants et 10 responsables de la sécurité, selon l'édition en ligne du quotidien privé ~~Quryya~~, basé à Benghazi, deuxième ville du pays qui concentre un nombre important d'opposants à Mouammar Kadhaïf.

Depuis, des bloqueurs et autres internautes appellent à poursuivre sur cette lancée. Une «journée de colère» est prévue demain, mais l'on ignore à quel point elle sera suivie. Nombre d'observateurs doutent qu'un scénario à la Ben Ali ou à la Moubarak puisse s'appliquer au colonel, qui prend néanmoins les devants pour tenter d'apaiser son peuple. 110 prisonniers incarcérés pour appartenance à une organisation interdite, le Groupe Islamique combattant libyen, devaient être libérés, selon les informations d'un militant local des droits de l'Homme, transmises à Reuters. Le gouvernement libyen a en outre adopté une série de mesures visant à réduire les prix des produits de première nécessité. La télévision publique libyenne a par ailleurs diffusé des images d'une manifestation pro-Kadhaïf à Tripoli, et assure qu'il y en a dans d'autres villes du pays.

#### Yémen : le mouvement s'essouffle, mais les jeunes veulent plus

Au Yémen également, de nouveaux heurts ont opposé les partisans du régime du président Ali Abdallah Saleh à ses détracteurs. Au moins un étudiant aurait été blessé lors d'un rassemblement de l'opposition organisé sur le campus de l'université de Sanaa. Les dernières manifestations ont toutefois été moins suivies que celles de la fin janvier, quand des dizaines de milliers de personnes étaient descendues dans les rues. Craignant que la situation ne s'envenime, portée par la chute des dirigeants tunisiens et égyptiens, celui qui dirige le pays depuis 32 ans, avait promis début février à quitter le pouvoir à la fin de son mandat en 2013. Il s'est aussi engagé à ne pas mettre son fils aîné Ahmed (chef de la garde républicaine et unité d'élite de l'armée), au pouvoir, comme cela est redouté. Ali Abdallah Saleh a par ailleurs annoncé le report des élections législatives du 27 avril, comme le souhaitait l'opposition qui demande une réforme politique préalable –selon elle, 1,5 million de Yéménites n'ont pas pu s'inscrire à ce jour sur les listes électorales. Le chef de cet État de 24 millions d'habitants, dont 40% vit avec moins de deux dollars par jour, a également assuré qu'il mettrait en place des élections au suffrage universel direct pour les gouverneurs des provinces, ce qui donnerait à la population un plus grand poids dans la politique régionale. Il a en échange appelé à la fin des manifestations, et à la reprise du dialogue avec le Congrès populaire général (CPG, au pouvoir), interrompu depuis l'annonce des élections législatives du 27 avril. Saleh a enfin proposé de former un «gouvernement d'union nationale». L'opposition a accepté ces discussions, mais la jeunesse yéménite, ~~pliler~~ du mouvement, ne s'en satisfait pas. «Nous voulons le changement et nous voulons obtenir ce changement de la même manière que les Égyptiens et les Tunisiens», insistait ainsi ~~MeChal~~ Sultan, un étudiant à Sanaa interrogé par Reuters

[Source :](#)

<http://www.parismatch.com/Actu/International/Le-monde-arabe-ne-decolere-pas-Bahreim-Iran-Libye-Yemen-manifestations-contre-le-regime-147874>

Publié le 22/02/2011  
Mis à jour le 22/02/2011 à 15h33

## Pourquoi parle-t-on de printemps des peuples arabes ?

Le «printemps des peuples» est une vraie référence historique. Mais pas forcément celle à laquelle les journalistes font allusion actuellement.

«Printemps égyptien», «printemps arabe», «printemps des peuples arabes»... à force d'entendre ces expressions printanières fleurir dans la presse, on en oublierait presque que les révoltes populaires du monde arabe se déroulent en plein hiver. L'agitation a commencé toute fin décembre en Tunisie, en janvier pour l'Égypte, en février en Libye et au Bahreïn.

Alors pourquoi utiliser cette expression pour parler des soulèvements dans ces pays ? Les journalistes et les hommes politiques, comme Nicolas Sarkozy quand il parle de «printemps des peuples arabes» au dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France (CIRJ) le 9 février 2011, ont-ils oublié que le printemps commence le 21 mars ? Font-ils des parallèles historiques ou se sentent-ils simplement pousser des bourgeons lyriques ?

### Un cliché politique et journalistique

Ce n'est pas la première fois que l'expression éclot dans l'espace public. En février 2005, George W. Bush avait qualifié de «printemps arabe» les premières élections en Irak et les manifestations au Liban. Pour le président américain, dont la promotion de la démocratie représentait l'axe principal de la politique étrangère, c'était une manière de s'associer au souffle de ces événements.

Les médias s'étaient alors saisis de cette expression lyrique ; ils se sont empressés de faire de même début 2011. Les journalistes avouent : ils se reconnaissent coupables du crime de cliché. Le «printemps des peuples» est devenu une expression journalistique un peu facile, ressortie dès qu'il y a un signe de soulèvement populaire à connotation démocratique (et si possible, en début d'année, dans l'hémisphère nord).

### Petites fleurs et grandes espérances

Les journalistes l'emploient d'abord pour son côté métaphorique. Vincent Hugué couvrait les événements en Égypte pour L'Express. Dans un article, il évoque le «grand nettoyage» du «printemps égyptien» sur la place Tahrir, au lendemain du départ de Hosni Moubarak.

«C'est une image simple qui me paraît directement compréhensible pour les lecteurs, explique le grand reporter. Je l'ai choisie parce que quand on était place Tahrir, il y avait vraiment quelque chose de l'ordre de l'éveil.»

Même écho du côté de Pierre Bourdieu, cofondateur de Rue89, qui a lui aussi utilisé l'expression à plusieurs reprises :

«Dans l'esprit du lecteur, le printemps évoque le renouveau. C'est ce qui se passe en Égypte et en Tunisie, c'est un printemps abstrait, peu importe qu'on soit en février.»

Michel Colomès s'amuse également de ce «printemps en hiver» dans Le Point.

Les symboles, peut-être convenus, mais intelligible par tous, du printemps, de l'éclosion, du réveil (de la nature et des consciences), des petites fleurs et des oiseaux qui chantent, de la vie qui renaît après un long hiver, de l'espoir, apparaissent dès l'Antiquité, avec Lucrèce, le philosophe et poète épicurien, qui célébrait dans Hymne à Vénus la déesse qui symbolise le printemps. Dans ce poème, le printemps renferme les notions de fécondité, de paix tranquille, mais aussi de libération.

Ainsi, l'élan vers la liberté des sociétés arabes après une période de pesanteur politique sera appelé «printemps». Les journalistes y accointent l'expression «des peuples», car ce sont les citoyens et non l'appareil d'État qui se réveillent. Par souci de compréhension —et aussi par esprit grégaire—, journalistes et hommes politiques veulent se fixer sur une même terminologie pour qualifier cet événement.

### Le printemps des peuples de 1848

Mais pour Ayman Bakaj, journaliste notamment pour SlateAfrique, l'expression a beau être une «facilité journalistique», elle n'en demeure pas moins «acceptable» puisque qu'elle fait allusion à des événements historiques :

«L'expression fait référence au "printemps des peuples" de 1848, à des valeurs universelles, comme celles de la Révolution française de 1789 auxquelles nous, arabes, avons aussi droit d'accéder. On se révolte pour notre dignité, on chasse un tyran, cela dépasse les nationalités.»

Petit rappel des faits. En 1848, une série de révoltes populaires éclatent en Europe. En février 1848, à Paris, les libéraux se soulèvent contre le roi Louis-Philippe ; après quelques semaines de révolution, il abdique et un gouvernement provisoire républicain est instauré. Il donnera naissance à la III<sup>e</sup> République.

À l'image des Français, les nationalistes libéraux de Varsovie, Prague, Vienne, Berlin ou encore Budapest, se révoltent contre les empires austro-hongrois et russe dans le but de créer des États-nation. L'histoire retiendra ces événements comme le «printemps des peuples».

Les révoltes arabes y sont comparées par des historiens pour trois raisons. Tout d'abord, dans l'Europe de 1848 comme dans le monde arabe de 2011, des peuples souffrant de conditions politiques et sociales insupportables se révoltent contre un régime car il y a «une aspiration à la liberté», «une volonté identique de se réapproprier une liberté individuelle», dit l'historien Benjamin Stora.

De plus, une révolte semble à chaque fois en provoquer une autre dans un pays voisin, c'est la loi des séries —ou, pour employer une expression de la Guerre Froide également réservée, un «effet domino». De la même manière, les métaphores climatiques reviennent souvent dans l'histoire de la Guerre Froide, avec, par exemple, une expression comme le «dégel».

Enfin, 2011 comme 1848 sont des révoltes de la faim, comme l'analyse Philippe Chatriot, historien à l'université Paris-Dauphiné.

Printemps de Prague, de Budapest, de Pékin, etc.

Et même si le public a oublié ses cours d'histoire, la réutilisation fréquente de ces expressions permet de les rapprocher d'événements plus récents.

Pierre Haski admet que «1848 (...) n'est pas ce à quoi (il) voula(it) faire référence» — une position partagée par Vincent Hugué. L'expression «printemps de» a en effet été réutilisée sans strictement faire référence aux saisons officielles.

Pendant la Guerre Froide, on a parlé de «printemps de Budapest», lorsque des militants hongrois ont lancé en octobre 1956 une révolte contre les Russes et pour un socialisme modéré.

De même, de février à août 1968, les Tchécoslovaques se sont révoltés pour obtenir des libertés individuelles et pour un «socialisme à visage humain»: c'est le Printemps de Prague (bien plus présent dans les esprits actuel que le printemps des peuples de 1848).

On parlera encore de «Printemps de Pékin» avec la révolte étudiante qui a abouti au massacre de la place Tiananmen et lors des différentes révoltes populaires qui ont précipité le démantèlement populaire de l'URSS.

Le «printemps politique» en vient à uniquement qualifier des élan populaires spontanés et inattendus qui tendent vers des valeurs considérées comme positives, comme la liberté (et plus particulièrement les libertés individuelles) et la démocratie.

Pourtant, la métaphore des saisons pour parler de politique semble inappropriée. La saison symbolise l'éternel retour, un phénomène absolument pas inattendu et sur lequel l'homme n'a pas de prise.

Or, comme l'écrivait Raymond Aron, «l'histoire est libre et imprévisible comme l'homme lui-même»: les révolutions du monde arabe ont surgi brutalement.

**Toujours mieux que «révolution de jasmin»**

L'appellation «printemps des peuples» vaut toujours mieux que les noms floraux ou folkloriques qui sont donnés habituellement aux révoltes (lire à ce sujet l'article de Slate Révolution ou garde party?). Quelques semaines après les événements, les journalistes font leur mea culpa. Appeler «révolution du jasmin» les manifestations en Tunisie alors que la répression du régime de Ben Ali a fait plusieurs morts paraît déplacé. De même, les Egyptiens refusent également d'appeler «révolution du lotus» le soulèvement qui a fait fuir Hosni Moubarak et qui a coûté la vie à plusieurs d'entre eux.

**Nina Montané**

L'explication remercie Gaïtz Minassian, chef d'édition de la chaîne Idées du Monde, Pierre Haski, rédacteur en chef de Rue 89, Vincent Hugué, grand reporter à l'Express, Sébastien Galaxie, journaliste indépendant, Dominique Colas, historien spécialiste de l'Europe centrale, Yves Sarramilla, historien (IEP de Grenoble), Laurence Hansen-Love, professeur de philosophie au lycées Buttaut et Jules Ferry, et Jean Vézina, linguiste et professeur à l'université de Provence.

Vous vous posez une question sur l'actualité? Envoyez un mail à [explication@slate.fr](mailto:explication@slate.fr).

[Source :](#)

<http://www.slate.fr/story/34563/printemps-peuples-revolutions-arabes>

## Mouammar Kadhafi, le Guide rattrapé par la révolution

Personnage imprévisible et brutal, il a tenté de bâtir les «États-Unis d'Afrique». Passé de la révolution au terrorisme avant de coopérer avec l'Occident, il finit victime d'un soulèvement qu'il n'a pas guidé.

Le guide de la révolution recevait de façon bonhomme. Loin du personnage excentrique et hautain aperçu à la télévision, Mouammar Kadhafi apparaissait comme un dirigeant normal, voire facétieux. Juste avant de commencer l'entretien, il sortit un petit enregistreur de sa poche, lançant dans un sourire: «Moi aussi, j'ai mon magnétophone!» Et d'accepter sans façon, à la requête du visiteur, de le poser sur la boîte de Kleenex trônant au milieu de la table, afin que les vibrations ne gênent pas l'enregistrement.

Le Guide, ce jour-là, ne portait pas l'une de ses tenues chamarrées, mais un pantalon vert olive associé contre son gré à une veste marron. Ébouriffé, il était arrivé seul du fond du jardin, claudiquant sur une canne anglaise; officiellement, Mouammar Kadhafi avait glissé dans sa baignoire. Les mauvaises langues parlaient d'un attentat, un de plus en cette fin des années 90. L'interview se déroula sans accroc. L'interprète, diplômé de la Sorbonne, n'avait donné qu'une consigne: «Je vous en prie, ne l'appellez pas monsieur le président, sinon nous serons partis pour une digression d'une demi-heure sur la différence entre Guide et président.» Nous lui donnâmes donc du «M. le Guide». On s'aperçut même que le dirigeant libyen parlait le français, dont il possédait le vocabulaire politique. Comme l'interprète traduisait «conférence d'Abuja» il l'interrompit aussitôt dans la langue de Molière: «Non, non, traité d'Abuja!» Le Guide ne refusa aucune question, même pas celle concernant l'indemnisation des victimes du DC 10 d'UTA, explosé au-dessus du Niger en 1989. Kadhafi avait sa logique à lui. Oui, il avait accepté de payer, mais il n'était pour rien dans l'attentat. Simplement, il avait compris qu'il fallait s'acquitter d'un ticket d'entrée pour revenir sur la scène internationale.

Une enfance des sables

Kadhafi n'est pas fou. Il est simplement mégalomane et centré sur lui-même. Rien de nouveau depuis Shakespeare. Le décor était celui d'une tragédie bouffonne. La tente était plantée au milieu de la caserne Bab al-Azizia, dans un faubourg de Tripoli. On y accédait après avoir franchi deux murs d'enceinte, sous les yeux de gardes de plus en plus patibulaires. Aucune des célèbres «amazonnes» ses gardes du corps féminines, n'était en vue, elles étaient réservées aux cérémonies. Deux chamelles, fournisseuses de lait pour le chef, broutaient dans le jardin intérieur. Le fond de la scène était occupé par une ruine aplatie. Kadhafi avait laissé en l'état, comme un mémorial, sa maison bombardée par les États-Unis en 1986. Sa fille adoptive y avait été tuée.

L'attaque aérienne avait eu lieu en représailles au plastiquage d'une discothèque berlinoise fréquentée par des militaires américains. Les États-Unis possédaient des informations précises impliquant la Libye. À la fin des années 1980, cela n'avait rien de surprenant. Kadhafi n'avait pas encore rallié le monde occidental. Il utilisait le terrorisme pour se poser en leader du tiers-monde. Au début de son règne, il s'était plutôt vu en nouveau Nasser. Le 31 août 1969, un capitaine de 27 ans au profil de statue lit le communiqué du Commandement de la révolution, composé de douze officiers. Le roi Idriss Ier est renversé. Kadhafi, le jeune capitaine, est un militant. C'est lui qui a recruté les conjurés, sur le modèle des «officiers libres» égyptiens.

La République des masses

Kadhafi est issu du désert, le vrai; il est le seul garçon d'un couple de Bédouins nomadisant dans la région de Syrie, élevé à l'école coranique, il

gardera la nostalgie de cette enfance des sables. Se mêlera des villes et des citadins.

Son projet vise la «réalisation de l'unité arabe totale» mais il est aussi religieux. L'alcool est interdit. L'écriture arabe est seule autorisée. Le drapeau vert de l'islam, sans aucune inscription, remplace l'emblème rouge, noir et vert de la royauté. Fort de cette légitimité, Kadhafi s'opposera toujours à l'islam politique incarné par les Frères musulmans et les salafistes de tout poil. Moins conservateur qu'eux, il tente de promouvoir les droits de la femme dans une société très traditionnelle, créant une académie militaire féminine. Il faudra attendre 1977 pour la formulation de la doctrine Kadhafi, contenue dans le petit livre vert et résumé dans un néologisme, la Djamahiriyia. La République des masses, où le peuple se gouverne lui-même à travers des «comités populaires». En réalité, ces derniers sont rapidement chapeautés par des comités révolutionnaires, véritables milices à la soviétique et espionnés par une kyrille de services secrets. Le Guide règne par la déstabilisation permanente, s'appuyant tour à tour sur les comités populaires, les comités révolutionnaires et l'armée. Sans oublier les tribus, à qui il dose savamment les avantages et les postes. Sa survie tient du grand art. Il déjoue en moyenne un complot militaire par an. Ce pouvoir solitaire lui monte-t-il parfois à la tête? Est-il sérieux, où cherche-t-il à provoquer quand il affirme que Shakespeare était en réalité un Arabe, appelé Chelkh Zuber? Ou quand il affirme avoir dessiné lui-même la première voiture anti-accidents? Nul ne le sait. Personnage secret, le Guide s'entoure presque depuis le début du même premier cercle de fidèles totalement dévoués.

Valises de billets

L'immense richesse pétrolière de la Libye lui donne les moyens de financer toutes les causes. De l'IRA Irlandaise aux groupes palestiniens radicaux, en passant par Carlos le Vénézuélien, de nombreux groupes terroristes trouveront longtemps chez lui argent et abri. Le Guide lui-même n'hésite pas à employer la terreur. En 1988, un Boeing de la Pan Am explose au-dessus de Lockerbie, probablement en représailles au bombardement de 1986 sur Tripoli. En 1989, c'est le tour du DC-10 d'UTA, sans doute en punition des opérations françaises au Tchad. Kadhafi sélectionne ses cibles et ses bénéficiaires; pas question d'aider les islamistes violents. Chez lui, il les traque sans pitié. Le Groupe Islamique combattant en Libye, implanté en Cyrénaïque, est réprimé dans le sang à la fin des années 1990.

Pourtant, la Libye reste isolée. Ses rêves nassériens, ses projets de fusion avec d'autres pays arabes ont tous échoué au milieu des ricanements de ses collègues dictateurs. Kadhafi se découvre alors une autre mission: unifier le continent africain. Après avoir échoué à contrôler le Tchad, qui en 1987 lui inflige une défaite cuisante en Libye même, le Guide tentera, comme à son habitude, d'acheter de l'influence à coups de valises de billets. Les présidents en visite à Tripoli repartent tous avec des millions de dollars dans des attaché-case. Et quand le chef d'État ne lui plaît pas, le guide finance son opposition. Pour prendre pied en Afrique de l'Ouest, il aide les pires criminels, les chefs de guerre, Charles Taylor au Liberia et Fodé Sanku au Sierra Leone.

Guerre antiterroriste

Hélas, les Africains n'ont guère envie de nommer Kadhafi président des «États-Unis d'Afrique.» S'il réussit à transformer la vieille Organisation de l'union africaine (OUA) en une moderne Union africaine (UA) calquée sur l'Union européenne, le Guide n'arrivera jamais à en devenir le chef permanent. Et se rabattra tardivement sur un dérisoire titre de «Roi des rois d'Afrique» achetée au prix fort à quelques chefs traditionnels désargentés.

C'est avec le monde occidental, son grand rival, que Mouammar Kadhafi finit par nouer des relations satisfaisantes. Contraint et forcé. Soumise à embargo, la Libye n'a pas le choix. Privée des pièces détachées et des



«États-Unis d'Afrique.» S'il réussit à transformer la vieille Organisation de l'Union africaine (OUA) en une moderne Union africaine (UA) calquée sur l'Union européenne, le Guide n'arrivera jamais à en devenir le chef permanent. Et se rabattra tardivement sur un dérisoire titre de «Roi des rois d'Afrique» achetée au prix fort à quelques chefs traditionnels désargentés.

C'est avec le monde occidental, son grand rival, que Mouammar Kadhafi finit par nouer des relations satisfaisantes. Contraint et forcé. Soumise à embargo, la Libye n'a pas le choix. Privée des pièces détachées et des techniciens américains, son industrie pétrolière s'étiole. Son peuple, qui vit mal, est fatigué des rodomontades et de la médiocrité. Il entame un rapprochement avec les Américains et les Européens. Les discussions seront ralenties par les accusations impliquant la Libye dans l'explosion du Boeing et du DC-10. Au terme de longues négociations, des arrangements furent trouvés. Ils sont encore aujourd'hui l'objet de polémiques, après la libération par la justice écossaise d'un haut responsable des renseignements libyens condamné pour l'attentat de Lockerbie, officiellement pour raisons de santé. Mais l'important, pour la Libye comme pour l'Occident, fut le spectaculaire renoncement de Kadhafi à son programme nucléaire, annoncé fin 2003. La guerre d'Irak avait fait comprendre à Kadhafi qu'il risquait de finir comme Saddam Hussein. L'embargo fut levé, les dirigeants occidentaux et les sociétés étrangères défilèrent en Libye, attirées par la perspective de contrats mirifiques. Mouammar Kadhafi s'engagea dans la guerre contre le terrorisme et dans la lutte contre l'immigration clandestine, allant jusqu'à couler les bateaux des migrants africains. Jusqu'au bout, son fils Saïf el-Islam a manifesté son étonnement face à l'opération de l'Otan: le régime libyen n'avait-il pas été son meilleur allié?

Le Guide avait toutefois gardé sa part d'ombre, capricieux, manipulateur et adepte des méthodes mafieuses, comme en témoigna la laborieuse libération des infirmières bulgares et du médecin palestinien, pris en otages pour justifier une épidémie de sida dans les hôpitaux libyens. Quant aux beaux contrats, ils sont souvent restés à l'état de projet. Pendant ce temps, une clique mafieuse et familiale s'enrichissait, et le peuple ne connaissait ni la prospérité ni la liberté.

#### Sources :

<http://www.lefigaro.fr/international/2011/10/20/01003-20111020ARTFIG00528-mouammar-kadhafi-le-guide-rattrape-par-la-revolution.php>



## Révoltes arabes : et si Todd avait mis dans le mille ?

Dimanche 27 Février 2011 à 12:01 | Lu 57066 commentaire(s)

### CORALIE DELAUME - VENT DES BLOGS

Face aux révoltes dans le monde arabe, et à la chute des régimes tunisien et égyptien, les intellectuels ont davantage d'admiration que d'explications sur les événements, vécus comme une surprise. Coralie Delaume estime que l'on aurait gagné à écouter davantage les analyses d'Emmanuel Todd, qui fournissent une grille de lecture démographique plausible aux mouvements.

Dans son édition des dimanche 6 et lundi 7 février, le journal de référence de la France qui se lève tard et autres amoureux de l'actualité postprandiale publie un article intitulé « *L'intelligentsia du silence* ». Ayant pris le parti délibéré d'interroger des intellectuels dont l'étude des régimes autoritaires arabes n'est pas forcément la spécialité puis leur ayant reproché par anticipation leur discrétion, voire leur ignorance des événements qui se déroulent en Tunisie et en Égypte, *Le Monde* parvient toutefois à recueillir le sentiment d'une douzaine de clercs de toutes obédiences. C'est d'ailleurs non sans déplaisir que l'on pourra constater, au détour de l'article de Thomas Wiedner, quelques points d'accord entre Alain Finkielkraut et Régis Debray quant à l'admiration que peuvent inspirer les deux révoltes arabes, mais également quant à la vigilance qu'il convient d'adopter face aux événements d'Égypte et à leurs conséquences probables pour l'État d'Israël.

L'un pourtant de ces « *intellectuels généralistes* » convoqués par *Le Monde* pour se prononcer sur la possibilité d'une démocratie arabe manque pourtant à l'appel. D'Emmanuel Todd, on se souvient qu'il annonça, dès le milieu des années 1970, la décomposition inévitable du système soviétique et sa « *chute finale* ». D'aucuns se souviennent peut-être également qu'il eut la prophétie moins heureuse lorsque, évoquant la monnaie unique peu avant qu'elle n'advienne, il augurait : « *L'euro ne se fera jamais* ». A moins qu'il ne se soit agi là d'un *reccourci* discursif et que le démographe n'eût voulu dire « *l'euro se fera, mais rapidement il se défera* ». Si tel est le cas, il est possible que nous ayons à célébrer bientôt la clairvoyance de son raisonnement, dont on espère que la confirmation se fera attendre moins longtemps que les prémices de « *la décomposition du système américain* ».

Observateur de longue date du monde arabo-musulman, l'exégète des pyramides des âges était l'invité, lundi 1er février, de l'émission *Ce soir ou jamais* (vidéo ci-dessus). Il a eu l'occasion d'y expliciter ce qu'il écrivait il y a bientôt une décennie dans *Après l'empire* : le monde arabe entre inexorablement dans l'ère de la modernité démographique et culturelle et nous donne à voir aujourd'hui les symptômes de sa crise de transition. Ainsi, souligner la sidération des intellectuels français face aux événements qui secouent le Maghreb et le *Machrek*, c'est oublier que Todd écrivait dès 2002 que « *de nombreux pays musulmans sont en train d'effectuer le grand passage. Ils quittent la routine mentale paisible d'un monde analphabète et marchent vers cet autre monde défini par l'alphabétisation universelle. Entre les deux, il y a les souffrances, et les troubles du déracinement* ». En somme, pour Emmanuel Todd, la révolution dite « *du Jasmin* » et celle dont on attend l'issue avant de l'affubler d'une couleur ou d'un parfum seraient les inévitables et ultimes convulsions qui accompagnent l'entrée définitive dans la modernité.

Naïvement irénique, Emmanuel Todd ? En ce qui concerne la Tunisie, probablement pas. En plus de son taux d'alphabétisation record, ce pays remplit également l'autre condition posée par le politologue comme préalable nécessaire à l'avènement de la démocratie : avec un taux de fécondité d'environ deux enfants par femmes, la Tunisie se rapproche davantage de la France que de nombre d'autres pays du continent

afrique. Dans *Après l'Empire*, c'est d'ailleurs à l'influence française que Todd attribue la transition démographique rapide des pays arabes d'Afrique du Nord : « *Dans l'ensemble, le Maghreb colonisé par la France a progressé plus vite que le Proche-Orient* ». De là à relancer le débat sur les effets positifs de la colonisation...

En tout état de cause, on peut être moins optimiste en ce qui concerne l'évolution de l'Égypte. La transformation démographique n'y a pas vraiment eu lieu, non plus que la mutation culturelle. Les classes moyennes modernes et libérales y ont un poids moindre qu'en Tunisie, si bien que la « *rue égyptienne* » peine à se donner un leader. Surtout, depuis leur création en 1928 par Hassan Al-Banna[1], les Frères musulmans, ces cousins du Hamas palestinien, y ont tissé patiemment leur toile et disposent de relais dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle. Quant à leur mot d'ordre « *le Coran est notre constitution* », il ne laisse guère place au doute quant à la teneur de leur programme politique. Aussi de nombreux observateurs voient-ils dans les événements de la place *Tahrir*, le second acte de ce qui se joua en 1979 en Iran, où, s'appuyant sur une révolte populaire visant à chasser un autocrate allié de l'Occident, les mollahs instaurèrent une théocratie sans concession.

Faut-il craindre que l'histoire bégaie ? Ou faut-il pousser la porte du monde merveilleux de la revue *Στοιχεια* et espérer avec Caroline Fourest : « *Avec les Frères Musulmans, ce serait bien pire (...) mais au moins l'opposition égyptienne laïque pourrait s'organiser pour résister* ». Faut-il croire à une révolution égyptienne au nom fleuri, ou redouter une fin à l'iranienne ? La solution à cette énigme se trouve sans doute à l'intersection d'une multitude de possibilités. Quoiqu'il en soit, et s'il ne parvient pas mieux que les autres à résoudre le problème, l'on peut au moins rendre hommage à Emmanuel Todd pour en avoir depuis longtemps posé l'énoncé. Nous aurions été moins stupéfaits si nous l'avions mieux écouté.

Source :

[http://www.marianne.net/Revoltes-arabes-et-si-Todd-avait-mis-dans-le-mille\\_a203163.html](http://www.marianne.net/Revoltes-arabes-et-si-Todd-avait-mis-dans-le-mille_a203163.html)

# ParisTech REVIEW

## La révolution Facebook: le printemps arabe et le futur politique des réseaux sociaux

**R:** ParisTech Review / Rédaction / February 28th, 2011

La révolution en Tunisie et la chute du président égyptien Hosni Moubarak rappellent aux bouleversements politiques observés dans le passé, sauf sur un point: le rôle clé joué par les réseaux sociaux. Facebook, en particulier, autrefois considéré comme un passe-temps high-tech pour adolescents désœuvrés, apparaît désormais comme un outil politique de premier ordre. Pourquoi les réseaux sociaux ont-ils été si utiles aux manifestants tunisiens et égyptiens? Comment ces outils seront-ils utilisés par la suite? Vont-ils vraiment changer le monde?

Dans les pays les plus avancés sur le plan technologique, les hommes politiques se sont déjà emparés des outils internet avec grand profit – l'exemple le plus connu en est la levée de fonds de Barack Obama pour la campagne présidentielle de 2008, qui a atteint près de 750 millions de dollars, dont beaucoup récoltés en ligne –, mais la révolution tunisienne et, en Égypte, les manifestations qui ont entraîné la chute du président Hosni Moubarak montrent que les réseaux sociaux sont, sur le plan politique, beaucoup plus puissants qu'on ne l'imaginait auparavant.

Les révolutions naissent avec les moyens du bord, et selon les spécialistes de l'Afrique du nord, pour les Tunisiens et les Égyptiens, un certain nombre de circonstances particulières ont fait des réseaux sociaux, et en particulier de Facebook, une arme de premier choix.

D'abord, parce que les citoyens de ces deux pays apprécient le web en tant que source d'information non censurée. Le gouvernement tunisien surveillait de près l'utilisation d'internet et a tenté de limiter l'accès à de nombreux sites, mais beaucoup de gens sont arrivés à contourner ces restrictions grâce à des combines permettant de cacher leur identité aux employés du gouvernement, explique [Mouïd Ayachi](#), président du Centre sur le Maghreb, un think tank centré sur l'Afrique du Nord à Washington. En Égypte, les gens comptent sur internet pour avoir accès à des points de vue non censurés. Bien que le pays compte beaucoup de chaînes de télévisions et de journaux indépendants, il y avait toujours « des lignes rouges que vous ne pouviez franchir », explique [Dalia Watheq](#), associée et directrice de la communication et du développement de CID Consulting, un cabinet de conseil spécialisé dans la communication et le développement de réseaux basé au Caire. Mais sur le net, « il n'y avait aucune ligne rouge », dit-elle. « Tout le monde était libre de dire ce qu'il voulait ». Sans surprise, les nouvelles concernant les événements locaux et les commentaires se multiplièrent sur les blogs, au nombre de 40 000 selon des estimations.

Dans les deux pays, Internet touche un large public. La plupart des autorités estiment que 3,6 millions des 10,5 millions de Tunisiens sont connectés. En Égypte, sur 80 millions d'habitants, 17 millions, soit plus de 20 % de la population, le sont également. Ironie du sort, quand on connaît les événements récents, selon [Dalia Watheq](#) le gouvernement égyptien subventionnait l'accès internet, y voyant un vecteur important du développement économique.

Enfin, les réseaux sociaux permettent d'appréhender clairement la composition de ce public. En Égypte en tout cas, beaucoup des internautes les plus assidus sont jeunes, et comme d'autres jeunes un peu partout, ils sont pleinement entrés dans la dynamique des réseaux sociaux. Environ 5 millions d'Égyptiens sont sur Facebook – soit une multiplication par près de cinq en deux ans – et 58 % d'entre eux ont moins de 25 ans, d'après l'agence de relations publiques Spot On, basée à Dubaï.

Facebook est aussi populaire en Tunisie. Bien que le gouvernement ait piraté le site et tenté de s'emparer des mots de passe, les groupes de personnes exprimant leur mécontentement face au gouvernement de Ben Ali ont continué à grossir au fil du temps. Non seulement ces réseaux avaient une utilité en termes d'information, explique [Mouïd Ayachi](#), mais ils

ont aussi fait naître chez ces personnes un sentiment d'appartenance collective.

Les réseaux de télécommunications mobiles ont également aidé les gens à communiquer. [Mouïd Ayachi](#) rappelle qu'en Tunisie, presque tout le monde a un portable. En Égypte, selon des chiffres du gouvernement, plus de 56 millions de personnes, soit 70 % de la population, en sont également équipées.

Avec l'audience massive rassemblée par les blogs politiques et les pages Facebook, les manifestations sont devenues faciles à organiser. Un seul incident – l'immolation par le feu d'un vendeur de fruits et légumes poussé au désespoir en Tunisie, et l'exemple de la triomphante révolte tunisienne pour les Égyptiens –, et une réaction quasiment instantanée s'est mise en marche. En Égypte, certains bloggeurs et leaders du mouvement sur Facebook ont commencé par appeler à une marche le 25 janvier – des manifestations qui se sont ensuite transformées en révolte nationale. « Facebook a joué un rôle critique », assure [Dalia Watheq](#).

Les prochains rendez-vous de la révolution Les réseaux sociaux pourraient-ils jouer le même rôle subversif dans d'autres pays pauvres ou un régime autoritaire est en place? Les mêmes ingrédients – un grand nombre de personnes connectées, et joignables sur leurs mobiles lorsqu'elles ne le sont pas – sont, à coup sûr, présents dans de nombreux pays. [Jared Cohen](#), ancien expert des réseaux sociaux auprès du département d'État américain et aujourd'hui à la tête de Google Ideas, cette nouvelle entité décrite par les dirigeants de Google comme un « lieu de réflexion et d'action », notait récemment qu'aujourd'hui 5 milliards de personnes sont équipées d'un portable et 2 milliards utilisent internet.

Dans de nombreux pays en développement, les internautes partagent l'enthousiasme des Tunisiens et des Égyptiens pour Facebook. Les taux d'adoption des réseaux sociaux y sont extrêmement élevés. Contrairement à d'autres évolutions radicales qu'ont connues les télécommunications par le passé, et qui tendaient à avoir lieu d'abord dans les pays riches pour ensuite se propager aux pays pauvres, les réseaux sociaux semblent se répandre rapidement partout – et peut-être même plus vite dans les pays en développement. Au 10 décembre 2010, le deuxième marché de Facebook après les États-Unis était l'Indonésie, avec 32 millions d'utilisateurs, suivi du Royaume-Uni, La Turquie, les Philippines, le Mexique et l'Inde figuraient aussi dans les dix premières places.

Certains gouvernements ont cependant déjà entrepris de neutraliser le potentiel des réseaux sociaux en tant qu'outils politiques. En Chine par exemple, Facebook est bloqué par le système de sécurité que certains facetieux nomment la Grande Muraille Numérique de Chine, et les services les plus populaires dans le pays, comme Baidu (qui signifie « tout le monde » en chinois et rassemble 160 millions d'abonnés) seraient étroitement surveillés.

L'intérêt officiel porté à l'activité des utilisateurs n'est d'ailleurs pas l'apanage des gouvernements non démocratiques. Aux États-Unis, l'administration Obama cherche à s'arroger le droit de saisir auprès d'une entreprise les données concernant l'activité d'un individu sur internet sans mandat judiciaire, si des enquêteurs fédéraux pensent y trouver un élément utile concernant une affaire de terrorisme. Mais dans une certaine mesure, le concept des réseaux sociaux semble être si bien implanté qu'un accès internet pourrait ne même plus être nécessaire. Par exemple, après que le gouvernement a coupé internet en Égypte, certains utilisateurs ont basculé vers le système permettant d'utiliser Twitter grâce à une reconnaissance vocale, mis en place par Google.

D'un autre côté, certaines inquiétudes des utilisateurs pourraient limiter l'impact des réseaux sociaux les plus importants. La volonté des dissidents de garder l'anonymat (ce que Facebook, actuellement, ne permet pas) pourrait limiter leur valeur en tant qu'outil de mobilisation des masses. Les Frères musulmans par exemple, un important mouvement d'opposition officiellement interdit en Égypte, ont déjà lancé

Certains, et en particulier Malcolm Gladwell, du New Yorker, affirment aussi que les liens superficiels tissés à travers les réseaux sociaux font moins pour l'activisme social que les liens puissants forgés entre activistes engagés prêts à mourir pour leur cause. « Les réseaux sociaux sont efficaces pour augmenter la participation – en diminuant le niveau de motivation nécessaire pour participer », écrit-il.

Mais sur le site AlterNet, Jeremy Bortol et Brendan Smith affirment que Gladwell ne comprend pas la vraie nature des réseaux sociaux. « Comparer Twitter à la NAACP (organisation historique de lutte pour les droits civiques des afro-américains, ndr) revient à comparer un téléphone à une association de parents d'élèves. Ce ne sont pas les mêmes objets, ils n'ont pas la même fonction et par conséquent leur efficacité ou leur inefficacité ne peut tout simplement pas être comparée », expliquent-ils. Quant à la critique portant sur la superficialité présumée des liens, écrivent-ils, la comparaison avec les sites de rencontres en ligne serait plus judicieuse, dans le sens où les réseaux sociaux peuvent aider des activistes aux opinions similaires à entrer en contact. En soi, ils ne font que mettre en relation des partenaires potentiels « mais dans les faits, ils ont mis en relation de nombreuses personnes qui se sont ensuite mis en couple et mariés ».

**Une révolution d'un genre différent**  
Même si les gouvernements, les utilisateurs et les investisseurs ont un impact négatif sur le potentiel politique des réseaux sociaux, ces derniers semblent au moins fortement susceptibles de déclencher d'autres types de révolutions, scientifiques et techniques, qui pourraient être des éléments de rupture tout aussi fondamentaux sur le long terme.

« Quelque part sur la toile, vous savez qu'il y aura une autre personne ayant les mêmes points d'intérêts que vous », explique Inge de Waard, chercheuse spécialiste de l'e-learning à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers, où elle aide des instituts partenaires en Equateur, en Inde, au Maroc et ailleurs à mettre en place des programmes d'e-learning. « Même dans la recherche, les gens n'ont pas envie de devoir attendre les prochaines publications d'articles pour pouvoir discuter d'un sujet – ils ont envie d'en discuter au moment où ils entament leur recherche. Pour ça, les réseaux sociaux sont le meilleur moyen de se mettre en relation avec des confrères, quel que soit le sujet concerné ».

Aujourd'hui les gens utilisent les outils de type réseaux sociaux pour tout un tas d'autres projets, explique-t-elle, citant en exemples Ushahidi, un projet africain de journalisme citoyen, et l'Université Virtuelle Africaine. La mise en réseau est même en train de changer la manière dont les personnes font face à une crise : en Haïti, juste après le séisme de l'an dernier, les gens se sont mis à utiliser les réseaux sociaux pour communiquer sur leurs besoins et s'organiser, raconte-t-elle.

Finalement, résume Inge de Waard, si les réseaux sociaux ont prospéré si rapidement c'est qu'ils satisfont trois besoins fondamentaux de l'être humain : communiquer, apprendre et se sentir membre d'une communauté. Avec trois leviers comme ceux-là pour expliquer leur adoption, elle assure qu'il n'y a rien d'étonnant à voir les réseaux sociaux tisser si rapidement leur toile dans le monde entier.

En Afrique du Nord en tout cas, les réseaux sociaux sont clairement partis pour durer. Economiques, pratiques et plus efficaces pour former des communautés virtuelles que les modes de communications précédents, les réseaux sociaux ont de fortes chances de rester dans le paysage lorsque les mouvements de révolte s'achèveront. « Je pense qu'ils continueront à les utiliser », déclare Nejib Ayachi, du Centre sur le Maghreb. « Ils y sont accros ».

Source :

<http://www.paristechreview.com/2011/02/28/revolution-facebook-printemps-arabe-futur-politique-reseaux-sociaux/>

## Révolutions arabes : l'Europe, la France à rebours

*"Nous savons ce que pourraient être les conséquences de telles tragédies sur les flux migratoires devenus incontrôlables et sur le terrorisme. C'est toute l'Europe alors qui serait en première ligne"* Allocution du chef d'état aux Français, 27 février 2011.

Alors que les nations arabes tentent de s'élever vers un idéal démocratique qui reste à inventer, les démocraties "mures", elles, semblent décliner. Ce mouvement contradictoire prend tout son sens avec la parution du rapport de "The Economist", annonçant la relégation de la France du club très fermé des "démocraties complètes". Quitte à s'ingérer en Tunisie et en Algérie, la France aurait pu proposer son savoir faire en matière de médiation. Elle n'en a rien fait. Il est vrai qu'à l'époque on ne savait pas encore qui du million de manifestants ou du dirigeant accusé, était le véritable facteur d'insécurité et de violence. On croyait alors, sincèrement certainement, qu'il fallait protéger le peuple de lui-même et le prémunir de ses débordements intempestifs. Un mouvement à rebours, signe évident d'un aveuglement, de pesanteurs historiques (et coloniales) mais surtout de peurs.

Le vent des révolutions n'a pas su inspirer le vieux continent. La liberté des peuples suscite une sympathie paradoxale parmi les Européens. Certes une emphase avec le souffle de l'histoire, du peuple qui emprunte le long chemin vers la démocratie. Une démocratie, il est bon de le rappeler, qui a mis plus de 100 ans à s'installer fermement en France. Mais aussi la malsaine retenue des hypothèses égoïstes. Parce que la liberté là-bas implique un changement ici. Inconsciemment, automatiquement, les Européens se questionnent sur ce qu'ils ont à perdre d'une explosion des pouvoirs dictatoriaux au sud de la méditerranée. De ces potentiels sous supervision qui tempèrent les flux nord-sud. Depuis la chute de Z. Ben Ali et de H. Moubarak, les dirigeants français ont été contraints de modifier le tir, tant il devenait évident que, s'il fallait protéger le peuple, ce n'était pas de lui-même. Le mouvement n'étant pas porteur de violence, il a fallu se crispier sur des conséquences qui sont eutant de scénarios catastrophes : l'immigration massive à nos portes, l'instabilité de la région ou encore la flambée du prix du pétrole. Bref, la révolution Arabe : pas une bonne nouvelle. Un sondage du Parisien indique que pour 69% des personnes interrogées ces révolutions sont un sujet d'inquiétude, alors que 49 % éprouvent de la "joie".

Étrange réaction des états européens s'inquiétant après la révolution tunisienne d'un afflux de migrants sur les côtes siciliennes. Étrange psychologie de métrons incapables d'interpréter les signaux contradictoires d'une libération. Enfin, étrange et paradoxal sentiment que d'affirmer sa supériorité dans les domaines sociaux, économiques et des droits de l'homme et de rebouter l'attrait que l'on suscite. On se veut à la fois un modèle et une forteresse. A la fois un monde libre et une prison fermée de l'intérieur.

Le continent européen se considère comme une vitrine des libertés et du progrès, rutilante, sur une planète en ruines, sans que cet attrait puisse susciter un espoir, un mouvement. C'est une logique de gardiens, que l'on n'ose pas s'avouer. Des gardiens de la culture, d'une pureté européenne impartageable que l'on perçoit. D'un repli sur soi, établi sur des bases culturelles, pour ne pas (encore) dire ethniques. Les mouvements nationalistes puissants qui émergent en Hongrie, France, Italie, Autriche et partout ailleurs sur le continent se proclament garants d'une prospérité économique et culturelle. Conserver un havre, un entre soi. Un état d'esprit qui rentre alors en collision avec les révolutions Arabes. Pourtant les choses changent. S'inversent. La démocratie recule en France. Toujours selon "The Economist", le phare de la démocratie

*Inversement elle avance au Maghreb et au Moyen Orient. Elle y a fait ses premiers pas, sans violence, ni défordement, avec un courage et une détermination pacifique qui forcent l'admiration. De cette prouesse extraordinaire, vous entendez peu parler. Ça n'arrange personne, pas plus les idéologues sécuritaires, que les intérêts géostratégiques de l'occident.*

*Les signaux révolutionnaires sont contradictoires : à peine libérés, des Tunisiens par milliers débarquent sur les plages de Lampedusa. Les gouvernements sont en émoi. Les citoyens aussi et de façon ambivalente. Ils exultaient devant leur poste avec les révolutionnaires quelques semaines auparavant, et se sentent là, envahis. Pourquoi les Tunisiens, la liberté conquise, la cherchent encore ailleurs, en Europe ? N'était-il donc pas préférable de conserver les cadenas des régimes autocratiques ? Des régimes avec lesquels les pays du Nord signent des accords sur l'immigration. La Tunisie en 2008, la Libye en 2005. Un marché de la peur conclut avec la livraison de matériel de surveillance. Les zones périphériques de l'Europe, comme le Maghreb dressent un glacis à l'immigration subsaharienne.*

*Le changement brutal fait peur aux occidentaux caffeutrés dans de nonchalantes Républiques déclinantes. Amnésiques du prix du sang pour arracher les droits. Les européens, du simple quidam au diplomate le plus aguerris se posent la même question, qu'avons-nous à perdre de la liberté des autres ? Une question de civilisation manifestement posée là par des Européens dotés d'une double personnalité. Docteurs Jackyl qui psalmodient des odes à la gloire des droits de l'homme avec la mémoire d'un abominable XXe siècle, Mr. Hyde qui vivent dans le tourment des régressions identitaires et sécuritaires de leurs temps.*

*Zeynep Özyürek & Vogelsson*

Source :

<http://www.agoravox.fr/actualites/international/article/revolutions-arabes-l-europe-la-89798>

# Rue89

DÉCRYPTAGE 13/03/2011 à 19h26

## Dans le monde arabe, une révolution aux multiples visages

Trois mois après le début de la révolution tunisienne, tour d'horizon de la situation dans le monde arabe, entre démocratie et répression.

Près de trois mois après le début des soulèvements dans le monde arabe, la logique de la répétition des révolutions tunisienne et égyptienne a été cassée, mais le lame de fond n'en a pas pris fin pour autant. Entre les transitions tunisienne et égyptienne et la descente aux enfers libyenne, le monde arabe présente désormais une grande diversité de situations.

« Et si la théorie des dominos était fautive ? », titrait Rue89 le 17 février. La suite a montré qu'en effet, le scénario des révolutions tunisienne et égyptienne ne s'est reproduit nulle part ailleurs. Pour autant, le « contagion » démocratique n'épargne personne, avec des conséquences concrètes, comme ce discours inattendu du roi Mohammed VI du Maroc, mercredi dernier, engageant prudemment son royaume sur la voie de la séparation des pouvoirs, une première réponse politique au risque de contestation de la rue.

Il est aujourd'hui possible de répartir les pays arabes en cinq catégories, selon l'ampleur du soulèvement, et la réponse des autorités. Etat des lieux d'un monde arabe qui n'évolue pas à la même vitesse ni nécessairement dans la même direction, mais qui s'est incontestablement remis en mouvement.

\* Les révolutions réussies

\* Le soulèvement violent

\* Les soulèvements réprimés

\* Les pays hésitants

\* Les pays au calme trompeur

\* Les révolutions réussies

La Tunisie, la première, a renversé son dictateur, Zine Ben Ali, le 14 janvier, aussitôt suivie par l'Égypte, qui a chassé Hosni Moubarak le 11 février.

Depuis, ces deux pays vivent au rythme agité des périodes de transition, en tentant de faire émerger de nouvelles institutions démocratiques et légitimes, une société civile, des médias libres (voir à ce sujet [l'article](#) numéro de Rue89 Le Mensuel dont la couverture est consacrée à la « Génération révolution »).

Dans les deux pays, la rue n'a pas cessé de s'exprimer, parfois de manière contradictoire, une fois le tyran parti.

Les révolutionnaires ont poursuivi leur action contre les tenants de l'ancien régime qui tentaient de s'accrocher, obtenant, tant en Tunisie qu'en Égypte, [l'arrestation](#) du Premier ministre hérité du passé, des premières mesures contre les polices politiques, un début de renouvellement des responsables.

En Tunisie, le parti de l'ancien Président a également été dissout, provoquant une liesse populaire intense.

Ils sont également engagés dans des processus de construction de nouvelles institutions : les Tunisiens voteront ainsi le 24 juillet pour l'élection d'une Assemblée constituante, premier pas vers l'élaboration d'une nouvelle constitution démocratique.

En Égypte, les candidats commencent à se faire connaître en vue d'une échéance électorale encore indéfinie : Mohammed El-Bachraoui, le prix Nobel de la paix, ex patron de l'AIEA, s'est ainsi d'ores et déjà porté candidat.

Cette évolution n'est pas un fleuve tranquille : la Tunisie a connu de nouvelles violences urbaines début mars, qui ont fait redouter une tentative de déstabilisation de la jeune révolution.

Et l'Égypte connaît également ses soubresauts, avec des violences autour de la place [Tahrir](#), contre les femmes ou contre des manifestants pro-démocratie, ou encore dans de nouveaux affrontements entre communautés copte et musulmane faisant plusieurs morts. Mais aussi des scènes impensables il y a encore quelques semaines, comme cet assaut

populaire du bâtiment de la Sécurité d'Etat, véritable « Sisi égyptienne » où étaient stockées les fiches individuelles des Égyptiens

Ces deux processus se déroulent sous le regard vigilant et actif de l'armée qui, dans les deux cas, reste au cœur d'une transformation restant, après quelques semaines mouvementées, porteuse d'espoir.

La révolution violente

La Libye a basculé dans la violence et l'horreur. Le soulèvement d'une partie de la population, dans la foulée de la Tunisie et de l'Égypte, s'est heurté à la répression violente du régime de Mouammar Kadhafi qui a promis des « rivières de sang » à ceux qui voudraient le renverser.

Très rapidement, l'Est de la Libye s'est libéré du joug du régime de [Kadhafi](#), et de nouvelles autorités révolutionnaires ont été mises en place à Benghazi, la grande métropole de l'Est.

Mais à Tripoli et dans une partie de l'Ouest, Kadhafi et ses partisans ont organisé la résistance et la contre-attaque, utilisant l'éviction et les blindés contre les insurgés, armés eux-aussi avec ce qu'ils ont récupéré sur les forces gouvernementales passées de leur côté. Ces derniers jours, les forces loyales à Kadhafi, mieux armées et mieux organisées, ont commencé à regagner une partie du terrain perdu à l'Est.

Le développement d'une véritable guerre civile en Libye change totalement le scénario des révolutions largement pacifiques de Tunisie et d'Égypte, dans lesquelles, de surcroît, les armées nationales et républicaines ont pris le parti du peuple au moment décisif.

La Libye place en outre les Occidentaux dans une situation inédite, puisqu'ils sont invités par les insurgés à s'impliquer, y compris militairement, dans ce conflit interne, tandis que Kadhafi, après avoir dénoncé Al Qaeda, s'en prend maintenant à un « complot occidental » pour faire main basse sur son pétrole.

Nicolas Sarkozy s'est illustré dans ce dossier en reconnaissant, le premier, les nouvelles autorités de la Libye libérée, mais dans des conditions qui ont suscité confusion et discrédit, sans même prévenir son ministre des Affaires ~~Étrangères~~ [Alain Juppé](#) ou ses alliés européens.

Quoi qu'il advienne, que Kadhafi soit chassé du pouvoir, qu'il réinstalle son autorité, ou encore que la Libye soit durablement divisée en deux, le « cas libyen » est pour l'instant à part dans la vague révolutionnaire arabe et semble plus proche du chaos que de la démocratie libérale.

Les soulèvements réprimés

À [Bahrein](#) ou au Yémen, des manifestations de masse ont eu lieu pendant des jours, mais se sont heurtées à la répression des régimes en place, au prix de dizaines de morts et blessés, sans pour autant dégénérer en guerre civile comme en Libye.

Dans chacun de ces deux Etats, le contexte politique et social a fortement joué pour empêcher ce mouvement de prendre de l'ampleur et de l'emporter face à des pouvoirs déterminés.

À [Bahrein](#), pendant des jours, les protestataires, principalement chiites comme la majorité de la population, ont tenté de récidiver le précédent de la place [Tahrir](#) du Caire. Les manifestants occupent depuis trois semaines la place de la Perle, devenue l'épicentre de la protestation, destinée à obtenir une monarchie constitutionnelle.

Dimanche dernier, les manifestants sont allés protester devant l'ambassade des Etats-Unis pour réclamer la fin du soutien américain au régime de Manama, mettant Washington dans l'embarras alors que cette petite île du Golfe abrite le commandement de la cinquième flotte américaine.

Sur le site de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), une militante des droits de l'homme qui a souhaité garder l'anonymat émet un jugement sombre sur la situation :

« A Bahrein la société est divisée : une partie de la société appelle à des réformes en profondeur, alors que l'autre partie – tout en demandant des changements politiques – ne souhaite pas la fin du régime politique ni du gouvernement.

Ali Abdallah Saleh s'accroche donc au pouvoir, alors que de plus en plus de tribus yéménites se joignent aux protestations de l'opposition, y compris dans les provinces. Le président yéménite a changé de discours cette semaine, en s'en prenant aux Etats-Unis, auxquels il a pourtant été très lié dans la lutte contre Al Qaeda.

Il a estimé que les soulèvements qui agitent le monde arabe « de Tunis au sultanat d'Oman [...] sont une tempête orchestrée depuis Tel Aviv, sous la supervision de Washington » :

« Il y a un centre d'opérations à Tel Aviv, pour déstabiliser le monde arabe, et qui est dirigé depuis la Maison Blanche. »

A Bahreïn comme au Yémen, l'issue de ces confrontations reste incertaine.

Les pays hésitants

Dans plusieurs pays arabes, les appels à manifester consécutifs aux révolutions tunisienne et égyptienne ont connu un certain retentissement, mais pas comparable aux rassemblements massifs de Manama ou d'Aden, ni la violence enregistrée en Libye.

Ainsi, au Maroc, les appels à manifester lancés pour la première fois le 20 février, ont eu un plus grand écho que ne le laissent supposer les partisans du roi Mohammed VI, pour qui le Maroc était « différent ». Des rassemblements de plusieurs milliers de personnes se déroulent régulièrement depuis février dans les grandes villes du royaume, réclament une monarchie constitutionnelle.

Même limités, à l'aune de ceux de Tunisie, d'Égypte, de Bahreïn ou du Yémen, ces rassemblements et surtout le contexte régional ont été jugés suffisamment importants pour que le roi Mohammed VI prenne l'initiative, mercredi 9 mars, d'annoncer un processus de réforme constitutionnelle.

Il a en particulier annoncé la création d'une commission chargée de déterminer une modification de la constitution allant dans le sens d'une démocratisation des institutions, avec un Premier ministre « exécutif » et d'une décentralisation. Un référendum populaire validera cette réforme de la Constitution, la première en une décennie au pouvoir, depuis la disparition de son père, Hassan II.

Le roi a fait une promesse plus globale :

« [...] la consolidation de l'Etat de droit et des institutions, l'élargissement du champ des libertés individuelles et collectives et la garantie de leur exercice, ainsi que le renforcement du système des droits de l'Homme dans toutes leurs dimensions, politique, économique, sociale, culturelle, environnementale et de développement. »

Si on prend ces déclarations au pied de la lettre, c'est l'annonce d'une monarchie constitutionnelle. Le discours a été globalement perçu positivement par la société marocaine, comme une ouverture, certes imparfaite, mais aux antipodes des premiers discours de Ben Ali ou de Moubarak lorsqu'ils ont été confrontés à la contestation de la rue.

Sur France24, le prince Moulay Hichem, le cousin du roi Mohammed VI, qui vit en Californie et qui avait apporté son soutien aux manifestations du 20 février, résume la situation :

« Je trouve que la réaction du Souverain est une réaction politiquement intelligente, moralement avisée. [...] Mais il faut savoir qu'il y a deux visions qui s'affrontent : l'une selon laquelle un acte fondateur de cette importance ne peut pas être un cadeau régalien ; et il y a une autre vision qui dit "d'accord pour la dimension légitimité, nous l'acceptons, et dans ce processus il ne faut pas sacrifier la stabilité", et pour laquelle il est donc important pour éviter tout dérapage de rester dans le contexte de cette commission. »

Du côté des initiateurs du mouvement, c'est évidemment la première des deux attitudes décrites par Moulay Hichem qui prévaut. Nizar Bannamite, une des figures du « mouvement du 20 » assure ainsi que les nouvelles manifestations prévues pour le 20 mars auront bien lieu, « pour se féliciter de cette avancée, mais aussi pour continuer à protester ». Elle ajoute :

« Les activistes du 20 sont majoritairement contre la logique de la désignation, de la nomination. »

Or dans son discours, le monarque a déjà nommé le président de la commission pour la révision de la Constitution : Abdelil Moumen, professeur de droit à Rabat.

Dans le discours, on peut également lire : « Il appartient [...] à la commission de soumettre les résultats de ses travaux à Notre Haute appréciation. » Les militants les plus engagés ont donc bien compris que s'ils relâchaient la pression, les réformes seraient à minima, nous signale un correspondant de Rue89 au Maroc. « Nous sommes loin de la participation démocratique voulue. »

En revanche, une partie de la population urbaine risque de ne pas comprendre l'intérêt d'aller manifester. Du coup, les manifestations risquent peut être d'être moins nombreuses, mais plus militantes. Avec le

risque de voir réprimer ceux qui refuseraient de « jouer le jeu » du Palais, comme le font rebouter les incidents sérieux qui se sont produits ce dimanche devant le siège d'un parti politique à Casablanca.

Reste l'attitude du mouvement islamiste Al Qaï Waï Idjama, qui n'a pas jeté toutes ses forces dans la bataille. Vendredi, il a commencé un cycle de « *iqafat al masjid* », des sit-in dans les mosquées, après la prière, officiellement, en solidarité avec les Libyens.

Le Maroc se croyait différent en raison de l'enracinement de sa monarchie, comparé aux dictatures tunisienne et égyptienne, et le relatif assouplissement des libertés publiques depuis la mort du père de Mohammed VI, le roi Hassan II, un autocrate qui a cruellement réprimé ses opposants.

Mais l'ampleur des inégalités sociales, la richesse personnelle de la famille royale, et un système politique sclérosé avec des élections totalement vidées de tout sens, ainsi qu'une jeunesse très présente sur les réseaux sociaux, sont des ingrédients communs avec le reste du monde arabe, expliquent la mobilisation relativement importante.

Rendre-vous est donc pris, d'abord le 20 mars pour juger de la mobilisation après le discours du roi, puis lorsque le fruit de ces réformes promises sera annoncé. Le Maroc, à ce stade, a pris une voie originale, celle d'un possible compromis, qui ne ressemble à aucune autre dans le monde arabe.

L'Algérie et le souvenir de la décennie sanglante

Autre pays où la mobilisation est restée modeste : l'Algérie, pour des raisons différentes. D'un côté, les autorités ont pris des mesures policières très importantes à chaque annonce de rassemblement d'opposition, tandis que, de l'autre, les protestataires restaient en nombre limité.

Tout se passe comme si l'Algérie, qui sort d'une décennie sanglante et traumatisante, se montrait réticente à prendre le risque de nouvelles divisions et violences. Et le pouvoir algérien, largement discrédité et entaché d'un grand parfum de corruption, a lâché du lest en tolérant le secteur informel à une échelle sans précédent, comme une soupe de sécurité économique et sociale.

Les pays au calme trompeur

Certains pays n'ont quasiment pas connu de soubresauts depuis le début de la vague révolutionnaire. Par exemple l'Arabie saoudite et la Syrie, deux pays-clés du Moyen-Orient, où des régimes très différents, monarchie ultra-conservatrice et théocratique pour le premier, dictature politico-policrière laïque pour le second, ont pris leurs précautions pour empêcher toute contestation.

En Arabie saoudite, il y a bien eu des appels à manifester sur Facebook, mais les seuls remous ont été enregistrés parmi la minorité chiite de l'Est du royaume où il y a eu des victimes, et quelques vagues au sein de l'intelligentsia de Djeddah, et un vaste déploiement policier à Riyad, la capitale, accompagné d'interdictions formelles de tout regroupement.

C'est surtout sur Facebook que l'opposition se fait entendre. Un groupe baptisé « Le peuple veut la réforme du régime » réclame l'instauration d'une monarchie constitutionnelle, et a reçu plus de 2 000 soutiens. L'initiateur de certains des appels à manifester, Mohammed al-Wadei, a été interpellé et gardé plusieurs jours par la police avant d'être libéré le semaine dernière.

Dans un article publié par la rubrique « Comment is free » du Guardian, la blogueuse saoudienne Eman Al Nofjan qui anime à partir de Riyad le *LeSaudivoman* Weblog, estimait le semaine dernière que le royaume était mûr pour une révolution, mais ajoutait cette appréciation de la frustration ambiante :

« Les Saoudiens se sentent coincés, avec peu de moyens d'expression alors qu'au même moment ils sont confrontés aux informations et aux opinions qui ne font qu'ajouter du sel sur la plaie.

Par exemple, le Prince Talal Bin Abdul Aziz, le demi-frère du roi, est allé sur le service arabe de la BBC pour exprimer son soutien à une monarchie constitutionnelle en estimant que

et des femmes toujours traitées au mieux en citoyens de seconde zone, au pire en enfants.

La Syrie prête à réprimer

En Syrie, c'est sur Facebook, pour l'instant, que s'agitent les partisans d'un changement démocratique, faute d'espace public autorisé. Un appel à manifester a été lancé pour le 15 mars, mais qui se heurtera, sans nul doute, à toute la force de l'appareil policier du régime baasiste.

La Syrie est dirigée par le rejeton de la dynastie républicaine Assad au pouvoir depuis quatre décennies : Bassel el-Assad, ophelmo de formation, et surtout fils cadet de son dictateur implacable de père décédé en l'an 2 000, Hafez el-Assad.

Les débuts de son règne, il y a dix ans, furent prometteurs et on a même pu parler de « printemps de Damas ». Mais le printemps a été de courte durée.

Les vieilles habitudes ont repris le dessus et, en février, Tal Al-Mallouhi, une blogueuse syrienne de 19 ans, a été condamnée à cinq d'emprisonnement par la Haute cour de sûreté à Damas, accusée d'« espionnage » au profit des Etats-Unis. Un sinistre avertissement envers tous ceux qui voudraient utiliser les réseaux sociaux pour organiser des protestations.

Pourtant, en Syrie, les motifs de mécontentement ne manquent pas, qu'il s'agisse du fossé croissant entre une minorité qui accapare les richesses et une grande masse d'exclus, l'absence de liberté, et la mainmise sur le pouvoir de la minorité alaouite.

Mais chacun sait en Syrie que le pouvoir n'hésite pas à écraser les révoltes dans le sang : le souvenir du soulèvement des habitants de la ville de Hama, qui a fait 10 000 morts en 1982, reste dans tous les esprits.

Les Palestiniens demandent l'unité

Reste, enfin, l'inconnue palestinienne. La Palestine n'est pas (encore) un Etat, mais deux entités distinctes aujourd'hui : la bande de Gaza dirigée par les islamistes du Hamas, et la Cisjordanie occupée par Israël et en partie autonome, sous l'égide de l'Autorité palestinienne de Mahmoud Abbas.

Lorsque les manifestations ont démarré en Egypte voisine, il y a eu une grande nervosité parmi les responsables palestiniens et les rassemblements de soutien ont été interdits par l'Autorité palestinienne.

Même à Gaza, où le Hamas revendique une filiation directe avec les Frères musulmans égyptiens qui participaient à l'occupation de la place Tahrir du Caire, on ne se réjouissait pas de ces événements qui risquaient de plonger la région dans l'inconnu.

Les territoires palestiniens sont donc, de fait, restés largement à l'écart de la lame de fond qui traverse l'ensemble du monde arabe. C'est potentiellement en passe de changer, comme le signalait Hala Kaddmani sur son blog *Ma Arabie*, avec un appel à manifester le 15 mars, lancé sur Facebook, par un groupe intitulé « Le peuple veut la fin de la division ».

Hala Kaddmani ajoutait :

« Autant, sinon plus que tous les autres peuples arabes, les Palestiniens ont des raisons de se soulever. Ils en ont d'ailleurs beaucoup plus l'habitude que les autres à travers leurs révoltes contre l'occupation israélienne.

Mais l'inattendu étant devenu la règle des révolutions arabes, c'est d'abord contre leurs propres dirigeants que les jeunes Palestiniens se mobilisent pour mettre fin à l'insupportable déchirure que leur imposent les deux gouvernements du Hamas à Gaza et du Fatah en Cisjordanie.

Signe de la maturité politique instinctive de cette nouvelle jeunesse, ils signifient clairement leur priorité : l'union nationale est vitale pour mener la bataille pour les droits nationaux. »

Ce rendez-vous du 15 mars risque de se dérouler dans un contexte très tendu, après le meurtre, ce week-end, d'une famille de colons juifs en Cisjordanie, attribué à un Palestinien toujours en fuite. Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a promis des représailles, même si l'Autorité palestinienne a condamné cet acte.

De fait, le quotidien israélien Haaretz rapportait récemment que l'armée israélienne, alarmée par les révolutions tunisienne et égyptienne, élaborait des plans pour faire face à de possibles mouvements de masse, non violents et durables, parmi les Palestiniens : une « troisième intifade », expression qui commence à faire son chemin dans les esprits, en référence aux soulèvements palestiniens des années 80 et du début des années 2000.

C'était avant le meurtre de la colonie d'Itamar, qui montre que les menaces peuvent être nouvelles, ou anciennes.

Mais, on le voit, il n'y a pas un pouce du monde arabe qui échappe aujourd'hui à la vague protestataire née du geste de Mohamed Bouazizi à

Sidi Bouazid, cette obscure bourgade tunisienne devenue point de départ d'un mouvement historique dont nul ne peut prédire, à ce stade, quand elle s'arrêtera, et à quel ressemblera le paysage du monde arabe une fois la situation stabilisée.

Photo et illustrations : des activistes syriens et palestiniens soutiennent les manifestations en Egypte devant l'ambassade égyptienne à Damas le 29 janvier 2011 (Khaled Heniri/Reuters). La couverture du numéro 8 de Rue89 Mensuel ; appel à manifester du 15 mars en Syrie ; appel à manifester du 15 mars dans les territoires palestiniens.

Source :

<http://www.rue89.com/2011/03/13/dans-le-monde-arabe-une-revolution-aux-multiples-visages-194104>



# 侍 RING

universal tabloïd

Par Coralie Debray, dans Accueil le 24 Février 2011 à 23:06

## Les révoltes arabes, les intellectuels français et la pensée complexe

Par Coralie Debray, dans Accueil le 24 Février 2011 à 23:06

Voici bientôt deux mois, le jeune Mohamed El-Bachraji décédait à l'hôpital de Ben Aïssa, et la Tunisie s'embrasait, entraînant à sa suite nombre de pays arabes.

Il y a bientôt un mois, un étrange débat était lancé en France par radios et journaux, qui visait à percer le mystère du silence pudique, face aux révoltes arabes, de nos intellectuels habituellement si prompts à s'enthousiasmer sans raison ou à condamner sans appel. Ce silence, en effet, s'avérait fort gênant. Sans commentateur à commenter, sans intellectuel médiatique pour se tromper et alors que l'on n'avait pas encore pris la pleine mesure inappréhensible de « l'incurie de la diplomatie française », la presse nationale demeurait condamnée à rendre compte des seuls événements d'outre-Méditerranée, et se voyait déjà privée de toute motif valable d'hallali hexagonal.

\*\*\*

L'année 1991 reste gravée dans les mémoires pour avoir vu chuter l'Union soviétique. Elle a aussi garanti un énorme succès de librairie au sociologue américain Francis Fukuyama, qui, profitant que Marx semblait bel et bien devenu *has been*, ressuscite le vieil Hegel en publiant un petit traité de phénoménologie de l'esprit à l'usage du grand public intitulé « La fin de l'histoire et le dernier homme » [1]. Le 11 septembre 2001 reste lui aussi gravé dans les mémoires, et probablement dans celle de Samuel Huntington plus que dans toute autre. En effet, les attentats contre le World Trade Center devaient garantir à ce sociologue une immense renommée, en confortant ses thèses relatives au « Choc des civilisations ». Ces deux ouvrages, présentés comme *best-sellers* et le Yang de la pensée politique d'outre-atlantique et qui ont suscité plus d'anathèmes stériles à l'endroit des sciences sociales américaines et de leur caractère prétendument binaire que de critiques véritablement argumentées, ont au moins un point en commun : leurs titres sonnent comme des slogans publicitaires et résument la complexité du monde en une phrase. Francis Fukuyama et Samuel Huntington ont un avis, et un avis tranché : on respire.

Le début de 2011, de la fuite de Zine el-Abidine Ben Ali à la chute d' Hosni Moubarak puis aux mouvements de révolte en Libye, au Yémen ou à Bahreïn, restera gravé dans les mémoires comme le printemps des peuples arabes. Sera-t-il également considéré comme l'automne des intellectuels français ?

Dans son édition du 6 février, le journal de référence de la France qui se lève tard et autres amoureux de l'actualité postprandiale publiait un article intitulé « A Paris, l'intelligentsia du silence ». Ayant pris le parti délibéré de solliciter des intellectuels dont l'étude des régimes autoritaires arabes n'est pas forcément la spécialité puis leur ayant reproché par anticipation leur discrétion, voire leur ignorance des événements qui se déroulaient en au Maghreb et au Mésopotamie, le Monde avait toutefois à recueillir le sentiment d'une douzaine de clercs de toutes obédiences. C'est d'ailleurs avec un certain amusement mâtiné de surprise que l'on put constater, au détour de ce texte, de menus points d'accord entre Alain Finkielkraut et Régis Debray. On espère en avoir le fin mot lors du débat « solennel » à Normal Sup proposé récemment par le premier au second, autour des thèses développées par ce dernier dans sa lettre A un ami israélien.

Le lendemain 7 février, c'était au tour de l'Express de s'interroger sur « la révolte arabe et les intellectuels français », et de pointer du doigt la timidité desséchante hexagonaux. L'hebdomadaire convoquait à cette fin un panel représentatif de spécialistes multicartes dont le cœur du métier

consiste habituellement à écumer les plateaux de télévision en émettant des avis péremptaires et en gratifiant de regards suspicieux à tendance scandalisée tout interlocuteur qui ne les partagerait pas. Il est vrai que l'on est assez peu habitué à la prudence chez le philosophe Bernard Henry-Lévy, à la mesure chez le sociologue Daniel Lippman, ou à la perplexité chez le journaliste Caroline Fourest.

On peut toutefois s'interroger sur le bien fondé de la démarche choisie par Le Monde comme par l'Express, qui consiste à interroger des « intellectuels généralistes », puis à s'étonner de leur difficulté à offrir une opinion simple, globale et définitive sur une cascade d'événements d'une complexité extrême, et dont la prétention à prévoir l'issue relèverait plus de la cartomanie que de la science. Cette démarche est d'autant plus étonnante dans un monde où l'expertise et l'hyperspécialisation triomphent partout et où le réalisme froid des technocrates semble s'être substitué à l'idée même de sens de l'histoire ou de vision politique. Il faut que nous soyons allés fort loin dans la fin des idéologies pour exiger aujourd'hui de moralistes télévisuels qu'ils nous vendent du rêve à tout prix en nous contant l'histoire de la démocratisation inévitable, de la maturité des sociétés du Sud et des peuples en marche.

L'idée même d'intellectuel « généraliste » ne va pas sans poser problème, face à un événement inédit et d'envergure majeure. Sommer nos clercs de la décortiquer « à chaud » c'est oublier que La pensée complexe chère à Edgar Morin ne va pas de soi dans les sciences sociales. Inévitablement, le politologue, l'historien, le sociologue tronquent le réel, le compartimentent, le simplifient à l'excès. Ils proposent une grille de lecture éminemment partielle, qui, sans nécessairement générer de l'erreur, ne constitue qu'un prisme parmi bien d'autres possibles. La vérité d'un phénomène géopolitique se situe au croisement de mille angles de vue, et ne s'appréhende qu'au terme d'un long processus d'analyse.

On peut certes trouver, au détour d'une lecture, un facteur explicatif parcellaire mais génial. Par exemple, on peut considérer que les peuples arabes, en écrivant une page de La raison dans l'histoire, donnent raison à... Emmanuel Todd. Cet observateur de longue date du monde arabo-musulman pronostiquait déjà en 2002 les convulsions qui secoueraient le Moyen-Orient avant son entrée dans une modernité supposée garantie par les progrès conjoints du contrôle des naissances et de l'alphabétisation. Dans Après l'Arabie [2], le démographe écrivait : « de nombreux pays musulmans sont en train d'effectuer le grand passage. Ils quittent la routine mentale paisible d'un monde analphabète et marchent vers cet autre monde défini par l'alphabétisation universelle. Entre les deux, il y a les souffrances, et les troubles du déracinement ». En somme, si l'on suit Emmanuel Todd, la révolution dite « du Jasmin », celle « du Papyrus », et toutes celles dont on attend l'issue avant de les affubler d'un sobriquet écolo-compatible, ne seraient que les inévitables et ultimes convulsions qui accompagnent l'évènement prévisible et définitif de la démocratie. Cette théorie de Todd apporte un éclairage judicieux sur les révolutions arabes. Mais l'on en saisit bien vite le caractère restrictif et restrictif, tant il est vrai que l'exégèse des pyramides des âges ne peut constituer une explication suffisante. En Chine, la politique de l'enfant unique a favorisé la transition démographique. Pour autant, on imagine mal ce pays effectuer une révolution aujourd'hui.

Outre les sciences politiques il est une autre discipline que l'on appelle volontiers à la rescousse : l'histoire. Afin d'essayer d'appréhender les révoltes arabes, on peut en effet opter le postulat assez répandu selon lequel l'histoire bégaie. On chausse alors les lunettes du passé pour déchiffrer le présent. Ainsi les optimistes n'ont-ils de cesse de lister les ressemblances entre les heurts Proche-orientaux et

connaissance du passé éclaire le présent, elle ne permet pas encore de lire dans l'avenir.

\*\*\*

*Ainsi, face à l'enchaînement spectaculaire des révolutions arabes, les intellectuels modérés demeurent prudents. On ne saurait leur tenir rigueur de nous épargner les déclarations à l'emporte-pièce. Ce silence pudique vaut bien, pour une fois, qu'on les appelle des sages. Il faudra du temps pour tirer les premiers bilans du processus à l'œuvre au Moyen-Orient, et pour l'envisager sous toutes ses facettes : géopolitique, sociologique, économique, historique...En attendant, pour les amateurs de joies simples et de colère facile, il demeure possible de se repaître des apparitions télévisées de Mouammar El-Kadhafi. L'analyse est à la portée de tous : à l'évidence, ce type est un saeud !*

Coralie Deleurye

Source :

<http://www.surlering.com/article/article.php/article/les-revoltes-arabes-les-intellectuels-francais-et-la-pensee-et-la-pensee-complexe>

## Monde arabe. Les femmes au cœur de la révolte

8 mars 2011

Défiant tabous et stéréotypes, les femmes se sont imposées comme des actrices essentielles dans les différents soulèvements populaires qui secouent des régimes autocratiques du monde arabe.

En jean-tee-shirt ou drapées de noir, des milliers de femmes ont fait entendre leur voix dans les rues de Tunis, du Caire, de Manama ou de Sanaa, réclamant des réformes dans leur pays ces dernières semaines. «Les femmes ont joué et continuent à jouer un rôle à part entière dans les soulèvements et les révolutions dans la région, et ce qui est essentiel, c'est qu'elles sont là en nombre, physiquement, dans les rues», estime Nedim Hovuz, chercheur chez Human Rights Watch. «C'est un signe d'espoir», dit-il, soulignant que les femmes «devraient maintenant jouer un rôle clef dans les nouvelles institutions issues de ces révolutions».

Les normes sociales décriées

A Bahreïn, où des milliers de manifestants majoritairement chiites réclament la chute de la dynastie sunnite des Al-Khalifa, les femmes ont participé en masse à la mobilisation, leurs traditionnelles abayas formant un océan noir au sein des manifestations où hommes et femmes défilent séparément. Dans des pays conservateurs, comme en Libye ou au Yémen, les femmes ont décrié les normes sociales pour se joindre à la contestation, défilant dans la rue et parlant ouvertement aux journalistes, face caméra. «Les femmes jouent un rôle essentiel dans la région (...) et elles ont été un facteur-clé pour le démarrage» de la révolution, estime Tawfik Karman, une militante yéménite, fer de lance de la mobilisation féminine contre le président du Yémen Ali Abdallah Saleh. «La révolution vise avant tout à renverser le régime. Mais elle a aussi permis de venir à bout de traditions archaïques, selon lesquelles une femme devait rester à la maison et en dehors de la politique», se réjouit-elle. «C'est aussi une révolution sociale. Le rôle joué par les femmes de créer une nouvelle société. Au Yémen, la révolution a permis aux femmes de trouver une meilleure place», souligne-t-elle. La parole des femmes ne s'est pas libérée seulement dans la rue.

Tournées vers les nouveaux médias

Si des femmes de toutes les couches de la société ont défilé, les plus jeunes et les plus éduquées se sont aussi tournées vers les nouveaux médias, afin d'appeler au changement dans leur pays. Asma Mahfouz, une jeune Égyptienne dont le blog vidéo appelant à la mobilisation a connu un énorme succès, est considérée comme l'une des voix ayant déclenché la révolte sans précédent qui a entraîné la chute du président Hosni Moubarak, le 11 février. «Si quelqu'un pense que les femmes ne devraient pas manifester, qu'il se comporte en homme et ose descendre avec moi dans la rue le 25 janvier», avait notamment lancé la jeune militante, voilée, dans une vidéo en arabe postée sur You Tube.

L'Arabie saoudite entre dans le jeu

En Arabie saoudite, où il n'y a pas eu de mobilisation massive, des voix commencent cependant à se faire entendre notamment sous des pseudonymes féminins, via Facebook ou Twitter. «J'appelle les Saoudiennes à agir maintenant. Nos frères saoudiens nous ont trahies, car ce sont des lâches», écrit par exemple SaudiWomenRevolution. Si le futur paysage politique de la région est encore très incertain, les soulèvements ont révélé un mécontentement concernant le système tant politique que social, selon les analystes. «L'important dans les soulèvements, en Égypte ou en Libye par exemple, ce n'est pas seulement de se débarrasser du numéro un du régime, de chasser le

Tags :

Politique

Femmes

Révolutions arabes

Libye

Égypte

Tunisie

«Nous n'avons pas eu peur parce que nous sommes tous unis»

Dans les effluves de peinture, Nejeft Kabbaj s'active à la confection des banderoles de la révolution libyenne. De nombreuses femmes participent à la mobilisation, sans pour autant s'écarter du rôle qui leur est assigné dans une société conservatrice. «Je viens apporter ma contribution», explique Nejeft Kabbaj, inspectrice d'anglais dans l'enseignement scolaire, voilée comme la grande majorité des Libyennes. «Nous recueillons les slogans inventés par les gens pour les inscrire sur des affiches et les mettre dans la rue». «Mes deux fils sont là aussi, nous travaillons en famille», ajoute-t-elle, dans une salle du tribunal de Benghazi reconvertie en atelier de l'insurrection.

Les hommes maintenus à distance

En face de la corniche qui longe la Méditerranée, une barrière maintient les hommes à distance des femmes regroupées sur le perron du tribunal. «Nous apportons de l'eau et des vivres aux manifestants», affirme Nejeft al-Tir, une jeune fille coquettement voilée, qui a revêtu l'uniforme des volontaires. «Nous resterons ici jusqu'à ce que Kadhafi parte, 42 ans ça suffit, on veut la liberté!», s'exclame cette employée d'une compagnie pétrolière. «C'est la tradition de manifester séparément des hommes et je préfère ça», assure-t-elle.

Encouragée par ses parents

«Mes parents m'encouragent à m'impliquer dans le mouvement», indique Zoha al-Mansouri, étudiante en anglais et fille unique. «Je ne crois pas que la relation entre hommes et femmes change après la chute du régime», ajoute-t-elle. Nejma Youssef, qui a amené ses enfants pour qu'ils se fassent peindre le visage aux couleurs du premier drapeau de la Libye indépendante, sous la monarchie, assure être «présente depuis le début». «Nous n'avons pas eu peur parce que nous sommes tous unis», estime-t-elle. «Sur les 13 membres de la coalition de la révolution, il y a trois femmes, dont deux non voilées», remarque Hana al-Gelal, une des porte-parole du soulèvement, dont le voile laisse apparaître une partie des cheveux. L'exubérance des manifestantes n'a rien à envier à celle de leurs camarades masculins. «Kadhafi est un grand menteur, personne ne veut de lui», s'époumone Fatma al-Mansouri, en réaction aux déclarations du dirigeant qui présente ses opposants comme des groupes isolés. De fait, aucune Libyenne ne lui accorde apparemment de crédit pour les avancées des droits des femmes sous son régime. «On pourrait considérer qu'on lui doit ça, mais il l'a fait uniquement pour créer le chaos dans la société, c'est ainsi qu'il a toujours agi», accuse Hana al-Gelal. «Le? Livre vert? dit beaucoup de choses très agréables sur les femmes», reconnaît-elle au sujet de la doctrine officielle du régime Kadhafi, «mais ce n'est pas ce qui est appliqué en réalité».

Source :

<http://www.letelegramme.fr/ig/generales/france-monde/monde/monde-arabe-les-femmes-au-coeur-de-la-revolte-08-03-2011-1228539.php>

# Le nouvel Observateur

## Les 10 mots de la révolution tunisienne - 9. "Califat"

Publié le 01-04-2011 à 23h46

Envoyés spéciaux du Nouvelobs.com en Tunisie, nos trois reporters — rapporté dans leur besace des petites provisions linguistiques : dix r qui résument l'incroyable changement opéré dans ce petit pays depuis le 14 janvier dernier. > Par Nathalie Funès, Céline Lussato et François Reynaert

Chaque jour, du 24 mars au 2 avril, découvrez un nouveau mot de la révolution tunisienne.

### 9 - CALIFAT

Dans un café, un soir, devant des bières, avec des jeunes tunisiens. On parle de la situation politique depuis la Révolution, on demande "vous avez peur des Islamistes ?". Et l'un d'entre eux : "tu parles si on a peur, moi je n'ai pas envie que mon pays devienne un califat". En général, en France, pour parler de la même chose, on dit "al qatifa" ou "les talibans". Là, cette vieille notion, surgie des premiers temps de l'islam, et réactivée depuis, il est vrai, par les rêves de totalitarisme religieux de Ben ~~lajaj~~ et de ses amis. En tous cas, la réalité est la même. Quand les révolutions arabes ont éclaté, toute l'Europe a été saisie d'un frisson : et s'ils allaient nous faire l'Iran de l'autre côté de la Méditerranée ? On peut rassurer l'Europe sur un point : une grande majorité des Tunisiens le craint encore bien plus. Depuis le 14 janvier, le pays a scruté avec angoisse les signes qui auraient pu montrer cette direction détestée. Vers ~~la mi~~ février, à une semaine d'intervalle, il y en a eu trois. D'abord une petite manifestation devant la grande synagogue de Tunis, au cours de laquelle on a entendu des slogans antisémites. Puis, le vendredi suivant, 18 février, quelques extrémistes barbus ont cherché une autre action d'éclat : ils ont voulu murer la vieille rue où se tient une institution séculaire de Tunis, le bordel, et en chasser les pensionnaires. Et le matin même, un prêtre polonais responsable d'une institution scolaire, avait été retrouvé égorgé. "Au grand soulagement de tout le monde, nous explique un diplomate européen, cette dernière affaire a vite été classée au rayon ~~des faits divers~~. Rien à voir avec la politique". Mais les deux autres ? Qui les a ~~organisés~~ ? Des anciens ben ~~alqatifa~~ cherchant à discréditer le nouveau régime, disent les uns. Des vrais fanatiques appartenant à un petit groupuscule ultra religieux, affirment les autres. Toujours est-il que l'ensemble des partis politiques (y compris le parti islamiste majoritaire, ~~Ennahda~~, qui n'aime rien tant pour l'instant qu'à se montrer modéré) a condamné avec fermeté toute cette violence. Et que depuis, tout ce qui faisait le terreau de cette incertitude et de ces questionnements, s'est transformé en quelque chose de plus raisonnable : le grand débat actuel de la vie politique. Quelle place faut-il donner à la religion ? Sur Facebook, dans la presse, dans les cafés, c'est l'empoignade passionnée, et passionnante du moment. La Tunisie doit réaffirmer son ancrage dans l'islam, demandent les uns. Jamais de la vie, elle doit être laïque et cantonner la religion à la sphère privée, affirment les autres. Et, nombre de ceux que nous avons rencontré tiennent le même genre de raisonnement, mais dans sa version plus terrestre : "moi je veux bien que les filles aient le droit de porter le voile (interdit sous Ben Ali), mais je ne veux pas que les barbus m'empêchent de mener la vie que je veux." Et ils se resservent une bière.

François Reynaert. - Nouvelobs.com

### 8 - LA BIÈRE

- "T'as vu ça? Il m'a fait la bière!" affirme, médusée, une amie, ancienne syndicaliste, qui m'accompagne à une rencontre avec le bâtonnier de Tunisie.

(Je fais mine de m'inquiéter) - "Où, et il ne fallait pas?"

- "Mais tu te rends compte, c'est un islamiste, c'est un membre d'~~Ennahda~~, il faut qu'ils avancent bien masqués en ce moment pour en arriver là..."

peuvent autoriser leurs filles ou leurs sœurs à aller manifester" m'explique-t-elle. Je l'interroge : "Une bière à la main?" "Où, c'est ça la Tunisie, c'est ça nos Islamistes", rit-elle.

Place de la Kaabah. Discussion avec des étudiants.

- "Peur de l'islamisme?"

- Non pas en Tunisie. Ici nous sommes presque tous musulmans, sunnites, mais même si certains sont pratiquants, beaucoup aussi ne le sont pas. Tu sais, avec Ben Ali nous n'avions pas le droit de pratiquer librement notre religion et il y avait beaucoup de discrimination. Ce n'est pas normal que mon ami ne trouve pas de travail parce qu'il est plus religieux que moi, non? Regarde ces deux filles là-bas." (L'une est en pantalon, ni spécialement moulant ni spécialement large, à la mode. L'autre porte un hijab et une robe longue. Elles rient toutes les deux, semblent être de bonnes amies.)

Et l'étudiant de poursuivre :

- "Tu vois, c'est ça la Tunisie: ces deux filles qui rient ensemble et moi et mon ami, l'un religieux et l'autre non qui discutons avec toi".

Céline Lussato - Nouvelobs.com

### 7- SEPT

La chasse aux "sept" a commencé. Ben Ali, comme chacun sait, était un brin superséductif et croyait aux forces occultes (madame aussi). Arrivé au pouvoir le 7 novembre 1987 après avoir fait venir sept médecins pour constater les défaillances de son prédécesseur, Habib Bourguiba, il en avait tiré l'implacable conclusion que ce chiffre lui portait bonheur. Inutile de préciser qu'en vingt-trois ans de règne, le rai a eu le temps d'essaimer son gr-gr. Les rues, avenues, places et monuments du 7 novembre ont envahi les endroits les plus reculés du pays. Les billets de banque, timbres, cartes d'identité ont tous été ornés du fabuleux chiffre. La télévision nationale avait été glorieusement baptisée TV7, l'aéroport international de Tabarka, estampillé "7 novembre". Même les épiceries, coiffeurs, pharmacies et autres petits commerces s'étaient mis à arborer un "7" sur leur devanture, histoire d'amadouer le puissant dictateur... Aujourd'hui, bien sûr, on débaptise à tout va. Le groupe Facebook "Contre le ridicule culte du chiffre 7 en Tunisie" et ses 1351 amis sont en pointe sur le dossier. La compagnie aérienne ~~Sevenair~~, née le 7/07/2007, a ainsi opté pour un plus neutre ~~Tunisair~~. Express. Idem pour TV7 qui a préféré se faire oublier avec l'impartiale : "Télévision tunisienne nationale". Les appellations les plus en vogue ? "Mohamed Bouaziz", du nom du jeune marchand ambulant de Sidi Bouzid qui s'est immolé par le feu le 17 décembre. Ou mieux : le nouveau chiffre fétiche, celui du jour où Ben Ali a déguerpi. Dans la capitale, la place du 14 janvier (feue la place du 7 novembre) est désormais l'endroit où il faut s'arrêter. Même si, d'après nos calculs, 14, c'est toujours 2 fois 7. Les chauffeurs de taxis s'emmêlent un peu les pinceaux. Mais ils en ont tiré une nouvelle maxime. "Ici, c'est la rue de la Liberté. Avant, on disait qu'on savait où était la rue, mais pas la liberté. Maintenant, c'est le contraire".

Nathalie Funès - Nouvelobs.com

### 6 - BRAQUAGE

Lecteur, attention, nous repartons aujourd'hui vers un ~~authentique~~ mot arabe. Ecrivons le en phonétique : ~~brakaj~~. Il se prononce en roulant le r, à la tunisienne, et en haussant le sourcil d'effroi : « Il paraît qu'hier, dans telle ville, il y a encore eu un ~~brakaj~~ ». « Tu ne sais pas ce qui est arrivé à mon cousin Hakim, sur l'autoroute ? Il a subi un ~~brakaj~~ !!! ». Horreur de l'interlocuteur, soupir de l'assistance. Depuis la Révolution, on n'entend que lui. On peut parler avec n'importe qui, dans la rue, à l'hôtel, au café, on est sûr de le croiser au moins une fois. Au début, ça fait peur. La Tunisie est elle donc à feu et à sang ? Des gangs armés ont-ils pris le pouvoir ? On comprend ensuite qu'il ne faut pas se faire abuser par les cousinages linguistiques. Un ~~brakaj~~, cela peut être, comme en français, une attaque de banque à main armée — mais cela n'arrive que de façon rarissime. Cela peut être plutôt un vol de

Un autre jour, assez tard, un ami Tunisien me raccompagne à pied à travers la ville. A une terrasse, deux hommes discutent, debout, une bière à la main. Le ton monte. Ils semblent se disputer en arabe. Je demande à mon ami de quoi ils parlent. Est-ce une dispute personnelle ou parlent-ils politique? "Ils parlent des femmes" –hautement politique donc– "le plus virulent affirme au second que la femme n'est pas l'égal de l'homme, que c'est écrit dans le Coran. Il se demande "comment certains *gassa* qu'en tremblant. Dans les rues, vu le nombre de flics qui y patrouillaient en permanence, le point est sûr, l'ordre régnait.

N'y règne-t-il plus ? Ça a été la grande peur des semaines qui ont suivi la révolution. Était-elle réelle ou fantasmée ? C'est difficile à dire, tant on a du mal à faire le tri, dans ce pays où la presse peine à se relever, entre les rumeurs et les informations. À la mi janvier, on a parlé de prisons ouvertes par les membres de l'ancien régime, pour que les droits communs qui s'y trouvaient sèment le chaos dans le pays. On a parlé aussi de la difficulté des policiers, tellement compromis par leur soutien à l'*adlctature*, à se faire respecter. Il y a eu ici et là des attaques de commissariats, des voitures volées, des téléphones portables dérobés. Mais, rassurons de façon absolue ceux qui voudraient se rendre dans ce beau pays, rien de catastrophique, loin de là. Tunis n'a jamais été Rio et ne risque pas de le devenir. Il est clair, en outre, que les choses se résorbent et que, peu à peu, tout rentre dans l'ordre.

François Reynaert. – [Nouvelobs.com](http://Nouvelobs.com)

#### 5 - MARTYR

"Où sont les promesses pour les martyrs ?" scandent les manifestants de la Kasbah de Tunis trois semaines après la révolution qui aboutit au départ de Ben Ali le 14 janvier. "N'oublions pas Mohammed Bouazizi", chantent-ils en référence à ce vendeur ambulancier qui s'immola le 17 décembre à Sidi Bouzid.

Les "martyrs" de la révolution sont ces manifestants tués par les forces de l'ordre lors des manifestations contre le régime de Ben Ali. Début février, le chef de la mission du Haut Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU évoquait le nombre de 219 et le gouvernement promettait de verser 20.000 dinars à leur famille.

"Martyr". Un mot à connotation si religieuse dans un pays plutôt laïc. Mais un mot employé au plus près de sa signification première. Car si, dans l'histoire, le martyr est celui qui accepte d'aller jusqu'à se laisser tuer pour sa foi, dans la révolution tunisienne il désigne ceux qui ont été tués pour avoir cru dans l'avènement d'un nouveau régime.

Ces martyrs, en très grande majorité des hommes, souvent jeunes – moins de 25 ans – ont été la plus part du temps visés en plein cœur ou dans la tête par des membres de la garde nationale.

Ce fut le cas de Marwan Jamil, tué d'une balle dans le cœur lors de la manifestation du 8 janvier à Thèba dans le gouvernorat de Kasserine. Pas celui de Sali Wajdi, quelques jours plus tard dans la même ville. Non, "le sniper qui visa Sali préféra l'antre fémorale..." explique son frère, chez eux, à Thèba.

Dans leur maison où vivent les sept frères dont un est marié avec des enfants, il fait froid. Il n'y a ni chauffage ni eau chaude et dehors le thermomètre, à la mi-journée, n'affiche que trois degrés. Dans cette maison, dans la ville, c'est la misère. Mais le frère de Sali souligne qu'avec deux hommes salariés dans le foyer ils ne sont pas si mal lotis...

Surtout, il compte sur le fait que les choses changent. "Thèba a une tradition de révolution vous savez. Les émeutes du pain en 1983 sont parties de chez nous et même en 1907 nous sommes parmi les premiers à avoir manifesté contre la France..." dit-il. "Il y a eu trop de morts, trop de martyrs, il faut nous écouter à présent et sinon nous retournerons dans la rue. Au moins pour leur mémoire". De la capitale à la petite ville du gouvernorat de Kasserine, on n'oublie pas les martyrs de la révolution.

Céline Lussato – [Nouvelobs.com](http://Nouvelobs.com)

#### 4 - BLOGUEUR

Le soir de mon arrivée à Tunis trois semaines après le départ du président Ben Ali, je me rends place de la Kasbah, centre névralgique de la contestation, qui, malgré le départ du dictateur, ne désemplissait guère de manifestants.

J'engage la conversation avec quelques personnes. Quelles sont les raisons de leur présence ici ? Participent-ils au mouvement depuis longtemps ? Pourquoi ? L'habituelle prise de contact journalistique à destination du révolutionnaire tunisien... Mes deux, puis trois, interlocuteurs, tous de jeunes hommes, me racontent leur parcours d'étudiant, puis diplômé, puis chômeur... Mais au fait, que font-ils dans la vie? "Blogueurs", me disent-ils.

Pas des journalistes sans emploi, ni des intellectuels menacés par le pouvoir autoritaire de Ben Ali ni même des cyber-poètes maudits. Non, ils sont "blogueurs".

Un rôle plus proche de celui de la presse alors que celle-ci est muselée.

Si bien que beaucoup de contestataires se sont créés des pages pour témoigner de ce qu'ils voyaient durant les événements, au point de faire de "blogueur" un statut social. Et pas des moindres. Dans la bouche des Tunisois, je finis par avoir l'impression que même le gendre idéal est blogueur. Il faut dire que le nouveau ministre de la Jeunesse est un blogueur...

Quelques jours après, je rencontre donc Slim Amamou. Riche de mon expérience de la soirée à la Kasbah, j'engage la conversation : "- Donc avant d'accéder à vos responsabilités ministérielles vous étiez blogueur? -Euh... j'avais un blog oui mais enfin sinon j'avais une petite société d'applications web". Retour à la normale.

Céline Lussato – [Nouvelobs.com](http://Nouvelobs.com)

#### 3 - MAÎTRISARD

Inutile de chercher. Le mot n'est pas répertorié dans le Larousse. Mais en Tunisie, il est devenu le symbole d'une société sans avenir.

Les "maîtrisards"... C'est comme ça qu'on appelle les 150.000 jeunes gens qui, de l'autre côté de la Méditerranée, ont réussi à décrocher leur quatrième année à l'université, mais n'ont jamais pu trouver le moindre petit job. L'après-midi, à trente ans passés, ils s'entassent déçus, à la terrasse des cafés de l'avenue Habib Bourguiba, au centre de Tunis. Le soir, ils retournent dormir dans le lit qu'ils avaient, enfants, chez leurs parents.

Le pays fabrique à la pelle des ouvriers pour les usines de textile de Sfax et des serveurs pour les hôtels de luxe d'Hamamet. Pas des cadres supérieurs qui soient capables de lire un bilan comptable ou de rédiger un contrat de travail. Ces dernières décennies, 23 universités flamant neiges ont poussé du Nord au Sud, d'Est en Ouest, dans toute la Tunisie. Des fopées de nouveaux diplômés en sortent chaque année. Mais leur titre n'a pas plus de valeur qu'un bout de papier.

On a dit que les "maîtrisards" avaient été au cœur de la révolte, qu'ils avaient formé, dans les rues, le gros des bataillons des manifestants et derrière les ordinateurs, l'essentiel des blogueurs qui réclamaient le départ de Ben Ali.

On a dit aussi que Mohamed Bouazizi, le vendeur ambulancier de Sidi Bouzid qui s'est immolé par le feu le 17 décembre et a donné le coup d'envoi de la révolution, en était un, de "maîtrisard". Ce n'était pas tout à fait vrai. Il n'était que bachelier...

Nathalie Funès - [Nouvelobs.com](http://Nouvelobs.com)

#### 2 - DEGAGE

L'histoire officielle de la révolution tunisienne se souvient du premier "dégage !". Celui de la rue hurante qui avait poussé Ben Ali à prendre la poudre d'escampette et le premier avion venu dans l'après-midi du vendredi 14 janvier. Elle a oublié le second. C'était à l'aube du lundi 18 janvier, 48 heures après la fuite du rais.

Comme si rien ne s'était passé, Abida Abdallah, la sémillante présidente de la Banque de Tunisie, quinquà à la coupe au carré et au cou perlé, comme on en croise des centaines sur la rive-droite parisienne, s'apprête à rejoindre ce matin là son bureau moqueté, rue de Turquie, dans le centre de Tunis. Mais son chauffeur doit stopper la berline avant d'être arrivé au parking. Plusieurs centaines de salariées l'attendent avec un cérémonial désormais bien rodé. Hymne national à fond, épaules recouvertes du drapeau tunisien et panneaux ornés du mytique mot : "Dégage !".

La dame n'essaye même pas de négocier. Marche arrière toute. Il y a quelques semaines encore elle était dépeinte dans les gazettes comme la "businesswoman" montante, celle qui faisait la pluie et le beau temps dans le monde des affaires tunisiennes. Elle n'est plus aujourd'hui que l'épouse détestée du non moins détesté ministre des Affaires étrangères de Ben Ali (Abdelwahab Abdallah) et l'employée de l'encore plus détesté beau-frère (Belhassen Trabelsi).

Les réseaux sociaux (Facebook, twitter...) ont joué un rôle primordial dans l'aboutissement de la Révolution tunisienne, puis égyptienne et continuent d'être le ciment de la contestation qui perdure dans le monde arabe en favorisant la diffusion rapide de l'information. Les blogs, par leur côté plus détaillé ont joué et jouent encore dans d'autres

## 1 JE VOUS AI COMPRIS

Attention, lecteurs, nous allons parler arabe : "Ana ~~thamkom~~". Vous avez compris ? Non ? Eh bien moi si, puisque précisément, ces deux mots veulent dire ceci : "je vous ai compris". Quand on les prononce, désormais, en Tunisie, tout le monde comprend de quoi on parle.

L'expression, répétée plusieurs fois, a été au centre du dernier discours de Ben Ali, celui qu'il a prononcé le 13 janvier, veille de sa fuite pitoyable. Pour le conseiller qui écrit le texte (et dont on ignore toujours le nom), la référence ne pouvait qu'être évidente : "je vous ai compris" est le slogan, certes un peu creux, mais plein de panache, que De Gaulle lance, en 1958, depuis un balcon d'Alger, à une foule venue l'accueillir en liesse. Le conseiller aurait pu se douter que l'histoire peut être farce. En 2011, personne n'a applaudi le discours. La liesse est venue le lendemain lorsque le peuple a appris que le vieux tyran qui, décidément, n'avait jamais rien compris à rien, avait enfin dégagé le terrain. Et "ana ~~thamkom~~", est devenue une expression culte, employée désormais par dérision, et reprise dans des raps, des ~~slams~~, des chansons, des blagues.

Depuis le début des émeutes qui allaient mettre fin au régime, Ben Ali avait prononcé deux autres discours. Le deuxième, celui du 10, était celui des gros mensonges. Après avoir pillé le pays avec son clan pendant 23 ans, le président promettait tout, 300.000 emplois dans les mois à venir, le bonheur pour tout le monde, le rasage gratis à volonté. "Ben voyons" avait soupiré la Tunisie. La première allocution, le 28 décembre, juste après les premières manifestations de masse, avait été d'une autre tonalité. Une idée y revient sans cesse : "j'agirai avec fermeté".

En arabe, le tyran répète l'adverbe plusieurs fois : "avec fermeté, avec fermeté". Il se croyait encore le maître, il pensait jouer une fois de plus de sa seule arme politique : le coup de crosse. Hasard de la prise de son, alors même qu'il parle, on entend distinctement, derrière lui, une sonnerie de téléphone. Il faut croire qu'aucun technicien apeuré n'avait eu le courage de lui demander de faire une deuxième prise.

Dès le lendemain, sur ~~facebook~~, personne ne parlait du texte, mais tout le monde commentait le coup de fil, en se tapant sur les cuisses: "qui c'était au téléphone ? Sans doute sa coiffeuse, elle devait lui rappeler l'heure de la permanente !". Un, deux, cinq ans avant, personne n'osait seulement écrire le nom du despote sans trembler. Et là, les rires, les moqueries, les blagues à n'en plus finir. "Quand on a vu circuler ça, nous explique un journaliste, on a compris que les jeunes n'avaient plus peur. On a compris que pour le régime, c'était la fin."

François Reynaert – ~~Nouvelobs.com~~

Source :

<http://tempsreel.nouvelobs.com/les-revolutions-arabes/20110324.OBS0183/les-10-mots-de-la-revolution-tunisienne-9-califat.html>

## Manifeste international sur la révolution arabe - 1ère partie

09-04-2011

*Nous publions ci-dessous la première partie du Manifeste de la Tendance Marxiste Internationale (TMI) sur la révolution arabe. Pour l'essentiel, ce texte a été achevé le 14 mars dernier.*

La révolution arabe est une grande source d'inspiration pour la jeunesse et les travailleurs du monde entier. Elle a affecté tous les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Elle a des répercussions aux quatre coins du globe. C'est un tournant de l'histoire mondiale.

Ces événements ne sont pas des accidents isolés indépendants du processus révolutionnaire à l'échelle internationale. Nous assistons aux toutes premières phases de la révolution socialiste mondiale. Le même processus général se développera partout, à des rythmes différents. Inévitablement, il y aura des flux et des reflux, des défaites et des victoires, des déceptions et des succès. Nous devons nous y préparer. Mais la tendance générale sera marquée par une énorme accélération de la lutte des classes, à l'échelle internationale.

Le magnifique mouvement des masses, en Egypte et en Tunisie, n'est que le début. Des développements révolutionnaires sont à l'ordre du jour, partout, et aucun pays ne peut se considérer à l'abri du processus général. Les révolutions dans le monde arabe sont une manifestation de la crise mondiale du capitalisme. Elles montrent leur avenir aux pays capitalistes avancés.

### La Tunisie

En apparence, la Tunisie était l'un des pays arabes les plus stables. Son économie se développait rapidement. Les investisseurs étrangers réalisaient de beaux profits. Le président Ben Ali dirigeait le pays d'une main de fer. Tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes capitalistes.

Les commentateurs bourgeois ne voient que la surface de la société – et non les processus fondamentaux qui sont à l'œuvre dans les profondeurs. Ils n'ont pas vu venir les événements en Afrique du Nord. Ils niaient la possibilité d'une révolution en Tunisie. A présent, tous ces stratèges, économistes, académiciens et « experts » bourgeois étalent publiquement leur perplexité.

La Tunisie s'est soulevée après l'immolation d'un jeune chômeur, Mohamed Bouazizi. Hegel soulignait que la nécessité s'exprime à travers l'accident. Ce n'était pas la première fois qu'un jeune chômeur se suicidait de cette façon, en Tunisie. Mais cette fois-ci, cela a eu des effets inattendus. Les masses sont descendues dans la rue et ont commencé la révolution.

La première réaction du régime fut de réprimer brutalement le mouvement. Comme cela ne marchait pas, il a proposé des concessions, qui n'ont fait qu'ajouter de l'huile sur le feu. La répression policière n'a pas arrêté les masses. Le régime n'a pas utilisé l'armée parce qu'il ne le pouvait pas :

La classe ouvrière tunisienne a lancé une vague de grèves régionales qui ont culminé dans une grève nationale. C'est à ce moment que Ben Ali est parti en Arabie Saoudite. C'était la première victoire de la révolution arabe. Elle a tout changé.

Lorsque Ben Ali s'est enfui, les comités révolutionnaires ont pris le pouvoir au niveau local – et, dans certains cas, au niveau régional. A Redeyef, dans le bassin minier de Gafsa, il n'y a pas d'autre autorité que les syndicats. Le commissariat a été incendié, le juge a fui et la mairie a été occupée par le syndicat local, qui y a établi son QG. Des meetings de masse sont régulièrement organisés sur la place principale, où les dirigeants syndicaux prennent la parole. Des comités ont été constitués pour gérer les transports, l'ordre public, les services publics locaux, etc.

Les masses ne se sont pas contentées de leur victoire initiale. Elles sont redescendues dans la rue pour s'opposer à toutes les tentatives de recréer l'ancien régime sous un autre nom. Tous les vieux partis ont été complètement discrédités. Lorsque Ghannouchi a tenté d'installer de nouveaux gouverneurs régionaux, le peuple les a balayés en se mobilisant par centaines de milliers.

En Tunisie, la lave révolutionnaire ne s'est toujours pas refroidie. Les travailleurs demandent la confiscation des richesses de la famille Ben Ali. Or, dans la mesure où elle contrôlait de larges sections de l'économie, c'est une menace directe contre la classe dirigeante tunisienne. La confiscation de la propriété de la clique de Ben Ali est une revendication socialiste.

Les travailleurs tunisiens ont expulsé des patrons impopulaires des entreprises. Le mouvement du 14 janvier s'est prononcé pour la convocation d'une Assemblée Constituante des Comités révolutionnaires. C'est une revendication correcte, mais qui n'a pas été suivie d'actes concrets pour la mettre en œuvre. Malgré l'absence de direction, la révolution tunisienne avance à grands pas. Elle a déjà reversé Ghannouchi. Notre mot d'ordre : « Thawra Hatta Nass! » - Révolution jusqu'à la victoire !

### La révolution égyptienne

La Tunisie a commencé la révolution arabe. Mais c'est un petit pays. L'Egypte, par contre, est un immense pays de 82 millions d'habitants situé au cœur du monde arabe. La classe ouvrière égyptienne, nombreuse et militante, a fait la preuve de son esprit révolutionnaire à de nombreuses reprises. La révolution égyptienne a indubitablement subi l'influence de la Tunisie. Mais elle avait d'autres facteurs : le chômage de masse, la dégradation des conditions de vie et la haine à l'égard d'un gouvernement corrompu et répressif.

La Tunisie a agi comme un catalyseur. Mais un catalyseur ne peut fonctionner que lorsque toutes les conditions nécessaires sont réunies. La révolution tunisienne a montré ce qui était possible. Mais il serait totalement faux de penser que l'exemple tunisien a été la seule, ou même la principale cause de la révolution égyptienne. Les conditions d'une explosion révolutionnaire étaient déjà mûres dans tous les pays de la région. Tout ce qu'il manquait, c'était l'étincelle mettant le feu aux

il aurait suffi d'une seule confrontation sanglante pour que l'armée se brise.

Cela a conduit directement à l'occupation de la place Tahrir. Le régime a envoyé l'armée, mais les soldats ont fraternisé avec les masses. L'armée égyptienne est constituée de conscrits. Ses couches supérieures, ses généraux et officiers de haut rang, sont corrompus. Ils font partie intégrante du régime. Mais la base de l'armée est issue de la classe ouvrière et de la paysannerie pauvre. Enfin, les officiers les moins gradés viennent de la classe moyenne et sont exposés à la pression des masses.

Les partis d'opposition ont demandé des réformes, dont la dissolution du Parlement issu des élections frauduleuses de décembre, l'organisation de nouvelles élections et l'engagement de Moubarak – et de son fils – à ne pas se présenter à la présidentielle de septembre 2011. Mais en réalité, les dirigeants de l'opposition étaient très en retard sur le mouvement des masses, qui allait bien au delà de ces revendications. Le peuple révolutionnaire ne voulait accepter rien de moins que le départ immédiat de Moubarak et la complète dissolution de son régime.

Après avoir commencé par des revendications aussi élémentaires que la fin de l'état d'urgence, le limogeage du ministre de l'Intérieur et une augmentation du salaire minimum, les manifestants, enhardis par leur nombre, ont élevé leurs mots d'ordre à un niveau plus révolutionnaire : « A bas Moubarak », « Le peuple demande la chute du régime ! », ou simplement : « Dégage ! ». La conscience révolutionnaire des masses a avancé à pas de géant.

#### L'Etat et la révolution

Il serait futile de tenter d'expliquer les événements en Egypte et en Tunisie sans prendre en compte le rôle central des masses, qui en ont été la force motrice, du début à la fin. A présent, les « experts » bourgeois et petits-bourgeois essayent de minimiser le rôle des masses. Ils ne voient que ce qui se passe au sommet. Pour eux, il s'agit seulement d'un « coup », de « l'armée qui prend le pouvoir », etc. Les mêmes historiens bourgeois nous assurent que la révolution bolchevique en 1917 n'était qu'un « coup d'Etat ». Incapables de regarder l'Histoire en face, ils sont fascinés par son arrière-train.

Leur profonde « analyse » est superficielle, au sens le plus littéral du terme. Pour les philosophes bourgeois en général, les choses n'existent que dans leurs manifestations extérieures. C'est comme si on essayait de comprendre le mouvement des vagues sans prêter attention aux courants sous-marins des océans. Même après que les masses ont commencé à descendre dans les rues du Caire, Hillary Clinton a certifié que l'Egypte était stable. Elle se basait sur le fait que l'Etat et son appareil répressif demeuraient intacts. Mais deux semaines plus tard, ils étaient en ruine.

L'existence d'un puissant appareil d'Etat n'est pas une garantie absolue contre les révolutions. Cela peut même être le contraire. Dans une démocratie bourgeoise, la classe dirigeante dispose de certaines soupapes de sécurité qui permettent de l'alerter quand une situation menace d'échapper à son contrôle. Mais dans un régime dictatorial ou totalitaire, il n'y a pas d'opportunité, pour le peuple, de faire entendre sa voix à travers le système politique. C'est pourquoi des soulèvements peuvent se produire soudainement, sans prévenir, et prendre immédiatement une forme très radicale.

Les forces armées constituent la base principale du vieux régime égyptien. Mais comme n'importe quelle autre armée, elle reflète la société et subit l'influence des masses. Sur le papier, les armées d'Egypte et de Tunisie étaient de formidables forces. Mais une armée est composée d'être humains. Elle est sujette aux mêmes pressions que

Les armées de nombreux pays arabes sont différentes des armées du monde capitaliste avancé. Certes, comme toutes les armées capitalistes, elles sont en dernière analyse des corps d'hommes en armes pour défendre la propriété capitaliste. Mais elles sont aussi les produits de la révolution coloniale. Bien sûr, les généraux sont corrompus et réactionnaires. Mais la base des conscrits est issue de la classe ouvrière et de la paysannerie. La couche inférieure des officiers reflète la pression des masses, comme on l'a vu avec le coup d'Etat de Nasser en 1952.

La révolution a provoqué une crise de l'Etat. Les tensions étaient grandissantes entre l'armée et la police, comme entre la police et les manifestants. C'est pourquoi l'état-major de l'armée a finalement décidé de lâcher Moubarak. L'armée a été clairement secouée par les événements. Sous la pression des masses, des fissures ont commencé à apparaître. Plusieurs officiers ont rejoint les manifestants, place Tahrir. Dans de telles circonstances, il ne peut être question d'utiliser l'armée contre le peuple révolutionnaire.

#### Le rôle de la classe ouvrière

Durant les deux premières semaines, la rue avait le pouvoir. Mais après l'avoir conquis, les dirigeants du mouvement ne savaient pas quoi en faire. L'idée selon laquelle il suffisait de rassembler le plus grand nombre de personnes place Tahrir était fautive. Premièrement, elle ignorait la question du pouvoir de l'Etat, alors qu'elle est centrale et décide des autres questions. Deuxièmement, c'était une stratégie passive, alors qu'une stratégie active et offensive était nécessaire.

En Tunisie, les manifestations de masse ont joué un rôle clé dans le renversement de Ben Ali. Cela a convaincu de nombreux Egyptiens que leur régime était aussi fragile. Le problème est que Moubarak refusait de partir. Malgré les efforts et le courage extraordinaires des manifestants, les rassemblements ne suffisaient pas à renverser Moubarak. Les manifestations de masse sont importantes, parce qu'elles arrachent le peuple à sa passivité, le remettent sur pieds et lui donnent conscience de sa propre force. Mais le mouvement ne pouvait pas être victorieux sans passer à un niveau de contestation supérieur. Cela ne pouvait être fait que par la classe ouvrière.

Le réveil de la classe ouvrière égyptienne s'est manifesté, ces dernières années, par une vague de grèves et de manifestations. C'est l'élément principal qui a préparé la révolution. C'est aussi la clé de ses futurs succès. L'entrée en scène de la classe ouvrière égyptienne a marqué un tournant dans le cours de la révolution. C'est ce qui l'a sauvée et a permis le renversement de Moubarak. A partir du 8 février, dans une ville après l'autre, les travailleurs égyptiens ont organisé des grèves et des occupations d'usines. Ils ont expulsé les patrons détestés et les dirigeants syndicaux corrompus.

La révolution est alors passée à la vitesse supérieure. Elle s'est transformée en une insurrection nationale. Que pouvons-nous en conclure ? *Que les luttes pour la démocratie ne peuvent être victorieuses que si elles sont conduites par la classe ouvrière, par les millions de travailleurs qui produisent les richesses de la société, et sans lesquels pas une ampoule ne brille, pas un téléphone ne sonne et pas une roue ne tourne.*



n'importe quelle autre couche sociale ou institution. Au moment de vérité, ni Moubarak, ni Ben Ali ne pouvaient utiliser l'armée contre le peuple.

Le même sentiment général d'humiliation existe chez tous les peuples arabes. Ils ont été réduits en esclavage et opprimés par l'impérialisme – d'abord par l'impérialisme des puissances européennes, puis par le géant outre-Atlantique. Ce sentiment a trouvé une expression déformée dans le fondamentalisme islamique, qui désigne tout ce qui vient d'Occident comme diabolique. Mais la montée de l'islamisme était l'expression de l'incapacité de la gauche à offrir une authentique alternative socialiste aux problèmes brûlés des masses arabes.

Dans les années 50 et 60, le « socialisme arabe » et le ~~pan-arabisme~~ défendus par Gamal Abdel Nasser ont suscité, partout, l'enthousiasme des masses arabes. L'Égypte était une lueur d'espoir. Mais Nasser n'a pas poussé son programme jusqu'à sa conclusion logique. Puis, sous Anwar Sadat, le processus a fait marche arrière. L'Égypte est devenue un pion de la politique étrangère américaine. Pendant les trois décennies du règne de Moubarak, ces tendances se sont énormément accrues. Moubarak n'était que le valet des États-Unis et d'Israël. Il a honteusement trahi la cause palestinienne.

Ces 30 ou 40 dernières années, la psyché arabe était marquée par les déceptions, les défaites et les humiliations. Mais à présent, la roue de l'histoire a tourné de 180 degrés, et tout est en train de changer. L'idée de révolution prend une signification concrète. Elle saisit l'esprit de millions de travailleurs et devient une force matérielle. Des idées jusqu'alors très minoritaires mobilisent désormais des millions de personnes.

Les révolutions mettent toutes les tendances à l'épreuve. Elles clarifient énormément les choses. Du jour au lendemain, les idées du terrorisme individuel et du fondamentalisme islamique ont été balayées par le torrent révolutionnaire. La révolution a réveillé des idées à demi oubliées. Elle prépare un retour aux traditions du socialisme et du nationalisme ~~pan-arabes~~, qui n'avaient jamais vraiment disparu de la conscience populaire. Ce n'est pas par hasard qu'on assiste au retour de vieux chants révolutionnaires. Des images de Nasser ont fait leur apparition sur les manifestations.

Nous assistons à une nouvelle renaissance arabe. Une nouvelle conscience est en train de se forger au cœur de la lutte. Dans de telles circonstances, les revendications démocratiques sont fondamentales. Un peuple longtemps asservi abandonne sa vieille mentalité passive et fataliste – et s'élève de toute sa véritable stature.

On peut voir le même processus dans toutes les grèves. De même qu'une grève est comme une révolution en miniature, une révolution est comme une grève de toute la société dirigée contre ses oppresseurs. Une fois qu'ils entrent en action, les hommes et les femmes redécouvrent leur dignité humaine. Ils prennent en main leur destin et luttent pour leurs droits. Ils disent : nous voulons être traités avec respect. C'est l'essence même de toute véritable révolution.

La révolution élève la conscience à un niveau supérieur. Elle coupe l'herbe sous le pied des réactionnaires qui ont désorienté les masses avec le poison du fondamentalisme religieux. Malgré la propagande mensongère des impérialistes, les islamistes n'ont joué pratiquement aucun rôle, sinon aucun, dans les révolutions égyptienne et tunisienne. La révolution méprise le sectarisme. Elle balaye les divisions nationales, ethniques et linguistiques. Elle unit les femmes et les hommes, les jeunes et les vieux, les musulmans et les chrétiens. Elle défend les minorités opprimées. Elle rassemble toutes les forces vives du monde arabe dans une lutte commune. Les hommes et les femmes

### Les limites de la spontanéité

Les révolutions tunisienne et égyptienne sont parties d'en bas. Elles n'ont été organisées par aucune des organisations politiques existantes. Celles-ci ont toutes été prises de court par un mouvement auquel elles ne s'étaient pas préparées. S'il y a bien une leçon à tirer de l'expérience de la révolution égyptienne, c'est que le peuple révolutionnaire ne peut compter que sur lui-même – sur ses propres forces, sa propre solidarité, son propre courage, sa propre organisation.

Face à la révolution égyptienne, la première comparaison qui vient à l'esprit, c'est l'insurrection de 1936 à Barcelone. Sans parti, sans direction, sans programme, les travailleurs espagnols ont marché sur les casernes avec un courage extraordinaire – et ont battu les fascistes. Ils ont sauvé la situation et auraient pu prendre le pouvoir. Mais précisément, la question est : pourquoi n'ont-ils pas pris le pouvoir ? La réponse, c'est qu'ils n'avaient pas de direction. Plus exactement, ils ont été abandonnés par les dirigeants anarchistes de la CNT en qui ils plaçaient leurs espoirs. Ceux qui ont des illusions dans l'anarchisme devraient étudier l'histoire de la révolution espagnole !

À première vue, les mouvements en Tunisie et en Égypte semblaient spontanés. Mais en réalité, ce n'est pas tout à fait exact. Ces mouvements n'étaient que partiellement spontanés. Ils ont été préparés par des groupes et des individus. Il y avait des dirigeants qui prenaient des initiatives, avançaient des mots d'ordre, organisaient des manifestations et des grèves.

On a beaucoup parlé du rôle de réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter en Égypte, en Tunisie (et avant cela en Iran). Il est clair que les nouvelles technologies ont été extrêmement utiles aux révolutionnaires. Elles ont brisé le monopole de l'information dont jouissait l'État égyptien – entre autres. Mais ceux qui surestiment l'aspect purement technologique des choses défigurent l'essence réelle de la révolution, c'est-à-dire le rôle des masses et de la classe ouvrière en particulier. Certains veulent présenter la révolution comme l'affaire des classes moyennes, et comme exclusivement dirigée par des intellectuels et des spécialistes d'internet. Or c'est entièrement faux.

Premièrement, seule une petite partie de la population égyptienne a accès à internet. Deuxièmement, le régime a pratiquement mis hors service internet et les réseaux de téléphones portables pendant toute une période. Alors, le peuple a organisé des manifestations en utilisant une très vieille technologie : la parole humaine. C'est la même technologie qui fut utilisée lors des révolutions française et russe – qui, sans Facebook et Twitter, ont accompli un assez bon travail. Soit dit en passant, Al Jazeera a joué un rôle encore plus important que Facebook. Des millions de personnes pouvaient voir le déroulement des événements heure par heure.

Encore une fois, il n'est pas exact de dire que la révolution égyptienne n'avait pas de dirigeants. Il y avait une sorte de direction dès le début, qui consistait en une coalition informelle d'une douzaine de petits partis et de groupes de militants. Ce sont eux qui ont lancé l'appel à un « jour de colère » pour le 25 janvier. Sur Facebook, 80 000 internautes

peuvent alors relever la tête et dire avec fierté : « Nous ne serons plus des esclaves ».

Les dirigeants du mouvement ont été eux-mêmes surpris par l'ampleur du mouvement.

Il est vrai que le caractère « spontané » de la révolution lui assurait une certaine protection contre l'appareil d'Etat. Mais l'absence d'une direction adéquate est également une sérieuse faiblesse qui, par la suite, aura des effets très négatifs.

Le fait que les masses soient parvenues à renverser Ben Ali et Moubarak sans l'aide d'une direction consciente est une illustration frappante de l'énorme potentiel révolutionnaire de la classe ouvrière. Mais cela n'épuise pas la question de la direction. On a vu en Iran quelles étaient les faiblesses d'un mouvement spontané. Malgré l'héroïsme des masses iraniennes, le régime résiste – pour le moment.

L'argument selon lequel « nous n'avons pas besoin de dirigeants » ne résiste pas à l'analyse la plus simple. Même pour une grève d'une demi-heure, dans une usine, il faut une direction. Les travailleurs élisent des délégués, parmi eux, pour les représenter et organiser la grève. Ceux qui sont élus ne le sont pas par hasard, mais parce qu'ils sont généralement les plus courageux, les plus expérimentés et les plus intelligents. Ils sont sélectionnés suivant ces critères.

La direction est importante – tout comme le parti. Un enfant de 6 ans comprend cette vérité, qui relève de l'ABC du marxisme. Mais après A, B et C, l'alphabet compte d'autres lettres. Certains « marxistes » s'imaginent que tant qu'un parti marxiste ne dirige pas la classe ouvrière, il ne peut y avoir de révolution. Cette idée ridicule n'a rien à voir avec le marxisme.

En 1917, Lénine disait que la classe ouvrière est toujours beaucoup plus révolutionnaire que le parti le plus révolutionnaire. L'expérience de la révolution russe l'a montré. Souvenons-nous qu'en avril 1917, Lénine a dû en appeler aux travailleurs par-dessus la tête du Comité Central Bolchevik, qui avait adopté une attitude conservatrice.

On observe la même mentalité conservatrice et la même méfiance aristocratique à l'égard des masses chez nombre de ceux qui se considèrent comme « l'avant-garde » – mais qui, dans la pratique, agissent comme un frein au mouvement dans les situations décisives. Il suffit de rappeler le triste rôle de cette « avant-garde » iranienne qui, en 2009, est restée passive face aux puissantes manifestations des masses révolutionnaires qui défiaient le régime.

Est-ce que les marxistes prétendent qu'une révolution est impossible en l'absence d'un parti marxiste dirigeant la classe ouvrière. Non, nous n'avons jamais dit cela. La révolution se développe suivant ses propres lois, indépendamment de la volonté des révolutionnaires. Une révolution éclate lorsque toutes les conditions objectives sont réunies. Les masses ne peuvent pas attendre que le parti révolutionnaire soit construit. Ceci dit, une fois que les conditions objectives sont réunies, le facteur subjectif – la direction – est effectivement décisif. Très souvent, cela fait la différence entre une victoire ou une défaite.

La révolution est une lutte de forces vivantes. Sa victoire n'est pas prédéterminée. A un certain stade, la révolution égyptienne a failli être battue. D'un point de vue tactique, le fait de rester place Tahrir n'était pas la meilleure option. Cela soulignait les limites des organisateurs. Les manœuvres de Moubarak – et notamment la mobilisation d'éléments déclassés, qui attaquaient les manifestants – auraient pu réussir. Seule l'intervention des masses, et particulièrement

## Le problème de la direction

Au début d'une révolution, les masses n'ont jamais de plan défini. Elles apprennent à travers l'expérience de la lutte. Elles ne savent pas exactement ce qu'elles veulent, mais elles savent très bien ce qu'elles ne veulent pas. Et c'est suffisant pour pousser le mouvement vers l'avant.

La direction est un élément très important, dans une guerre. Cela ne signifie pas que c'est le seul élément. Les plus brillants dirigeants ne peuvent pas garantir de victoire si les conditions objectives ne sont pas favorables. Et parfois il est possible de remporter une bataille avec de mauvais généraux. Dans une révolution, qui est l'expression la plus haute de la guerre entre classes, les travailleurs ont l'avantage du nombre et le contrôle des secteurs clés de l'appareil productif. Mais la classe dirigeante a bien d'autres avantages.

Le rôle de l'Etat capitaliste est d'assurer la dictature d'une minorité d'exploiteurs sur la masse des exploités. La classe dirigeante contrôle plusieurs puissants leviers : la presse, la radio, la télévision, les écoles, les universités, la bureaucratie d'Etat – mais aussi les bureaucrates et policiers spirituels, dans les mosquées et les églises. En outre, elle possède une armée de conseillers professionnels, de politiciens, d'économistes et autres spécialistes dans l'art de la manipulation et de la tromperie.

Pour combattre cet appareil de répression, qui a été construit et perfectionné pendant des décennies, la classe ouvrière doit développer ses propres organisations, avec à leur tête des directions expérimentées et déterminées qui ont assimilé les leçons de l'histoire et qui sont préparées à toutes les éventualités. Prétendre qu'il est possible de vaincre la classe dirigeante et son Etat sans organisation ni direction, cela revient à proposer à des soldats de livrer bataille – sans entraînement, ni préparation – à une armée professionnelle dirigée par des officiers expérimentés.

Dans la plupart des cas, un tel conflit se soldera par une défaite. Mais même lorsque la révolution réussit à dominer l'ennemi, au terme de la première charge, cela ne suffit pas à garantir la victoire définitive. L'ennemi se ressaisira, se réorganisera, changera de tactique et préparera une contre-offensive qui sera d'autant plus dangereuse que les masses se laisseront bercer par l'idée qu'elles ont gagné la guerre. La phase de triomphe et de joie fera place à une phase d'extrême danger pour le sort de la révolution. A ce moment, l'absence d'une direction adéquate se révèle être le talon d'Achille de la révolution – sa faiblesse fatale.

La direction du mouvement comprenait différents éléments et différentes tendances idéologiques. En dernière analyse, cela reflète différents intérêts de classe. Au début, ce fait est dissimulé par l'appel général à « l'unité ». Mais le développement de la révolution donnera inévitablement lieu à un processus de différenciation interne. Les éléments pro-capitalistes et les « démocrates » des classes moyennes accepteront les miettes offertes par le régime. A un certain stade, ils désertent la révolution et passeront dans le camp de la réaction. Cela a déjà commencé.

Au final, ce sont les éléments révolutionnaires les

de la classe ouvrière, à travers la grève, a permis d'éviter une défaite.

### Les Frères Musulmans

Certains – dont Khamenei, en Iran – affirment que le mouvement en cours est de nature religieuse et qu'il s'agit d'un « réveil islamique ». C'est très clairement faux. Même les principales figures religieuses, en Egypte, le reconnaissent. Ils craignent d'être marginalisés s'ils présentent la révolution comme un mouvement religieux. C'est un mouvement de toutes les religions – et donc d'aucune. Il n'y avait pas d'agressivité contre les chrétiens, sur les manifestations. Il n'y avait pas même un atome d'anti-sémitisme.

Le sectarisme religieux est un outil des réactionnaires pour semer la confusion. Les attaques de décembre 2010 contre les coptes chrétiens étaient clairement organisées par la police secrète, dans le but de détourner l'attention des masses des véritables problèmes. Ils recourent à la même tactique aujourd'hui. Ils fomentent des conflits entre coptes et musulmans pour tenter de diviser le mouvement et miner la révolution.

En Tunisie et en Egypte, le mouvement révolutionnaire est très largement séculaire et démocratique. Souvent, les islamistes en ont été délibérément écartés. L'idée que les Frères Musulmans étaient la « seule opposition réelle » est complètement fautive. Les revendications fondamentales des manifestants égyptiens étaient – et demeurent – des emplois, des logements, de la nourriture et des droits démocratiques. Cela n'a rien à voir avec l'islamisme. Par contre, ces revendications sont un pont vers le socialisme, qui a de profondes racines dans les traditions des mouvements ouvriers d'Egypte et d'autres pays arabes.

À gauche, quelques esprits égarés ont décrit les mouvements en Egypte et en Tunisie comme des révolutions des « classes moyennes ». Les mêmes, parfois, ont longtemps flirté avec des groupes réactionnaires tels que le Hezbollah, le Hamas et les Frères Musulmans. Ils essayent de justifier cette trahison du marxisme en présentant les dirigeants de ces organisations comme « anti-impérialistes ». Mais c'est archi-faux. Les dirigeants islamistes ne sont « anti-impérialistes » qu'en parole. Dans la pratique, ils constituent une tendance réactionnaire. Ils sont la cinquième roue du carrosse de ces régimes.

Les impérialistes ont essayé d'utiliser les islamistes comme un épouvantail pour semer la confusion et cacher la véritable nature de la révolution arabe. Ils disaient : « Attention, si Moubarak s'en va, Al-Qaïda prendra sa place. » Moubarak lui-même a dit au peuple égyptien que s'il s'en allait, l'Egypte serait « comme l'Irak ». Autant de mensonges. Le rôle des fondamentalistes et d'organisations comme les Frères Musulmans a été exagéré de façon grotesque. Ces organisations ne représentent pas le progrès. Elles prennent une posture anti-impérialiste, mais soutiennent les intérêts des propriétaires terriens et des capitalistes. En fin de compte, elles trahiront toujours la cause des travailleurs et des paysans.

Il est vrai que les Frères Musulmans sont divisés suivant une ligne de classe. La direction est contrôlée par des éléments conservateurs, des capitalistes et d'importants hommes d'affaires, alors qu'il y a, à la base, des éléments plus militants et qui viennent des couches opprimées de la population. Cependant, pour gagner ces éléments à la cause de la révolution, il ne faut pas faire des alliances avec leurs dirigeants capitalistes, mais, au contraire, les soumettre à la plus implacable critique et démontrer que leur posture anti-impérialiste et « sociale » est complètement creuse.

### Intrigues au sommet

C'est la grève et l'insurrection nationale qui ont persuadé les généraux égyptiens que seul le départ de Moubarak pourrait calmer la rue et restaurer l'« ordre ». C'était et cela demeure leur principale obsession. Tous leurs discours sur la démocratie ont pour but de cacher ce fait. Les généraux faisaient partie de l'ancien régime. Ils étaient impliqués dans la corruption et la répression. Ils ont peur de la révolution comme de la peste et ne rêvent que de retour à la « normalité » – c'est-à-dire à l'ancien régime sous un autre nom.

La classe dirigeante a différentes stratégies pour battre la révolution. Si elle ne peut le faire par la force, elle aura recours à la ruse. Lorsque la classe dirigeante est menacée de tout perdre, elle est toujours prête à faire des concessions. Le renversement de Ben Ali et de Moubarak étaient de grandes victoires, mais c'était seulement le premier acte de la révolution.

Les représentants de l'ancien régime ont conservé leur position au pouvoir. Le vieil appareil d'Etat, l'armée, la police et la bureaucratie sont toujours en place. Les impérialistes manœuvrent avec les sommets de l'armée et les vieux dirigeants pour reprendre aux masses tout ce qu'elles ont conquis. Ils proposent un compromis, mais c'est un compromis qui garantirait leur pouvoir et leurs privilèges.

Peu à peu, les hommes du régime recouvrent leurs esprits. Ils commencent à se sentir plus confiants. Les manœuvres et les intrigues redoublent d'intensité. Ils s'appuient sur les sections les plus modérées de l'opposition. Les masses, de leur côté, ne veulent pas que le mouvement soit détourné par des politiciens professionnels et des carriéristes qui négocient avec les généraux comme des marchands dans un bazar. Mais elles se posent la question : comment faire avancer la révolution ? Que faire ?

Au fur et à mesure que la révolution se radicalisera, des éléments qui ont joué un rôle dirigeant, au départ, quitteront l'arène – ou passeront à l'ennemi. Cela traduit les différents intérêts de classe qui sont en jeu. Les pauvres, les chômeurs et les travailleurs n'ont aucun intérêt à maintenir l'ordre établi. Ils veulent balayer, non seulement Moubarak, mais l'ensemble du régime d'oppression, d'exploitation et d'inégalité. Mais les libéraux bourgeois voient dans la lutte pour la démocratie un moyen d'accéder à une carrière confortable, au Parlement ou ailleurs. Ils n'ont aucun intérêt à mener la révolution jusqu'à son terme ou à bouleverser les rapports de propriété existants.

Pour les bourgeois libéraux, le mouvement de masse n'est qu'un élément de leur négociation avec le gouvernement, une force dont ils peuvent menacer le régime pour qu'il leur jette quelques miettes supplémentaires. Ils trahiront la révolution. On ne peut pas avoir confiance en ces gens. A présent, El Baradei dit qu'il s'oppose aux amendements constitutionnels, que les élections devraient être reportées, que les conditions ne sont pas mûres – et ainsi de suite. Pour ces gens, ce n'est jamais l'heure de la démocratie. Pour les masses qui ont versé leur sang pour la révolution, l'heure de la démocratie, c'est tout de suite !

Par le passé, les Frères Musulmans étaient soutenus par la CIA, dans l'objectif de saper le virage à gauche du nationalisme de Gamal Abdel Nasser. Le fondamentalisme musulman est une création de John Foster Dulles et du Département d'Etat américain, dans le but de faire contrepoids à la gauche après la guerre de Suez de 1956. Mais quand Sadat et Moubarak sont devenus des agents américains, Washington n'avait plus besoin des fondamentalistes. Hilary Clinton, entre autres, a déclaré que les Frères Musulmans ne sont pas une menace et qu'il est possible de travailler avec eux. C'est l'indication claire d'un nouveau tournant. Après s'en être servis comme des épouvantails, les impérialistes pourraient les utiliser, une fois de plus, pour miner la révolution.

A l'origine, le Hamas et le Hezbollah ont été mis en place, eux aussi, pour lutter contre le FPLP et d'autres tendances de gauche en Palestine. Plus tard, la CIA s'est servie d'Oussama Ben Laden contre les forces soviétiques en Afghanistan. Et voilà que de nouveau, les impérialistes intriguent avec les dirigeants des Frères Musulmans – contre la révolution égyptienne. Mais les Frères Musulmans ne sont pas un mouvement homogène. D'ores et déjà, ils se divisent en différentes fractions, suivant des lignes de classe.

Dans les années 80, les dirigeants des Frères Musulmans ont bénéficié de la libéralisation économique – le programme de l'*infitah*, « ouverture » – au cours duquel Sadat, puis Moubarak, ont démantelé le secteur public et favorisé le capital privé. D'après une étude, les hommes d'affaires qui dirigent les Frères Musulmans ont contrôlé jusqu'à 40 % de l'économie égyptienne. Ils font partie du système capitaliste et ont tout intérêt à le défendre. Leur conduite n'est pas déterminée par le Coran, mais par des intérêts de classe.

Les fondamentalistes étaient aussi effrayés par les masses révolutionnaires que le régime lui-même. Au départ, les Frères Musulmans ont déclaré qu'ils ne négocieraient pas tant que Moubarak ne serait pas parti. Mais dès que le régime leur a fait un signe du doigt, ils ont changé d'avis. Lorsque les manifestants empêchaient les tanks d'occuper la place *Tahrir*, en se couchant sur le sol, l'un des dirigeants des Frères Musulmans est allé tenter de les en dissuader.

Notre attitude à l'égard de ces mouvements a été expliquée il y a longtemps par Lénine, lors du Deuxième Congrès de l'Internationale Communiste :

*« En ce qui concerne les Etats et les pays les plus arriérés, où prédominent des institutions féodales ou patriarcales-rurales, il convient d'avoir en vue :*

*1) La nécessité du concours de tous les Partis communistes aux mouvements révolutionnaires d'émancipation dans ces pays. [...] L'obligation de soutenir activement ce mouvement incombe naturellement en premier lieu aux travailleurs de la métropole ou du pays dans la dépendance financière duquel se trouve le peuple en question ;*

*2) La nécessité de combattre l'influence réactionnaire et moyenâgeuse du clergé, des missions chrétiennes et autres éléments ;*

*3) La nécessité, enfin, de combattre le panislamisme, le panasiatisme et autres mouvements similaires qui tâchent d'utiliser la lutte émancipatrice contre l'impérialisme européen et américain pour consolider le pouvoir [...] de la noblesse, des grands propriétaires fonciers, du clergé, etc. ; » (Lénine, Thèses sur la question nationale et coloniale, le 5 juin 1920).*

Telle est la véritable position du marxisme vis-à-vis de ces tendances réactionnaires. Telle est la position que la TMI défend.

Défendre l'unité du peuple révolutionnaire  
Contre toute discrimination fondée sur la religion  
Aucun compromis avec des tendances réactionnaires  
obscurantistes !

Liberté absolue de croire en une religion ou de ne croire en aucune

Complète séparation de la religion et de l'Etat !

Source :

<http://www.lariposte.com/manifeste-international-sur-la-1592.html>

Problèmes économiques  
No 3020  
25 mai 2011

## Le ressort économique des révolutions arabes

### L'irruption de la société arabe L'Expansion

Yves-Michel Riols

Si la répression aveugle et la corruption sont des facteurs communs aux mouvements de protestation qui se déroulent depuis la fin de 2010 dans le monde arabe, les inégalités de revenu qui constituent un obstacle au développement de la classe moyenne, notamment au Maghreb, sont considérées par l'auteur comme la cause principale des révoltes. En Tunisie, la paupérisation des classes moyennes a, en effet, joué un rôle majeur dans la chute du régime de Ben Ali. Au Maroc, celles-ci ont une relation moins conflictuelle avec le pouvoir bien que ce dernier 20 % du produit intérieur brut (PIB) - au point que l'on parle de "monarchisation" de l'économie. Le rapport de forces est différent dans les pays dépendants du pétrole, comme l'Algérie, où la rente pétrolière attire la majeure partie de l'activité capitaliste.

### La crise économique, révélatrice de toutes les fragilités Maghreb-Machrek

Jean-François Daguze  
En dehors de quelques monarchies du Golfe, le monde arabe n'a globalement pas su, selon l'auteur, profiter de la période de croissance déclenchée par le processus de mondialisation. Nombre de réformes structurelles sont restées inachevées et la plupart des gouvernements ont été incapables d'imaginer un nouveau modèle de développement permettant de sortir les pays de la stagnation qui sévissait depuis le début des années 1980, ainsi que de la dépendance à l'égard des recettes touristiques et des transferts de revenus. Dans ce contexte, la crise financière de 2007 s'est révélée plus dévastatrice que l'on s'y attendait en provoquant un assèchement des flux financiers dirigés vers les économies non pétrolières du Maghreb et du Machrek - les transferts ont, en 2009, diminué de 6 % (2 millions de dollars) et les recettes touristiques de 4,3 % - et l'effondrement du crédit, ainsi qu'en entraînant une réduction drastique des programmes de développement nationaux.

### Génération chômage

Alternatives internationales  
Yann Mens  
Plus de 100 millions d'habitants ont, aujourd'hui, dans les pays du Moyen-Orient (Iran compris) et de l'Afrique du Nord, entre 15 et 29 ans, soit un tiers de la population totale et 47 % de la population active. Si ces pays ont consacré en moyenne 5 % du produit intérieur brut (PIB) de la région au secteur éducatif entre 1965 et 2003, contre 3 % en Amérique latine, de très fortes inégalités demeurent entre eux, entre les catégories

respectivement 28,6 % et 32,6 % entre 1970 et 2003, mais l'accès à l'emploi n'en a pas pour autant été facilité : les jeunes, même diplômés, attendent en moyenne deux ans et demi avant de pouvoir entrer sur le marché du travail. Le chômage a ainsi, en reculant l'âge du mariage et de l'indépendance, favorisé la transition démographique mais il a également créé des frustrations à l'origine des révoltes.

### L'accès au crédit, un défi majeur

Financial Times  
Robin Wigglesworth et Simeon Kerr  
A la suite de l'effondrement du secteur immobilier au Moyen-Orient - les Emirats Arabes Unis (EAU) ont enregistré la plus forte baisse (- 70 %) -, conséquence de la crise financière mondiale de 2007, l'investissement étranger dans la région a diminué de 15 %. Si les plus grands pays producteurs d'hydrocarbures ont décidé, pour répondre à cette chute brutale, de consacrer une bonne partie de la rente pétrolière aux projets d'infrastructures, le secteur continue de vaciller et les risques demeurent particulièrement élevés. La reprise dans la région est en outre freinée par l'accès au crédit qui a été rendu plus difficile depuis la crise. Les prêteurs locaux restent frileux et, à Dubaï, ceux-ci ont récemment été échaudés lorsque le conglomérat public Dubai World a annoncé qu'il devait restructurer 26 milliards de dollars. Le problème de l'accès au crédit est d'autant plus important que les autres sources de financement pour les petites et moyennes entreprises (PME) sont limitées.

### Un plan Marshall pour les pays arabes !

Project Syndicate  
Nouriel Roubini  
Les troubles politiques dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord auront, selon Nouriel Roubini, de graves conséquences sur le reste du monde, résidant dans une augmentation du risque de stagflation, c'est-à-dire une croissance lente combinée à une forte inflation. La soif d'énergie des économies émergentes, les mouvements spéculatifs des cours, ainsi que l'inélasticité de la demande d'or noir participent de la hausse du prix du pétrole, mais les changements de régimes politiques et les contestations peuvent aggraver encore la situation. La crise financière de 2007 et les révoltes politiques devraient en outre conduire à des déficits importants et à une demande de revalorisation des salaires, facteurs d'inflation. Seule, la mise en place par des institutions internationales comme le Fonds monétaire international (FMI), d'un programme d'aide analogue au plan Marshall, permettrait d'atténuer les effets négatifs pour l'économie mondiale des événements politiques toujours en cours au Yémen, en Syrie et en Libye.

### Le " printemps arabe " n'a pas entraîné d'afflux migratoire en Europe

Le Monde.fr  
Samuel Laurent  
Environ 10 000 migrants en provenance d'Afrique du Nord ont, depuis début janvier 2011, débarqué à Lampedusa, l'île italienne devenue aux yeux des Européens le symbole de l'immigration clandestine. Si

## EGALEMENT DANS CE NUMERO

### LE JAPON APRES LA CATASTROPHE (I) Des lendemains difficiles...

Topic - HEC Eurasia Institute  
Jacques Giraud

Le Japon a été victime, le 11 mars 2011, d'un magnitude 9 sur l'échelle de Richter entraînant l'une des pires catastrophes de son histoire. On dénombre à ce jour 27 000 morts et disparus et 350 000 réfugiés. Le tsunami qui a succédé au tremblement de terre a provoqué ensuite un très grave accident nucléaire à Fukushima qui pourrait coûter à Tepco (Tokyo Electric Power Co), l'exploitant de la centrale, plus de 12 milliards de dollars. Le Japon devra également faire face aux coûts de la reconstruction, estimés à environ 235 milliards de dollars, ainsi qu'à la hausse du cours du yen (face au dollar) en raison de mouvements spéculatifs liés à un rapatriement massif de capitaux.

### LE JAPON APRES LA CATASTROPHE (II)

...Mais pas de récession en vue

Special Report de Nativis  
Nativis

Les catastrophes naturelle et industrielle qui se sont produites au Japon le 11 mars 2011 ne devraient toutefois pas, selon l'auteur, conduire le pays à la récession. En effet, les régions concernées ne concentrent que 4 % du produit intérieur brut (PIB) japonais. La reconstruction des usines et des villes sera en outre source d'activité. Toutefois, l'archipel nippon, déjà très endetté, devra, à court terme, procéder à une réallocation de l'épargne nationale. A plus long terme, l'économie pourrait avoir à lutter contre la menace de la stagflation : l'abandon du projet qui prévoyait avant l'accident de Fukushima de porter la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité pourrait en effet entraîner une hausse du prix des autres matières premières énergétiques.

## UNION MONETAIRE

Exportations : comment l'euro a réduit les écarts de prix dans la zone

Economie et statistique  
Julien Martin et Isabelle Méjean

L'Union économique et monétaire (UEM), mise en place en janvier 1999 et qui regroupe, depuis le 1er janvier 2011, 17 Etats membres et près de 322 millions d'habitants, est censée réduire la dispersion des prix à l'intérieur de la zone intégrée. Le mécanisme permettant cette convergence est le renforcement des comportements d'arbitrage : la monnaie unique facilite les comparaisons de prix et réduit les coûts de transaction. L'étude présentée ici est basée sur des données individuelles de prix à l'exportation français. Les résultats montrent que l'euro a significativement réduit la dispersion des prix à l'intérieur de la zone, mais également par rapport au reste de l'Europe. Si, avant la monnaie unique, les prix dans la zone euro étaient de 15 % plus élevés que dans le reste de l'Union européenne, cet écart s'est réduit à 8,1 % après 1999. Par ailleurs, l'effet de convergence a été plus important sur la discrimination par les prix des grandes entreprises.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

### Une croissance urbaine soutenable

Responsabilité et environnement - Annales des Mines  
Pierre-Noël Giraud

L'auteur revient, ici, sur la publication récente d'un rapport du Conseil mondial de l'énergie (World Energy Council) consacré aux défis liés à l'énergie dans les villes, en particulier dans les grandes cités et les mégalo-poles, aux politiques mises en œuvre ou qui pourraient l'être pour les relever, ainsi qu'au rôle particulier que les entreprises sont susceptibles de jouer dans ce cadre. L'urbanisation du monde peut en effet constituer une opportunité pour le développement durable à certaines conditions : que tous les habitants des villes aient accès aux services de base et que ces dernières contribuent à la lutte contre le changement climatique.

Source

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/3303332030200/>

## "Les révolutions arabes ne sont que des coups

### d'Etat militaires masqués" in Share

Propos recueillis par Valérie Segond | 01/06/2011,

18:36 - 895 mots De retour d'une mission d'étude en Tunisie, en Égypte et en Libye, Eric Denomé, directeur du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R), ancien du renseignement livre une lecture nuancée des événements du début d'année. Sans nier les aspirations des populations, il relativise l'ampleur du changement des équipes dirigeantes. Un prélude à de grandes déceptions.

#### Quelle lecture faites-vous du « printemps arabe » ?

Il y a dans ces pays une réelle aspiration à plus de liberté, mais pas nécessairement à plus de démocratie. Par ailleurs, je ne crois pas à la spontanéité de ces « révolutions », qui étaient en préparation depuis plusieurs années. Dès 2007-2008, des conférences organisées sous l'égide d'ONG américaines, comme Freedom House, l'International Republican Institute ou Capras, et où étaient présents la plupart des blogueurs et des leaders de ces mouvements, ont instillé le germe de la démocratie, créant un contexte favorable aux révolutions. Le processus était le même que celui qui a précédé le démantèlement de l'URSS, la Révolution serbe, la Révolution orange en Ukraine ou encore celle des Roses en Géorgie.

#### Mais pourquoi ont-elles éclaté en 2011 ?

Des contestations populaires ou étudiantes dans les pays arabes se produisent régulièrement, mais elles sont à chaque fois réprimées par l'armée et la police. Pour la première fois, l'armée s'est désolidarisée de la police, en refusant de réprimer les soulèvements en Tunisie comme en Égypte, et les mouvements ont été observés par la presse internationale. Mais surtout, dans la semaine précédant les événements, les plus hauts représentants des armées de Tunisie comme d'Égypte se sont rendus à Washington, qui assure l'essentiel du financement de l'armée, pour obtenir le feu vert des États-Unis à un renversement des dirigeants. Ils ne supportaient plus la prédation des clans au pouvoir.

Ces révoltes seraient donc des coups d'État militaires prenant le visage de mouvements démocratiques spontanés ? Les manifestants de la place Tahrir n'avaient pourtant pas l'air manipulés ?

En êtes-vous si sûre ? Il est tout de même étonnant que dans ce pays où existent un militantisme islamiste et un net sentiment anti-israélien, aucun slogan anti-israélien ne soit apparu

l'ancien chef du service des renseignements, et s'est immédiatement engagée à respecter les accords internationaux signés, notamment les accords de Camp David auxquels est hostile une large partie de la population.

#### Et en Tunisie ?

Le ras-le-bol face à l'avidité du clan Trabelsi était profond et touchait l'ensemble de la population confrontée à des difficultés économiques croissantes jusqu'aux entrepreneurs, dont beaucoup devaient « céder » des parts entières de leur business pour ne pas être inquiétés. C'est pour cela que des manifestations se sont produites dans toutes les villes du pays. La révolte y a été plus populaire et plus profonde qu'en Égypte, où les événements se sont, pour l'essentiel, limités à la place Tahrir. Mais comme au Caire, le nouveau gouvernement de Tunis comprend en majorité des collaborateurs de l'ex-président Ben Ali. Dans les deux cas, tout s'est passé comme si les jeunes générations avaient décidé de « faire sauter le bouchon » qui empêchait leur accès au pouvoir, sans changer fondamentalement le système ou le régime. L'imminence d'un coup d'État militaire était évoquée depuis dix-huit mois en Tunisie. Aussi n'est-il pas approprié de parler de « révolution ». L'Iran, en 1979, et l'URSS, en 1991, ont connu de vraies révolutions. Tout y a changé : les hommes, les institutions, les rapports internes, les relations internationales, etc.

Rien de tel dans les événements récents. Il s'agit d'un renouvellement des classes dirigeantes qui ont, avec l'accord de Washington, organisé des coups d'État « en douceur », en profitant d'une vague de contestation populaire qu'elles ont intelligemment exploitée. Ainsi, leur arrivée aux affaires bénéficie extérieurement d'une grande légitimité et donne le sentiment d'une rupture profonde avec le régime précédent. La situation est en réalité bien différente. D'ailleurs, pour Washington, c'est un « changement dans la continuité » modifiant peu l'équilibre régional, ce qui est étonnant pour des révolutions. Washington encourage et appuie les armées d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient pour qu'elles évoluent vers un rôle « à la turque » : c'est-à-dire qu'elles n'occupent pas le pouvoir - sauf cas de force majeure - mais soient les garantes de la stabilité du pays contre l'islamisme, qu'elles contribuent à la stabilité régionale et qu'elles ne manifestent pas d'hostilité réelle à l'égard d'Israël.

#### Comment lisez-vous la situation actuelle ?

Beaucoup de problèmes risquent de surgir : dans les deux pays, un fossé inédit est apparu entre l'armée, qui sort grandie des événements, et la police, qui a longtemps assumé la répression des manifestants. Les forces de l'ordre - surtout en Tunisie - en sont sorties profondément désorganisées. On pourrait voir une recrudescence de la criminalité nuisant à l'équilibre intérieur. Enfin, très vite, une partie de la population va réaliser qu'elle a été flouée. D'où de possibles chocs en retour et une reprise des émeutes. Nous en voyons peut-être déjà quelques signes avant-coureurs à travers les manifestations populaires qui semblent reprendre ici et là. Enfin, les islamistes se sont pour l'instant montrés plutôt discrets. Mais jusqu'à quand ?

Source :

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20110601trib000626151/les-revolutions-arabes-ne-sont-que-des-coups-d-etat-militaires-masques.html>

## Après le printemps tunisien, la révolution des médias reste à faire

REPORTAGE | Malgré les espoirs suscités par le Net, le paysage médiatique tunisien n'a pas vraiment changé. Sclérosées, la presse et la télé parviendront-elles à tourner la page ?

Le 04/06/2011 à 00h00  
Thierry Lécuyer - Télérama n° 3203

« Je me sens perdue... » A la terrasse du Grand Café du Théâtre de Tunis, Lina Ben Mhenni, l'air un peu las, un voile de tristesse sur ses 28 ans, tapote sur son téléphone, où les SMS tombent en cascade. Depuis janvier, la terrasse vibrante du café est aux premières loges de la révolution : vue directe sur l'avenue Bourguiba, le rendez-vous de toutes les manifestations à Tunis. L'artère bruisse de toutes les rumeurs. « C'est le chaos, ça me fatigue. La situation est instable. » Lina Ben Mhenni, blogueuse de la première heure (1) qui a ferrailé contre la censure au point de devenir l'une des bêtes noires de la police de Ben Ali, stoppe net notre conversation. Tourne la tête. Un jeune homme en chemise violette, cheveux gominés, vient d'entrer dans le café et lui sourit. Un ami ? « Non, c'est un des anciens flics qui me surveillaient au temps de Ben Ali. Avant, ces gars-là m'insultaient. Maintenant, ils viennent vers moi pour me dire qu'ils sont innocents. Qu'ils obéissaient aux ordres. Je n'ai pas envie de leurs excuses. Je leur en veux. Je n'oublie pas qu'ils sont entrés chez moi par effraction, qu'ils ont pris mes ordinateurs, mes appareils photo et caméras et les bijoux de ma mère. »

La blogueuse reprend la conversation, entre deux coups de fil d'amis, un SMS, un « tweet »... Comme un réseau informel attentif à la moindre alerte, à la plus petite vibration dans le pays : « Avant la révolution, je connaissais la majorité des blogueurs. Aujourd'hui, c'est le flou. Intox, diffamation... Trop de rumeurs. C'est vraiment compliqué de s'informer. Avant, je savais d'où venait le danger. Aujourd'hui, tout le monde se met sur Internet. Les insultes et les menaces peuvent venir de partout, des islamistes à l'extrême gauche. J'ai peur et je m'autocensure. »

Sur « A Tunisian Girl », son blog qui a fait le tour du monde, Lina Ben Mhenni livre ses états d'âme et même sa vie intime : elle n'écrit pas seulement sur la révolution mais aussi sur sa santé, fragile. Elle dit « je » dans une société qui a toujours privilégié le groupe. Elle chérit son père, « l'homme de [sa] vie », remercie sa mère, qui lui a donné un rein, en 2007 : libérée de la dialyse, la jeune blogueuse a pu vivre ainsi à plein la révolution, et même sillonner le pays. Enseignante d'anglais à la fac de Tunis, branchée sur la blogosphère mondiale, Lina incarne cette jeunesse qui veut croquer la vie, bouger, rêver sans frontières : celle qui a fait tomber Ben Ali, et qui est très critique sur le gouvernement de transition. Et demain ? « A Tunisian Girl » relaie parfois l'inquiétude d'autres blogueuses, comme la cinéaste Zohra Ben Khoud : « Qui va gérer le pays ?, demande cette dernière. Est-ce le peuple ou bien une nouvelle dictature ? J'ai peur de perdre mon identité, peur de perdre mes droits de femme... »

Cent jours après la révolution, Tunis, en ce mois de mai, ressemble à un grand théâtre d'ombres. En Tunisie, quand le temps est incertain, quand le soleil et la pluie se confondent, on parle du « mariage du loup ». *Ers el Dhib*, en arabe. Le mariage

du loup est dans la tête de beaucoup. Peur des islamistes pour les uns, peur du retour des caciques de l'ancien régime. Peur des manipulations. A l'euphorie de janvier a succédé l'inquiétude.

A l'approche des élections pour l'Assemblée constituante, prévues pour le 24 juillet, et alors qu'une soixantaine de partis ont surgi, parfois de nulle part, les journalistes ne sont pas les moins désarmés face à cette échéance capitale. « J'ai une maîtrise de communication, je suis journaliste, je ne suis pas la moins informée. Et je ne sais toujours pas pour qui je vais voter. Alors les autres... », s'inquiète Nesrine Ayari, jeune rédactrice à *Al Ejaïc* (« L'Aube »), l'hebdomadaire d'Ennahdha (« Renaissance »), le parti des islamistes dits modérés, longtemps interdit sous Ben Ali. Nesrine Ayari vient d'être recrutée à sa sortie de l'Issi, l'école de journalisme qui forme tous les professionnels de la presse. Pas besoin d'être une islamiste militante pour travailler dans l'organe des barbous ? Visiblement, non. Pas indispensable non plus d'être voilée, puisque Nesrine, croyante et pratiquante, avec ses cinq prières par jour, n'a pas encore fait son choix : « Je ne suis pas contre le voile, mais je veux que ce soit ma décision. » La jeune fille d'un quartier populaire a toujours rêvé d'être journaliste pour écrire « sur les femmes et les problèmes sociaux ».

Ennahdha est un parti conservateur religieux. Crédité de 20 à 40 % des suffrages dans les sondages, il prend pour modèle le Parti pour la justice et le développement, au pouvoir à Ankara depuis 2002. Nesrine Ayari s'interroge : « Je ne sais pas toute la vérité sur Ennahdha. Je manque de culture politique, comme tout le monde. » Son chef, Sahbi Atig, directeur de l'hebdomadaire, docteur en théologie et membre du bureau exécutif d'Ennahdha, n'en manque pas, lui ; dix-sept années de prison lui ont forgé un mental à toute épreuve. « Nous revenons de loin. » *Al Ejaïc* interdit pendant une vingtaine d'années, refait surface. Peinture fraîche, une poignée d'ordinateurs, une dizaine de permanents : Ennahdha, visiblement, ne manque pas de moyens. Mais le parti, qui caracole face à une gauche désunie, s'emploie surtout à rassurer : « Nous voulons la justice, mais sommes contre la vengeance, dit Sahbi Atig, qui fixe la ligne rouge du journal : *quel journaliste compétent peut venir travailler chez nous, à condition qu'il soutienne la transition démocratique et qu'il ne s'oppose pas à notre religion, car l'identité nationale de la Tunisie, c'est l'islam.* »

*Al Ejaïc* qui prépare activement la campagne des islamistes d'Ennahdha, semble en tout cas l'un des rares médias nouveaux en ordre de marche. Journaux, sites Internet, radios, voire télévisions : on ne compte plus les projets... en gestation. Mais il faut bien le reconnaître, à côté des blogueurs et de la galaxie Facebook, de plus en plus confuse, à côté d'anciens médias alternatifs comme la radio Kalima (kalimatunisie.com), maintes fois censurée sous Ben Ali et toujours en attente d'une fréquence, ou de sites de presse comme Kapitalis (kapitalis.com), le paysage médiatique n'a pas changé fondamentalement depuis la révolution. De la Télévision nationale tunisienne au quotidien *La Presse*, les médias de l'ancien régime sont toujours en l'état. Avec les mêmes journalistes, ou presque. Dans les locaux de *La Presse*, le quotidien phare de l'ère Ben Ali, dont les origines (mars 1936) remontent à l'époque du protectorat français, Mounji Gharbi, nouveau rédacteur en chef, nommé après l'éviction



par hasard, le soutenir en pleine crise aiguë de benalisme. « N'oublions pas que cet ex-président si critiqué a apporté la paix, la cohésion sociale, la disparition des bidonvilles et la lutte contre les extrémistes », renchérit Sitbon, ancien correspondant du Monde à Tunis dans les années 1950-1960. Mongi Gharbi n'en demandait pas tant. La révolution n'est visiblement pas passée par la rue Ali-Bach-Hamba, siège de la rédaction, à deux pas de la bouillonnante avenue Bourguiba. Pour autant, même à La Presse, tout le monde ne regarde pas dans le rétroviseur. Le chroniqueur Khaled Tahouibi offre ainsi une leçon d'humanité : « Ici, tout le monde s'est incliné... plus ou moins, constate le journaliste de 64 ans, qui a passé l'essentiel de sa carrière au service culture. Ce qui me sauve, c'est de ne pas être tombé dans le panégyrique du régime. Mais mes articles sont quand même tous bons à être jetés. Pas un de valable. Nos rédacteurs en chef qualifiaient de "bien dites" les phrases de nos articles qui ne voulaient rien dire. Il y avait des virtuoses de la phrase creuse. Depuis le 14 janvier, je me suis beaucoup interrogé. Je ne savais pas que les révolutions pouvaient faire autant souffrir. C'est un débat de soi à soi. Insupportable. Une voix vous dit que vous êtes un type bien et dix voix vous disent non. Maintenant, comment croire les journaux ? La purge, dans les médias, n'est pas faite. »

La purge ? Le nouveau pdg de la Télévision nationale - ancien rédac chef du journal télévisé en français, connu pour son passé de militant syndical - ne veut pas en entendre parler. Mokhtar Bazzaz affirme qu'« une dizaine, pas plus, de gens très mouillés » ont été écartés de la télévision. Sur mille deux cents employés. Pas de chasse aux sorcières, donc, mais une Télévision nationale qui semble coupée du monde, physiquement isolée dans ce bâtiment aux allures de château hanté. Une sorte de Fort Boyard, comme dit le patron de la télé, Mokhtar Bazzaz, pour qualifier cette forteresse, en partie vide, construite à l'origine pour abriter le siège de la Ligue arabe. Tunisie 7, la chaîne nationale sous Ben Ali, a changé de logo pour devenir Télévision tunisienne 1. Certes, le journal télévisé n'est plus grossièrement aux ordres. Il n'est plus dicté, comme autrefois, par les conseillers du palais présidentiel. Un espace de libre expression (ennuyeux à mourir) a présenté, tous les jours, à 19 heures, l'essentiel des soixante partis en lice. Avant le journal, le « dictionnaire politique » distille chaque jour un cours d'instruction civique : qu'est-ce qu'une Assemblée constituante ? Un scrutin majoritaire ? proportionnel ? Mais pour le reste, comment changer les habitudes d'une télévision dont les correspondants, en régions, étaient les attachés de presse du gouvernement (l'équivalent de nos départements), payés directement par l'administration locale ?

« En vérité, si j'avais pu, j'aurais tout changé. On ne peut pas faire du neuf avec du vieux », soupire Moufida Hachani, la nouvelle responsable des informations, élue par ses pairs, qui ne cache pas ses sympathies socialistes. De son bureau aux huit moniteurs éteints, elle tente vaille que vaille de fabriquer les journaux de la chaîne avec une maigre équipe d'une trentaine de jeunes journalistes. Dans la newroom aux bureaux immaculés, où pas un dossier ne vient troubler ce bel et inquiétant ordonnancement, on croise une équipe de trois journalistes de France 24. « Il faut vous désintoxiquer ! Certes, la télévision n'a pas eu un rôle valorisant sous Ben Ali, pendant vingt-trois ans, mais jusqu'à quand allez-vous porter cette culpabilité ? » Devant un parterre d'animateurs de talk-shows, le reporter de France 24 Adel Gastel bouscule ses confrères tunisiens. Depuis la révolution, France 24 en arabe est devenue l'une des chaînes préférées des Tunisiens, parfois même devant Al-Jazeera, si bien que les Français n'ont pas eu trop de mal à imposer leur présence : « On fait la part entre la politique de la France, qui nous a déçus, et les Français », dit Mokhtar Bazzaz, le pdg de la télévision. Pour le journaliste Antoine Carrara, le but était de « reprendre les bases », d'arrêter de filmer les brochettes d'officiels et les déplacements de ministres, d'instiller le goût du reportage et de l'enquête, « sans jouer les donneurs de leçons ».

Une altercation secoue soudain le bureau de la rédactrice en chef, prise entre deux employées prêtes à se jeter l'une sur l'autre pour une histoire de planning. Moufida Hachani tente de calmer le jeu : « Il faut avoir des nerfs en acier. Avant, c'était la matraille. Aujourd'hui, même le pdg a peur des salariés. Chacun veut faire ce qu'il veut. La Tunisie est confrontée à une vraie crise d'autorité. »

Ainsi court la révolution tunisienne. Pleine de promesses et toujours sur un fil. Au bord du précipice, entre la crainte des islamistes et le retour souterrain des anciens réseaux benalistes. La Tunisie du mariage du loup. Les médias sont face à un défi immense : ils ont moins de deux mois pour couvrir la campagne électorale et informer les citoyens pour ce rendez-vous crucial qui accouchera de la nouvelle Constitution tunisienne. Pari impossible ? Peut-être. Mais pas plus que d'avoir fait tomber un dictateur en moins de trente jours.

(1) Lina Ben Mhenni publie son témoignage Tunisien Girl, bapouise pour un printemps arabe, Indigène éditions (sortie le 16 juin).

Source :

<http://www.telerama.fr/monde/la-revolution-des-medias-reste-a-faire.69562.php>

**MONDE ARABE**

**Un printemps révolutionnaire et féminin**  
De la Tunisie au Yémen, les femmes ont eu un rôle décisif dans la vague de soulèvements qui a touché la région. Toutefois, le combat pour leurs droits est encore loin d'être terminé.

THE GUARDIAN - 7 JUILLET 2011

Dans une petite chambre de Benghazi, de jeunes hommes et femmes travaillent à l'élaboration d'un journal d'opposition. "Le rôle de la femme en Libye", annonce l'un des titres. Et l'on peut lire : "Elle est musulmane, mère de famille, soldat, manifestante, journaliste, bénévole, citoyenne." Les femmes arabes peuvent se vanter d'avoir été tout cela à la fois, et bien plus, durant ces mois d'agitation qui ont secoué les pays arabes. Parmi les images les plus frappantes de cette période de révolte, il y a celles montrant des femmes vêtues de noir et en colère, desmers de visages féminins dans les capitales des pays du Maghreb, de la péninsule Arabique et de l'arrière-pays syrien. Elles ont manifesté pour un changement de régime, pour en finir avec la répression, pour qu'on relâche leurs proches. On les a également vues prononcer des discours lors de rassemblements, s'occuper des blessés, nourrir les manifestants qui occupaient Le Caire et Manama, ainsi que l'armée qui s'est improvisée dans l'est de Libye.

Du Yémen à la Tunisie, en Egypte, en Libye, à Bahreïn et en Syrie, une chose est claire : après s'être organisées, après avoir manifesté, incité à la lutte, écrit des blogs, fait des grèves de la faim et parfois été tuées, les femmes arabes ont à peine progressé vers une plus grande égalité des sexes. Les femmes ont beau avoir soutenu le printemps arabe, reste toujours à voir si le printemps arabe soutiendra les femmes. Dès les premières grognes, en Tunisie, au tournant de cette année, il est devenu évident que l'image désormais désuète de la femme arabe servile, soumise et souvent cloîtrée à la maison allait devoir être corrigée. De l'élite des femmes tunisiennes instruites devenues docteuses, avocates et professeures d'université à l'immense multitude de femmes diplômées mais sans emploi, toutes ont joué un rôle clé dans le soulèvement déclencheur du printemps arabe. Au Caire, elles n'ont pas seulement grossi les rangs des manifestants, elles ont aussi contribué à transformer un moment sur la place Tahrir en véritable mouvement. Elles ont participé à la distribution d'aliments, de couvertures, elles ont apporté de l'aide médicale et contribué à l'organisation des tribunes. Au Yémen, c'est une jeune femme, **Tawakul Karman**, qui a mené les premières protestations, sur le campus d'une université, contre le long règne d'Ali Abdullah Saleh. Karman s'est fait connaître comme une des leaders de la révolution qui bat toujours son plein dans le pays.

A Bahreïn, des femmes ont fait partie de la première vague des opposants qui ont occupé – certaines avec leurs enfants – la place de la Perle, dans la capitale du royaume, pour réclamer le changement. Plus tard, le mouvement bahreïni a trouvé un leader de prestige en la personne de **Zainab Al-Khawaja**, la femme qui a entamé une grève de la faim après les violences subies par son père, son mari et son beau-frère et leur arrestation. "Les femmes ont joué un rôle extrêmement décisif cette fois-ci et ont risqué leur vie", souligne **Nabeel Rajab**, président du Centre pour les droits de l'homme de **CC** la fille de

Bahreïn. "Elles se sont occupées des blessés dans la rue et les ont soignés chez elles, car elles avaient peur de les emmener à l'hôpital." En Libye, des mères, des sœurs et des veuves étaient également en première ligne : après le massacre de prisonniers dans une prison en 1996, elles ont manifesté [les 15 et 16 février, donnant l'élan à la révolte du 17 février] devant le palais de justice de Benghazi pour protester contre l'arrestation de leur avocat. **Mouna Sahli**, enseignante de littérature à l'université **GARZOUZI** de Benghazi, dont le beau-frère est mort dans la tuerie qui a eu lieu dans la prison, témoigne : "Quelqu'un m'a donné une pancarte. Je n'étais même pas sûre de ce que je devais en faire, car je n'avais jamais rien fait de tel auparavant. J'en ai même oublié de cacher mon visage pour ne pas être reconnue." En Syrie, des centaines de femmes sont sorties dans les rues de **BANAYAS** pour dénoncer les détentions arbitraires de beaucoup d'hommes. Au Yémen, lorsque le président Saleh a critiqué la mixité des manifestations en affirmant que ça allait à l'encontre de l'islam, des milliers de femmes sont sorties dans la rue pour lui montrer qu'il avait tort. Durant la révolution tunisienne, les femmes ont également été victimes de la répression policière. Dans les zones rurales autour de Kasserine, certaines ont même été violées par la police après les manifestations. De nombreux viols ont également été enregistrés en Egypte en plein tumulte, dont notamment celui d'une journaliste sud-africaine de la chaîne américaine CBS. Une autre affaire a provoqué des remous à Tripoli, où une femme, **Iman Al-Qheidi**, a révélé s'être fait violer par une quinzaine de militants pro-Kadhafi. A Bahreïn, de nombreuses femmes ont été arrêtées, dont au moins neuf médecins et quatre infirmières. Au Yémen, **Tawakul Karman** a été détenue durant quarante-huit heures pour avoir commis l'outrage de conduire seule la nuit, ce qui était **un "humiliation"** pour les soldats qui l'ont arrêtée. Cependant, dans certains cas, les femmes ont pu protester avec une certaine impunité, voire tirer un avantage de leur statut. "Depuis le début, la police antiémeute s'est montrée extrêmement brutale, mais les femmes ont tenu bon et continué d'agiter leurs drapeaux devant eux", a commenté **Mariam Al-Khawaja**, militante des droits de l'homme à Bahreïn.

**Agressées physiquement**  
En Syrie, le contraire s'est produit : les femmes ont battu en retraite face aux violences. Le 16 mars, une manifestation non violente dirigée contre le ministère de l'Intérieur et organisée par les familles des prisonniers de Damas a abouti à des arrestations et à des agressions physiques, n'épargnant ni les femmes ni les enfants. "J'ai été frappée plusieurs fois, mais j'ai réussi à m'en sortir", a témoigné la fille d'un éminent prisonnier politique qui a tenu à ne pas dévoiler son identité. A Damas, une autre jeune femme, sous couvert d'anonymat, a confié : "Depuis le début il y a eu des bis, et les hommes avaient peur que leurs mères et leurs sœurs ne soient blessées. Certaines femmes craignaient aussi pour leur propre vie." Elle a ajouté que la plupart des mouvements de protestation sont partis des mosquées, lieux encore majoritairement masculins. "De nombreuses femmes

Kadhafi, Aïcha, 34 ans, sur le balcon d'un immeuble criblé de balles, venue s'adresser à la foule, elles se sont déchaînées. Aïcha est une icône aux yeux de beaucoup de jeunes femmes libyennes : elle est chic, elle a le sens des affaires, elle est blonde et elle a un penchant pour les vêtements de créateurs. On la surnomme la Claudia Schiffer de la Libye. Aïcha, seule fille sur les sept enfants de ~~Muammar~~ Kadhafi, est la femme la plus en vue du pays. Le gouvernement libyen compte également une femme à la tête du ministère chargé de la femme, de la famille et de l'enfance, mais c'est l'exception qui confirme la règle. Une seule femme fait partie du bataillon de fonctionnaires chargés de s'occuper des médias étrangers. Certaines femmes se sont engagées dans l'armée, mais n'ont pas le droit de combattre. Le "guide" Kadhafi est lui-même connu pour entretenir une garde personnelle constituée de plusieurs femmes. Comme c'est le cas dans de nombreux pays arabes, les femmes libyennes de la classe moyenne ont généralement fait des études supérieures et sont très présentes dans les professions de la médecine et du droit. Néanmoins, leurs sœurs plus pauvres sont réduites à être cloîtrées chez elles et soumises.

Il n'a pas été question d'égalité des sexes pendant le printemps arabe. Toutes les femmes des pays impliqués vous le diront, même si bon nombre d'entre elles craignent que tous les risques qu'elles ont pris ne soient pas récompensés et que les hommes, bien contents de voir les femmes manifester pour la liberté, ne le soient plus autant lorsqu'il s'agira de voir celles-ci siéger au Parlement ou participer au ~~gouvernement~~ et aux conseils d'administration des entreprises. Une manifestante égyptienne a même dit à Catherine Ashton, la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, qui s'est rendue récemment sur la place ~~Tahrir~~ au Caire : "Les hommes étaient bien contents que je sois là pour réclamer le départ d'Hosni Moubarak. Mais, maintenant qu'il est parti, ils veulent juste que je rentre chez moi."

Lorsque la nouvelle Constitution a été adoptée, en mars, rien n'a été mentionné concernant l'égalité des sexes. Rebecca ~~Chian~~, fondatrice de l'association pour les droits des femmes ~~Harassmap~~, estime qu'il existe déjà une réaction violente contre l'égalité hommes-femmes. "Une campagne de propagande est actuellement menée contre nous. Ils affirment que ce n'est pas le moment de défendre les droits de la femme, et c'est ce qui m'inquiète." D'après le lobby féministe tunisien, le véritable combat commence maintenant, avec l'apaisement de la révolution. Parmi les jeunes diplômés et sans emploi – dont les revendications ont servi d'étincelle pour embraser le pays –, les deux tiers sont des femmes. L'inégalité des salaires et des loix sur l'héritage, qui favorisent les fils, est toujours aussi scandaleuse. Toutefois, la première bataille portera sur les femmes au sein de la politique. Au début du mois d'avril, la commission chargée de réformer le paysage électoral de la Tunisie pour les prochaines élections a voté en faveur d'une parité hommes-femmes de 50 % sur les listes électorales. L'un des principaux partis d'opposition, le Parti démocrate progressiste (PDP), de gauche, compte déjà une femme à sa tête, la biologiste féministe Maya ~~Jouji~~. Ses militants espèrent que d'autres suivront le mouvement.

#### Propagande stratégique

Leila ~~Hamrouni~~, professeure dans un lycée d'une banlieue pauvre de Tunis, sera probablement candidate pour le parti ~~Ettajdid~~. "Nous devons absolument nous battre pour obtenir la parité aux prochaines élections, car je crains qu'elle ne soit pas appliquée correctement. Les plus petits partis affirment qu'en principe l'idée est excellente, mais que dans la pratique il n'y a pas assez de femmes ~~compétentes~~. C'est n'importe quoi ! Même dans les zones rurales, on peut trouver des femmes qui sont avocates, professeures ou docteurs. Sous Ben Ali, le régime comptait beaucoup trop d'hommes qui étaient loin d'être brillants. Pourtant, dès qu'on aborde le sujet des femmes dans la politique, tout le monde parle de compétences. Ben Ali s'est servi de la question des droits des femmes pour être bien vu du monde occidental, alors qu'il ne cessait de porter atteinte aux libertés et tournait le dos à la démocratie. Certains hommes pourraient désormais

~~dire~~ : 'Regardez ce que vous avez. Qu'est-ce que vous voulez de plus ?' Et il est difficile d'expliquer que, derrière toute cette propagande stratégique, nous avons encore beaucoup de raisons de nous battre." Khadija Cherif, sociologue et professeure d'université, est membre de l'influente Association tunisienne des femmes démocrates et siège à la commission qui rédige actuellement la loi électorale. Environ 20 % des membres de la commission sont des femmes. "Les femmes ont joué un rôle crucial, pas seulement au moment de la révolution, mais déjà des années auparavant, en soutenant les mineurs en grève ou en organisant l'occupation d'usines de textile. La reconnaissance de leur rôle doit désormais se faire par l'égalité des sexes dans le monde de la politique." L'une des inquiétudes de la gauche laïque, c'est que le retour au ~~pouvoir~~ des partis islamistes risquerait d'entraver de nouveau les droits des femmes en Tunisie. Le parti islamiste ~~Ennahda~~, qui avait été interdit [dans les années 1990], assure de son côté qu'il n'a pas l'intention de restreindre les droits des femmes.

Ailleurs, pourtant, les femmes sont catégoriques : dans cette révolution, il était question de changements de régime, pas de revendications féministes. "Durant ce soulèvement, hommes et femmes réclamaient les mêmes choses", estime ~~Mervat El-Zouki~~, une habitante de Benghazi. "Nous voulons pouvoir dire ce que nous pensons, être nous-mêmes, être des Libyens. Nous demandons la liberté sur tous les points : psychologique, social, économique. Nous voulons une histoire qui finit bien, en nous débarrassant de cette famille de fous qui contrôlait tout ce que nous faisons." ~~Bahraini Noor Jleli~~ ajoute : "Les femmes ne protestent pas pour leurs propres droits, mais pour ceux de tous." Néanmoins, ~~Fajsal Soulimani~~, 29 ans, leader durant les soulèvements au Yémen, laisse entendre que, bien que les femmes n'en appellent pas à l'égalité des sexes dans le pays, elles ont toutefois été prises beaucoup plus au sérieux par les hommes grâce à leur participation impressionnante dans les mouvements de contestation. "Nos revendications sont à peu près les mêmes que celles des hommes, souligne-t-elle. A commencer par la liberté, l'égalité dans la ~~citoyenneté~~ et un rôle plus important des femmes dans la société. Les femmes ont pu toucher un brin de liberté sur la place du Changement, où elles ont été accueillies mieux que jamais auparavant. Leurs compagnons masculins dans cette lutte pour la liberté ont étonnamment bien reçu leur contribution au mouvement. Et pour la première fois ils les ont laissées libres d'être et de dire ce qu'elles voulaient."

~~Iran~~ Depuis le début de la protestation lancée il y a deux ans par le Mouvement vert, près de 300 militantes sont détenues dans les prisons iraniennes, estiment les organisations des droits de l'homme", rapporte le webzine ~~Tahrir Bureau~~. Le principal chef d'accusation émis à l'encontre de ces détenues est de représenter "une menace pour la sécurité nationale". Depuis 2009, les militantes pour les droits des femmes ont élargi leur combat. Selon elles, "les revendications pour instaurer la démocratie en Iran doivent également inclure les questions d'égalité des droits entre les hommes et les femmes", rappelle ~~Tahrir Bureau~~.

THE GUARDIAN

~~Source~~

<http://www.courierinternational.com/article/2011/07/07/un-printemps-revolutionnaire-et-feminin>

## Le destin des révolutions arabes se joue-t-il en Arabie Saoudite ?

Publié par [Mohammed El Oul](#) le 18 juillet 2011 • Dans la catégorie [Chronique](#)

Pour les admirateurs de la politique étrangère saoudienne, l'efficacité de celle-ci est liée à son mode de fonctionnement. Il s'agit d'une « diplomatie silencieuse (1) », pragmatique et équilibrée, qui ne cède jamais aux dérives rhétoriques, aux tentations d'affrontement ou au militantisme notamment anti-impérialiste (2). Mais du point de vue de ses détracteurs, ce silence s'explique par l'incapacité des autorités monarchiques à communiquer sur une politique étrangère contraire aux désirs de larges secteurs de l'opinion publique saoudienne.

Les révélations de [Wikileaks](#) concernant le rôle d'Abdallah Ibn Abdel Aziz dans la mobilisation anti-iranienne ont surpris les Saoudiens notamment lorsque le roi demande aux autorités américaines de « couper la tête du serpent (3) » iranien dont il venait de recevoir le président, Mahmoud [Ahmadinejad](#), à Riyad.

Ainsi, l'un des traits distinctifs de la diplomatie saoudienne est sa difficulté à assumer les choix qu'elle opère et qui s'inscrivent presque systématiquement en harmonie avec la stratégie globale américaine au Moyen-Orient que les peuples de la région vivent comme une agression (4). En réalité, dans le monde arabe, la méfiance par rapport à la diplomatie saoudienne est devenue le réflexe dominant même si cette dernière bénéficie d'une couverture médiatique assurée par une armée de journalistes arabes essentiellement Libanais, d'articles et d'émissions favorables à sa politique étrangère. Un soutien médiatique susceptible d'induire en erreur l'observateur, plus particulièrement lorsqu'il est non arabophone.

*L'Arabie Saoudite au cœur de la contre-révolution (5) ?*

Depuis le déclenchement des révolutions arabes et la chute du régime de Moubarak qui a profondément choqué les responsables saoudiens, le rôle prêté au plus grand pays de la péninsule arabique dans l'organisation de la contre-révolution est redouté au même titre que celui des Etats-Unis ou d'Israël par les partisans du changement dans le monde arabe. A cet égard, le point de vue de l'écrivain égyptien [Ajaaj El Aswany](#), auteur du roman *L'immeuble Yaacoubian* (6) est sans appel (7). Il considère que l'Arabie Saoudite coordonne ses actions avec les Etats-Unis pour faire avorter les révolutions arabes, freiner l'extension de la contestation sur son territoire et éviter la chute d'autres alliés des Etats-Unis dans la région. L'intérêt des Saoudiens pour les révolutions au Maghreb et au [Machrek](#) s'explique également par la crainte des conséquences diplomatiques du processus d'émancipation politique des peuples arabes. Les principaux régimes arabes sont pris, depuis plus de cinquante ans, dans une toile d'araignée de relations et de réseaux clientélistes internationaux qui, tout en les privant d'une grande partie de leur souveraineté, leur fournissent protection et pérennité. A cet égard, le cas de l'Egypte est exemplaire. L'ex-président Moubarak avait conscience que la fonction stratégique qu'il remplissait dans le système international au profit des Etats-Unis lui permettait de faire l'économie d'une véritable légitimité populaire. Le volet démocratisant du projet du « Grand Moyen Orient » de George W. Bush s'est heurté à cette dichotomie (fonction stratégique/légitimité populaire) alors que le « discours du Caire » de [Barack Obama](#) avait surtout pour ambition de désamorcer (8) « l'antagonisme culturel et religieux » entre les Etats-Unis et le monde arabe. Ainsi, la chute du régime égyptien sous la pression de l'opinion publique (9) a privé les Etats-Unis du soutien qui, ajouté à celui de l'Arabie Saoudite, leur permettait de pérenniser leur emprise dans la région. Si l'administration américaine n'a pas anticipé (10), ni souhaité et encore moins préparé la chute du régime de Moubarak, son attachement à la pérennité de la famille royale saoudienne au pouvoir est resté indéfectible (11).

suggère le contraire. Pour leur part, les révolutionnaires tunisiens, yéménites et égyptiens dénoncent d'une manière régulière, les ingérences saoudiennes dans leurs affaires internes et critiquent la solidarité affichée avec des dirigeants « corrompus et sanguinaires ».

Sur le plan médiatique, si [Al-Jazeera](#) est souvent considérée comme la chaîne des révolutions arabe (14), les médias panarabes financés par les

Or, dans un Moyen-Orient sans Moubarak, le poids de l'Arabie Saoudite dans la stratégie américaine devient démesuré et crucial. D'autant plus que l'attitude des autorités saoudiennes par rapport aux révolutions arabes est de moins en moins unilatérale dans la mesure où l'un de ses principaux adversaires, en l'occurrence la Syrie alliée de l'Iran et soutien du Hezbollah libanais, est en train de vaciller car touchée par la fièvre révolutionnaire. Dans cette perspective, une attention particulière est accordée dans le monde arabe à l'attitude de l'Arabie Saoudite par rapport aux insurrections en cours (12) car ce royaume a joué dans les années cinquante et soixante un rôle crucial dans la lutte idéologique contre la gauche et le nationalisme arabes. Le soutien qu'elle accorde actuellement aux chefs d'Etat arabes déçus ou déstabilisés est d'autant plus significatif que la situation interne saoudienne est comparable à celle des pays gagnés par la fièvre révolutionnaire.

*La lutte contre les ennemis d'hier et ceux d'aujourd'hui*

En effet, grâce à la rente pétrolière et à l'Islam comme ressource symbolique, l'Arabie Saoudite s'est constituée un vaste réseau de clientèle dans le monde arabe et islamique. Elle a su par la suite mobiliser ce réseau pour endiguer la vague socialiste et nationaliste qui a traversé le monde arabe dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. La chute de plusieurs monarchies aussi bien en Egypte (1952), en Irak (1958) qu'en Libye (1969) et l'avènement des républiques socialistes à leur place ont poussé l'Arabie Saoudite à déployer une véritable stratégie de « guerre culturelle » contre les idéologies dominantes de l'époque. Le nationalisme arabe a été stigmatisé comme une politique importée et exogène contraire aux principes même de l'Islam alors que le socialisme et le communisme étaient présentés comme des mouvements antireligieux.

Cette « guerre des idées » a été en grande partie le volet culturel de la stratégie américaine qui, dans le cadre de la « doctrine Eisenhower », visait à endiguer l'avancée du communisme au Moyen-Orient et à affaiblir les mouvements de libération hostiles à la domination étrangère, qu'elle ait été européenne ou américaine. Depuis le 11 septembre 2001, au nom de la « guerre contre le terrorisme » initiée par les Etats-Unis, l'Arabie Saoudite joue un rôle important dans la délégitimation des mouvements violents ou pacifiques hostiles à la présence américaine au Moyen-Orient. Ainsi, la diplomatie saoudienne a acquis une expérience certaine dans la confrontation des idées grâce à un réseau d'institutions, d'organes de presse et de médias qu'elle contrôle. Aujourd'hui une grande partie de ce dispositif est utilisée pour gérer les effets des révolutions arabes sur les rapports de forces régionaux et sur le champ politique saoudien. Riyad a exprimé d'une manière explicite son hostilité aux révolutions arabes. La désapprobation des nouvelles idées qui agitent la rive sud de la Méditerranée s'est traduite par l'accueil des dirigeants déçus ou déstabilisés, l'organisation d'une « guerre des idées », le lancement de *Fatwas* contre les révolutions et l'exacerbation du clivage confessionnel entre les *chittes* et les *sunnites*.

Une stratégie avec une triple dimension : politique, médiatique et confessionnelle

Après la fuite du président tunisien [Zine El-Abidine Ben Ali](#) le 14 janvier 2011, c'est l'Arabie Saoudite qui lui accorde l'asile. Six mois plus tard, elle reçoit le dirigeant yéménite Ali Abdallah Saleh, victime d'un attentat qui a visé le Palais présidentiel le 3 juin, pour le soigner pendant qu'il organise son retour politique. Le souverain Ben Abdelaziz [Saoud](#) refuse de livrer ces chefs d'Etat aux nouvelles autorités qui souhaitent les juger car, d'après lui, en accordant le refuge aux ex-présidents, il facilite les transitions politiques dans leurs pays. Pendant ce temps, les Saoudiens n'hésitent pas à critiquer l'attitude américaine face au « Printemps arabe » et l'abandon des dirigeants contestés à leur sort, en particulier le président égyptien Hosni Moubarak. Pour bien se faire comprendre par Washington, le prince [Turki al-Faysal](#), ancien responsable des services secrets saoudiens et ancien ambassadeur à Washington qui n'occupe actuellement aucun poste officiel, s'est voulu sentencieux : « Il ne faut pas abandonner ton allié lorsqu'il est en difficulté, tu dois lui donner des conseils et des idées (13) ». La solidarité

saoudiens sont les organes de la contre-révolution sauf en ce qui concerne la couverture de la révolution en Syrie. Les journaux panarabes saoudiens notamment *Al-Chark al-Awsat* et *Al-Hayat* ainsi que la chaîne d'information en continu *Al-Arabiya* mènent un travail de couverture méthodique dans le but de montrer que les révolutions arabes sont un échec. De nombreux avis de religieux saoudiens (Fatwas) ont, non seulement condamné l'esprit des révolutions, mais également toute manifestation ou contestation politique. C'est le cas du grand mufti d'Arabie Saoudite Abdallah Al Cheikh qui, en commentant la révolution égyptienne, a considéré que les peuples ne tireront aucun avantage de ces « agitations ». Il a aussi prédit que c'est « l'ennemi qui va pouvoir s'infiltrer » dans le corps de la nation en profitant du désordre, avant de conseiller aux peuples d'« obéir aux injonctions de leurs dirigeants » et à ces derniers de « procéder à des réformes ».

Les dirigeants saoudiens présentent la contestation révolutionnaire aussi bien au Bahreïn qu'en Arabie Saoudite comme de simples mobilisations confessionnelles chiites orchestrées par l'Iran. Cette confessionnalisation des révoltes permet de discréditer et d'isoler les opposants en jouant sur le clivage sunnite/chiite et en suscitant un ralliement national contre l'Iran chiite et ses visées hégémoniques. Or cette stratégie de diabolisation de l'Iran par les autorités saoudiennes ne s'explique que partiellement par l'antagonisme de ces deux branches de l'Islam que les journalistes saoudiens eux-mêmes peinent à présenter d'une manière argumentée à leurs lecteurs. En réalité, la divergence est essentiellement politique. Elle concerne le rôle et la place des Etats-Unis dans le Golfe arabo-persique et au Moyen-Orient en général. Dans le passé déjà, le président égyptien Jamal Abdel Nasser et l'irakien Saddam Hussein – tous deux sunnites – se sont heurtés à la doctrine stratégique saoudienne qui considère comme incompatible la coexistence du parapluie américain protecteur et d'une puissance Moyen-Orientale qui prétend au leadership régional. Toute volonté de constituer un système de sécurité régionale, autonome par rapport aux Etats-Unis est considéré par la famille royale comme attentatoire à sa sécurité. En effet, la recherche de la protection d'une grande puissance est consubstantielle à la formation de l'Etat saoudien moderne, né de l'arbitrage de la Grande Bretagne, après la première guerre mondiale en faveur d'Ibn Saoud au détriment de Cherif Hussein(15). Depuis 1944, après la rencontre du Quincy entre le monarque Ibn Saoud et le président américain Franklin Roosevelt, l'Arabie Saoudite œuvre pour légitimer la présence américaine dans la région et, grâce au contrôle symbolique(16) qu'elle exerce sur l'Islam, entrave toute mobilisation réelle contre l'hégémonie américaine. En contestant une telle hégémonie, l'Iran met en difficulté politique le régime saoudien qui brandit l'argument confessionnel chiite pour limiter la popularité des idées iraniennes dans la région et isoler Téhéran et ses alliés arabes.

« Une situation interne pré-révolutionnaire » ? (17)

L'hostilité saoudienne aux révolutions arabes s'explique essentiellement par la similitude des conditions politiques entre ces pays et à cause de la crainte de la contagion qui pousse à la mobilisation contre-révolutionnaire. Une certaine islamologie néo-orientaliste(18) a pris l'habitude de présenter les Saoudiens comme un peuple « exotique ». Toute contestation politique est montrée comme une « insurrection islamiste ». Cela est censé autoriser la répression interne et la coopération avec les Etats étrangers dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. En réalité, depuis 1990 après son appel aux troupes américaines pour protéger le royaume de la menace irakienne, le régime saoudien a perdu une grande partie de sa légitimité qui était essentiellement traditionnelle et religieuse. La série d'attentats qui allait touché les intérêts américains et saoudiens à partir de 1993, y compris l'attaque du 11 septembre 2001, n'avaient aucune dimension religieuse. Ils voulaient exclusivement fragiliser l'alliance saoudo-américaine comme préalable à la destruction du régime des Saoud. La dimension terroriste de la contestation en Arabie Saoudite ne doit pas occulter le fait que les opposants saoudiens ont des revendications qui rappellent celles des manifestants au Caire, à Rabat ou à Tunis. D'un point de vue politique, ils exigent que « le parlement (Majlis al Choura) soit entièrement élu, que le poste de premier ministre ne soit pas dévolu pas le roi, l'indépendance de la justice, la lutte contre la corruption, la liberté d'expression, la résolution des problèmes des jeunes, la libération de prisonniers politiques (19) ». A cet égard, il n'y a aucune exception saoudienne. Le Saoudien comme l'Egyptien revendique des droits politiques tels qu'ils sont universellement conçus. La seule exception reste la capacité du royaume à acheter la paix civile en distribuant les fruits de la rente pétrolière. C'est justement l'opération à laquelle a procédé le roi Abdallah à son retour du Maroc le 23 février 2011, ce qui lui a permis de reporter à plus tard les réformes politiques réclamées par de larges secteurs de l'opinion publique du royaume. Après la chute du régime de Moubarak, qui exacerbé les tensions avec les Etats-Unis accusés d'avoir facilement tourné le dos à

leur allié égyptien, les relations entre saoudiens et américains se sont apaisées. Barack Obama, qui voulait accompagner les révolutions

arabes, pour empêcher qu'elles ne prennent une tournure défavorable aux intérêts de son pays, a dû accepter la logique saoudienne hostile au changement politique notamment dans le Golfe et qui, cependant, accueille favorablement l'insurrection syrienne, qui est susceptible de priver l'Iran de son principal allié arabe. A ce titre, la posture contre-révolutionnaire de l'Arabie Saoudite devient moins claire qu'auparavant. Son intervention militaire au Bahreïn pour mettre un terme aux manifestations contre le roi Hamad Ben Issa Al-Khalifa est contrebalancée par une mobilisation médiatique massive contre le régime de Bachar Al-Assad. Les révolutions arabes échappent donc à toute logique unilatérale et globale ; leur puissance et leur caractère insaisissable contraignent les acteurs à déployer des stratégies différenciées selon les contextes et les intérêts en jeu. Mais, comme par le passé, lorsqu'il fallait lutter contre le nationalisme et le socialisme arabes, le destin des révolutions arabes aujourd'hui se joue dans l'entente entre Washington et Riyad. En effet, l'affaiblissement des principaux acteurs arabes que sont l'Egypte, la Syrie et l'Iraq laisse le champ libre à l'Arabie Saoudite, soutenue par les Etats-Unis, afin de gérer les révolutions arabes et peser sur l'évolution politique de l'ensemble de la région dans un sens favorable aux intérêts des deux pays.

(1) « Une diplomatie silencieuse » mais qui s'exprime autrement. A cet égard, les orientations de la politique étrangère saoudienne sont clairement exposées par les éditorialistes du quotidien londonien à capitaux saoudiens *Al-Chark Al-Awsat*. Voir : « Voyage au cœur des quotidiens panarabes », *Le Monde Diplomatique*, décembre 2006.

(2) Zuhayr Fadi al-Harbi, « La dynamique de la diplomatie saoudienne ... pour éviter les surenchères à propos des affaires arabes », *Al Riyadh* (quotidien saoudien), 12 juillet 2011.(3) *Le Monde*, 30/11/2010. (4) Ainsi, selon le dernier sondage « Arab Attitudes 2011 », effectué en juillet 2011, 80 % des Jordaniens et 65 % des Egyptiens considèrent que les

ingérences des Etats-Unis au Moyen-Orient constituent le principal obstacle à la paix et à la stabilité dans la région. The Arab American Institute (AAI), the Foundation. (5) Ahmed Adnan, « La contre révolution en Arabie Saoudite », *Al Akhbar* (Liban), n° 1430, 7 juin 2011.(6) Alaa al-Aswani, L'immeuble Yaqoubian, (Imarat Yaqoubian), Actes Sud, traduction française en 2005.(7) <http://alaaal-aswani.maktoobblog.com>.

(8) Mohammed El Ofi, « Que reste-t-il de l'Esprit du Caire. La réception du discours d'Obama par les opinions publiques arabes », *Revue Politique Américaine*, n°18, 2011. (9) Sur le rôle des opinions publiques comme facteur de changement stratégique, voir Mohammed El Ofi, « Les opinions publiques arabes, enjeu des relations internationales », *Revue Maghreb-Machrek*, n° 204, été 2010. (10) F. Gregory Gause III, « Why Middle East Studies Missed the Arab Spring: The Myth of Authoritarian Stability », *Foreign Affairs*, juillet-août 2011.

(11) « For the Obama administration, Saudi Arabia's escape so far from the Arab spring has been a welcome relief », *Financial Times*, 16 juin 2011. Lire aussi : « For the Obama administration, Saudi Arabia's escape so far from the Arab spring has been a welcome relief », *Financial Times*, 16 juin 2011.(12) « Saudi Arabia Scrambles to Limit Region's Upheaval », *New York Times*, 27 mai 2011.(13) Al-Quds al-Arabi, Londres, 11/07/2011.(14) « L'effet al-Jazira. Une scène politique de substitution », *Le Monde Diplomatique*, Mai 2011.

(15) Madawi al-Rashid, *A History of Saudi Arabia*, Cambridge University Press, Cambridge, 2002.(16) L'Arabie Saoudite gère les lieux saints de l'Islam (la Mecque et Médine) des institutions panislamiques comme l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et surtout entretient un réseau de mosquées et d'institutions musulmanes dans le monde.

(17) Sald al Chihabi, « Le changement en Arabie Saoudite ... mais pour quand ? », *Al Quds al-Arabi* (Londres), 12/07/2011.(18) Pascal Manq, « Le wahabisme, arme fatale du néo-orientalisme », (19) Ahmed Adnan, « La contre révolution en Arabie Saoudite », *Al Akhbar* (Liban), n° 1430, 7/06/2011.

Source :

<http://www.grotius.fr/le-destin-des-revolutions-arabes-se-joue-t-il-en-arabie-saoudite/>

# Libye : les rebelles dans Tripoli, bientôt la fin pour Kadhafi

PUBLIÉ LE LUNDI 22 AOÛT 2011 À 07H05

Les combattants rebelles déferlent depuis ce dimanche soir sur Tripoli, la capitale libyenne, où des milliers d'habitants sont descendus dans les rues désertées par les forces de Mouammar Kadhafi qui n'ont semblé opposer que peu de résistance aux insurgés.

«La situation est très fluide. On peut voir le régime s'effriter et, plus tôt Kadhafi réalisera qu'il ne peut pas gagner cette guerre contre son propre peuple, mieux ce sera», a déclaré tard dimanche un porte-parole de l'Otan.

La capitale est quasiment sous contrôle

Les insurgés contrôlent désormais tous les quartiers de la capitale à l'exception du complexe de Bab al Azizyah où se trouve la résidence de Mouammar Kadhafi, selon la chaîne de télévision Al Djazira.

Des images montrant des milliers de personnes rassemblées dans le centre de la capitale et déchirant des portraits de Kadhafi ont par ailleurs été diffusées sur l'antenne d'AE Arabya.

Le fils aîné de Kadhafi s'est rendu

Le fils aîné du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi, Mohammed Kadhafi, s'est rendu aux forces rebelles, a déclaré à Reuters Adel Dabbechi, coordinateur du Conseil national de transition (CNT), organe politique des insurgés.

Il a également confirmé la capture de Saïf al Islam, le plus jeune fils du colonel libyen, qui avait été annoncée un peu plus tôt par le chef de file du CNT.

Le procureur de la Cour pénale internationale, Luis Moreno Ocampo, a lui aussi confirmé à Reuters l'arrestation de Saïf al Islam Kadhafi, à l'encontre duquel il a émis en juin un mandat d'arrêt après l'avoir inculpé de crimes contre l'humanité, en même temps que son père et que le chef des services secrets libyens.

Deux messages sonores de Kadhafi

A Tripoli, les rebelles ont atteint la place Verte dans le centre, où ils ont agité des drapeaux de l'opposition en signe de victoire, selon des images diffusées par la télévision britannique Skyx tôt lundi.

Des clameurs de joie ont retenti sur cette place du centre de la capitale qui était jusque là réservée aux rassemblements des partisans du régime. Alors que les forces rebelles progressaient vers le centre de la capitale, Mouammar Kadhafi a une nouvelle fois invité les Libyens à "sauver Tripoli" dans un message sonore diffusé dimanche par la télévision publique.

"Il y aura un massacre"

"Il s'agit d'une obligation pour tous les Libyens. C'est une question de vie ou de mort", dit-il dans ce deuxième enregistrement de la journée. "Je crains que si nous n'agissons pas, ils brûlent Tripoli", a indiqué Kadhafi qui règne sans partage depuis 42 ans dans le pays. 7/ tix aura plus d'eau, de nourriture, d'électricité et de liberté."

Son porte-parole, Moussa Ibrahim, a mis en garde contre un règlement de comptes des rebelles. "Un massacre va être commis à Tripoli si l'un des deux camps l'emporte parce que les rebelles viennent emplies de haine. Que notre dirigeant parte ou démissionne, il y aura dans tous les cas un massacre."

Le "guide" libyen est prêt à négocier en personne avec le chef de file des rebelles, a précisé Moussa Ibrahim, faisant état de 1 300 morts dans la capitale ce dimanche.

Transition pacifique et immédiate

Le secrétaire général de l'Otan Anders Fogh Rasmussen a appelé à une transition pacifique et immédiate en Libye et s'est dit prêt, pour y parvenir, à travailler avec les rebelles qui combattent depuis mi-février les forces kadhafistes.

"L'Otan est prête à travailler avec le peuple libyen et avec le Conseil national de transition (des rebelles)", indique-t-il dans un communiqué. "(Les rebelles) doivent s'assurer que la transition est pacifique et complète, que le pays reste uni et que l'avenir soit fondé sur la réconciliation et le respect des droits de l'homme."

L'Otan a annoncé dimanche qu'elle continuerait à protéger la population civile en Libye. L'aviation de l'Otan mène des raids quasi quotidiens sur la Libye depuis le 31 mars dans le cadre de la résolution 1793 du Conseil de sécurité de l'Onu adoptée le 17 mars qui autorise les Etats membres à prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger les populations civiles.

Sources :

<http://www.laprovence.com/article/a-la-une/libye-les-rebelles-dans-tripoli-bientot-la-fm-pour-kadhafi>

## Enquête.

MONDE - **l'Humanité** le 3 Octobre 2011

Des hackers sous la bannière des révolutions arabes

Européens, Américains et Maghrébins, les hackers du groupe **Telecomix** luttent contre la censure du Net et les technologies de surveillance. Récit de leurs actions en Tunisie, en Égypte et surtout en Syrie, où ils ont réalisé un coup d'éclat en piratant les installations de **Syriatel**, le principal fournisseur d'accès, pour permettre aux Syriens d'avoir accès à des connexions libres et sécurisées.

Le 5 septembre, à 1h53 GMT, la majeure partie du Web syrien se bloque. Les internautes ont beau cliquer, ils ne peuvent accéder qu'à une seule page: un lit de survie à l'usage des opposants à **Bachar Al Assad**. « Vos activités sur Internet sont surveillées. Voici les outils pour échapper à cette surveillance », explique en substance cette page, en anglais et en arabe.

Le groupe **Telecomix** vient de lancer la seconde phase de l'**OpSyria**: le piratage simultané de tous les routeurs de la marque **TP-Link**. Ces boîtiers, qui servent à connecter les ordinateurs au réseau, sont utilisés par **Syriatel**, le fournisseur d'accès Internet qui domine le marché syrien. Ils ont été reprogrammés de l'intérieur, leurs codes d'accès changés. Les pirates, ou hackers, qui ont réalisé ce tour de force sont allemands, suédois, américains, tunisiens, égyptiens, français. Leurs surnoms - **KhsOps**, **Kitstoa**, **Okhin** ou **Bluetouff** - sont parfois déliants, mais leur engagement auprès des révolutions arabes est très sérieux.

Les pirates français, rencontrés dans un squat de hackers parisiens, ont entre vingt et quarante ans. **KhsOps**, casquette et ceinture cloutée, est un jeune chercheur universitaire. **Bluetouff**, costard et lunettes noires, dirige une société de sécurité informatique. **Kitstoa**, ancien journaliste indépendant, participait à l'opération tout en s'occupant de ses enfants. Des profils différents, avec un point commun: des yeux cernés. Car un hacker, c'est souvent un type qui ne dort pas assez. « Quelques-uns d'entre-nous ont fait des **burn-out** après les opérations, confie **Okhin**, grand jeune homme à rouflaquettes. On bosse comme des malades, on est en contact avec des mecs qui risquent leur vie et qui d'un coup ne donnent plus de nouvelles. C'est émotionnellement exténuant. »

**Telecomix**, qui compte entre dix et vingt membres, est tout à la fois groupe de travail informel et un noyau militant mouvant. Il n'y a pas de leader, pas de porte-parole, pas d'agenda politique. Ses membres se réunissent autour de projets précis, pour un temps donné. Ses « agents » se disent « viscéralement anti-censure », pour la « liberté du Net ». C'est à l'époque où Sarkozy parlait du Web comme d'un « Far West à civiliser » qu'ils sont montés au créneau. « Nous avons créé le groupe en 2008, en réponse au paquet télécom, l'ensemble de lois européennes qui préparait le terrain à **Hadopi** », raconte **Bluetouff**.

En janvier 2011, **Telecomix** suit avec attention la révolution tunisienne. Sur les murs de l'avenue Bourguiba, à Tunis, s'étalent des tags « **Thanks you, Facebook!** ». Bientôt, le blogueur **Slim Amamou**, membre du Parti pirate tunisien, est nommé au gouvernement. « Internet servait d'outil d'organisation pour les militants, remarque **Kitstoa**. Mais, à l'inverse, le Web était aussi utilisé pour traquer les opposants. Il y avait des choses à faire. » À cette époque, les agents de **Telecomix** offrent un soutien technique, font profiter les Tunisiens de leurs compétences. « Nous avons commencé petit, explique **Okhin**. Nous avons aidé des blogueurs à « encapsuler » leurs données, un procédé qui permet de faire croire qu'ils se connectent d'un autre endroit. Nous avons également réalisé des copies de sauvegarde de leurs sites, au cas où ils seraient fermés par le pouvoir. »

Suivant la flambée révolutionnaire, **Telecomix** se tourne vers l'Égypte. Là-bas, Mubarak ne fait pas dans la finesse, pour réprimer les cyber-dissidents. Le 28 janvier, il fait fermer les principaux fournisseurs d'accès causant une chute de plus de 90% du trafic Internet. Du jamais-vu. Face à ce black-out, les agents de **Telecomix** se retroussent les manches et font avec les moyens du bord. En effet, trop souvent hacker rime avec casseur ou voleur, mais le terme signifie en réalité bidouilleur. « Rapidement on s'est dit que les connexions téléphoniques par fil étaient toujours actives et que nos contacts en Égypte pouvaient passer par là », explique **Okhin**.

Les hackers commencent donc à mettre en place un mini-réseau parallèle entre l'Égypte et l'Europe. De l'autre côté de la Méditerranée, les opposants se munissent de vieux modems et les connectent à des prises téléphoniques. En Europe, les hackers font de même. « Nous leur avons ensuite fourni des identifiants et des mots de passe, pour pouvoir relier nos modems et les leurs », poursuit **Okhin**. Ainsi, par le biais de lignes téléphoniques, les militants égyptiens pouvaient se connecter au Web européen. « La connexion était médiocre, bien sûr, précise **Okhin**. Mais largement suffisante pour leur permettre de poster des textes et de communiquer avec l'extérieur. C'était l'essentiel. »

La Tunisie et l'Égypte, c'était facile. La Syrie, par contre, c'est terra incognita. « On ne connaissait personne là-bas et, surtout, on ne connaissait pas les moyens de censure », souligne **KhsOps**. Ils rongent leur frein, « frustrés ». Avant de se remettre au travail. Car ils ont un atout dans leur manche: « Les Syriens sont vraiment nuls en informatique », sourit **Bluetouff**.

L'**OpSyria**, découpée en plusieurs phases, appelée « saisons », est lancée. La première saison est un passage au crible de l'intégralité du Web syrien. Les hackers ont d'abord établi une liste de tous les ordinateurs syriens, grâce au site **robtex.com** qui recense, par pays, toutes les adresses IP du monde. Bonne nouvelle: il n'y a qu'entre 100 000 et 150 000 machines en Syrie. Ils lancent ensuite un « scanner » sur tous les ordinateurs syriens. « Un scanner, c'est un petit programme qui va dire bonjour à la machine, regarde ce qu'il y a dedans et revient », explique **Bluetouff**. Un programme si petit qu'on peut le faire tourner sur un téléphone portable.

**« On est en contact avec des mecs qui risquent leur vie et qui d'un coup ne donnent plus de nouvelles. C'est émotionnellement exténuant »**

En quelques jours, les hackers de **Telecomix** élaborent ainsi une carte de la censure syrienne. « C'est comme ça qu'on a mis la main sur une trentaine de machines de **Bluecoat**, une entreprise américaine, raconte **Bluetouff**. Elles servent à filtrer les données des internautes et permettent notamment au gouvernement de récupérer les mots de passe des comptes **Facebook**. »

Ces systèmes de surveillance, ou **deep packet inspection** sont la bête noire de **Telecomix**. « On milite pour qu'ils soient reconnus comme des armes, car des gens se font attraper et exécuter à cause de ces engins, lance **Bluetouff**. D'autant que ces systèmes sont vendus par les États-Unis et surtout la France à des dictatures. » Et le pirate de citer l'exemple d'**Ameyx**, entreprise hexagonale qui a vendu des technologies de surveillance à la Libye du colonel Kadhafi en 2007.

Fin août, les hackers trouvent enfin ce qu'ils cherchaient: « Un trou de sécurité juste énorme dans les routeurs, utilisé par le fournisseur d'accès **Syriatel**. Le bonheur ! » sourit **Bluetouff**. « On n'avait ensuite plus qu'à programmer un script qui changeait les paramètres des routeurs, pour les rediriger vers notre page », poursuit le hacker. Au passage, ils changent le code d'accès des routeurs, de sorte que **Syriatel** soit obligé d'envoyer un réparateur chez chaque usager piraté.

**Telecomix** prépare leur page d'accueil, qui aiguillera les internautes vers des logiciels d'apprentissage pour crypter leurs communications et un canal IRC privé. Le 5 août, tout est prêt. À 1h53 GMT, **KhsOps** « appuie sur le bouton » et lance la saison 2 de l'**OpSyria**. « Ensuite, on a attendu, derrière notre écran, raconte le jeune homme. En moins d'une heure, on a vu des dizaines de Syriens arriver sur IRC, en nous demandant « vous êtes du gouvernement ? vous êtes israéliens ? ». C'est là que commence la vraie galère. « Personne ne parle syrien, chez nous. Je me suis retrouvé avec un ordinateur ouvert sur IRC d'un côté et un ordinateur avec le programme de traduction Google Translate de l'autre », raconte **KhsOps**. Sauf que Google Translate non plus ne comprend pas bien le syrien. « On se retrouvait avec du charabia. On n'avait pas anticipé, mais c'était ça, la partie la plus ardue de l'**OpSyria** », juge **KhsOps**.

Mais, bientôt, ils repèrent des Syriens anglophones. « Deux

### Les hackers, une source de création

Les hackers ne font pas que du piratage. Depuis les débuts du Web, ils sont la constituante de la marge créative sur Internet. Des programmes très répandus, comme VLC, le lecteur de DVD ou le navigateur Internet Mozilla Firefox, qui gagne du terrain face à Internet Explorer de Microsoft, ont été créés par des hackers. Dans le monde professionnel, la majeure partie des sites Internet tournent sur des logiciels libres, par souci d'économies. En mettant à disposition leurs ressources, les hackers continuent en partie de faire vivre le Web des origines, celui où prévalaient la science et la contre-culture, entre 1985 et 1995. Face aux pirates, les acteurs économiques du monde physique tentent d'imposer leurs modèles et leurs privilèges sur le Web depuis la fin des années 1990.

Source :

<http://www.humanite.fr/monde/des-hackers-sous-la-banniere-des-revolutions-arabes-480701>

LA VOIX DU NORD.fr

Actualité Roubaix

## Le Printemps arabe décortiqué par la Ligue des droits de l'Homme

PUBLIÉ LE 08/10/2011 À 05H26

Le Printemps arabe a commencé en décembre 2010 en Tunisie. Cette révolution populaire a conduit le président Ben Ali

à quitter le pouvoir.

Plusieurs manifestations populaires ont suivi dans le monde arabe pour contester les mauvaises conditions de vie, le chômage, la précarité et la dictature.

Pour tenter d'analyser ce Printemps arabe, la Ligue des droits de l'Homme a organisé, jeudi dernier, une conférence débat à la MDA de Roubaix.

Michel Tubiana, président d'honneur de la LDH était l'invité de ce rendez-vous. L'intervenant a évoqué les points communs entre les pays arabes : « L'influence de l'éducation, l'économie et le taux de la fécondité qui sont les premiers ingrédients pour la révolution », estime-t-il.

Le président a ensuite pris sa casquette d'avocat pour défendre le courage des Tunisiens et évoquer les enjeux de l'égalité homme-femme avant d'évoquer la rupture politique et culturelle pour déduire : « Le peuple se révolte pour sa liberté et l'universalité prend toute sa place ». Selon lui : « L'aide à ces pays est indispensable ».

Mais comment ? L'intervenant regrette « le manque de respect de la liberté des consciences et de la laïcité ». Il évoque alors le Maroc à titre d'exemple : « La nouvelle constitution n'est pas entièrement démocratique. » Un débat intéressant a suivi la conférence. Le Printemps arabe ressemblerait, selon un participant, à « Mai 68 en France ».

Jean-Marie Duriez, militant communiste, a salué le courage des Tunisiens mais a évoqué sa crainte pour la Lybie. Farid El Bahj, un Roubaisien, considère quant à lui « qu'il faut d'abord faire la paix avec ces pays avant d'établir une amitié ». Mais Michel Tubiana a posé la question : « Est-ce suffisant pour faire de l'Algérie une démocratie ? » La voix émouvante Miloud, un ancien directeur d'université, a fait régner dans la salle un silence pesant. L'homme a rappelé par son témoignage la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui : « On n'est pas soutenu quand on parle. Je suis resté six mois en prison pour un seul mot prononcé », a-t-il lancé. Ce témoignage confirme que l'aide à ces pays est « indispensable car il s'agit d'un problème qui se trouve à nos frontières », a résumé Michel Tubiana.

La Voix du Nord

Source :

[http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Roubaix/actualite/Secteur\\_Roubaix/2011/10/08/article-le-printemps-arabe-decortique-par-la-lig.shtml](http://www.lavoixdunord.fr/Locales/Roubaix/actualite/Secteur_Roubaix/2011/10/08/article-le-printemps-arabe-decortique-par-la-lig.shtml)



# Libération

«La révolution arabe marque la fin de l'orientalisme»

ALEXANDRA SCHWARTZBROD

19 OCTOBRE 2011 A 00:00

Jean-Pierre ~~Élie~~ Professeur à Sciences-Po Paris

Les conférences de Jean-Pierre ~~Élie~~ ont été la semaine dernière un des moments forts des «Rendez-vous de l'histoire de Blois» qui, cette année, étaient consacrés à l'Orient. Pour cet historien arabisant, les révoltes arabes de 2011 forment une seule et même révolution arabe, une seconde renaissance qui serait le prolongement de ~~إحياء~~, la première renaissance arabe du XIX<sup>e</sup> siècle menée, déjà, par la Tunisie et l'Égypte. Cette révolution marque aussi, dit-il, la fin de l'«orientalisme», ce courant de pensée occidental qui voyait dans le monde arabe un «ailleurs» exotique.

Nous n'avons pas fini de tirer des enseignements de cette révolution arabe, dites-vous...

Je pense profondément que la révolution arabe marque la fin d'une certaine approche intellectuelle associée à l'«orientalisme». Je ne parle pas de la grande tradition orientaliste littéraire et artistique du XIX<sup>e</sup> siècle, la plus noble, qui participe de notre patrimoine collectif (elle a énormément apporté au savoir, à la culture, à l'histoire). Mais de cet orientalisme devenu idéologie, dont les véhicules principaux ont été des universitaires comme Bernard Lewis ou Fouad ~~Ajami~~. Le présupposé en étant la construction d'un «autre» qui était l'Orient. On voit bien comme cela a pu alimenter une idéologie néoconservatrice sur la fatalité du retard, du handicap du monde arabe, une production intellectuelle dont le mot-clé était «déficit». Cela a donné le discours des néoconservateurs américains sur l'Irak : «Les Arabes ne connaissent que la force» ; «La démocratie ne peut être imposée que par le haut» et j'en passe. Le corps expéditionnaire américain a vite été confronté en Irak à l'enlisement de la dernière guerre coloniale de notre époque. Il a dès lors exhumé une anthropologie coloniale, datant de l'Empire britannique, avec ses registres de tribus et ses classifications ethniques.

Des généraux, menés à partir de 2007 par David ~~Petraeus~~ (l'actuel chef de la CIA, ndr), ont ainsi coopté des universitaires «~~embedded~~» dans leurs unités en Irak. Le paradoxe fut qu'ils ont ainsi reconstruit des catégories archaïques, tribales ou confessionnelles, sans se rendre compte qu'ils étaient en train de recréer cette réalité qu'ils prétendaient réformer. C'est cet orientalisme-là dont je peux annoncer la fin. Cet orientalisme manipulateur au service d'une projection du pouvoir.

Ce courant aurait contribué à maintenir un couvercle sur ces différentes sociétés ?

Oui, car, pendant ce temps, la recherche historique elle-même était sabotée dans toute la région. Avec des étudiants empêchés de travailler sur leur société par les régimes en place. Ceux-ci ne voulaient pas que le monde extérieur connaisse la vérité sur ce qui se passait à l'intérieur de leurs frontières, sinon tout leur discours menaçait de s'effondrer.

Avant la révolution, les départements «histoire» de ces pays étaient en passe de perdre tous leurs moyens. La discipline historique était même vouée en Tunisie à disparaître du champ universitaire. Tout ce qui a trait à l'histoire a été sinistré par Ben Ali. C'est pourquoi nous sommes à la veille de mouvements universitaires très importants dans les pays arabes, portés par une nouvelle génération d'étudiants et de chercheurs. Dans nos pays également, les jeunes talents vont se tourner vers les études arabes,

qui ne concernent pas que les Arabes. D'ailleurs, quand j'ai rencontré des Indignés, à New York comme à la ~~Porta del Sol~~, je les ai entendus dire : «C'est la Tunisie ou l'Égypte qui nous inspirent !» C'est cela aussi la fin de l'orientalisme ! L'étude de ces mouvements et de ces sociétés arabes doit nous apprendre aussi sur nous ! Elle est là, l'universalité. C'est l'antidote à la sacralisation de la différence, au fétichisme de l'orientalisme.

Vous qui êtes historien, pensez-vous que le retard pris dans la recherche soit rattrapable au sein de ces différents pays ?

Quand on va écrire l'histoire récente de la Libye, de la Syrie, de la Tunisie, on va aller de découverte en découverte, tant notre ignorance sur le fonctionnement concret de ces régimes était grande. Nous sommes face à un champ largement vierge, celui de l'histoire contemporaine de ces sociétés. C'est un défi immense mais on a les moyens d'y répondre. Je suis confiant. On peut imaginer des coopérations bilatérales, voire trilatérales entre ces différents pays, sur l'écriture en commun de ces histoires. Le récit d'une histoire croisée qui ne soit pas en surplomb mais ancrée dans la vie quotidienne, une histoire nourrie de la masse de documents comme de témoignages libérés par la vague révolutionnaire.

Vous évoquez l'émergence d'une nouvelle langue arabe qui aurait justement permis à toutes ces sociétés de se répondre et de s'unir...

Oui, jamais autant d'Arabes n'ont aussi bien parlé le même arabe. C'est celui qu'on appelait l'arabe de presse et qu'on appelle maintenant l'arabe moderne standard. C'est l'arabe d'Al-Jazira qui a été transmis dans un cadre laïque. Il n'est pas le produit d'une expérience religieuse, ce n'est pas l'arabe de la madrasa ou de la mosquée. C'est une langue vivante qui amalgame le langage d'Internet, celui de la rue et de la télé. Avec une langue de ce type, on peut formuler du ~~salafisme~~ mais ce sera décalé, ce ne sera pas la langue du peuple. Sur Internet, on a cette capacité d'invention, de récupération des termes de toutes provenances qui sont ensuite arabisés. En Syrie, par exemple, il ne restait plus que les éternelles blagues héritées du système soviétique. Et là, depuis quelques mois, la population ne cesse d'inventer des locutions nouvelles. Elle détourne la propagande officielle. Cette révolution a permis aux pays arabes de retrouver leur humour, même dans les pires moments.

Dernier ouvrage paru : «La Révolution arabe. Dix leçons sur le soulèvement démocratique» (Fayard).

Alexandra SCHWARTZBROD

Source :

[http://www.libération.fr/monde/2011/10/19/la-revolution-arabe-marque-la-fin-de-l-orientalisme\\_768834](http://www.libération.fr/monde/2011/10/19/la-revolution-arabe-marque-la-fin-de-l-orientalisme_768834)

# Le **nouvel** Economiste

## Révolution arabe – Qui a peur de la Charia ?

On attendait la démocratie. Ce sera la loi islamique

Publié le 04/11/2011 | Mots clés : [Afrique](#), [Moyen-Orient](#), [Politique](#), [Spirituel](#)

De la révolution à la démocratie et pourquoi pas, aux valeurs républicaines, il n'y a qu'un pas. Du moins la France en était-elle sans doute convaincue lorsqu'elle a décidé de consacrer quelques 350 millions d'euros au soutien de la révolution libyenne. D'où sa surprise lorsque le chef du Conseil national de transition, Mustapha Abdeljalil, a récemment annoncé que, dorénavant, la charia serait la base de la Constitution nationale.

Officiellement traduit par loi islamique, le terme fait peur. Et comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on sait que ses aspects les plus connus sont le droit à la polygamie dans le domaine des affaires familiales et, dans celui des affaires pénales, la lapidation pour la femme adultère, les coups de fouet pour tout rapport sexuel consenti hors mariage et la mutilation pour les voleurs.

Des préceptes qui ont fait de la charia un véritable épouvantail pour Occidentaux. Au point que certains en sont d'ores et déjà convaincus : les talibans sont à nos portes ; et le fait que la Tunisie ait, elle aussi, opté pour l'islamisme en permettant au parti **Foukhada**, de remporter les premières élections depuis la chute de Ben Ali n'est pas fait pour rassurer. Autant le reconnaître, ce n'est pas ainsi que la France avait rêvé l'issue du Printemps arabe ; ni le projet de société qui, selon elle, devait tout naturellement en découler. Et c'est bien là son erreur.

Car même si Odon Vallet, professeur et spécialiste des religions, le reconnaît : être passé du petit livre vert de Kadhafi à la charia "n'est pas une bonne nouvelle" – pas plus pour l'Islam de France – en grande majorité modéré mais qui pourrait rapidement souffrir d'amalgames liés à la montée d'un islamisme plus radical de l'autre côté de la Méditerranée – que pour les femmes, l'économie ou encore les relations internationales –, cette issue était, plus que prévisible, inévitable.

**Péché de naïveté**  
"Les minorités religieuses sont toujours mieux organisées que les minorités civiles, rappelle ainsi l'auteur du Petit lexique sur les idées fausses sur les religions. Il est donc normal que ce soit elles qui, lorsqu'une révolution survient, en tirent profit. Parce que ce sont elles les plus organisées."

Surtout dans une société comme la Libye où quarante années d'un régime autoritaire auront eu raison de toute forme de contre-pouvoir au sein de la société civile.

Auteur de la Géopolitique des émotions et conseiller à l'IFRI (Institut français des relations internationales), Dominique **Mojzi** explique : "Le fait que le printemps arabe soit islamique n'a rien de surprenant. Dans ces pays despotiques, ce sont les religieux qui incarnent la résistance du peuple à l'Etat." Il était donc logique que le renversement de ces Etats leur profite. Sans compter, poursuit-il, que ces ne sont pas nos valeurs qui étaient défendues dans ces révolutions mais la liberté pour ces peuples de choisir".

Ce qu'ils ont fait. Du moins en Tunisie où, quoi qu'on en pense, les élections récentes – dans leur déroulé démocratique, leur taux de participation exemplaire et leur débouché sur un islamisme modéré – relèvent de ce qu'il considère être "le meilleur des scénarios". Un scénario que l'on n'aurait pu attendre de la société libyenne que "des décennies d'un régime sanguinaire ont laissée totalement démunie".

Pourquoi alors un tel effet de surprise dans les consciences occidentales et, avouons-le, une telle déception ? Réponse de l'historien et directeur de Hérodote.net, André **Laragot** : "Parce que nous avons péché par naïveté en n'imaginant pas d'autres issues aux révolutions arabes que notre propre modèle." "On ne s'est pas dit un seul instant que, dès lors que les Tunisiens faisaient le choix de la démocratie, nous devions leur envoyer des conseillers en affaires politiques afin que d'autres partis puissants puissent émerger avant les élections, explique-t-il. Car si le parti islamiste l'a emporté, c'est aussi parce qu'il était le seul constitué. Preuve que la démocratie ne s'improvise pas. Même chose en Lybie où il fallait être naïf pour imaginer que la chute de Kadhafi déboucherait sur une démocratie laïque." Reste cette inquiétude diffuse face à un régime aux antipodes de nos représentations d'une démocratie moderne.

## Interprétations libres

Quant à savoir si cette inquiétude est justifiée, difficile, pour l'heure, de le dire. Car si une vingtaine de pays du monde appliquent aujourd'hui la charia (parmi lesquels l'Égypte, le Soudan, l'Afghanistan, l'Iran et la quasi-totalité des pays musulmans), tous en ont une interprétation différente et l'appliquent à des niveaux divers. Des disparités qui poussent Dominique **Mojzi** à mettre en garde contre le risque, omniprésent, d'amalgame.

"La charia fait office de loi officielle dans une très grande partie du monde islamique et chaque pays en faisant une application différente, il est essentiel de s'interdire toute approche globale." Résultat, tant que l'on ignore encore quelle application – rigoureuse ou assouplie – compte en faire la Libye, deux écueils sont à éviter.

Le premier consistant à céder à la panique pour se dire qu'on a "remplacé de bons despotes avec qui il était possible de parler transactions économiques par des fous barbus avec qui cela ne l'est plus" ; le second consistant à tout accepter au nom d'un relativisme culturel absolu. "La réalité est beaucoup plus complexe et requiert beaucoup de prudence dans l'analyse et le jugement car il n'existe pas un islamisme mais une multitude d'islamismes", conclut-il tout en le reconnaissant néanmoins : "appliquée rigoureusement, la charia est incompatible avec la démocratie."

Ne serait-ce qu'en raison des statuts fondamentalement différents qu'elle accorde à l'homme et à la femme. "Cela se voit notamment de façon flagrante dans les notions d'héritage – la part accordée aux filles étant toujours inférieure à celle des garçons – et dans les affaires de divorce", note Odon Vallet qui rappelle que la procédure est beaucoup plus simple pour un homme que pour une femme. Sans parler de la polygamie, de l'adultère, du voile, etc. Autant de manifestations officielles des inégalités homme-femme qui rendent la charia incompatible avec le principe même d'une démocratie.

## Outil de pouvoir et facteur d'isolement

Domage, par conséquent, que la disparition du colonel Kadhafi et de son régime totalitaire lui laisse, au final, un terrain d'expression potentiellement accru. "En matière de vie de l'Etat, Mouammar Kadhafi maîtrisait tout et occupait toute la place, rappelle Odon Vallet. Maintenant qu'il n'est plus là, il est possible que l'espace laissé vacant soit investi par l'Islam, ce qui reviendrait à accorder une place plus grande à la religion dans la société civile et privée."

À cela s'ajoute l'impact économique – encore impossible à mesurer mais bien réel selon Dominique **Mojzi** pour qui l'un des intérêts de la charia consiste à bâtir "des réseaux à base confessionnelle afin de concentrer les relations économiques sur des pays musulmans" – et surtout – sur les relations avec l'Occident. Impact forcément négatif – ne serait-ce, encore une fois, qu'en raison de la peur que nous inspire la charia.

"Bien sûr, la charia peut s'avérer un outil de pouvoir absolu très efficace – en ce sens qu'elle a la capacité de maintenir une société dans des mœurs moyenâgeuses, poursuit-il. Mais le mot fait tellement peur qu'il peut aussi fonctionner comme un facteur d'isolement du pays concerné sur la scène internationale." De quoi se montrer vigilants, indéniablement, mais pas encore paranos, historiens et spécialistes de l'islam s'accordant à le dire : chaque pays reste, en matière d'application de la loi islamique, "un cas à part".

À la Libye de décider de l'application qu'elle en fera. Tout l'enjeu consistant désormais, pour elle comme pour tous les acteurs du Printemps arabe, à réconcilier expression démocratique et société théocratique. C'est possible ; la Turquie l'a fait.

Par **Caroline Castets**

Source :

<http://www.lanouveleconomiste.fr/revolution-arabe-qui-a-peur-de-la-charia-12619/>



### L'automne orageux du printemps arabe

CRÉÉ : 20-11-2011 23:15

#### Regain de tension en Egypte, blocage en Syrie... Près d'un an après les premiers soulèvements, la transition démocratique est loin d'être assurée

##### Egypte

Sur la place [Tahrir](#), au Caire, haut lieu de la révolte des Egyptiens, les nouvelles manifestations violemment réprimées ont fait au moins 11 morts ce dimanche. A une semaine tout juste de législatives très attendues. "A bas [Tartakoui](#)", scandaient les manifestants, qui réclament le départ du maréchal à la tête du Conseil suprême des forces armées. Il dirige le pays depuis le départ du président Moubarak, en février. "Tartakoui poursuit la même politique que Moubarak ! Rien n'a changé. L'armée nous vole notre révolution", hurle un manifestant.

Comme le relève le politologue [Joseph Bahout](#), "on s'achemine vers une nouvelle situation révolutionnaire, avec une armée qui tente de restaurer l'ancien régime. Cela confirme que la chute de Moubarak était plus un coup d'Etat qu'une révolution. La question fondamentale est comment l'armée va négocier avec les deux forces qui lui font face et ne sont pas alliées : les libéraux et les Frères musulmans". Dans ce contexte, rien ne dit que les élections auront lieu à la date prévue.

##### Syrie

Le président [Bachar al-Assad](#) s'est dit prêt ce dimanche à combattre lui-même s'il le faut. "Le conflit continuera et la pression pour nous assujettir continuera aussi, a-t-il affirmé. Mais on ne pillera pas." La Ligue arabe, qui a laissé un nouveau délai à Damas pour cesser les violences, doit se réunir [jeudi](#). "Il y a fort à parier qu'elle prendra acte de l'intransigeance syrienne, mettra en oeuvre des sanctions et dira : "On ne peut pas aller plus loin, la communauté internationale doit agir", explique [Joseph Bahout](#). On va droit vers une intervention militaire internationale pour la protection des civils. La France, le Royaume-Uni et l'Allemagne tentent d'intécher la politique de la Russie et de la Chine, (hostiles à toute intervention, ndr). On est à un tournant."

##### Tunisie

Elle semble changer en douceur. Le parti islamiste [Ennahda](#), vainqueur des législatives, revendique la tête du futur gouvernement, mais partage le pouvoir avec la gauche. "Les élections se sont très bien déroulées, juge le politologue. Personne n'a contesté les résultats. Et la distribution des pouvoirs est équilibrée entre la présidence de la République, celle de l'Assemblée constituante et la direction du gouvernement. Le programme des islamistes n'a rien d'alarmant, mais il faut rester vigilant."

##### Source :

<http://www.metronews.fr/info/1-automne-orageux-du-printemps-arabe/pidcl/fvoplRN3C5TDTejzsfTaq/>

30/11/2011 à 11h16 - mis à jour le 03/01/2012 à 14h19 | vues | [réactions](#)

Les jeunes [Jeunes Arabes](#) ont connus un événement rare dans l'histoire d'une nation : une révolution ! Les premières révolutions 2.0, où les téléphones portables et leurs appareils photos, les pièges de [facebook](#) et la rapidité de [twitter](#) jouent un rôle central dans le scénario. Quel élément fondateur exceptionnel pour une génération d'Egyptiens, de Tunisiens et de Libyens avec un clivage net entre les conservateurs et les progressistes. Les réactionnaires et les révolutionnaires s'affrontent aussi en Côte d'Ivoire et au Maroc mais le débat semble prendre le pas sur la violence physique, vue des médias français tout du moins.

En Syrie, on continue de papoter sur la possibilité d'[éventuelles sanctions économiques](#), mais quand on dit ça, on ne dit rien. On préfère parler des dangers de l'islamisme au Maroc, dans un regard [étrocentrique](#), de nabot [nazillard franco-français](#), avec pour ligne de mire les [élections présidentielles de 2012](#). Pourtant chacun doit garder sa culture et rien ne les obligent à couper la tête de leur roi, la rentabilité du mariage princier entre Kate et William en témoigne, cela peut être un bon choix économique. :-)

Mais que viens faire [facebook](#) dans ce [Smilbick](#) ? Rien de plus que l'ancestral, bouche à oreille à l'heure de la révolution numérique ; où affiches, journaux, courriers, vidéos et photos s'échangent dans la relative [discretion](#) d'un écran d'ordinateur ou de téléphone mobile. Ce téléphone arabe 2.0 n'est rien d'autre qu'un nouveau terrain de guerre, moins influent que la rue ou la télévision peut être, mais avec une diversité de points de vue plus large due à la liberté que procure un blog, un compte [twitter](#) ou une page [facebook](#). Pour voir jouer un rôle révolutionnaire à l'Irad, il faudra sûrement attendre la révolution en Chine, mais ceci est une autre histoire ... à lire dans [Génération Big Brother](#).

##### Source :

<http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2011/11/30/2649928-les-revolutions-arabes-de-la-generation-facebook.html>

2011, l'année des soulèvements arabes

## Comment la révolution arabe a libéré la parole

Par [Marie Simon](#), publié le 16/12/2011 à 15:02

Plusieurs dictateurs ont "dégagé" sous la pression des peuples, toujours présente. La parole, les caméras et les coups de crayon aussi jouissent d'une liberté nouvelle. En voici quelques exemples.

A chaque pays de la "révolution arabe", son hymne. Ou presque. En Tunisie, "El General" est devenu [un symbole de la révolution](#). Son rap critique, *Rais El Bled*, directement adressé à l'ex-président [Ben Ali](#) lui a même valu d'être détenu quelques jours au ministère de l'Intérieur en janvier. "Président du pays/Ton peuple est mort", crie-t-il.

Le président tunisien a été interpellé par un rappeur, le [colonel Kadhafi](#), lui, a vu l'un de ses discours détourné en musique. Alors que le "Guide" menaçait de "purger la Libye centimètre par centimètre, pièce par pièce, maison par maison, ruelle par ruelle", son "Zenga zenga" (Zenga veut dire ruelle en arabe libyen) a été [remixé et ridiculisé](#) par [Nay Alqasba](#), un musicien israélien d'origine tunisienne, en février. Le clip a été visionné 4,47 millions de fois en neuf mois.

Passons à l'Égypte, où les hymnes de la place [Tahrir](#) ne manquent pas! Non, [pas la chanson de Nizket Jean](#)... mais plutôt les chants nés au cœur du Caire comme "Souf Al Horeya": "Nos armes, ce sont nos rêves. Dans chaque rue de mon pays, l'appel de la liberté résonne". Dans le très beau clip, [le chanteur Amir Eid](#) traverse la place caméra à la main pour filmer les manifestants en train de reprendre son refrain. 1,85 million de clics ont récompensé cet hymne.

Autre classique des messages adressés aux dictateurs comme [Moubarak](#): ["Dégage, dégage"](#). On ne part pas, c'est lui qui part. Le peuple ne veut plus du régime". Tous en cœur sur la place [Tahrir](#)!

Mester Mimt, une rappeuse britannique d'origine marocaine est venue apporter son mix à l'édifice: "Dégage Moubarak. Trouve-moi un job et après on parlera de mon hijab", lance-t-elle.

Au Maroc cette fois... [Mouad Belghouat](#), alias [L'Enragé](#) (L'Enragé), détourne les discours royaux dans son clip [كناك](#), ou [Kana](#), contre la police ou les nantis, "assoiffés d'argent et de pouvoir" ([Mgharba Biso](#)), a été arrêté le 9 septembre dernier, [écrit notre correspondante](#). Pour une affaire d'agression selon les autorités. Parce que ses propos dérangeant, selon ses soutiens.

Les manifestants ne détournent pas que les discours ou les propos: les affiches sont aussi un matériau précieux. Qu'ils soient maquillés, représentés sous des traits animaliers, ou simplement caricaturés dans les rues de Tripoli ou du Caire, [les tyrans du monde arabe](#), si soucieux de leur image pendant leur règne, en ont perdu le contrôle cette année. [Ben Ali](#) en pirate, [Moubarak](#) en vampire, [Kadhafi](#) en chien, [Saleh](#) outrageusement maquillé ou [Assad](#) sur un volcan... Cliquez et regardez!

Les [caricatures](#) des tyrans du monde arabe

Cliquez sur l'image pour découvrir notre diaporama.

REUTERS/Muhammad Hamed

Le cas du "Guide" libyen est sans doute celui qui a suscité le plus de caricatures. Après 42 ans de despotisme, les Libyens dessinent sur les murs leur aversion pour [Kadhafi](#). Nous lui avons consacré un diaporama spécial à l'automne, [avant sa capture et sa mort](#), sur laquelle des zones d'ombre subsistent. [Kadhafi vu par les caricaturistes](#) en Libye

Certains sont allés plus loin qu'une représentation figée et se sont lancés dans des courts-métrages. [A l'occasion du Nafis Film Festival](#) en octobre, [L'EXPRESS.fr](#) en publiait quelques exemples.

"Nous avons appelé les créateurs à nous raconter leur révolution", nous confiait [Alexis Rybberg](#), l'un de ses organisateurs. Pour qu'ils dépassent "les plans séquences anonymes et violents, postés sur [YouTube](#) et repris par les médias. Ces images sont indispensables pour l'information, mais nous souhaitons mettre en valeur des regards artistiques qui vont au-delà." Les organisateurs ont notamment reçu de nombreux petits clips d'animation, comme celui-ci, [le meilleur si l'on en croit le palmarès](#): "De la démocratie et des sous-vêtements".

Dans une autre vidéo qui a obtenu le prix du meilleur documentaire lors de ce festival, une Égyptienne expliquait pourquoi elle ne pouvait pas encore en parler en réalité... L'actualité lui a donné raison, [la "révolution" de son pays connaît encore une nouvelle phase](#) depuis la mi-novembre en amont des élections législatives. Ce n'est donc qu'un début, maintenant que la parole, les caméras et les coups de crayon ont été libérés. Vivement la suite!

En savoir plus sur [http://www.lexpress.fr/actualite/monde/comment-la-revolution-arabe-a-libere-la-parole\\_1055234.html#ML7ZaX8RiQjK39H.99](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/comment-la-revolution-arabe-a-libere-la-parole_1055234.html#ML7ZaX8RiQjK39H.99)

Source :

[http://www.lexpress.fr/actualite/monde/comment-la-revolution-arabe-a-libere-la-parole\\_1055234.html](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/comment-la-revolution-arabe-a-libere-la-parole_1055234.html)



Monde arabe : partout la révolution continue

Publié le 25 décembre 2011 par Gilbert Achcar

Avec l'aimable autorisation de son auteur Gilbert Achcar, nous reproduisons ici cet article\* qui fait le point sur la situation des révoltes qui secouent le monde arabe depuis un an. La révolution continuera, affirme-t-il, rappelant une phrase célèbre d'un des dirigeants de la Révolution chinoise selon qui celle-ci « n'est pas un dîner de gala » et « ne peut s'accomplir avec tranquillité et délicatesse ».

Gilbert Achcar est professeur à l'École des études orientales et africaines de l'Université de Londres. Il est l'auteur des ouvrages suivants : Le choc des barbaries : terroristes et désordre mondial (2002), L'Orient incandescent (2003), Les Arabes et la Shoah. La guerre israélo-arabe des récits (2009). Tandis que des voix s'élevaient de la droite et d'une partie de la gauche pour annoncer la fin du « Printemps arabe » et pour demander aux masses rebelles de rentrer à la maison, les événements des derniers jours ont abondamment démontré la poursuite et la vitalité du processus révolutionnaire dont l'étincelle a éclaté en Tunisie à la fin de l'année dernière. Ce processus connaît même un regain de vigueur avec une nouvelle impulsion, qui sera suivie d'autres sans aucun doute au cours des prochaines années. Partout la révolution continue, défiant toutes les tentatives de la faire avorter ou de la détourner de son cours progressiste et libérateur. Ces efforts sont parrainés par les États-Unis, protecteurs de la plupart des régimes affectés ; ils sont supervisés par les bastions de la réaction arabe dans les États pétroliers du Golfe. Ceux-ci tentent vainement d'éteindre les flammes de la révolution en les arrosant de pétrodollars. Ils sont aidés et secondés dans cette entreprise, en échange de la promesse d'une part du gâteau, par les dirigeants des Frères Musulmans, soutenus par l'émirat du Qatar, et par les groupes salafites, soutenus par la monarchie saoudienne.

Et pourtant, partout la révolution continue, comme au Yémen où « Notre révolution continue » est le nom qui a été donné aux rassemblements organisés le vendredi 25 novembre pour signifier le refus de l'accord de « compromis » au bar duquel le (Président) Saleh, le visage barré d'un large sourire, a apposé sa signature. La monarchie saoudienne tente d'imposer cet accord au peuple yéménite afin de perpétuer le régime de Saleh, à l'instar de celui de Moubarak en Égypte, Saleh lui-même continuant de tirer les ficelles dans les coulisses, depuis le Yémen même ou depuis le royaume Saoudien – ce sanctuaire des despotes corrompus, qui a donné refuge à Ben Ali, proposé à Moubarak de l'accueillir, et soigné Saleh après ses blessures.

L'énergie de la première étincelle n'est pas encore épuisée. Partout la révolution continue, comme en Égypte où les masses sont descendues dans la rue dans un nouveau soulèvement contre le gouvernement militaire. Ces masses ont compris que le commandement de l'armée, dont elles ont eu pour un temps qu'il était loyal envers le peuple, est une composante indissociable, en fait un pilier, du régime dont le peuple a réclamé la chute. La plus importante des révolutions arabes par son étendue et son importance a retrouvé sa vitalité. Les événements ont donné raison à tous ceux que leur vigilance et leur détermination ont poussés à poursuivre la lutte sans se décourager, malgré leur isolement temporaire. Ils ont gardé la certitude que l'énergie massive libérée le 25 janvier n'était pas épuisée et qu'elle doit continuer à s'investir dans les luttes démocratiques et sociales. La combinaison de ces deux types de luttes est une condition déterminante de leur succès. C'est cette combinaison qui a permis la chute du tyran, et il faudra qu'elle se renouvelle à plus grande échelle lorsque le mouvement des travailleurs aura consolidé sa nouvelle organisation. Partout la révolution continue, comme en Tunisie, où ces derniers jours, les masses se sont soulevées dans le bassin minier de Gafsa, dont le soulèvement en 2008 a constitué un préambule à la révolution qui a éclaté deux ans plus tard à Sidi Bouzid. Les masses ont réitéré à Gafsa l'exigence originelle de la révolution tunisienne, le droit au travail. Elles n'ont pas été leurrées par la « transition dans l'ordre » organisée par « l'élite » sociale dominante dans le but de préserver son

spécificité, osent sortir des rangs de l'armée pour accomplir leur devoir de défense du peuple. Les appels de l'aile droite de l'opposition à une intervention militaire étrangère ont jusqu'à présent échoué. La droite espère qu'une intervention étrangère lui livrera le pouvoir sur un plateau d'acier, car elle craint que le soulèvement populaire n'arrive à renverser le régime par ses propres moyens. Partout la révolution continue, comme en Libye où des voix s'élèvent de plus en plus pour dénoncer les tentatives d'assujettissement du pays à la tutelle étrangère. Les révolutionnaires amazighs, qui ont joué un rôle important dans la lutte pour libérer le pays du tyran, ont refusé de reconnaître le nouveau gouvernement parce que celui-ci n'a pas reconnu leurs droits. Les revendications sociales se multiplient, tant dans les régions les plus défavorisées sous l'ancien régime qu'au cœur même de la capitale. Tout cela en l'absence d'un appareil détenant le monopole des armes et capable de protéger ceux qui ont accumulé richesses et privilèges sous le trop long règne de Kadhafi. Partout la révolution continue, comme au Maroc où une majorité de la population a boycotté les élections au moyen desquelles la monarchie a essayé de contenir les revendications du peuple, dans l'espoir que ses valets de « l'opposition loyale » parviendront à apaiser le volcan. Mais il continue de gronder sous la forme de manifestations organisées par la véritable opposition. Et les conditions de vie intolérables rendent inévitable une éruption majeure.

Les Al Saoud, foyers de la révolution, sont loin d'être à l'abri. Partout la révolution continue, comme au Bahreïn, où les masses rebelles n'ont pas été dupes de la farce de la « commission d'enquête » imposée au royaume par les États-Unis afin de faciliter la livraison d'armes qu'ils se préparent à lui faire. Les masses continuent de manifester et de protester jour après jour, convaincues qu'elles finiront par remporter une victoire que la dynastie Al Khalifa et ses protecteurs, la Maison des Saoud, ne parviendront pas à empêcher éternellement. Le jour approche inévitablement où ces derniers eux-mêmes devront rendre des comptes.

Partout la révolution continue, y compris à l'intérieur du royaume saoudien où le peuple de Qatif s'est soulevé il y a quelques jours sans être intimidé par la répression sanglante du régime. Ils poursuivront leur lutte jusqu'à ce que sa « contagion » s'étende à l'ensemble de la péninsule arabique et de son peuple, malgré l'abjecte propagande confessionnelle qui est devenue la dernière arme idéologique de la tyrannie des Saoud et de l'institution religieuse wahhabite obscurantiste qui, avec leurs protecteurs étatsuniens, leur permet de se maintenir au pouvoir. L'effondrement du trône des Saoud dans la péninsule arabique sera celui du principal bastion de la réaction arabe et du plus ancien allié et extrémiste de l'hégémonie états-unienne dans notre région (plus ancien même que l'allié sioniste). Ce jour-là, l'ordre autocratique et exploiteur arabe se sera entièrement écroulé. Mais jusqu'à l'avènement de ce jour, la révolution doit continuer. Elle subira échecs, reculs, retours de bâton, tragédies, pièges et conspirations. Comme l'a énoncé le principal dirigeant de la Révolution chinoise : « La révolution n'est pas un dîner de gala ; elle ne se fait pas comme une œuvre littéraire, un dessin ou une broderie ; elle ne peut s'accomplir avec tranquillité et délicatesse ... » La révolution doit donc avancer sans relâche, en gardant à l'esprit une autre célèbre maxime d'un des dirigeants de la Révolution française : « Ceux qui font des révolutions à moitié n'ont fait que se creuser un tombeau. (...) Ce qui continue une république, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé. »

(\* L'original arabe de cet article a été publié sous le titre « La révolution continue » dans le quotidien libanais Al-Akhbar (édition du 28 novembre 2011). Il a été traduit en français par Antoine Deguigt à partir de la version anglaise publiée le 29 novembre dans l'édition anglophone (en ligne) de ce même journal. Le titre et les intertitres sont de la rédaction de Maghreb Emergent.

Source : [Maghreb Emergent](http://MaghrebEmergent.com)

Source :

<http://indigenes-republique.fr/monde-arabe-partout-la-revolution-continue/>

compréhension le mépris dans lequel l'Etat russe tient ses citoyens. A sa manière, proche sur la forme, très différente sur le fond, la population russe, comme les Arabes, est en train de dire à ses dirigeants qu'elle veut elle aussi entrer dans la modernité. La corruption peut gagner du terrain dans les sociétés démocratiques. Ses excès sont de moins en moins tolérés dans les sociétés qui ne le sont pas : en Russie comme en Chine.

Source :

<http://lecercle.lesechos.fr/economie-societe/international/221133970/revolutions-arabes-et-revolution-francaise>

## La Russie à l'heure des révolutions arabes

**LE CERCLE. (par Dominique Moïssi) - La Russie n'est pas l'Egypte. Moscou n'est pas aux portes de la révolution, comme pouvait l'être Le Caire il y a bientôt un an. Le pouvoir russe dispose de cartes que ne possédait pas le régime Moubarak.**

19/12/2011 | [Dominique Moïssi](#) | [Europe](#) | Lu 1590 fois | aucun commentaire

La superpuissance énergétique que constitue la Russie peut ouvrir ses coffres pour apaiser, au moins partiellement, l'insurrection que le Kremlin vient d'imposer à ses citoyens en falsifiant de façon souvent grossière le résultat des urnes. Moubarak souffrait des atteintes de l'âge et de la maladie et ne jouissait plus de la confiance de son peuple. Poutine respire la force et l'énergie. Il en abuse même d'une manière parfois caricaturale qui se retourne contre lui et qui a sans doute contribué à son isolement progressif vis-à-vis de segments importants de la population russe.

Mais les dizaines de milliers de manifestants, qui doivent se retrouver à nouveau le 24 décembre et qui sont très souvent de jeunes élites mobilisées via Internet ne menacent sans doute pas le pouvoir russe. Encore faut-il que ce dernier sache faire preuve dans sa politique de maintien de l'ordre de la « réserve » qui a caractérisé jusqu'à présent l'action des manifestants. Les dirigeants russes prendraient un grand risque aux yeux de l'histoire s'ils sombraient dans un processus d'aliénation toujours plus grand à l'égard de leur peuple. En d'autres termes, s'ils perdaient, à l'abri des murailles du Kremlin et de leur style de vie, tout contact avec la réalité et les conditions de vie de leur peuple.

Car les protestataires russes qui manifestent contre les pratiques électorales « soviétiques » de leurs dirigeants, en votant souvent pour le parti communiste, incarnation d'une vraie opposition, ne peuvent qu'évoquer au moins indirectement les protagonistes de la révolution arabe. Cette nouvelle génération de « bolchéviques », de la manière la plus calme et la plus déterminée à la fois, dit explicitement à Vladimir Poutine : « Dégage ! » Même si, dans leur grande majorité, ces jeunes ne se font pas trop d'illusions quant à l'issue de leur demande. Ils veulent sans doute avant tout fixer des limites au pouvoir russe. Leur mobilisation a pris de court les maîtres du Kremlin tout autant que la population russe elle-même.

Sous l'effet de la mondialisation et de la révolution de l'information, le monde est devenu plus interdépendant que jamais. Les indignés de Madrid sont inspirés par ceux du Caire et donnent eux-mêmes naissance aux « occupants de Wall Street », qui se transforment toutes proportions gardées en « indignés de Moscou ».

Une leçon semble s'imposer au niveau mondial. Avec la montée de la crise économique d'un côté et celle de la transparence liée à la révolution Internet de l'autre, ce qui était encore accepté hier ne l'est plus aujourd'hui. Depuis longtemps, la Russie se perçoit comme l'« Afrique Blanche ». L'espérance de vie moyenne de l'homme russe, inférieure à soixante ans, n'est-elle pas plus proche de celle de son homologue africain que de celle d'un Occidental ou d'un habitant du monde asiatique développé ? Les pratiques d'enrichissement de beaucoup de dirigeants russes n'évoquent-elles pas de manière désastreuse celles d'une grande partie du continent africain ? Mais cette comparaison a ses limites. Alors que l'Afrique peut être perçue par de nombreux observateurs comme le continent de l'espoir, compte tenu de l'explosion de sa démographie et du maintien de ses taux de croissance - des entreprises sénégalaises se demandent aujourd'hui comment elles peuvent venir à l'aide de leurs partenaires espagnols ! - le « malheur russe » semble s'approfondir. Ce qu'une partie significative de la population russe dit à ses dirigeants peut se résumer en une phrase : « Trop, c'est trop. » Trop de corruption, trop de mépris, trop de gaspillage, trop d'inégalité...

L'idéalisme démocratique qui a accompagné la chute du communisme n'existe certes plus. Mais la fierté impériale en partie retrouvée ne peut suffire à